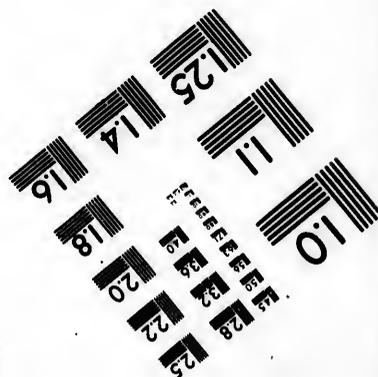
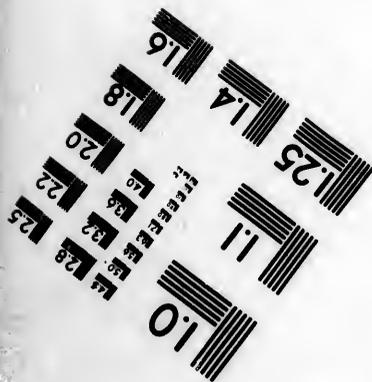
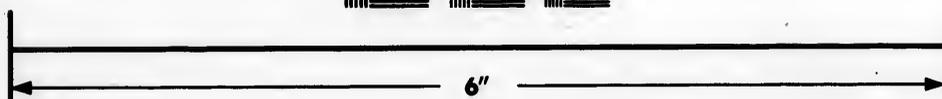
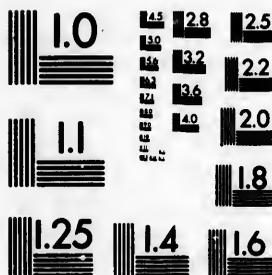


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0  
4.5  
5.0

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

01  
02  
03  
04  
05  
06  
07  
08  
09  
10

**© 1985**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:<br>Commentaires supplémentaires:  |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

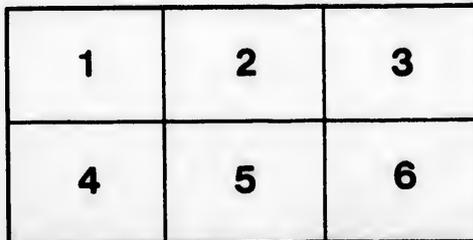
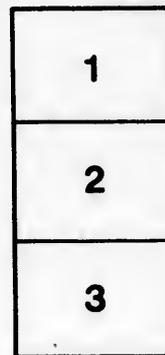
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

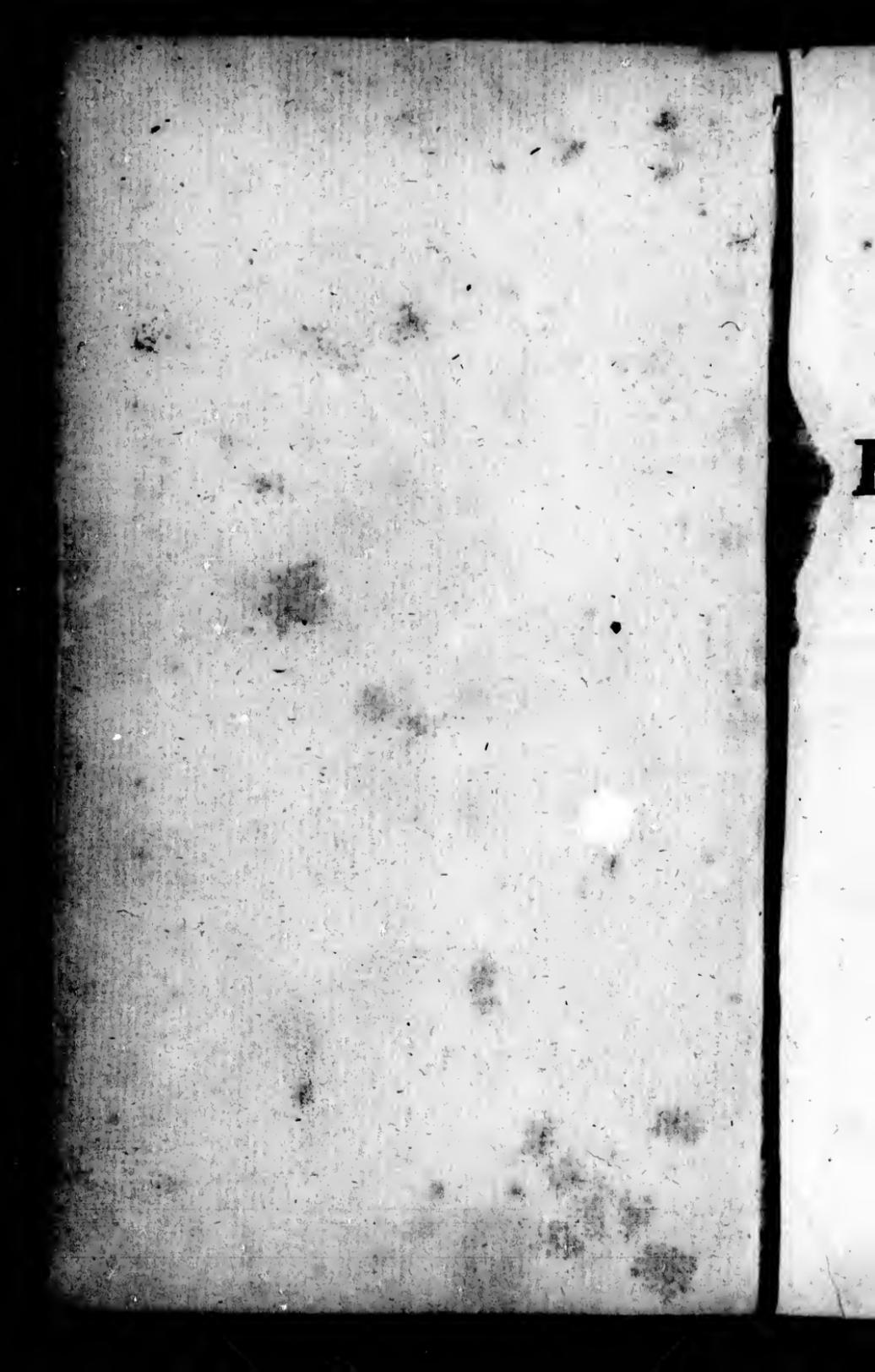
Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



HISTOIRE

DE

*L'ÉGLISE.*

TOME HUITIÈME.

HISTOIRE  
DE  
LE  
BIBLIOTHEQUE,  
Le Séminaire de Québec,  
3, rue de l'Université,  
Québec 4, QUE.

237

# HISTOIRE

DE

# L'ÉGLISE

DÉDIÉE AU ROI



PAR M. l'Abbé de BERAULT-BERCASTEL,  
Chanoine de l'Eglise de Noyon.

TOME HUITIEME.

DEPUIS le commencement du regne de  
Charlemagne en 768 , jusqu'au schisme de  
Photius en 876.



A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de  
MADAME, & de Madame la Comtesse d'ARTOIS,  
rue des Mathurins, à l'Hôtel de Cluny.



M. DCC. LXXX.

Avec Approbation, & Privilège du Roi

WEST OF THE



1899

WEST OF THE

WEST OF THE



WEST OF THE

J  
C  
J  
I  
C  
B  
e  
q  
t  
c  
L  
I  
m  
I  
d  
L

v

---

---

**SOMMAIRES**  
DU HUITIEME VOLUME,  
*En forme de Table.*

---

LIVRE VINGT-QUATRIEME.

**E**TAT politique de l'Orient & de l'Occident, pag. 1. Les Arabes font florir les lettres 2. Premier capitulaire de Charlemagne 7. Etienne III tient un concile à Rome 8. La Princesse Giselle refuse d'épouser le fils du Roi des Lombards, pour se faire religieuse 11. Charlemagne porte ses armes en Lombardie 15. Le Roi Didier prisonnier en France 21. Paul savant diacre d'Aquilée 23. Cruelles impiétés de Constantin-Copronyme 24. Mort funeste de cet Empereur 26. Sainte Anthuse 27. L'Impératrice Irene se déclare contre les Iconoclastes 29. Expédition de Charlemagne contre les Sarasins d'Espagne 33. Il subjugué les Saxons 34. Conversion de Vitiquin 36. Les SS. Vilheade & Ludger évangélisent en Saxe 37. Loix

*de Charlemagne pour les Eglises du Nord* 45. *Capitulaires de Théodulfe d'Orléans* 50. *Collection des canons d'Isidore-Mercator* 54. *Repentir de Paul patriarche de Constantinople* 57. *S. Taraise lui succede* 59. *Convocation d'un concile général* 62. *Célébration du septieme concile œcuménique à Nicée* 64. *Confession de foi du septieme concile* 76. *Canons de discipline* 79. *Le Pape envoie les actes du VII concile en France* 82. *Livres Carolins* 83. *Concile de Francfort* 85. *Ecrit de S. Paulin d'Aquilée contre l'hérésie d'Elipand de Toledé* 88. *Lettre de Charlemagne à Elipand* 90. *Concile d'Urgel* 94. *Le Docteur Alcuin* 96. *Ecole du monastere de Tours* 100. *Ecole royale d'Aix-la-Chapelle. Autres écoles* 101. *Mauvais goût du temps* 102. *Révolte de Tassillon en Baviere* 105. *Victoires de Charlemagne* 106. *Conciles en Angleterre* 108. *Zèle de Charlemagne* 110. *L'Empereur Constantin se brouille avec le Patriarche Taraise* 116. *S. Platon & S. Théodore* 117. *Mort du Pape Adrien* 122. *Léon III* 123. *L'Abbé Engilbert envoyé à Rome par Charlemagne* 125. *Affaires d'Angleterre* 128.

## S O M M A I R E S. vij

*Succès d'Alfonse le Chaste contre les Maures* 129. *Constantin détrôné par sa mere Irene* 131. *Conjuraton contre le Pape Léon III* 134. *Le Pape en Allemagne* 135. *Théodoric premier évêque de Sclavonie* 137. *Le Pape justifié* 141. *Rétablissement de l'Empire d'Occident* 144. *Conjurés punis. Mariage projeté entre Irene & Charlemagne* 147. *Mort d'Irene. Nicéphore Empereur* 148. *Les SS. Théodore & Platon traités indignement* 153. *S. Théodore recourt au Saint Siege* 154. *Mort de S. Platon* 155. *S. Benoît abbé d'Aniane* 156. *S. Guillem du désert* 161. *Pieuses fondations de Louis roi d'Aquitaine* 166. *Addition du filioque* 168. *Le Pape refuse d'admettre l'addition* 169. *Smaragde abbé de S. Mihel sur Meuse.* *Adalard de Corbie* 175. *Testament de Charlemagne* 179. *Rétablissement de la discipline* 181. *Impiété de l'Empereur Nicéphore* 192. *Il périt de la main des Bulgares* 195. *Pauliciens proscrits par l'Empereur Michel-Curopolate* 196. *Il est détrôné par Léon l'Arménien* 198. *Fideles martyrisés par les Bulgares* 199. *Différens traités sur le baptême* 202. *Conciles nombreux en France & en*

viiij S O M M A I R E S.

*Germanie* 203. *Louis Roi d'Aquitaine couronné Empereur* 208. *Mort de Charlemagne* 211. *Son portrait & ses grandes œuvres* 213.

---

LIVRE VINGT-CINQUIEME.

**P**ORTRAIT de Léon l'Arménien 222. *Ses premières tentatives contre les saintes images* 224. *Le S. Patriarche Nicéphore contraint à se démettre* 231. *Concile Iconoclaste* 235. *Saints confesseurs* 236. *S. Théodore de Stude* 238. *Incapacité de Louis le Débonnaire* 240. *Adalard de Corbie maltraité injustement* 241. *Conjuration nouvelle contre le Pape Léon* 242. *Etienne IV couronné en France l'Empereur Louis* 244. *Amararius diacre de Me:z. Regle donnée aux chanoines & aux chanoinesses par le concile d'Aix-la-Chapelle* 245. *Concile de Celchit* 251. *Le Pape Pascal I* 253. *Capitulaire pour la liberté des élections* 255. *Réforme de l'état monastique* 257. *Artifices de Léon l'Arménien* 262. *S. Nicétas abbé de Médicion & S. Jean des Cathares con-*

S O M M A I R E S. ix

*seffeurs* 263. *Lettres de S. Théodore*  
*Studite pour les images* 266. *Monas-*  
*tere établi à Rome pour les moines*  
*Grecs* 269. *Constance de S. Théodore*  
*271. Fin malheureuse de Léon l'Ar-*  
*ménien* 272. *Michel le Begue mis en*  
*sa place* 274. *Lothaire fait empereur*  
*d'Occident, Pépin roi d'Aquitaine, &*  
*Louis roi de Baviere* 277. *Révolte &*  
*châtiment de Bernard roi d'Italie* 279.  
*Pénitence publique de Louis le Dé-*  
*bonnaire* 280. *Réglemens de l'assem-*  
*blée d'Attigni* 282. *Fondation de la*  
*nouvelle Corbie* 285. *S. Anscaire apô-*  
*tre du Danemarck & de la Suede* 289.  
*Eugene II succede au Pape Pascal*  
*293. Concile de Rome* 295. *Transla-*  
*tions de reliques* 297. *Eginard* 299.  
*Collection des capitulaires par Ansé-*  
*gise* 301. *Le Pape Valentin* 303. *Gré-*  
*goire IV fait fortifier Ostie. Les Mu-*  
*sulmans s'emparent de la Crête & de*  
*la Sicile* 305. *Persecution de Michel*  
*le Begue* 308. *Mort de S. Théodore*  
*de Stude* 312. *Concile de Paris tou-*  
*chant les saintes images* 316. *Claude*  
*de Turin, évêque Iconoclaste* 318. *Théod-*  
*mire & Dungal écrivent contre lui* 319.  
*Ouvrages de Jonas d'Orléans* 320. *Ag-*

x S O M M A I R E S.

bard de Lyon 323. Origine de l'erreur de fait au sujet de S. Denis 325. Tristes suites de la foiblesse de Louis le Débonnaire 327. Conciles & réglemens sans exécution 328. Mission de S. Anscaire 330. Hambourg ruiné par les Normands 334. Bernard, comte de Barcelone entre en faveur 338. Louis le Débonnaire dépossédé & rétabli 341. Le Pape médiateur entre l'Empereur Louis & ses enfans 347. Ebbon archevêque de Reims. 353. Indignités commises contre Louis 355. Son autorité rétablie 358. Traité de l'Eucharistie par Pascale-Ratbert. 363. Traité d'Aimon d'Alberstat & de Raban de Maïence 367. Ratram. 369. L'Empereur Théophile ennemi fougueux des saintes images 370. Constance religieuse de sa famille 371. Cruelles persécutions 372. Les SS. Théodore & Théophane horriblement maltraités 374. Théophile adouci par S. Méthode 380. Prise d'Amorium par les Musulmans 382. Constance admirable des prisonniers dans la foi 383. Mort de l'Empereur Théophile 390. L'Impératrice Théodora rétablit les saintes images 392. Mort de l'Empereur Louis le Débonnaire 394.

S  
ba  
3  
S  
ce  
4  
en  
4  
sa  
Ch  
à  
Ch  
de  
Ch  
tu  
ria  
de  
mir  
con  
Ori  
C.  
élev  
sur  
Ma  
dam  
men  
de l  
métr  
Léon

S O M M A I R E S. xj

Son caractère 397. Mort de S. Agobard de Lyon. S. Bernard de Vienne 399. L'Archevêque Ebbon travaille avec S. Anscaire 400. Guerre entre les Princes François 401. S. Aldric du Mans 403. Premières irruptions des Normands en France 406. Pillages des Sarasins 409. Le Pape Sergius II, consacré sans le consentement de l'Empereur 411. Charle le Chauve fait trancher la tête à Bernard comte de Barcelone 414. Clercs & moines guerriers. Loup abbé de Ferrières 415. Capitulaire du Roi Charle concernant le clergé 418. Statuts & réglemens nombreux 419. Vicariat apostolique, méconnu dans Drogon de Metz 422. Fausses reliques & faux miracles 423. Lettre d'Amolon de Lyon contre les prestiges 425. Pauliciens en Orient 427. Division dans l'Eglise de C. P. 429. S. Joannice 430. Hincmar élevé sur le siège de Reims, & Raban sur celui de Maïence 433. Concile de Maïence. Gothescalc 438. Il est condamné au concile de Querfi 444. Nomenoi duc de Bretagne prend le titre de Roi, & érige le siège de Dol en métropole 451. Fondation de la Cité Léonine. Autres ouvrages de Léon IV

xij S O M M A I R E S.

453. *Avantages des Chrétiens d'Espagne sur les Maures. Reliques de S. Jaque le Majeur* 455. *Commencemens du royaume de Navarre* 457. *Longue & cruelle persécution contre les Chrétiens d'Espagne* 459. *Intrépidité des martyrs* 460. *Leur apologie par S. Euloge de Cordoue* 465. *Ravages des Sarasins d'Afrique en Italie* 468. *Election du Pape Benoît III* 470. *Anastase antipape. Mort de l'Empereur Lothaire* 471. *Etelulfe roi d'Ouessex fait le pèlerinage de Rome* 472. *Courses des Normands jusqu'à Paris* 475. *Leurs premiers établissemens en France* 477.



HISTOIRE



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

---

## LIVRE VINGT-QUATRIEME.

*DEPUIS le commencement du regne de Charlemagne en 768, jusqu'à sa mort en 814.*

**C**HARLEMAGNE, Irene & Aron furent, au milieu du troisieme âge de l'Eglise où nous sommes parvenus, les trois chefs qui imprimerent le mouvement à tout le corps politique, & qui régirent presque absolument l'univers connu. Chacun d'eux étoit doué des talens divers, propres à leur faire remplir leur destination respective. Celle de Charlemagne étoit d'éclairer son peuple, en faisant renaître les sciences & les arts, d'établir une administra-  
*Tome VIII. A*

l'Espa-  
de S.  
cemens  
Longue  
Chrê-  
lité des  
S. Eu-  
des Sa-  
3. Elec-  
Anaf-  
eur Lo-  
Jex fait  
rfses des  
. Leurs  
nce 477.

tion fixe & régulière sur la base des loix, de pacifier l'Europe en soumettant & en civilisant les nations barbares : outre l'étendue de génie & le coup-d'œil sûr, dont ce Prince, dès le commencement de son regne, sut combiner les forces de ses Etats, les bonnes & les mauvaises qualités de ses sujets, le caractère & les besoins de son siècle, avec le gouvernement & les mœurs des autres nations; il eut une fermeté d'ame & une stabilité de résolution, qui lui fit suivre jusqu'à l'exécution parfaite le plan de régime & le système de politique qu'il s'étoit tracé. Mais sa politique, saine & profonde, l'avoit pleinement convaincu que la prospérité de l'Etat ne peut être séparée de celle de la religion. Nous lui verrons créer l'esprit patriotique entre vingt nations de caractère différent, en subordonnant tous les intérêts particuliers au bien général de la société & de la religion qui en est l'unique sauve-garde. L'esprit de conquête sera subordonné lui-même à cette loi capitale; & quels que soient le courage & l'activité, l'habileté & la prévoyance du héros,

On n'admira pas moins en lui l'horreur du sang, le pardon des injures, la douceur, la b nignit , la patience du Chr tien.

Irene, imp ratrice d'Orient, doit imprimer, par un concile  cum nique, la derniere st rissure aux Iconoclastes depuis si long-temps en faveur, & si enorgueillis de leur puissance. Cette femme extraordinaire qui joignit   une obscure naissance, dit-on, une grande  levation de sentimens, & un courage viril   une rare beaut , fera sur-tout conno tre l'ascendant naturel de son g nie sur tous ceux qu'elle sera charg e de r gier, sa dext rit    manier les esprits, sa sagacit    les p n trer, son discernement   les appliquer chacun aux fonctions convenables. Elle trouvera dans la profondeur de sa politique, des ressourc es pour parer   tous les inconv niens &   tous les obstacles. Remplie de vices & de vertus, caractere  quivoque dans le bien comme dans le mal, femme admirable & m prisable tout ensemble, elle ne s'abandonnera aux penchans de son c ur faux & d natur , & par son ex crable parricide, ne provoquera

l'indignation publique, les revers & les remords, qu'après avoir porté le coup mortel à la secte impie qui menaçoit le culte Chrétien d'une entière subversion.

Le Calife Aron, surnommé Al-Rachid, c'est-à-dire le Juste, se signalera en effet par une équité rare parmi les Chrétiens mêmes, & par une impartialité presque sans exemple. Les mœurs des Musulmans contracteront sous son regne une douceur, ou du moins une humanité, qui donnera aux Chrétiens ses sujets le loisir de respirer, après tant de vexations trop souvent funestes à leur foi. Sa cour revêtue d'une splendeur & d'une aménité inconnues aux Califes barbares des dynasties précédentes, deviendra l'asyle des sciences & des arts, des talens de toutes les nations, qu'on lui verra traiter avec honneur, avec une sorte de familiarité, & qui viendront puiser dans ses Etats les connoissances bannies du reste de l'univers par la barbarie. Juste estimateur du génie de Charlemagne, il l'honorera par dessus tous les autres souverains; il montrera par la nature même des témoignages

de son amitié, qu'il prise plus en lui les lumières que la puissance, & le secondera puissamment dans le haut dessein de dissiper les ténèbres de l'ignorance répandues sur toutes les régions.

Aron étoit petit-fils d'Abou-Giafar célèbre par la fondation de Bagdad où il transporta le siège de son empire, & par les victoires qui lui firent donner le surnom d'Almanzor. Giafar lui-même, second calife de la race des Abassides, bien différens des grossiers Ommiades qu'ils avoient remplacés, avoit déjà excité l'émulation & encouragé les talens. Il rassembloit autour de lui des savans de toute nation par les honneurs & les richesses dont il les combloit, & prenoit plaisir à conférer avec eux, particulièrement sur l'astronomie & les mathématiques, dans lesquelles il étoit lui-même très-versé. Son fils Mahadi, & Hadi son petit-fils marcherent sur les mêmes traces, malgré les murmures de la superstitieuse ignorance, & furent plus magnifiques dans leurs récompenses qu'Almanzor naturellement porté à l'épargne. Aron & son fils Ma-

mon le plus savant comme le plus humain des princes qui avoient occupé le trône des califes , enchèrent encore sur leurs pères , pour l'amour & l'encouragement des sciences. Aussi fut-ce en cet âge, le plus beau des Arabes , qu'on vit paroître chez eux , non seulement des spéculations astronomiques , ou des observations stériles sur les généralités de la philosophie , mais des résultats utiles & pratiques de l'étude de la chymie , de la botanique , de l'anatomie , de la géométrie enfin , qui dut au règne d'Aron l'invention de l'algebre. On vit même des traductions multipliées où l'on fit passer tout le génie des meilleurs ouvrages des anciens , des traités originaux & méthodiques sur la morale & sur toutes les sciences profondes , des histoires intéressantes , cette multitude d'apologues & de récits allégoriques , où nos anciens romanciers ont si long-temps puisé , & même des poésies pleines d'imagination , de force , de graces , & où le feu de la yerve ne laissoit pas de s'assujettir aux regles du goût.

Dès le commencement de son règne , Charle fils de Pépin , ou Char-

l'Allemagne fit connoître que l'Eglise n'a-  
 voit rien perdu, dans la succession du  
 fils à la puissance du pere. Il donna  
 aussi-tôt un capitulaire, c'est ainsi qu'on  
 nomme ses loix, par lequel il réforma  
 un abus des plus inveterés & des plus  
 nuisibles à la discipline de l'Eglise. A  
 la priere du clergé, il défendit aux  
 prêtres, sous peine de déposition, de  
 répandre le sang même des Païens,  
 & par conséquent d'aller à la guerre  
 sous aucun prétexte, sinon pour l'ad-  
 ministration de la pénitence, & pour  
 les autres fonctions ecclésiastiques. Les  
 exercices tumultueux de la chasse &  
 de la fauconnerie leur sont pareille-  
 ment défendus. Il est enjoint aux évê-  
 ques de faire chaque année la visite de  
 leurs dioceses, pour la confirmation,  
 pour l'instruction des peuples, & pour  
 empêcher les superstitions païennes;  
 en quoi les comtes ou gouverneurs,  
 comme défenseurs de l'Eglise, leur  
 devoient prêter la main. Les prêtres igno-  
 rans, qui, après l'avertissement de l'évê-  
 que, négligeront de s'instruire, doivent  
 être interdits & dépossédés de leurs égli-  
 ses. On recommande avec un grand

Capit. c. 1.

P. 189.

soin de ne pas laisser mourir les malades, sans qu'ils aient reçu la réconciliation, le viatique & l'extrême-onction. Il est enfin défendu aux juges, sous peine d'excommunication, de retenir ou de condamner un ecclésiastique sans la participation de l'évêque.

Les Rois Charle & Carloman, déférant aux vœux du Pape Étienne, envoyèrent à Rome douze évêques de France, pour assister au concile qu'ils célébrèrent avec ceux d'Italie, dans la basilique du Sauveur au palais de Latran. On y amena l'Antipape Constantin, qui avoit survécu à son châtement barbare, & qui confessant avec larmes, que ses péchés excédoient le nombre des grains de sable de la mer, ajouta néanmoins qu'en passant du siècle à l'épiscopat, il n'avoit rien fait de plus qu'Étienne de Naples & Sergius de Ravenne, sacrés évêques comme ils étoient encore laïcs. Il fut condamné à faire pénitence le reste de ses jours, & l'on défendit, sous peine d'anathème, de jamais promouvoir à l'épiscopat aucun laïc, ni un clerc qui n'auroit pas monté par les ordres in-

T. 6. Conc.

P. 1722.

fè  
ca  
Q  
tif  
fai  
au  
de  
ma  
tro  
les  
fan  
fai  
fer  
tio  
Ce  
les  
éle  
cle  
Le  
rou  
ex  
rè  
na  
qu  
ço  
tin  
or  
qu  
bi

sérieurs au rang de diacre ou de prêtre-  
 cardinal, c'est-à-dire attaché à un titre.  
 Quant à l'élection du Souverain Pon-  
 tife, on statua, que ne devant être  
 faite que par les évêques & le clergé,  
 aucun laïc, soit de la milice, soit  
 des autres corps, ne pourroit s'y trouver ;  
 mais qu'avant le décret d'élection & l'in-  
 tronisation au palais patriarcal, tous  
 les citoyens, l'armée & le peuple,  
 sans armes ni bâtons, viendroient lui  
 faire hommage : après quoi l'on dres-  
 seroit à l'ordinaire le décret d'élec-  
 tion, que tous les ordres souscriroient.  
 Ce qui s'observera, poursuit-on, dans  
 les autres Eglises ; c'est-à-dire que les  
 élections faites par les évêques & le  
 clergé, seront ratifiées par le peuple.  
 Le concile ordonna aussi de réitérer  
 toutes les fonctions sacrées qu'avoit  
 exercées Constantin, excepté le bap-  
 tême & le saint chrême. Quant à l'ordi-  
 nation épiscopale, il veut que ceux  
 qui l'auront reçue de l'Antipape, re-  
 çoivent la consécration du Pape légi-  
 time, comme s'ils n'avoient point été  
 ordonnés : ce qui ne peut s'entendre  
 que d'une simple cérémonie de réha-  
 bilitation ; à moins que cet intrus igno-

rant & presque tout laïc, n'eût point observé pour l'ordination de ses évêques la forme nécessaire ; comme on est porté à le présumer, du décret concernant les prêtres, envers lesquels il est libre au Pape d'en user comme il lui plaira. Le concile Romain finit par examiner les nouveautés impies qui continuoient à scandaliser l'Orient. Il ordonna que les reliques & les images des saints seroient honorées suivant l'ancienne tradition, & il anathématisa le concile des Iconoclastes.

Le Pontificat d'Etienne III, comme celui de ses prédécesseurs, fut agité pendant les trois ans & demi qu'il dura, par de tristes discussions avec le Roi de Lombardie. Réduit à implorer de nouveau le secours des princes François, il s'efforça sur-tout de détourner leur auguste maison de contracter des alliances avec une nation éternellement jalouse de la puissance pontificale. Ayant appris que la Reine Berthe vouloit marier un des rois ses fils avec la fille du Roi Didier, & sa fille Giselle, le fils du même Roi, il leur peignit les Lombards comme un peuple corrompu jusque dans sa plus intime sub-

ecc. Car.  
P. 45.

rance, pétri d'un sang infecté qui ne produisoit que des lépreux, indigne de tous égards de s'allier au sang illustre & pur des François. Il les conjura par les clefs de S. Pierre, & par tout ce qu'il a de plus sacré; il les menaça des jugemens du Seigneur, & d'un excommuniement anathème. Pour faire encore plus d'impression, après avoir rédigé sa lettre, avant de la faire partir, il la déposa sur la confession de S. Pierre, en y célébrant la messe: procédé frappant sans doute & d'un appareil imposant, mais d'un usage ordinaire alors dans les affaires de première importance. Et quoi de plus digne en effet d'animer le zèle du Pape; que les motifs qu'il ajoute à cet endroit même de sa lettre, & auxquels ses amers confesseurs n'ont pas voulu faire attention? Princes, dit-il, pensez que déjà vous êtes engagés par la volonté de Dieu, & par les ordres de votre père, en des mariages légitimes avec des femmes de votre nation, que vous devez aimer, & qu'il ne vous est pas libre de quitter, pour en épouser d'autres.

L'alliance n'eut pas lieu pour la Princesse Giselle, qui, effrayée des menaces



du Souverain Pontife, ne voulut d'autre époux que J. C. & mourut abbesse de Chelles. Le mariage de son frere aîné étant déjà arrêté entre le Roi Didier & la Reine Berthe, qui pour cela avoit fait en personne le voyage de Lombardie, le Roi Charle craignit de manquer à sa mere : mais ayant épousé, comme malgré lui, la Princesse Lombarde, il s'en sépara dès l'année suivante, par le conseil des évêques; parce qu'elle fut jugée incapable d'avoir des enfans. Il épousa quelque temps après Hildegarde, de la premiere noblesse des Sueves.

Etienne III mourut le premier jour de février de l'an 772. Il se montra grand observateur des coutumes anciennes, & usa de tout son pouvoir pour les remettre en vigueur. Il ordonna que tous les dimanches les sept évêques cardinaux ou suffragans du Pape, savoir ceux d'Ostie, de Porto, de la Forêt-Blanche, de Sabine, de Préneste, de Tusculum & d'Albane, iroient tour à tour célébrer la messe sur l'autel de S. Pierre. Il n'y avoit qu'eux qui la pussent dire dans l'église de Larran, où ils servoient par se-

maine, chacun à son tour. Le 9 de février, huit jours après la mort d'Esienne, les vertus & le mérite supérieur du Diacre Adrien, fils de Théodule duc de Rome, le firent élever au pontificat. Toute la ville rendoit justice à sa piété, à la pureté de ses mœurs, soutenue par les macérations du corps, & à sa libéralité pour les pauvres. Tant de saintes qualités avoient encore l'avantage d'être relevées par sa bonne mine.

Anast. la  
Adrian.

Son premier soin fut de cultiver la bienveillance des François, qui importoit si fort à l'Eglise. Le Roi Carloman étant mort le quatre décembre de l'année précédente 771, les grands de la nation avoient reconnu pour seul maître, le Roi Charle, qui se fit de nouveau sacrer en cette qualité. Gerberge, veuve de Carloman & fille du Roi des Lombards, vint, avec ses deux jeunes fils, implorer la protection de son pere. Didier ne laissa point échapper une si belle occasion de mettre la division dans la monarchie Françoisise, dont il pressentoit tout ce qu'il avoit à craindre. Il employa tous les expédiens & tous les artifices, afin

Anast. III.

d'attirer le Pape Adrien en Lombardie, où il se proposoit de lui faire sacrer les deux Princes ses petits-fils. Mais le Pontife évita le piège, & ne manqua pas de s'en faire un mérite auprès du Monarque François. En même temps, il lui fit savoir que Didier, loin de restituer les places usurpées sur l'Eglise Romaine, pouvoit l'audace jusqu'à menacer la ville même de Rome.

Charles venoit de faire les premiers essais de sa puissance sur les Saxons, peuples, inquiets & fort attachés à l'idolatrie, qui l'exercerent pendant presque tout son regne. Il avoit pénétré jusqu'au Weser, & s'étoit emparé de la ville d'Éresbourg, fameuse par l'idole du Dieu de la guerre, que les Germains nommoient Irminsul. Il la détruisit, avec son temple. Comme dans toutes ses conquêtes, il n'eut jamais rien plus à cœur que le bien de la religion, il fit tenir un concile au lieu nommé Dingelvinge, où se trouverent six évêques & treize abbés. Mais aucun de ces prélats ne seconda mieux ses pieux desseins que S. Virgile de Salzbourg, Islandois.

de naissance, & dès son arrivée en France, tellement affectionné par le Roi Pépin, que ce Prince l'avoit retenu deux ans entiers à sa Cour. C'est aux soins de ce S. Evêque, & à l'excellent choix qu'il fut toujours faire des ouvriers évangéliques, envoyés à plusieurs reprises dans la Carinthie, que l'Eglise de cette province doit ses commencemens.

Tout triomphant qu'étoit le Roi Anast. Charles, il avoit peine à se déterminer à la guerre d'Italie. Il tenta tous les moyens d'engager Didier à satisfaire le Pape & l'Eglise Romaine; il lui envoya plusieurs ambassades; il lui fit faire tant de propositions avantageuses, que le Lombard en conçut une fierté qui alla jusqu'à la présomption & à l'insolence. Mais Charles fit bientôt voir, qu'on n'en est pas moins propre à la guerre, pour en prévenir plus soigneusement les horreurs, & s'efforcer sagement de les détourner. Il prend le chemin des Alpes, suivi des troupes qui venoient de soumettre la Saxe. Retranchemens, barricades, forts sans nombre construits dans les gorges & sur les pointes des montagnes,

avec une quantité prodigieuse de troupes, tout est forcé, tout est renversé. Les vainqueurs se répandent dans la plaine de Lombardie. Une terreur panique s'empare du cœur de tous les soldats Lombards, de leur roi & de son fils Adalgise. Ils abandonnent de nuit leurs propres tentes, & s'enfuient avec ce qu'ils peuvent emporter de leurs bagages. Charle les poursuit, en fait sur tous les chemins un horrible carnage, & pousse Didier jusque dans Pavie. Adalgise, avec la veuve & les fils de Carloman, se renferme dans Vérone. Le reste se disperse, & va sans armes à ses foyers attendre dans l'incertitude les effets de la clémence ou de la sévérité du Vainqueur. Ceux du duché de Spolète & de Rieti courent se jeter aux pieds du Pape, le suppliant de les admettre au nombre de ses sujets, & abjurent jusqu'au nom & à la ressemblance des Lombards, en quittant leur longue chevelure, & en se faisant couper la barbe, à la manière des Romains. Ceux de Fermo, d'Assimo & de plusieurs autres villes en firent de même.

Charlemagne résolut de faire à la

fois les deux sièges de Pavie & de Vérone. Celui-ci ne fut que commencé. Adalgise s'échappa de nuit, & s'enfuit à C. P. laissant les enfans & la veuve de Carloman à la disposition du Monarque François, qui les envoya aussi-tôt en France. Le siège de Pavie ayant duré tout l'hiver, comme la fête de pâque approchoit, Charles eut la dévotion de l'aller célébrer à Rome, & de rendre ses hommages religieux au tombeau des SS. Apôtres. Le Pape surpris agréablement de cette nouvelle, envoya les magistrats Romains au devant de leur libérateur, jusqu'à trente milles ou dix lieues de Rome. Quand le Roi n'en fut plus qu'à un mille, toutes les troupes, & tous les enfans qu'on instruisoit dans les écoles, prenant des palmes & des rameaux d'oliviers, s'avancèrent processionnellement, en chantant les louanges du pieux Monarque, dont les graces augustes & mâles redoublèrent la vénération publique. Il avoit trente-deux ans, & comme on le voit encore sur le sceau de quelques-unes de ses lettres, la taille avantageuse & bien proportionnée, la démarche ferme, la

Egin. vñ.  
Car.

physionomie noble & majestueuse, le front alongé, le nez aquilin, les yeux grands & très-vifs, en un mot tout l'extérieur d'un héros, avec l'air de douceur & de bonté d'un pere. Si-tôt qu'il apperçut les croix qu'on portoit à sa rencontre, il descendit de cheval avec le nombreux cortège de ducs, de comtes, de seigneurs de toute qualité qui l'accompagnoient, & il s'avança à pied jusqu'à l'église de S. Pierre. Le Souverain Pontife, avec tout le clergé Romain, l'attendoit au haut des degrés, que le Roi baisa l'un après l'autre: après quoi il embrassa le Pontife, le prit par la main, & ils entrèrent ensemble, le clergé chantant: *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.* Le Roi & sa suite s'avancerent jusqu'à la confession de S. Pierre, où ils se prosternerent, en remerciant Dieu de la victoire qu'ils reconnoissoient devoir à l'intercession du Prince des Apôtres: puis le Roi demanda au Pape la permission d'entrer dans la ville de Rome.

Le lendemain, qui étoit le jour de pâque, le Roi entendit la messe du Pape à Sainte-Marie-Majeure, y communia,

puis se rendre au palais de Latran, où Adrien lui fit servir à dîner, & mangea avec lui. Le lundi, le Pontife célébra la messe devant le Roi à S. Pierre, & le mardi à S. Paul, selon la coutume; c'est-à-dire que les stations étoient dès lors les mêmes qu'aujourd'hui. Le mercredi, il vint conférer à S. Pierre, avec le Roi qui y étoit logé, & le pria de confirmer la donation de Pépin. Charle ne ratifia pas seulement ce qu'avoit fait le Roi son pere, mais ajoutant beaucoup à cette premiere libéralité; il comprit dans la nouvelle donation, à commencer dès la riviere de Gènes, le port de Specia, l'île de Corse, les villes de Bardi, de Reggio, de Mantoue, les provinces de Vénétie & d'Istrie, outre la ville de Ravenne, les duchés de Spolète & de Bénévent. Le Roi apposa à l'acte de donation son monogramme, c'est-à-dire un chiffre composé des lettres de son nom, suivant l'usage qu'il en introduisit parmi nos Rois. Il alla déposer lui-même l'acte ainsi signé sur le corps du Prince des Apôtres, & promit sous le plus terrible serment, de

Anast. in  
Adrian. an.  
774.

l'observer à jamais ; ce que firent avec lui les évêques & les seigneurs de sa suite. Adrien, de son côté, lui fit un présent, qui flatta beaucoup ce Prince ami des lettres. C'étoit le code des canons dont se servoit l'Eglise Romaine, & qui contenoit les décrets des conciles, que Denis le Petit avoit recueillis dans le sixieme siecle, à quoi l'on avoit ajouté les décrétales des Papes Hilarus, Simplicie, Félix, Symmaque, Hormisdas & Grégoire II.

Le Roi alla visiter, pardelà Rome & près de Bénévent, le monastere de S. Vincent, qui étoit en grande réputation pour sa régularité, & pour la haute vertu de plusieurs de ses religieux. Ambroise Autpert né en France d'une famille illustre, fort connu en cette Cour où il avoit brillé du temps de Pépin, & qualifié de docteur très-savant par le Diacre Paul savant lui-même, étoit l'un des principaux ornemens de cette maison. La vie qu'il a écrite de ses saints fondateurs, montre combien elle étoit digne de sa renommée. Il composa aussi un commentaire moral sur l'Apocalypse, que le Pape Etienne III honora d'une approbation

authentique ; ce qu'aucun autre auteur , dit Ambroise , n'a obtenu avant moi. Il reste encore des homélies de sa composition , une entr'autres sur l'assomption de la Mere de Dieu , où sans décider absolument si Marie a été enlevée au Ciel en corps & en ame , il fait voir que cette pieuse persuasion étoit dès lors fort accréditée. Il fut élu abbé deux ans avant sa mort : mais il y eut une partie des moines qui en élurent un autre. Comme les communautés les plus ferventes & les plus réformées ne sont pas toujours les moins sujettes aux cabales , on fut obligé , dans cette espece de schisme , de faire intervenir l'autorité du S. Siège. Mais Autpert , à qui quelques auteurs donnent la qualité de saint , mourut avant la décision. Toutefois il n'est dans aucun martyrologe , & l'on ne trouve aucun autre monument de son culte.

Pour le Roi Charle , après qu'il eut satisfait sa dévotion à Rome & dans le voisinage , il retourna , plein d'ardeur & d'espoir de vaincre , au siège de Pavie. Le Ciel parut avoir combattu pour lui , en son absence. La

faim & la contagion l'avoient encore mieux servi que les troupes. La ville, hors d'état de résister, voulut se rendre. Les femmes ayant assommé un chef de faction, nommé Hunoald, qui étoit l'ame de la guerre, le Roi Didier fut contraint de se livrer lui-même, avec sa femme & ses enfans. Charles l'envoya d'abord à Liège, puis le fit transférer à l'abbaye de Corbie, où ce Prince profitant pour son salut des disgraces de la fortune, embrassa la vie monastique, & finit ses jours dans les exercices de la pénitence. Telle fut la célérité avec laquelle se précipita la chute du royaume de Lombardie, dont Charlemagne dans la suite ajouta le titre à celui de Roi des François. Cette révolution arriva l'an 774, deux siècles après la fondation de ce royaume. L'Archevêque de Milan lui mit sur la tête la couronne de fer, que Theudelaine de Baviere ancienne reine des Lombards, avoit fait faire pour couronner le Roi Agilulfe son mari, & dont l'on couronne encore aujourd'hui les Empereurs. C'étoit cette Princesse qui avoit retiré ce peuple de l'Arianisme, vers l'an 593.

A. A. Bened.  
t. 4. P. 446.

Le Roi Charle emmena en France le savant Diacre d'Aquilée, Paul secrétaire du Roi Didier, le retint à sa Cour, & l'admit à une sorte de familiarité, par estime pour son érudition & son esprit, qui en firent l'écrivain le plus poli de son temps. On dit qu'accusé d'être entré dans une conspiration pour le rétablissement de Didier, & qu'interrogé là dessus par Charlemagne, il ne répondit autre chose, sinon qu'il seroit toujours fidele à son ancien maître. Le Prince irrité, à ce qu'on ajoute, ordonna dans un premier mouvement, qu'on lui coupât la main; mais il se rétracta aussitôt, en s'écriant: Où trouverions-nous une main capable d'écrire ainsi l'histoire? Il se contenta de l'exiler. Paul avoit déjà composé l'histoire de Lombardie, & vraisemblablement celle des évêques de Metz. Il se retira chez Arichise, duc de Bénévent, qui l'exhorta si bien à ne pas enfouir son talent, qu'il continua l'histoire Romaine d'Europe, depuis Julien l'Apostat jusqu'à Justinien: après quoi, il alla se faire moine au Mont-Cassin, où il mou-

Chron.  
Cassin. l. 1.  
c. 15.

rut fort vieux , dans une grande réputation de sainteté.

On lit dans quelques écrits , d'une autorité d'ailleurs fort médiocre , qu'après la réduction de la Lombardie , Charles alors surnommé le Grand pour tant de brillantes conquêtes , fit tenir à Rome un concile de 153 évêques , qui lui accorderent le droit d'élire le Souverain Pontife. Les savans regardent ce récit , comme une invention fabuleuse , ou du moins comme une méprise , fondée sur la convention par laquelle les Papes s'engagerent à ne pas entrer en possession de leur temporel , qu'ils n'eussent été agréés par les Rois de France , comme ils le devoient être auparavant par les Empe-reurs de C. P.

Autant Charlemagne offroit un digne modele aux princes de l'Occident , autant Constantin - Copronyme continuoit à scandaliser l'Orient , & par lui-même , & par les ministres de son impiété. Les personnes les plus déracchées de tous les intérêts terrestres , étoient toujours les plus zélées pour la défense de la foi. Les ministres de la

la  
qu  
pa  
la  
go  
cou  
les  
dan  
com  
où  
veu  
cha  
fero  
La  
chan  
tyrs  
Gou  
tre l  
dele  
foue  
on  
cire  
& on  
que  
cutio  
neme  
resta  
rât l'  
les r  
2

la tyrannie se flatterent de séduire ce qui restoit de moines & de religieuses, par l'amorce des plaisirs défendus à la pureté sévère de leur état. Michel gouverneur de Natolie en ayant beaucoup enlevé des solitudes de Thrace, les rassembla sans distinction de sexe dans la ville d'Ephese, & les fit tous conduire pêle-mêle dans une plaine, où on leur cria : Que tous ceux qui veulent obéir à l'Empereur, prennent chacun une femme ; ceux qui ne le feront pas, auront les yeux arrachés. La déclaration fut exécutée sur le champ. On vit grand nombre de martyrs, & quelques apostats, que le Gouverneur combla de bienfaits. Outre la privation de la vue, plusieurs Fideles généreux perdirent la vie sous le fouet, & par le glaive. A d'autres, on enduisit la barbe d'huile & de cire fondue, puis on y mit le feu, & on leur brûla ainsi la tête aussi bien que le visage. En un mot, la persécution fut telle, que dans tout le gouvernement de l'impitoyable Michel, il ne resta pas une seule personne qui portât l'habit monastique. On vendit tous les monasteres, avec leurs fonds &

Theoph.  
an. 10. pag.  
171.

leurs meubles, sans en excepter les vases sacrés; & l'on en remit le prix à l'Empereur. On brûla tous les livres des Peres, & toutes les reliques qu'on put découvrir. Copronyme écrivit à ce Gouverneur des lettres emphatiques de remerciement, & par là induisit les autres à l'imiter.

Ainsi acheva-t-il de combler la mesure de ses crimes, & d'épuiser celle de la clémence divine à son égard. Il faisoit la guerre aux Bulgares avec succès, quand tout à coup il sentit ses jambes dévorées d'ulceres & de charbons, avec une fièvre & des douleurs si aiguës, qu'elles lui ôtoient presque la raison. Il ne lui en restoit, que pour se représenter avec désespoir la proximité des jugemens de Dieu. On le mit sur un vaisseau, pour le rapporter à C. P. mais il mourut avant d'y arriver, le premier septembre 775, en criant qu'il brûloit tout vif, & sentoit déjà les flammes infernales, pour les outrages qu'il n'avoit pas craint de faire à la Mere de Dieu. Il eut pour successeur, son fils Léon IV, surnommé Chazare, qui fit d'abord paroître de la piété, &

P. 377.

mèr  
Ma  
glif  
pere  
d'un  
L'Er  
don  
cour  
d'un  
Chaz  
rier  
don  
pre  
tête,  
fectes  
porte  
Il fo  
ou un  
de fo  
foible  
rus qu  
Sainte  
fille de  
la me  
prince  
au con  
eur c  
puissan  
toute l.

même du respect pour l'état religieux. Mais bientôt il se déclara contre l'Église, avec autant de fureur que son pere. Au bout de cinq ans, il périt d'une maniere encore plus effrayante. L'Empereur Héraclius avoit autrefois donné à la grande église de C. P. une couronne d'or enrichie de diamans, d'une richesse & d'un goût unique. Chazare qui avoit la passion des pierres, ne fit pas scrupule de ravir ce don sacré, & de l'appliquer à son propre usage. A peine l'eut-il mis sur sa tête, qu'elle se couvrit de pustules infectes, & d'affreux charbons, qui l'emporterent en trois jours.

Il sortit néanmoins de ce sang corrompu un rare modele de piété, de pureté, de force & de courage, nonobstant la foiblesse du sexe. Telles furent les vertus qu'on admira principalement dans Sainte Anthuse, sœur de Chazare & fille de Copronyme. Jamais elle ne prit la moindre part aux iniquités des princes de son sang. Elle parut tout au contraire suscitée de Dieu pour leur confusion, pour montrer l'impuissance de toute la grandeur & de toute la sagesse du siecle contre les con-

Theophan.  
Annal. Grec.  
in ann. 780.

seils du Tout-puissant. Son pere l'ayant voulu forcer à prendre un époux, elle lui résista au péril de sa vie, & protesta constamment qu'elle n'en auroit jamais d'autre que J. C. En effet, elle ne se vit pas plutôt en liberté, après la mort de ce Prince, qu'elle se consacra sans retour au Seigneur, dans le monastere de Sainte Euménie. Auparavant elle distribua aux pauvres & aux églises tout ce qu'elle possédoit, se dépouilla de ses propres ornemens pour enrichir les autels, rebâtit les monasteres, & prit plaisir à élever de jeunes filles, qu'elle instruisoit elle-même & dispoisoit à repeupler les saints asyles de la pudeur, dévastés par l'Empereur son pere. Ainsi parut-elle s'attacher sur-tout à réparer la breche la plus désastreuse, que la dernière persécution eût faite à la maison de Dieu. Comme elle n'avoit pas moins de capacité que de piété, l'Impératrice Irene, sa belle-sœur, l'invita souvent à partager avec elle les soins du gouvernement : mais elle préféra constamment l'humilité de la croix aux distinctions les plus flatteuses, & mourut saintement dans l'obscurité volontaire où

elle s'étoit ensevelie toute vivante.

Irene parvenue par tous les avantages de l'esprit & de la figure, à la qualité d'épouse de l'Empereur, se vit, après la mort de son mari Léon IV ou Léon Chazare, arrivée le 8 septembre 780, maîtresse absolue dans l'Empire, sous le titre de Régente; son fils Constantin V n'étant âgé que de neuf à dix ans. Malgré ses vices & tous ses défauts, elle n'avoit jamais chancelé dans les principes de la croyance orthodoxe. Elle avoit employé avec succès à la conservation de sa foi toutes les ressources de son esprit, en usant néanmoins de quelque dissimulation sur la fin du regne de son époux, afin de se soustraire aux dernières violences. Il n'eut pas les yeux fermés, qu'elle rendit aux Catholiques, avec la circonspection convenable, la liberté de conscience qu'elle recouroit pour elle-même. Quand elle eut établi solidement son autorité au dedans de l'Empire, & que par de sages traités avec les étrangers, elle eut conjuré tous les orages qui la menaçoient, elle se déclara hautement. Le don saint & fatal que l'Empereur son époux avoit

enlevé de l'église, elle voulut l'y reporter elle-même, revêtue de tous les ornemens impériaux, & avec une solennité proportionnée à l'énormité du scandale qu'il s'agissoit de réparer. En même temps, elle rétablit dans tous leurs droits les Fideles persécutés pour les saintes images, & invita les moines à rentrer dans leurs monasteres. Des contrées qui obéissoient à Irene, le décri des Iconoclastes passa parmi les Fideles qui gémissaient sous le joug des Sarrafins.

La nouvelle Rome à la vérité ne donnoit plus la loi qu'à la Grece & à quelques provinces de l'Asie, conservées ou reconquises par les derniers Empereurs : mais dans le reste de l'Orient qui avoit fait partie de l'Empire Romain, elle avoit toujours le cœur des peuples. Depuis le long espace de temps qu'ils étoient sujets des Arabes, ils n'avoient encore pu voir en eux que des usurpateurs odieux & des oppresseurs tyranniques, auxquels ils se faisoient un devoir de préférer les souverains de C. P. qu'ils regardoient toujours comme leurs maîtres légitimes. Tant pour cette raison

que pour la différence de religion, les sectateurs enthousiastes du faux Prophete de la Meque ne prenoient de leur côté aucune confiance dans ces descendans des Grecs, ou des Romains. Ils les avoient ménagés, tandis qu'ils avoient cru cette ostentation de clémence, utile à leur politique. Depuis qu'ils n'en avoient plus rien à craindre, les Abassides mêmes, malgré tout l'appareil de leur politesse & de leur humanité, les persécutoient presque sans interruption, & souvent jusqu'à l'effusion du sang. Ces superbes Infideles ne considérant, entre les Princes Chrétiens que le seul Charlemagne, l'Impératrice Irene, afin de leur imposer, rechercha l'alliance des François. Elle fit demander en mariage la Princesse Rotrude, fille aînée de leur Roi, quoiqu'elle n'eût que huit ans, pour l'Empereur Constantin qui n'en avoit que onze. On alla jusqu'à signer les articles: mais une fausse politique dont Irene eut tout lieu de se repentir, l'empêcha de les mettre à exécution.

Cependant le vaste empire des Sarrasins, qui sous les premiers successeurs de Mahomet, outre l'Arabie, com-

prenoit la Perse, la Syrie, l'Egypte ; les côtes fertiles de l'Afrique & l'Espagne soumise aux Maures , tant de peuples divers n'obéissoient plus à un seul maître. Le Calife ne conservoit que le nom de souverain de plusieurs d'entr'eux , avec les hommages stériles attachés à sa qualité de Chef de la religion. Il s'étoit établi , sous le titre de soudans ou sultans , des princes indépendans & vraiment souverains , en Perse & en Egypte. Les Sarrasins d'Espagne , depuis Abdérame II reste du sang des Ommiades que ceux d'Asie avoient tenté de tarir , formoient un Etat absolument détaché de celui des Abassides. Les Rois Goths leurs voisins n'avoient cessé de se fortifier dans leurs montagnes , depuis Pélage leur premier roi. Alphonse le Catholique avoit gagné plusieurs batailles contre les Maures , & tiré ses sujets des cavernes & des défilés , où ces jaloux voisins s'obstinoient à les resserrer. Froila avoit repris des provinces entieres , & assez bien établi sa puissance pour y rendre une splendeur convenable à la religion de ses peres , & pour y bâtir des monasteres nombreux. En

mourant l'an 768, il avoit, par la seule terreur du nom Chrétien, laissé son successeur Aurele en état de suivre dans une profonde tranquillité ses vues politiques & religieuses.

Les Gaules, sous le gouvernement respectable de Charlemagne, loin de craindre l'invasion des inquiets Omniades, les faisoient trembler bien au delà des Pyrénées, dans le centre de leurs anciennes conquêtes. Ce sage & vaillant Monarque profitant de leurs brouilleries avec les Abassides, leur enleva la Navarre & les meilleures provinces de l'Espagne en deçà de l'Ebre; si au retour son armée eut à souffrir dans la vallée de Roncevaux, cet échec fameux dans nos romans seuls, ne servit qu'à mieux illustrer les héros de sa suite, & à imprimer plus au loin la terreur du nom François. Sa puissance n'étoit pas moins respectée en Italie, dont les Empereurs ne conservoient que les extrémités méridionales; tandis que les François possédoient le Piémont, le pays de Gènes, le Milanès, en un mot tout le royaume de Lombardie, avec la souveraineté de ce que nous appellons l'Etat Eccle-

siastique, dont ils n'avoient conféré que le domaine utile à l'Eglise Romaine. Au nord de l'Italie, Charlemagne avoit sous sa puissance tout ce qui avoit appartenu à l'Empire Romain, dans son état le plus florissant, à l'exception de la Grande-Bretagne, toujours partagée en une multitude de petits royaumes fort attachés à l'Eglise. Le long du Rhin, & bien au delà des anciennes limites de l'Empire, il imposoit ses loix, & avec non moins de zele, le joug de l'évangile, à tous les Germains assez humanisés pour en être susceptibles.

Les Saxons étoient alors les plus renommés pour leur puissance & leur courage, ou plutôt pour leur génie turbulent & précipité, toujours prêt, soit à prendre les armes, soit à les mettre bas, selon qu'ils avoient à craindre ou à espérer. Charlemagne, en ruinant le temple d'Irmensul, après la terrible défaite de 772, avoit cru leur ôter pour long-temps le pouvoir & l'envie de remuer. Dès l'année 774, ils profitèrent de son expédition de Lombardie qui le retenoit loin d'eux, pour entrer en Hesse sur les terres des Fran-

çois : mais ayant vu , ou imaginé voir deux anges combattant pour les Chrétiens , ils s'enfuirent avec effroi. Etant revenus l'année suivante , la vue de deux boucliers flamboyans & agités au dessus de l'église d'Eresbourg , leur imprima la même terreur. L'an 778 , comme le Roi étoit occupé fort loin d'eux à son expédition d'Espagne , ils s'avancerent jusqu'au Rhin , portant partout le fer & le feu , brûlant les églises , violant & massacrant les religieuses , s'abandonnant aux plus effroyables excès. Mais sans attendre le Monarque , si-tôt qu'ils apprirent son retour , ils se retirèrent avec précipitation. Dans leur fuite même , ils furent défaites & très-mal menés par ses généraux. Pendant une longue suite d'années , ce fut le même manège , de la part tant des Frisons que des Saxons. Quand ils étoient bien battus & hors d'état de résister , ils demandoient à se faire Chrétiens , pour appaiser leur vainqueur. Dans plusieurs de ces rencontres , il y en eut une multitude innombrable de baptisés , avec leurs femmes & leurs enfans. Alors on leur faisoit promettre de demeurer fideles à Dieu

& au Roi, sous peine d'être privés de leur liberté & trainés hors de leur patrie, pour aller en qualité de serfs cultiver des terres étrangères : parti extrême où leurs révoltes éternelles & leur caractère indomptable réduisirent à la fin toute la bonté d'ame de Charlemagne.

La sincère conversion de Vitiquin leur principal chef, qu'ils avoient si bien suivi dans la rebellion, ne fut qu'imparfaitement imitée, du moins pendant fort long-temps, par le gros de la nation. Cet illustre Saxon, dont les princes qui gouvernent aujourd'hui le même peuple se font gloire de descendre, ouvrit enfin l'oreille aux remontrances de Charlemagne. Il le vint trouver aux Etats de Paderborn, & de là le suivit en France, où il fut baptisé dans le palais royal d'Attigni. Le Roi lui attribua des terres & des dignités assorties à sa naissance, & le Prince converti vécut depuis si chrétiennement, que quelques auteurs le comptent au nombre des saints. Après la conversion de Vitiquin, on jugea la soumission de ces peuples & la religion chrétienne assez bien établies,

Annal. Pe-  
trv. Loise.  
Suld.

au moins quant'à l'extérieur, pour procéder à l'érection de plusieurs évêchés. Dès-lors, c'est-à-dire en 786, on fonda ceux de Minden & de Verden. Celui-ci eut un saint pour premier évêque, savoir S. Suitbert, qu'il ne faut pas confondre avec S. Suidbert compagnon de S. Villebrod, & ordonné dès le siècle précédent évêque des Frisons.

Parmi les ouvriers évangéliques qui travaillèrent au salut de la Saxe & de la Frise, on met au premier rang les SS. Villehade & Ludger, celui-ci né à Utrecht dont il devint évêque après Alberic successeur & neveu de Saint Grégoire, & l'autre en Angleterre, d'où son zèle le tira pour aller se consacrer sans réserve à la conversion des Païens de la Germanie. Sa vie fut souvent exposée à la fureur des Sa-  
AG. SS. Ba-  
ned. t. 4. P.  
407. &c.

xons. L'un de ces Barbares, au pays de Drente, lui voulant un jour abattre la tête, lui porta un grand coup de sabre, qui, par un prodige dont ces idolâtres eux-mêmes furent étonnés & subitement changés, coupa seulement le cordon d'un reliquaire qu'il portoit au cou. Mais par les emportemens tou-

jours nouveaux de leur fureur, surtout contre les prêtres, Villehade se vit contraint de les abandonner pour un temps. Il entreprit le pèlerinage de Rome, pour recommander à Dieu sur le tombeau de S. Pierre son Eglise désolée. A son retour, il se retira dans le diocèse de Treves, au monastere d'Eternach, fondé par S. Villebrod. Il y passa deux ans, pendant lesquels il recueillit plusieurs de ses disciples dispersés, & chassés comme lui de sa mission. Il y retourna aussitôt après la conversion de Vitiquin, & se fixa au pays de Vigmode, au delà du Weser, où il avoit déjà travaillé avec tant de zele, qu'on l'en nommoit l'évêque, quoiqu'il ne fût encore que prêtre. Comme ces terres étoient entièrement dévastées, le Roi Charlemagne, disent les historiens du temps, lui donna, pour le soulagement de ses travaux, un petit monastere de France, appelé Justine. C'est un exemple des commendes de monasteres, au moins quant au droit de percevoir une partie des revenus sans y résider.

La Saxe & les contrées voisines devenant plus tranquilles, Charlemagne

établit de nouveaux évêchés, favoir Osnabruc pour la Vestphalie, & Brême pour la Frise Orientale & une partie de la Saxe. Par des lettres de l'an 788, il déclara qu'il déchargeoit les Saxons du tribut annuel, à condition de payer à l'Eglise de Brême la dîme de tous leurs fruits & leurs bestiaux; à quoi il ajouta soixantedix manses, avec leurs habitans. Saint Villehade avoit été sacré évêque de ce siège l'année précédente, par l'autorité du Pape Adrien, comme porte la même déclaration, & par le conseil des évêques, suivant l'ordre canonique. Il ne vécut que deux ans dans l'épiscopat, dont les travaux ne lui firent rien relâcher des austérités de sa jeunesse. Il ne buvoit ni vin, ni bière, ni rien qui pût enivrer; ne mangeoit ni viande, ni poisson, ni laitage, mais seulement du pain, quelques herbage & des fruits; si ce n'est que sur la fin de sa carrière, à cause de ses infirmités, il usa de poisson, par l'ordre du Pape Adrien. Il ne passoit presque pas un jour sans célébrer la messe, avec une tendre piété qui lui faisoit répandre des larmes en

abondance. Il chantoit aussi journellement le pſeautier, & tel jour il le répétoit deux ou trois fois ; donnant de plus à la lecture & à la méditation des vérités chrétiennes, tout le temps que lui laissoient ses fonctions pastorales.

Vit. S. Lu'g.  
in AG. Bened.  
n. 4

S. Ludger, d'un sang illustre parmi les Frisons, & son frere S. Hildegrin qui devint évêque de Châlons-sur-Marne, puis d'Alberſtat en Saxe, furent le jour à une attention toute particuliere de la Providence. Leur mere l'avoit à peine reçu elle-même, qu'elle fut condamnée à le perdre par son aïeule qui étoit païenne. Cette marâtre, ennemie de son sexe & furieuse de ce que son fils n'avoit que des filles, voulut faire périr celle-ci avant qu'elle eût été alaitée ; ces peuples superstitieux ne faisant pas scrupule de donner la mort à un enfant, pourvu qu'il n'eût point encore pris de nourriture. Le domestique chargé de cette exécution, voulut noyer cette innocente & foible victime dans un feu d'eau : mais elle étendit ses petits bras sur les bords du vase, & fit une résistance si extraordinaire, qu'elle

excit  
d'un  
la t  
tem  
il ne  
T  
à qu  
mill  
fous  
rec  
te  
tagr  
fous  
gran  
enco  
quar  
abs  
Fris  
non  
tere  
il n  
ses  
de  
de  
van  
ma  
où  
à u  
les

excita l'étonnement & la compassion d'une bonne femme du voisinage. On la tira de l'eau, & on lui fit promptement avaler du miel; après quoi, il ne fut plus permis de la faire mourir.

Telle fut la mere de S. Ludger, à qui elle accorda sans peine la permission qu'il lui demanda de se mettre sous la conduite de S. Grégoire d'Utrecht. Il prit l'habit dans son monastere, puis alla dans la Grande-Bretagne, pour se former aux sciences, sous Alcuin qui avoit déjà mis en grande réputation l'école d'Yorc. Il fit encore par la suite le voyage de Rome, quand les ravages des Barbares eurent absolument interrompu sa mission de Frise, où il avoit d'abord établi grand nombre d'églises & plusieurs monasteres. Les Saxons ayant été réduits, il ne reprit pas seulement le cours de ses travaux ordinaires; mais de l'avis de Charlemagne, grand estimateur de ses vertus & de sa sagesse, il s'avança jusqu'aux confins de la Normandie, c'est-à-dire du Danemarck, où l'on rendoit un culte fort éclatant à un Dieu nommé Fossite: il en abattit les temples, il bâtit une église, &

baptisa un grand nombre de personnes. Il étendit encore son zele infatigable à la Vestphalie, où il eut assez de succès pour fonder l'Eglise importante de Mimigerneford, à qui dans la suite le célèbre monastere, mêlé de moines & de chanoines, que fonda le même Saint, fit prendre le nom de Munster. Il en fut ordonné, malgré lui, premier évêque en 782. Le Roi voulut encore que les cinq cantons de la Frise, qui étoient situés à l'orient de la riviere de Labec, & devoient leur conversion à Ludger, demeurassent attachés à son diocese. Ce Pasteur inspiré avoit conçu le dessein de prévenir, par la conversion des Normands, les maux affreux que ces furieux idolâtres devoient un jour faire à l'Eglise & au royaume de France; ce qu'il prédit de la maniere la plus positive, dans un temps où l'on ne voyoit aucun sujet de les craindre. Mais le Roi craignit d'exposer à leur férocité, la vie d'un homme si précieux, & qui vécut encore sept ans depuis son ordination.

On raconte de S. Ludger quantité de miracles que l'incrédulité goûtera

personnes.  
 infatigable  
 ez de succès  
 ortante de  
 s la suite  
 é de moi-  
 fonda le  
 e nom de  
 é, malgré  
 2. Le Roi  
 cantons de  
 à l'orient  
 c devoient  
 demeuraf-  
 Ce Pas-  
 dessein de  
 des Nor-  
 ue ces fu-  
 jour faire  
 France;  
 te la plus  
 l'on ne  
 craindre.  
 er à leur  
 e si pré-  
 sept ans  
 quantité  
 goûtera.

peu sans doute, mais que le besoin des nations dont il fut l'apôtre rend plus que plausibles. La guérison d'un aveugle, nommé Bernclef, servit admirablement à la conversion des Frisons Orientaux. Cet homme étoit connu de tout le monde, comme chantant avec grace les vers anciens, qui pour la généalogie des princes & les exploits des héros, tinrent lieu d'histoire aux Germains, jusqu'à ce que Charlemagne suppléant à la mémoire par des monumens plus sûrs, eût fait recueillir & copier ces fortes de poésies. On amena l'aveugle à S. Ludger, qui le tirant à part, se mit en prières, fit le signe de la croix sur ses yeux en lui tenant les mains, & lui demanda s'il voyoit quelque chose. Je vois votre main, répondit-il avec transport, & en donnant mille signes de joie. Tout le monde applaudit, avec de grandes acclamations.

Il n'y eut que le Saint, qui parut triste & peiné sensiblement de ce que son humilité avoit à souffrir. Il avoit cette vertu si bien imprimée dans l'ame, que pour éviter toute ostentation dans l'épiscopat, excepté le cilice qu'il tenoit caché,

il quitta les habits de l'état monastique auquel il n'étoit engagé par aucun vœu, & prit des vêtemens conformes à sa dignité. Par le même principe, il ufoit des nourritures communes, mangeoit même de la viande en certains jours, & trouvoit dans une exacte sobriété le moyen d'unir le mérite de la mortification à celui de la modestie. Il aimoit tellement les pauvres, qu'il préféroit leur soulagement à la magnificence même du culte divin; se contentant en ceci de la décence, & distribuant aux indigens, sans jamais faire aucune réserve, les revenus de son évêché & de son patrimoine, aussi-tôt qu'il les avoit reçus: sainte profusion, qui le fit accuser de prodigalité auprès de Charlemagne.

Le Prince l'ayant fait appeller de grand matin, à ce sujet, le S. Evêque qui récitoit ses prieres, crut, comme il le répondit, ne devoir pas quitter le Roi du Ciel pour celui de la terre. En peu de momens le Prince envoya une seconde & une troisième fois. L'homme de Dieu s'étant enfin présenté; Seigneur, dit-il au Roi qui commençoit à éclater en reproches,

en me faisant imposer le fardeau de l'épiscopat, ne m'avez-vous pas recommandé de préférer Dieu aux hommes & à vous-même? Charle n'ignoroit pas que la vie de Ludger étoit une pratique continuelle de cette maxime. Allez, lui répondit-il aussi-tôt calmé; c'est moi qui m'oubliais; vous êtes en toute chose tel que je vous veux. Le S. Evêque étoit si vivement pénétré du respect dû à la majesté divine en récitant le saint office, qu'un jour s'aquittant de ce devoir dans sa chambre avec ses clercs, il en mit un en pénitence pour avoir raccommo- dé le feu qui fumoit. La vie de ce Saint fut écrite peu après sa mort, sur le témoignage des personnes qui avoient eu les rapports les plus intimes avec lui.

Il ne suffisoit pas néanmoins à des peuples aussi volages que les Saxons, d'avoir de bons pasteurs: il falloit encore de la vigilance & de la vigueur dans le gouvernement, pour les accoutumer au joug de J. C. par la soumission aux loix du Prince. Dans ce dessein, Charlemagne fit tenir des assemblées ecclésiastiques & nationales,

Capit. t. 7.  
p. 195, &c.

tant à Paderborn qu'à Aix-la-Chapelle, & donna différens capitulaires, presque tous relatifs à l'affermissement des nouvelles Eglises. Il ordonna que nos temples, devant pour le moins être aussi honorés que l'avoient été ceux des idoles, ils formeroient autant d'asyles inviolables pour les malheureux qui seroient dans le cas de s'y réfugier. Mais ce sage législateur sentant le désordre d'une impunité générale, n'exempta ces réfugiés que de la peine de mort & de la mutilation des membres, qui, selon les loix du temps, ne tomboit que sur des cas assez rares alors. Du reste, il veut qu'ils se présentent, pour être jugés d'ailleurs, quand on tiendra l'assemblée de la nation. Pour suppléer à l'insuffisance même de ces loix, il défendit sous peine de la vie; de brûler ou de piller une église, de tuer un évêque, un prêtre ou un diacre, sans que les coupables pussent, comme autrefois, se rédimmer à prix d'argent; de sacrifier un homme au démon, & de massacrer un homme ou une femme, comme sorciers. Défense aussi de brûler les corps morts, selon l'usage des Païens; de manger

de la viande en carême, au mépris de la religion Chrétienne ; de cabaler avec les Païens, contre les intérêts du Christianisme, & de mépriser la grace du baptême ; en se cachant dans la multitude qui sera convenue de le recevoir : loix sans doute bien rigoureuses, mais dont le sage Monarque, principalement attentif en ceci à intimider les Barbares, vouloit qu'on tempérât la sévérité dans l'exécution. C'est pourquoi il ajoute, que ceux qui n'auront commis ces crimes qu'en secret, & qui se soumettront à la pénitence, seront délivrés de la mort sur le témoignage de l'évêque.

Il défend ensuite sous peine d'amende les fautes d'une moindre conséquence. Telles sont la négligence à faire baptiser dans l'année de leur naissance les enfans qu'il étoit encore d'usage de réserver pour pâque ; à moins qu'ils ne fussent en danger ; les mariages illicites ; les assemblées profanes aux jours de fête & de dimanche ; les différentes observances de la superstition & du sortilège. Il ordonne enfin de payer aux ecclésiastiques la dîme de tous les biens, même de ceux qui ap-

partiennent au fisc , & d'attribuer à chaque église une métairie , avec deux maisons de serfs : & cette charge doit être répartie , de telle maniere que six-vingts hommes libres fournissent un homme & une femme de condition servile.

Les autres articles tendent généralement au rétablissement de la discipline. Le pieux Monarque commence par rappeler les prêtres à la pureté des anciens canons , dont il leur rapporte d'assez longs morceaux , tirés du code de l'Eglise Romaine que le Pape Adrien lui avoit donné dans son voyage de Rome , & où l'on avoit inséré ce qui étoit le plus en usage. Puis il prescrit de sages réglemens , pour maintenir la religion & les mœurs. Il veut que les évêques établissent de petites écoles pour apprendre à lire ; & dans chaque cathédrale ainsi que dans les monasteres , d'autres écoles , où l'on apprenne les pseumes , le chant Romain pour entretenir l'union avec le S. Siège , l'art d'écrire en notes , l'arithmétique & la grammaire ; qu'on ne se serve que d'exemplaires bien corrigés de l'écriture Sainte & des livres d'église ;

d'église ; qu'on rejette tous les écrits apocryphes , sans épargner les lettres que des dévots , amis du merveilleux , regardoient comme descendues du Ciel ; qu'on réprime les pénitens vagabonds , appelés Mangons ou Cottions , qui couroient le monde presque nuds & chargés de chaînes ; que les évêques aient soin que les prêtres répandus dans le diocèse pour instruire & gouverner le peuple , n'enseignent rien d'apocryphe , & que ces prélats s'acquittant eux-mêmes du devoir personnel de l'instruction , retracent à leurs ouailles les vrais principes de la foi & des mœurs ; que les dimanches & fêtes , on se trouve dans les églises pour les offices publics , non dans les chapelles particulières ; que les abbés & les abbesses n'aient point de bouffons , qu'ils n'aient pareillement ni chiens ni oiseaux pour la chasse ; que les abbesses ne s'ingèrent point à donner dans l'église la bénédiction aux hommes , ni le voile aux filles avec la bénédiction sacerdotale ; que la clôture & la décence soient religieusement observées dans leurs maisons , & qu'on n'y écrive pas le moindre billet qui resente la galante-

rie ; enfin que les petits monasteres où la regle ne peut pas être gardée parfaitement , soient réunis aux communautés nombreuses.

Pour faire encore mieux connoître la discipline de cet âge , il faut joindre à ces capitulaires de Charlemagne , celui de Théodulfe d'Orléans , prélat des plus distingués alors par son génie & sa doctrine. Le Roi l'avoit attiré d'Italie en France , où il lui donna l'abbaye de Fleury & l'évêché d'Orléans , qu'il posséda tout ensemble. Dans son instruction ou capitulaire à ses prêtres , Théodulfe les exhorte d'abord à prendre grand soin du peuple qui leur est soumis ; ce qui montre que ces prêtres étoient les curés. Outre l'étude & la prière , il leur recommande le travail des mains , non seulement pour morrifier leur corps , à l'exemple des religieux , mais afin de subvenir à leurs besoins & à ceux des pauvres. Cette clause qui n'annonce pas l'opulence dans le clergé , n'a rien de surprenant , sous le regne même d'un Monarque si puissant & si religieux. Ce ne fut que par de longs travaux qu'il put remédier aux

T. 7. Conc.  
init.

malheureux effets des troubles & des désordres, qui avoient si long-temps désolé l'Europe. Théodulfe veut aussi que les prêtres tiennent des écoles dans les bourgs & les villages, pour enseigner les enfans, sans rien exiger des parens : ils pourront néanmoins recevoir, ajoute-t-il, ce qui leur sera volontairement offert. Aucun prêtre ne célébrera la messe tout seul, ou sans quelques assistans qui puissent lui répondre quand il salue le peuple, puisque le Seigneur a dit, qu'il sera au milieu de deux ou trois assemblés en son nom. On n'entertera plus dans les églises, nonobstant l'ancienne coutume du pays, à l'exception des prêtres, ou des autres personnages distingués par leurs vertus. Aucune femme ne pourra loger avec un prêtre. Les prêtres ne boiront ni ne mangeront dans les tavernes, ni avec des femmes, si ce n'est en famille.

Tous les Fideles apprendront par cœur l'oraison dominicale & le symbole de la foi, qu'ils réciteront chaque jour, au moins le matin & le soir, avec quelques autres courtes prieres, & dans l'église autant qu'il sera pos-

sible. Ils prieront aussi les saints d'intercéder pour eux. On n'emploiera le dimanche qu'à prier & à assister à la messe : il n'y a de travail permis que pour préparer à manger, & selon la déclaration de Charlemagne, pour les vivres, pour les enterremens & pour l'armée. Dès le samedi, on assistera aux vêpres, puis aux vigiles, à matines, c'est-à-dire à laudes, & à la messe où l'on fera son offrande. Personne ne doit manger qu'après l'office public : alors on se réjouira chrétiennement, en prenant son repas avec ses amis. Mais pour ne pas fournir au peuple l'occasion de manquer à la messe solennelle qui se célèbre à l'heure de tierce, les messes particulières se diront plus matin, & secrètement. Il ne faut rien épargner pour corriger ceux qui, les dimanches & les fêtes, si-tôt qu'ils ont oui une messe même des morts, se retirent de l'église, & passent le reste du jour en festins & en débauches. Les prêtres de la ville & des fauxbourgs viendront à la cathédrale, avec tout le peuple, excepté les seules religieuses à cause de la clôture, & ils assisteront à la pré-

dication, ainsi qu'à la messe publique.

Ces œuvres extérieures, pour luit Théodulfe, ne suffisent pas : il faut inspirer aux Fideles l'esprit de la vraie charité. Ici, il recommande l'hospitalité, d'une manière à faire croire qu'il n'y avoit point encore d'hôtelleries publiques. Il établit ensuite la nécessité de la confession, & dit formellement, qu'on doit confesser au prêtre sous les péchés, même de pensée. La pénitence canonique étant encore en vigueur, il enjoint de l'imposer pour le parjure ou le faux témoignage, telle que pour l'adultere, la fornication, l'homicide & les autres crimes de cette énormité, c'est-à-dire pour sept ans. Il faut se confesser & recevoir la pénitence, une semaine avant le commencement du carême, durant lequel tout le monde doit, chaque jour, excepté le dimanche, jeûner jusqu'après les vêpres. Ce n'est pas jeûner, ajoute-t-il, que de manger aussi-tôt qu'on entend sonner none, comme quelques-uns se le persuadent abusivement. Tous ceux qui ne sont pas excommuniés, doivent recevoir le sacrement du corps & du sang de J. C. chaque dimanche du ca-

rême, le jeudi, le vendredi & le samedi saints, & le jour de pâque. Pour les personnes pieuses, elles le reçoivent utilement, presque tous les jours : car s'il est funeste de s'en approcher indignement, il est dangereux de s'en tenir long-temps éloigné, à l'exception des excommuniés qui ne communient pas quand ils veulent, mais en certains temps seulement. Ce dernier trait marque une des différences capitales qui se trouvent entre l'excommunication improprement dite, & le véritable anathème.

Riculfe de Maïence, successeur de S. Lulle & arriere-successeur de Saint Boniface, acquit vers le même temps, dans l'Eglise de France, une célébrité bien différente de celle de Théodulfe d'Orléans. Ce fut lui qui fit une brèche presque irréparable à la discipline, en répandant dans les Gaules & la Germanie la collection des fausses décrétales, dont les maximes dangereuses à tant d'égards altérèrent insensiblement la pureté des anciens canons. Cette collection, toute différente du code des canons que le Pape avoit donné à Charlemagne quelques années auparavant,

V. Coïnt.  
an. 787. n.  
16, &c.

portoit le nom d'Isidore-Mercator, qui paroît avoir été Espagnol, mais qu'on a grossièrement confondu avec S. Isidore de Séville; puisqu'elle parle du sixieme concile tenu l'an 680, longtemps après la mort de ce S. Evêque, arrivée en 636. Enguerran archi-chaplain de la Cour, successeur de S. Chrodegang dans le siège de Metz alors des plus distingués, & qui par une distinction personnelle porta le nom d'archevêque; ce prélat décoré de tant de titres, contribua beaucoup à mettre en vogue cet ouvrage de l'ignorance ou de l'imposture. Le crédit en alla toujours croissant dans les âges postérieurs; & ce n'est que dans le dernier siècle qu'on en a généralement reconnu la fausseté. On y trouve des décrétales des plus anciens Papes, Clément, Anacle, Evariste & leurs successeurs jusqu'à S. Silvestre, tous antérieurs à S. Sirice, le premier dont il soit question dans le recueil de Denis le Petit, fait néanmoins deux cents ans avant celui d'Isidore. La matiere, le style, la date de ces décrétales portent d'ailleurs des caracteres visibles de leur fausseté. Elles parlent d'archevêques,

de primats, de patriarches, comme de titres usités dès la naissance de l'Eglise. On y lit quantité de passages de S. Léon, de S. Grégoire le Grand; & d'autres docteurs moins anciens que les Papes dont elles portent le nom. Toutes sont d'un même style, diffuses, ampoulées, pleines de lieux communs, en un mot beaucoup mieux assorties au génie du huitième siècle qu'à celui des trois premiers. Elles posent des règles jusque là inouïes pour l'accusation des ecclésiastiques, & suivant lesquelles il seroit presque impossible de les punir. On fait exiger par S. Silvestre soixante-douze témoins pour condamner un évêque, quarante-quatre pour un prêtre-cardinal, vingt-six pour un diacre-cardinal, & sept pour les autres clercs. On veut que nul évêque, pour quelque crime que ce soit, ne puisse être accusé ou poursuivi, sinon dans un concile assemblé par l'autorité du S. Siège; & par conséquent contre l'usage immémorial, qu'on ne puisse pas même commencer l'affaire sur les lieux sans l'ordre du Pape. Pour le Pape, il est dit sans nulle exception ni modification, qu'il ne doit être jugé par

per  
doc  
la f  
bés  
apre  
fon  
I  
nov  
de  
fa c  
sou  
ima  
con  
il e  
gean  
il se  
il p  
la C  
vert  
mô  
pas  
tion  
per  
ma  
con  
à l  
je  
ch  
de

personne. On prétend enfin, contre la doctrine & la pratique uniforme de la sainte antiquité, que les évêques tombés en des crimes capitaux peuvent, après avoir fait pénitence, exercer leurs fonctions comme auparavant.

Dans le temps même de cette innovation pernicieuse, Paul patriarche de C. P. en démentit les maximes par sa conduite. Ayant eu la foiblesse de souscrire à la proscription des saintes images par une crainte humaine & contre les lumières de sa conscience, il en conçut un vif repentir; & se jugeant indigne du ministère épiscopal, il se retira au monastère de Florus, où il prit l'habit monastique à l'insu de la Cour. Comme cette faute étoit couverte par plusieurs vertus & des aumônes immenses, l'Impératrice n'eut pas plutôt appris cette étrange résolution, qu'elle vint le trouver avec l'Empereur Constantin son fils, & lui demanda fort inquiète, quel sujet de mécontentement on lui avoit donné. Plût à Dieu, répondit-il en gémissant, que je ne me fusse jamais assis sur cette chaire périlleuse, & justement frappée des anathèmes de l'Eglise Catholique !

Theoph.  
p. 387 & 88

Oubliez l'infortuné Paul dans le tombeau qu'il s'est choisi, & qu'il préférera éternellement à un siège posé sur l'abîme où il s'est précipité. Vous avez dans le Secrétaire Taraise, dans Taraise laïc, un homme capable de réparer les scandales de votre lâche pasteur. Ah ! Princesse, au nom du Dieu qui vous a mis le sceptre à la main pour protéger son Eglise, au nom de cette Eglise affligée qui est l'épouse de J. C. & votre mere, ne négligez rien, je vous en conjure, pour essuyer ses larmes, & pour la rétablir dans son ancienne splendeur. Après ces mots, les soupirs & les sanglots l'empêchèrent de se faire entendre plus long-temps, & un fleuve de larmes inonda son visage. L'Impératrice fondant elle-même en pleurs, se vit réduite à se retirer.

Quand elle fut de retour au palais, elle lui envoya les patrices & les principaux sénateurs. Il leur dit, d'un air inspiré : Si pour extirper l'erreur, vous ne prenez des moyens proportionnés à la grandeur du mal en tenant un concile œcuménique, il n'est point de salut pour

vous. Pourquoi donc, lui répliquèrent-ils, avez-vous souscrit à ces opinions, lorsqu'on vous a placé sur la chaire patriarcale ? C'est pour cela, dit-il, que je m'en exclus moi-même, & que j'ai recours à la pénitence. Que la divine miséricorde daigne me pardonner le silence criminel où j'ai retenu la vérité captive, par la crainte de votre pouvoir & l'espoir de vos faveurs ! Peu après cette éclatante réparation, le Patriarche Paul emporta au tombeau les regrets des gens de bien, & l'estime générale de tout le monde.

L'Impératrice faisant de sérieuses réflexions sur les dernières paroles de ce Prélat, & sur le successeur qu'il s'étoit désigné, assembla son conseil, dont tous les membres proposèrent, d'une voix unanime, le Secrétaire Taraise. Elle convoqua ensuite l'assemblée du peuple ; & la multitude, avec la même unanimité & le plus grand empressement, demanda Taraise pour évêque. Personne en effet n'étoit plus capable que lui d'en remplir les importantes fonctions. Issu de race patriarcale du côté paternel & maternel, ayant été honoré de la dignité

de consul, & actuellement revêtu de la charge de premier secrétaire d'Etat, jamais les occupations du ministère, ni les vices de la Cour n'avoient affoibli la piété dont il donnoit l'exemple aux conditions même les plus saintes. Sa maison sembloit moins un palais qu'un monastère, & lui-même, un fervent religieux plutôt qu'un courtisan. Il n'en redoutoit pas moins la charge sacrée qu'on lui vouloit imposer, & qui lui parut sur-tout à craindre dans l'état où se trouvoit la religion en Orient. Toutefois, comme l'Impératrice le faisoit presser avec instance, il donna son consentement, en l'attachant à une condition qui, selon sa manière de voir, ou ne seroit point acceptée, ou opéreroit une révolution capable de dédommager sa modestie d'un si pénible sacrifice.

T. 7. Conc.  
R-34

Si l'Apôtre instruit dans le Ciel craignoit, dit-il, d'être réprouvé en gouvernant les ames, que n'ai-je pas à craindre, moi qui n'ai respiré jusqu'ici que l'air contagieux du siècle? Quelle témérité dans Taraise, de passer sans intervalle d'un ministère profane à la dignité la plus sublime du sacerdoce!

Mais je tremble encore davantage , quand je vois l'Orient déchiré par le schisme , les différentes Eglises divisées entre elles, & plusieurs d'avec l'Occident qui les anathématise tous les jours. Qu'il est affreux , l'anathème qui exclut du royaume des Cieux , & précipite dans l'éternel abîme ! Nous ne pouvons faire partie de l'Eglise Catholique , qu'en lui demeurant unis , comme nous le confessons dans le symbole. Je demande donc , mes frères ; & pénétrés au point où vous l'êtes de la crainte du Seigneur , vous ne le devez pas désirer moins que moi ; je demande qu'on assemble un concile œcuménique , afin que servant tous le même Dieu , nous ne professions qu'une même foi ; qu'ayant J. C. pour chef , nous ne fassions qu'un seul corps ; & comme ce corps est animé d'un même esprit , nous ayons tous les mêmes sentimens , nous les exprimions de la même manière , sans qu'il y ait d'équivoques dans les paroles , ni de partage dans les cœurs. Si l'Empereur & l'Impératrice m'accordent cette grâce , j'acquiesce à leurs ordres & à vos suffrages ; sinon , je déclare que je n'y

consentirai jamais. Je n'irai pas, dans mon imprudence, provoquer l'indignation de ce Juge formidable, à qui ni empereur, ni évêques, ni magistrats, ni multitude assemblée ne peuvent me soustraire. Voilà, mes freres, ce que j'avois à vous proposer : j'attends votre réponse.

Le peuple reçut ce discours, comme si un ange le lui eût prononcé. Tous applaudirent à la convocation d'un concile, & promirent de se conformer en toute chose aux desirs de Taraise. Ainsi, au grand contentement de tout le monde, il fut ordonné patriarche, le jour de Noël, vingt-cinquieme decembre de l'année 784. Il écrivit aussitôt au Pape, & lui envoya la profession de foi la plus nette & la plus précise. L'Impératrice écrivit en même temps, & fit écrire l'Empereur son fils, afin de se concerter avec le Pontife pour la célébration d'un concile général, auquel ils le prioient de venir, ou d'envoyer ses légats. Le Pape répondit qu'il ne pouvoit qu'applaudir à la célébration d'un concile universel, qui devoit confondre à jamais l'hérésie par le concert unanime des prélats

Ibid. pag.  
106.

de l'  
loit  
cile  
léga  
voir  
mai  
mon  
geoi  
lon  
ferm  
du l  
Séna  
enti  
gats  
la q  
voir  
instr  
Pere  
déci  
résu  
I  
pre  
apr  
reg  
bier  
des  
rou  
de  
de

de l'Eglise Catholique ; mais qu'il falloit d'abord condamner le faux concile des Iconoclastes en présence des légats qu'il enverroit à sa place, savoir Pierre Archevêque de l'Eglise Romaine, & Pierre prêtre & abbé du monastere Romain de S. Sabas. Il exigeoit encore qu'on lui fît passer, selon la coutume, une déclaration avec serment, au nom de l'Impératrice, du Patriarche de C. P. & de tout le Sénat, portant qu'on procureroit une entiere liberté au concile, & aux légats une entiere sûreté. Il expliqua aussi la question, suivant l'usage & le devoir du premier Pasteur, dressa des instructions, recueillit les passages des Peres, & proposa la tradition dont les décisions du concile devoient être le résultat.

Le Pape Adrien étoit bien fondé à prendre ces voies de circonspection, après tout ce qui s'étoit passé sous les regnes précédens. Mais les choses avoient bien changé de face. On n'avoit que des vues droites de part & d'autre ; tous tendoient unanimement au bien de la religion : il ne s'agissoit plus que de rassembler les premiers pasteurs qui

devoient le procurer. Dès que l'Empereur eut la réponse du Pape, il fit publier ses lettres pour la convocation du concile. Les évêques de sa domination se rendirent sans délai à C. P. Les légats Romains y arrivèrent en même temps, & furent peu après suivis par les envoyés des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, qui eurent néanmoins de grands obstacles à surmonter, de la part de leurs souverains Mahométans, moins opposés encore à la religion Chrétienne qu'à toute relation de leurs sujets Chrétiens avec les Empereurs. Mais en envoyant ses lettres synodiques à ces prélats zélés pour l'orthodoxie, le Patriarche Taraise les gagna si bien par ses expressions animées contre l'impiété, & leur inspira tant d'espoir de l'érouffer dans le lieu de son origine, qu'ils surmonterent toutes les difficultés pour venir prendre part au triomphe de l'Eglise.

Tous ces préparatifs ne laisserent pas d'emporter environ deux ans : ce ne fut que l'an 787, huitième de l'empire d'Irene & de Constantin, que, le vingt-quatrième jour de septembre,

on  
glif  
si r  
mie  
léga  
pour  
rang  
le l  
leur  
Jean  
face  
ou l  
pour  
Jéru  
lexa  
tous  
pape  
de l  
rolie  
méri  
xant  
tité  
leur  
ting  
Sacu  
tena  
préf  
de p  
& v

On tint la première session, dans l'église de Sainte Sophie de Nicée, lieu si révérend depuis la célébration du premier concile œcuménique. Les deux légats du Pape, quoiqu'ils ne fussent point évêques, étoient assis au premier rang, selon l'ancien usage; après eux, le Patriarche Taraise qui eut la meilleure part à toutes les résolutions; puis Jean & Thomas moines, revêtus du sacerdoce & de la qualité de vicaires ou légats des patriarches d'Orient, Jean pour Théodoret d'Antioche & Elie de Jérusalem, Thomas pour Potitien d'Alexandrie; ensuite le reste des évêques, tous des pays qui obéissoient à l'Empereur, savoir du continent & des îles de la Grèce, de la Thrace, de la Natolie ou Asie-mineure, & de la partie méridionale de l'Italie; en tout soixante-dix-sept. Il y avoit aussi quantité d'abbés & de moines, célèbres par leur science & leur piété. Les plus distingués étoient S. Platon, abbé de Sacudion, & S. Théophane, qui soutenant l'humilité avec laquelle il avoit préféré la pauvreté évangélique au rang de patrice, arriva monté sur une ânesse, & vêtu d'un habit tout déchiré. Le

Patrice Pétronax & Jean grand-trésorier étoient devant l'ambon, en qualité de commissaires de la Cour, pour maintenir le bon ordre.

Après la lecture des lettres impériales, qui exhortoient les Peres à rétablir la paix dans l'Eglise, on procéda à la réconciliation de plusieurs évêques tombés dans l'hérésie, & sincèrement repentans. Basile d'Ancyre se présenta le premier, & debout au milieu de l'assemblée, il fit sa profession de foi en ces termes : C'est la loi de l'Eglise que ceux qui se convertissent de quelque hérésie, en fassent par écrit l'abjuration, & confessent publiquement la foi Catholique. C'est pourquoi moi Basile évêque d'Ancyre, ayant eu le bonheur de reconnoître la vérité, & voulant me réunir au Pape Adrien, aux sièges patriarchaux & à toute l'Eglise Catholique, je vous présente cette confession, déclarant que je reçois avec toutes sortes d'honneurs les reliques des saints, & les supplie d'intercéder pour moi. Je reçois aussi les images de J. C. de sa sainte mere, des anges & de tous les bienheureux : je rejette & anathéma-

n grand-tréso-  
bon, en qua-  
de la Cour,  
ordre.

lettres impé-  
es Peres à ré-  
lise, on pro-  
de plusieurs  
hérésie, & sin-  
e d'Ancyre se  
ebout au mi-  
fit sa profes-  
nes : C'est la  
qui se con-  
résie, en fal-  
n, & confes-  
Catholique.  
évêque d'An-  
eur de recon-  
nt me réunir  
ges patriar-  
Catholique,  
nfession, dé-  
autres sortes  
es saints, &  
our moi. Je  
e J. C. de fa-  
de tous les  
& anathéma-

tise de tout mon cœur le faux concile de tout mon cœur le faux concile, nommé septieme, ceux qui le sou-riennent, ou communiquent sciemment avec les profanateurs des saintes images, & généralement tous ceux qui, méprisant la doctrine des Peres & la tradition de l'Eglise, disent avec les hérétiques, que nous ne devons nous instruire que dans l'Ecriture. Anathème à tous ces novateurs & à tous ces impies ! Anathème à moi-même, si je m'écarte jamais de cette confession de foi ! Théodore de Myre en Lycie, un autre Théodore évêque d'Amorium, Hypace évêque de la ville même de Nicée, Léon de Rhodes, Grégoire de Pessinonte, Léon d'Icone, George de Pisidie, Nicolas d'Hiéraples, Léon de Carpathe, firent la même abjuration. On crut pouvoir se relâcher de la rigueur de la discipline, à cause de la multitude des coupables & des signes expressifs de leur repentir. Ainsi, dans l'assemblée même, le concile leur fit reprendre leur rang.

Il y eut plus de difficulté pour Grégoire de Néocésarée, l'un des plus fameux Iconoclastes & des plus ardents

promoteurs de leur concile. D'ailleurs, il avoit tardé à se soumettre, jusqu'à la seconde session. Mais la vivacité de son repentir égalant le scandale de sa faute, on lui fit grace, en considération de la facilité que donneroit cette indulgence, pour ramener la multitude séduite aux sentimens de repentir d'un chef de la séduction. Toutefois les canons apostoliques prononçant d'une manière précise la peine de déposition contre tout évêque qui aura persécuté les Fideles, on ne reçut Grégoire, qu'après s'être assuré qu'il n'avoit maltraité personne, ni à C. P. ni dans son diocèse.

Pour manifester le sentiment de l'Eglise Catholique, ainsi que s'expriment les lettres impériales, après qu'on les eut lues, on fit la lecture de celles du Pape, & de celles des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem. Les trois patriarches déclarent qu'ils reçoivent les six conciles oecuméniques, & qu'ils rejettent celui que les Iconoclastes nommoient le septième. Ils ajoutent : Notre absence & celle des évêques, qui nous sont soumis, ne doit pas empêcher que vous

ne v  
pas  
lence  
conc  
que  
n'en  
le tr  
senti  
trouv  
d'anta  
des O  
nemen  
alors  
seul a  
ler air  
sion d  
de l'E  
saints  
image  
On  
sion l  
montr  
les joy  
& par  
n'avoit  
grands  
avoient  
révéré  
plaire

ne vous assemblez, puisqu'elle ne vient pas de notre choix, mais de la violence de nos tyrans. Déjà le sixième concile a été célébré, sans aucun évêque de nos provinces, & son autorité n'en a point souffert; vu sur-tout que le très-saint Pape de Rome avoit consenti à sa célébration, & s'y étoit trouvé par ses légats. Ce principe a d'autant plus de poids dans la bouche des Orientaux, qu'ils n'avoient certainement rien à craindre ni à espérer alors des Pontifes Romains, & que le seul amour de la vérité les faisoit parler ainsi. Ils finissent par une confession de foi, qui admet les traditions de l'Eglise touchant la vénération des saints, de leurs reliques & de leurs images.

On examina dans la quatrième session les autorités des Peres, & l'on montra que de toute antiquité, dans les jours les plus lumineux de l'Eglise, & par une chaîne de tradition qui n'avoit jamais été rompue, les plus grands docteurs & les plus grands saints avoient mis en recommandation, & révééré eux-mêmes avec une piété exemplaire les saintes images, & que Dieu

s'étoit souvent plu à autoriser leur culte par des miracles. A cette occasion, on lut comme de S. Athanase, l'histoire miraculeuse d'une image de J. C. percée à coups de couteaux par des Juifs, & d'où il sortit du sang qui guérit plusieurs malades. Quoiqu'il y ait grand lieu de douter de la vérité de ce fait, & plus encore de l'autorité de l'écrivain qui le rapporte, & qui certainement n'est pas de S. Athanase, ces défauts de pure critique ne sauroient nuire aux décisions du concile, qui sont fondées clairement d'ailleurs sur une multitude de monumens incontestables. Tel étoit le genre d'ignorance de cet âge, moins versé que le nôtre dans les discussions de l'histoire & de la chronologie, mais qui, dans son application presque unique à la science des divines écritures, & dans son attachement simple & solide aux points de croyance transmis sans interruption des peres aux enfans, avoit de quoi diriger sûrement les Fideles dans les voies du salut, & compenser peut-être avec avantage les ressources modernes de la critique, du goût & de toutes les sciences humaines.

En  
dans la  
où les  
autoris  
couvrit  
prétend  
des feu  
qu'en p  
pé ou d  
noient  
reurs ;  
bouillé  
voient  
de criti  
voir cite  
que. l'I  
condam  
brûlé. C  
coup de  
raisonne  
loin d'ê  
Peres,  
dans to  
corromp  
vere ou  
sistes c  
chéens,  
mans &  
ces disc

En examinant, comme on le fit <sup>6. Conc. p. 146. &c.</sup> dans la cinquieme session, les sources où les novateurs avoient puisé pour autoriser leur faux concile, on découvrit qu'ils n'avoient rapporté de prétendus passages des Peres que sur des feuilles volantes de leur fabrique; qu'en plusieurs volumes ils avoient coupé ou effacé les feuillets qui condamnoient le plus clairement leurs erreurs; qu'en d'autres, ils avoient barbouillé les saintes images qui s'y trouvoient peintes. On eut même assez de critique, pour les convaincre d'avoir cité des ouvrages apocryphes, tels que l'Itinéraire des Apôtres, qui fut condamné par le saint concile à être brûlé. On montra de même avec beaucoup de sagacité & une grande justesse de raisonnement, que ces impiétés, bien loin d'être conformes à la doctrine des Peres, ne trouvoient en leur faveur dans toute l'antiquité que la doctrine corrompue des sectes décriées de Sévere ou des Acephales, des Phantasiastes ou Théopaschites, des Manichéens, des Samaritains, des Musulmans & des Juifs. Aussi le résultat de ces discussions fut, qu'en adorant les

images à l'exemple des Peres & des saints Docteurs, nous n'adorons pas la matiere insensible dont elles sont composées, mais les serviteurs & les amis de Dieu qu'elle représente, & dont les prieres nous sont d'un grand secours auprès du Tout-puissant; qu'en adorant encore les images des anges que nous savons incorporels, nous ne prétendons que révéler ces purs esprits sous la figure qu'il leur a quelquefois plu de prendre pour nous apparôître; enfin que nous peignons de J. C. non la nature divine essentiellement incorporelle, mais le corps humain qu'il a uni à sa divinité, afin d'opérer notre rédemption.

Ces Peres de Nicée, sans attacher une grande importance à l'art de la dialectique, de la belle élocution & de la grammaire, furent encore lever toute équivoque, & adoucir ce qu'il y avoit de dur en apparence dans le terme d'adoration des images. C'est ce que nous remarquons, dans la lettre qu'ils écrivirent à l'Empereur sur la fin du concile. Ils montrerent que les termes de salut & d'adoration sont synonymes dans la langue Greque, ou

Ibid. pag.  
782.

dù  
cett  
ado  
pou  
sens  
livr  
tern  
fois  
dans  
cob  
du  
fin  
Hon  
crêch  
ajour  
l'Em  
tion  
c'est  
signi  
ratic  
de c  
rons  
craiv  
à l'  
d'ac  
tion  
sans  
qu'  
Sara

du

dû moins dans l'ancien langage de cette nation ; & même que le mot adorer est pris dans l'Écriture Sainte pour saluer & embrasser. C'est en ce sens qu'il est écrit dans le premier livre des Rois , que David se prosterna devant Jonathas , l'adora trois fois & l'embrassa ; que S. Paul dit dans l'épître aux Hébreux , que Jacob adora au lit de la mort le haut du sceptre de Joseph ; qu'on lit enfin dans S. Grégoire de Nazianze : Honorez Berléhem , & adorez-en la crèche. Si dans l'Écriture & les Peres , ajoute le concile parlant toujours à l'Empereur , on trouve aussi l'adoration prise pour le culte de latrie , c'est que le même mot a plusieurs significations diverses. Il est une adoration mêlée d'honneur , d'amour & de crainte ; c'est ainsi que nous adorons Votre Majesté. Il en est une de crainte seule ; ce fut celle de Jacob à l'égard d'Esau. Il en est une enfin d'actions de grace ; & telle fut la disposition d'Abraham , lorsqu'il adora les enfans de Héth , à l'occasion du champ qu'ils lui céderent pour la sépulture de Sara. De là cette maniere de s'énoncer.

dans l'écriture : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu , & tu ne serviras que lui seul. Elle emploie d'abord le terme d'adoration , d'une manière générale , comme pouvant convenir aux créatures ainsi qu'au Créateur ; mais elle restreint au Créateur seul le service ou culte de latrie , que nous ne rendons en effet qu'à l'Être suprême.

Les Iconoclastes ayant avancé dans leur concile, que l'eucharistie étoit la seule image de J. C. qui fût permise, les Peres de Nicée réfuterent cette nouveauté pernicieuse , comme s'ils avoient prévu l'usage qu'en devoient faire les hérétiques de nos temps ; puisque les adversaires qu'ils combattoient, n'avoient pas une croyance différente des Catholiques touchant la présence réelle de J. C. dans les saints mysteres ; comme on va s'en convaincre , par la réfutation même. Aucun des Apôtres ni des Peres , portent les actes de la sixieme session , n'a dit que le sacrifice non sanglant fût l'image de J. C. ce n'est pas là ce qu'ils avoient appris de sa bouche. Il ne leur a pas dit : Prenez & mangez , ceci est l'image de mon corps ; mais prenez & mangez , ceci est mon corps. Il est

Ibid. pag.  
447 , &c.

vrai qu'avant la consécration, quelques Peres ont appellé les dons, Antitypes, c'est-à-dire signes ou représentations: mais après la consécration, on les nomme, ils sont & on les croit proprement le corps & le sang de J. C. Toutefois ces novateurs inconsiderés voulant abolir les images qui leur deplaisoient, ont imaginé une autre image, qui n'en est pas une, mais qui est le symbole où sont contenus en réalité le corps & le sang du Sauveur; en quoi ils montrent encore plus d'impiété que d'inconséquence. En vain se rapprochent-ils de la vérité, en disant que c'est un corps divin: toujours est-il vrai, qu'ils varient & flottent au gré de leurs folles conceptions; soutenant tantôt que le saint sacrifice est l'image du corps de J. C. tantôt, qu'il en est le vrai corps. Il faut observer ici que les Peres du septieme concile, en disant qu'on n'a jamais donné le nom d'image à l'eucharistie, ne prétendent parler que d'une image ordinaire, *icon* en Grec, & en Latin *imago*; c'est-à-dire une simple figure qui représente l'original sans le contenir. C'est de quoi uniz

quement il est ici question entre eux & les Iconoclastes.

Le concile de ces hérétiques avoit encore dit pour déprécier les images, qu'elles sont le pur ouvrage des peintres, sans être consacrées par aucune priere. Les Peres de Nicée ne nient pas cette allégation; mais ils soutiennent qu'il y a plusieurs choses, qui sont saintes sans nulle consécration. Nous baisons avec un respect religieux, disent-ils, les vases sacrés, quoiqu'ils n'aient reçu aucune bénédiction. En effet, dans les rituels Grecs, il n'y a point encore à présent de prieres ni de bénédictions pour les vases sacrés, non plus que pour les croix & les images. Mais pour la vénération due à tous les saints monumens, ils l'établissent principalement sur les observances & l'infailibilité de l'Eglise.

Tout étant si bien éclairci, ils procéderent enfin à la confession de foi, qu'ils conçurent en ces termes: Nous décidons que les images, soit de couleur, soit de pieces de rapport, ou de quelque autre matiere convenable, seront exposées, non seulement dans

les  
nem  
mais  
min  
imag  
sa  
saint  
d'am  
rend  
ratio  
trie  
divin  
figur  
com  
de l'  
crées  
tume  
neur  
qu'ell  
trine  
rholic  
Saint  
tions  
gues.  
ensei  
qu'ils  
ou ch  
niés,  
décre

les églises sur les vases sacrés, les ornemens, les murailles & plafonds, mais dans les maisons & sur les chemins. Car plus on voit dans leurs images, Jésus-Christ notre Seigneur, sa sainte Mere, les apôtres & tous les saints, plus on sent de vénération & d'amour pour les originaux. On doit rendre à ces images le salut & l'adoration d'honneur; non le culte de latrie qui ne convient qu'à la nature divine; mais on approchera de ces figures saintes l'encens & le luminaire, comme on en use à l'égard de la croix, de l'évangile & des autres choses sacrées; le tout selon la pieuse coutume des anciens, & parce que l'honneur de l'image se rapporte à l'objet qu'elle représente. Telle est la doctrine des Peres, & de l'Eglise Catholique. Nous suivons le précepte de Saint Paul, en retenant ces traditions, telles que nous les avons reçues. Ceux donc qui osent penser ou enseigner autrement, nous ordonnons qu'ils soient déposés, s'ils sont évêques ou clercs; & qu'ils soient excommuniés, s'ils sont moines ou laïcs. Ce décret fut souscrit par les légats, &

par tous les évêques au nombre de trois cent cinq. Tous témoignèrent encore leur consentement par de longues acclamations, au bout desquelles on dit anathème au concile des Iconoclastes, puis aux Patriarches Anastases, Constantin & Nicétas qui s'étoient succédés à C. P. à Théodose évêque d'Epheſe, à Théodore de Syracuse, à Jean de Nicomédie, à Constantin de Nacolie, à Sisinnius surnommé Parrillas, & à Basile Tricacabe. Tout ceci fut exécuté dans la septieme & dernière session.

Car on ne peut guere regarder comme une session de concile, la huitieme assemblée qui se tint dix jours après dans une salle du palais de Magnaſe, où la multitude même du peuple & des gens de guerre se trouva indistinctement. L'Impératrice vouloit donner un exemple éclatant de sa soumission religieuse, en souscrivant les décisions avec l'Empereur son fils, à la vue de tous les ordres de citoyens, qui joignirent leurs acclamations à celles des évêques. Elle fit le plus gracieux accueil aux prélats, les remercia mille fois d'avoir rendu la paix à l'Eglise,

& à  
deur  
dioce  
bienf  
d'un  
jonctu  
rieme  
cée,  
ment  
duite  
l'avoic  
que d  
tant le  
quand  
& qu  
n'ent  
ce con  
haute  
même  
zieme  
On  
cipline  
généra  
cienné  
pres a  
voit.  
ennen  
image  
mettre

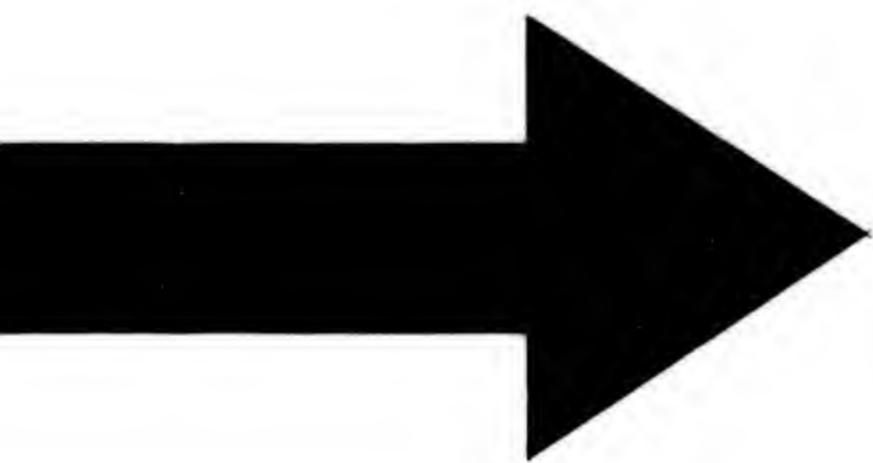
& à la religion sa première splendeur ; puis elle les renvoya dans leurs diocèses , comblés d'honneurs & de bienfaits. Ainsi fut célébré en moins d'un mois , l'an 787 , dans les conjonctures les plus critiques , le septième concile général , second concile œcuménique , sans trouble , sans nul mouvement de la part d'une multitude séduite par trois tyrans consécutifs , qui l'avoient rendue presque aussi fanatique & aussi furieuse qu'eux-mêmes : tant les princes sont assurés du succès , quand ils veulent sincèrement le bien , & qu'ils le cherchent sagement. On n'eut pas moins de vénération pour ce concile , que pour ceux de la plus haute antiquité. Les Grecs en font mémoire dans leur ménologe , le douzième d'octobre.

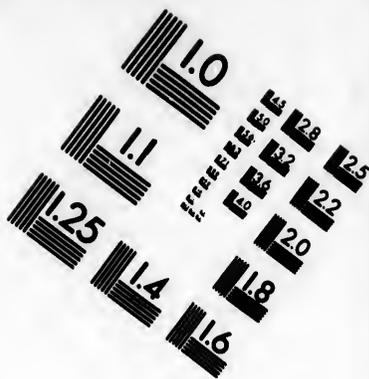
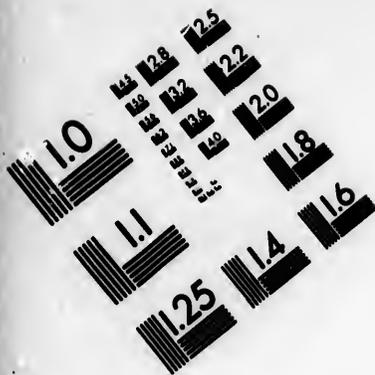
On y fit encore des canons de discipline. Après avoir recommandé en général l'observation des règles anciennes , on donna des réglemens propres aux circonstances où l'on se trouvoit. Contre l'usage des novateurs ennemis des reliques ainsi que des images , il fut expressément ordonné de mettre des reliques dans les églises

Can. 2.

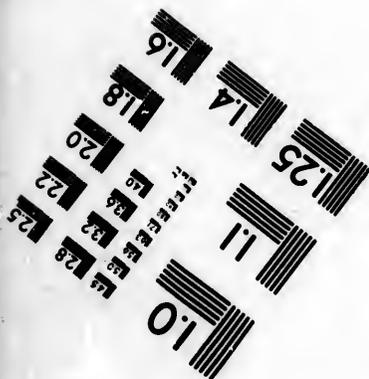
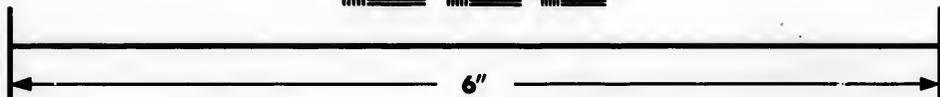
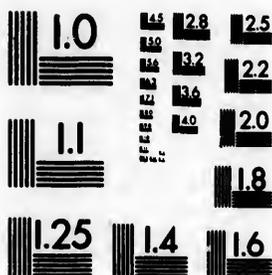
Div







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 1458J  
(716) 872-4503

18 20 22 25  
28 32 36 40

10  
11  
12  
15  
20

neuves, avec défense aux évêques à  
 sous peine d'excommunication, d'en  
 consacrer aucune sans cela. Les études  
 ayant beaucoup souffert du long espace  
 de temps où les meilleurs sujets avoient  
 été réduits à se tenir cachés, on se  
 contenta, pour la réception des évê-  
 ques, qu'ils fussent les choses les plus  
 nécessaires, & nommément le psea-  
 nier. Mais le métropolitain chargé de  
 les examiner, doit s'assurer de leur  
 disposition à mieux s'instruire. L'exa-  
 men par où commence encore aujour-  
 d'hui la cérémonie de l'ordination épif-  
 copale, paroît un reste de cette dis-  
 cipline. Les Iconoclastes avoient intro-  
 duit le luxe dans le clergé, en éten-  
 dant le mépris de l'habit monastique  
 à tous ceux qui s'habilloient modè-  
 rement : le concile interdit à tous les  
 clercs la magnificence & l'élégance  
 du vêtement. Il défend à tous ceux qui,  
 même avec la permission de leur évê-  
 que, demeurent chez les grands, de  
 se charger de leurs affaires tempo-  
 relles; & il leur enjoint de se borner  
 à l'instruction de la maison, & à l'é-  
 ducation des enfans. Il déclare nulle,  
 toute élection d'évêque, de prêtre ou

de  
 Il  
 ter  
 tim  
 fuit  
 exer  
 ses  
 M  
 de  
 qui  
 Grec  
 coup  
 lettr  
 la m  
 larité  
 niere  
 distic  
 que  
 en v  
 ciens  
 & il  
 maif  
 posit  
 pulsio  
 Tout  
 qui  
 niere  
 de l'  
 tions

de diacre, faite par l'autorité séculière. Il condamne en même temps les interdits locaux qui auroient le ressentiment pour principe, & par lesquels, suivant ses expressions, on paroîtroit exercer une sorte de colere sur les choses insensibles.

Mais la principale attention des Peres de Nicée se porta contre la simonie, qui commençoit à faire dans l'Eglise Greque des ravages que déplore beaucoup le Patriarche Taraiso dans une lettre particuliere au Pape Adrien. A la maniere dont il le félicite sur la régularité de l'Eglise Romaine en cette maniere, on voit qu'en cela elle ne se distinguoit pas moins par la pratique que par la doctrine. Le concile remit en vigueur toute la sévérité des anciens canons contre ce vice détestable, & il l'étendit à la réception dans les maisons religieuses, sous peine de déposition contre l'abbé clerc, & d'expulsion contre l'abbesse ou l'abbé laïc. Toutefois on ne défend pas les dons qui se font librement & d'une maniere purement gratuite à l'occasion de l'entrée en religion; mais les exactions, & tout ce qui ressent les pay-

tions simoniaques. Il est encore défendu aux moines de coucher dans les monasteres de filles, de manger avec une religieuse, & même avec aucune femme, sans une grande nécessité. Les clerics, poursuit le concile, ne pourront point être inscrits en deux églises, c'est-à-dire qu'ils ne posséderont pas deux bénéfices; mais celui qui n'a pas de quoi vivre, doit choisir une profession qui l'aide à subsister. Ce règlement n'est que pour la ville: à la campagne, à cause de la rareté des sujets, on permet de faire le service en deux églises différentes.

Anast. in  
Adr.

Les légats du Pape rapporterent à Rome un exemplaire du concile, que le Pontife approuva & soucrivit suivant la coutume. Après quoi, fut question de le faire recevoir par ceux des pasteurs qui avoient droit de juger en matiere de foi, & qui étoient demeurés dispersés dans leurs différentes églises. Charlemagne avoit sous sa domination la meilleure partie de l'Occident Catholique, dont toutefois les évêques n'avoient point eü de part au concile de Nicée. Le Pape ne tarda point à lui envoyer les décrets de ce

con  
riq  
pèc  
de  
Gr  
bie  
ses  
pre  
de  
de  
que  
du  
livr  
lins  
ni  
le S  
de  
ses  
de  
inju  
lcor  
cée  
mé  
I  
plu  
pas  
résé  
juri  
tém

encore dé-  
 ucher dans  
 de manger  
 même avec  
 grande né-  
 le concile,  
 its en deux  
 ne posséde-  
 mais celui  
 doit choi-  
 e à subsis-  
 ue pour la  
 ause de la  
 et de faire  
 différentes.  
 porterent à  
 oncile, que  
 crivit sui-  
 oi, " fut  
 r pa eux  
 roit de ju-  
 qui étoient  
 eurs diffé-  
 avoit sous  
 partie de  
 t toutefois  
 eu de part  
 e ne tarda  
 rets de ce

concile, que des préventions de poli-  
 tique & différentes erreurs de fait em-  
 pêcherent de recevoir. Les évêques  
 de France trouverent la décision des  
 Grecs contraire à leur usage, qui étoit  
 bien d'avoir des images dans les égli-  
 ses, mais non de les adorer : car ils  
 prenoient cette expression dans le sens  
 de la langue Latine, tout différent  
 de celui que présente l'expression Gre-  
 que. On composa donc sous le nom  
 du Roi, un long écrit, divisé en quatre  
 livres, qu'on appella les livres Caro-  
 lins, où l'on ne retrouve cependant,  
 ni le respect sincere de ce Prince pour  
 le S. Siège, ni la modération pleine  
 de dignité qu'il mettoit dans toutes  
 ses actions. C'est un ouvrage rempli  
 de faux raisonnemens & de termes  
 injurieux, tant contre le concile des  
 Iconoclastes que contre celui de Ni-  
 cée, pour lesquels il témoigne un égal  
 mépris.

Le Pape qui dut être choqué de  
 plusieurs traits de cet écrit, ne laissa  
 pas d'y répondre avec beaucoup de  
 réserve. Laisant à part les passages in-  
 jurieux, & s'attachant à un article qui  
 témoignoit un respect profond pour

Not. Sirm.  
 t. 7. Conc.  
 P. 1054.

T. 7. Conc.  
 P. 215.

les sentimens du Pape S. Grégoire ; Vous pouvez , dit-il au Roi , vous instruire à fond de la doctrine de ce grand Pontife , par la lettre à Secondin recetus de votre royaume. Comme Secondin lui avoit demandé une image du Sauveur , il lui écrivit en l'envoyant , qu'il déféroit à ses pieux desirs , afin de l'exciter à l'amour du Fils de Dieu , par la vue de son image ; qu'à la vérité , en se prosternant devant ces figures , il falloit bien se garder de les honorer comme des divinités , mais qu'on ne pouvoit se dispenser sans crime d'adorer celui dont elles nous rappellent la naissance , la passion , la résurrection glorieuse. Or la décision des Grecs , poursuit le Pontife , est conforme , tant à nos instructions qu'à la doctrine de S. Grégoire. Ils ont décerné aux images le baiser & le salut d'honneur , non le culte suprême qui ne convient qu'à Dieu. C'est pourquoi nous avons reçu leur concile , touchant lequel néanmoins nous n'avons donné jusqu'ici aucune réponse à l'Empereur. On voit par là , que le Pape n'avoit pas encore confirmé hautement le second concile de Nicée , qui d'ailleurs :

n'et  
den  
à ju  
rent  
la p  
qu'il  
dam  
que  
vite  
con  
avoit  
Le  
parle  
obje  
xion  
le M  
son  
ral de  
pire  
manie  
& m  
de l'  
les év  
bre ,  
lon q  
moins  
ne jug  
traduc  
etc ,

n'étoit pas reçu par l'Eglise d'Occident. Cette considération peut servir à justifier la manière dont en parlent les Peres de Francfort, peu après la publication des livres Carolins. Ce qu'ils condamnoient étoit vraiment condamnable; & on ne peut les accuser que de la méprise qui leur fit, un peu vite peut-être, attribuer au septieme concile tout le contraire de ce qu'il avoit décidé.

Le concile de Francfort; dont nous parlerons ici, pour ne pas séparer des objets qui ont une si étroite connexion, se tint l'an 794, à Francfort sur le Mein, qui n'étoit alors qu'une maison royale. Ce fut un concile général des trois Etats principaux de l'Empire François, c'est-à-dire de la Germanie, de la Gaule, de l'Aquitaine, & même des parties septentrionales de l'Italie & de l'Espagne. Quoique les évêques fussent en très-grand nombre, & jusqu'environ trois cents, selon quelques auteurs, la plupart néanmoins ne savoient pas le Grec, & ne jugerent que sur une très-mauvaise traduction des actes du concile de Nicée, qu'ils semblent rapporter tout

ibid. p. 214

entier à C. P. où il ne s'en étoit tenu que deux sessions ; tant ils étoient mal instruits de toute cette affaire. Ils trouverent dans cette infidelle version , l'avis de Constantin évêque de Chypre , exprimé en ces termes : Je reçois & j'embrasse avec honneur les saintes images , selon le culte & l'adoration que je rends à la Sainte Trinité. Or le texte original dit tout au contraire : J'embrasse les saintes images , & je déferé l'adoration de latrerie à la seule Trinité. Comme le concile des Grecs ne s'étoit pas récrié contre l'avis de cet Evêque , on crut qu'il l'avoit approuvé tel qu'on le lisoit dans le Latin , & on rejetta unanimement ce concile , comme déferant aux images des saints & des serviteurs de Dieu , le culte & l'adoration qu'on rend à la divine Trinité. On voit par là , avec combien peu de raison nos Iconoclastes modernes prétendent étayer leur système , sur les décisions du concile de Francfort.

Cette assemblée , très-respectable malgré quelques erreurs de fait , montra autant de lumieres que de fermeté , en défendant la vraie foi contre l'hé-

tél  
d'U  
du  
gui  
cet  
avo  
lem  
qui  
Étie  
de  
teur  
laqu  
qui  
cara  
qua  
fourt  
la  
mier  
les  
gula  
dém  
vert  
avo  
time  
ném  
pou  
veni  
com  
doit

tesse d'Elipand de Tolède & de Félix d'Urgel, c'est-à-dire contre l'impieeté du Nestorianisme très-habilement déguisée. C'étoit même directement pour cet objet que le concile de Francfort avoit été assemblé par ordre de Charlemagne, sur l'avis du Pape Adrien qui y envoya d'Italie les Evêques Etienne & Théophylacte, en qualité de légats. Elipand fut le premier auteur de cette secte artificieuse, dans laquelle il engagea aussi-tôt Félix, & qui trouva dans ces deux hommes de caractère tout différent la réunion des qualités les plus propres à former & à soutenir un parti. Elipand accredité par la prééminence de son siège le premier de toute l'Espagne, blanchi dans les travaux de l'épiscopat, d'une régularité extérieure qui ne s'étoit jamais démentie, fier de cette apparence de vertu, impérieux, dur, vindicatif, avoit pour ses propres conceptions une estime qu'on ne contredisoit pas impunément; & sa plume, assez éloquente pour le temps, distilloit le fiel le plus envenimé sur tous ceux qui osoient les combattre. Félix moins violent, possédoit au souverain degré l'art de la diss.

mulation, avec un air séduisant de franchise, de docilité même, toujours prêt à se rétracter & à se parjurer sans changer de sentimens, & à l'aide du langage de la dévotion, érigé en oracle de la vérité.

Tout impie qu'étoit leur système, ils ne laissoient pas de lui donner des couleurs plausibles, & de tirer en sa faveur des témoignages imposans, surtout de la liturgie universelle de l'Espagne. Comme il est dit dans le missel Mosarabique, que le Verbe a adopté notre chair, & qu'il a souffert par l'homme adoptif, c'est-à-dire dans la nature humaine que la Divinité s'est unie hypostatiquement; Elipand & Félix concluient de là, que le Sauveur n'est pas fils de Dieu par nature, mais seulement par adoption: ce qui divisoit le Verbe fait homme en deux personnes, & anéantissoit la divinité de celle qui étoit née de la Vierge, & avoit souffert pour nous.

C'est ce que le concile de Francfort condamna d'une voix unanime. S. Paulin patriarche d'Aquilée, qui se montra l'une des plus brillantes lumières de son siècle, composa un mé-

taoir  
en so  
liens  
fort.  
fions  
ses bl  
critur  
vous  
thém  
cence  
après  
Pléni  
en se  
tout,  
droit  
seigne  
du pr  
finit p  
lesque  
la pa  
que h  
ne so  
d'autr  
Ce n  
prélat  
milita  
tat n  
mettr  
à ce

moire pour réfuter cette hérésie, tant en son nom qu'en celui des évêques Italiens qui se trouvoient avec lui à Francfort. Après l'avoir dégagée des expressions Catholiques dont elle enveloppoit ses blasphêmes, il la combat par l'Écriture & l'autorité de l'Eglise, & dévoue ses auteurs à un éternel anathème, s'ils ne viennent à résipiscence, aussi bien que tous ceux qui, après la définition du concile qu'il appelle Plénier, adhéreroient en public ou en secret à l'erreur proscrite; sans en tout, ajoute-t-il, le privilège & le droit du Souverain Pontife, notre seigneur & notre pere Adrien, Pape du premier siège. Cet écrit instructif finit par des vœux pour le Roi, entre lesquels on remarque celui-ci: Que la paix fleurisse sous son regne, afin que les évêques, selon les canons, ne soient plus contraints de servir en d'autres camps que ceux du Seigneur! Ce n'est pas la seule preuve que les prélats étoient alors obligés au service militaire, & que les besoins de l'État n'avoient pas encore permis de mettre à exécution les réglemens faits à ce sujet. Les évêques de Germanie,

uisant de  
 toujours  
 jurer sans  
 l'aide du  
 gé en ora-

système;  
 onner des  
 rer en la  
 sans, sur-  
 e de l'Es-  
 s le missel  
 a adopté  
 uffert par  
 e dans la  
 inité s'est  
 and & Fé-  
 e Sauveur  
 ire, mais  
 qui divi-  
 en deux  
 a divinité  
 Vierge,

de Franc-  
 anime. S.  
 , qui se  
 lantes lu-  
 a un mé-

de Gaule, d'Aquitaine & de Bretagne adresserent, de leur côté, un autre ouvrage aux évêques d'Espagne, en réponse aux sophismes d'Elipand. Le Pape Adrien avoit déjà fait une réfutation de l'écrit le plus vanté de cet Hérésiarque, adressé en forme de lettres tant au Roi qu'aux évêques de Gaule; & il en avoit envoyé un exemplaire à ce Monarque.

Charlemagne fit passer ces trois écrits à Elipand & aux autres évêques d'Espagne, & joignit en son nom une lettre qui prouve à quel point il méritoit de partager avec le grand Constantin, tant le titre d'évêque extérieur, que toutes les autres prérogatives de l'Empire Chrétien. Sans y faire le théologien, & sans jamais passer les bornes de la doctrine & de l'instruction qui conviennent à tout pieux Fidele, il n'employe que l'argument tiré de l'autorité & du consentement de l'Eglise Universelle: ce qui forme en effet la preuve irréfragable, à laquelle on est toujours obligé d'en revenir, avec les savans comme avec les simples.

Voici comment cette lettre, à jamais mémorable, étoit conçue;

Char  
des  
trice  
de l'  
trop  
Eglise  
lulaire  
J. C.  
Les  
terne  
fessen  
mes  
sion q  
domin  
les;  
reur  
& de  
portés  
teus  
comm  
de l'a  
une  
l'antic  
confu  
de Ro  
vateur  
avons  
des h  
des f

Charle, par la grace de Dieu, Roi  
 des François & des Lombards, Pa-  
 trice des Romains, fils & défenseur  
 de l'Eglise Catholique, à Elipand mé-  
 tropolitain de Toledé, & aux autres  
 Eglises d'Espagne, salut & vœux sa-  
 lutaires dans la foi & la charité de  
 J. C. le propre & vrai fils de Dieu.  
 Les sentimens de notre tendresse fra-  
 ternelle s'étendant à tous ceux qui pro-  
 fessent la religion de J. C. nous som-  
 mes sensiblement affligés de l'oppres-  
 sion que vous souffrez, hors de notre  
 domination, sous le joug des Infide-  
 les; mais bien plus encore de l'er-  
 reur qui tend à vous séparer de J. C.  
 & de son Eglise. C'est ce qui nous a  
 portés à faire assembler un concile de  
 tous nos Etats, pour décider d'un  
 commun accord ce qu'on doit croire  
 de l'adoption que vous enseignez, par  
 une nouveauté inconnue dans toute  
 l'antiquité ecclésiastique. Nous avons  
 consulté sur cette question le S. Siège  
 de Rome, dépositaire & fidele obser-  
 vateur des traditions apostoliques. Nous  
 avons fait venir des Iles Britanniques  
 des hommes consommés dans l'étude  
 des saintes lettres; nous les avons as-

T. 7. Conc.  
 1049, &c.

sociés aux évêques & aux docteurs de Gaule, de Germanie & de plusieurs provinces d'Italie, afin que, par le concours de tant de lumières, on reconnût mieux la vérité. Ce sont les fruits de toute cette doctrine que nous vous envoyons aujourd'hui, avec le témoignage de mon adhésion au jugement de ces prélats, suivant la prière spéciale que vous m'avez faite, de ne pas me laisser surprendre aux opinions d'un petit nombre, mais de m'attacher à la foi qui seroit constatée par plus de suffrages. C'est ce que je fais certainement, en préférant cette sainte multitude à votre petit nombre. Je m'unis de tout mon cœur au S. Siège Apostolique : j'embrasse les traditions conservées depuis la naissance de l'Eglise, la doctrine des livres inspirés de Dieu, & des Peres qui les ont expliqués dans leurs pieux écrits.

Vous nous aviez demandé de faire lire votre mémoire en notre présence, & d'examiner ce qu'il contenoit de conforme à la vraie foi. Il a été lu dans le concile, article par article, depuis le commencement jusqu'à la fin ; chacun a eu la liberté d'en dire ce qu'il

on per  
m'en p  
On a  
avec  
croire  
conjur  
notre  
vous re  
glise.  
grand  
S. Ild  
pleuré  
mérite  
sez de  
fateur  
enfans  
res aux  
Ciel,  
fausses  
voies  
guides  
cile. Si  
fonden  
nions,  
absolu  
nous m  
nicatio  
nous  
ventio

on pensoit ; j'ai assisté , comme vous  
 m'en priez , à l'assemblée des évêques.  
 On a décidé , après un mûr examen ,  
 avec l'aide de Dieu , ce qu'il faut  
 croire sur cet objet. A présent je vous  
 conjure d'embrasser en esprit de paix  
 notre confession de foi , & de ne pas  
 vous réputer plus habile que toute l'E-  
 glise. Vous me proposez l'exemple du  
 grand Constantin , dont vous dites que  
 S. Isidore a loué le commencement &  
 pleuré la fin ; & de peur que je ne  
 mérite le même sort , vous m'avertis-  
 sez de me tenir en garde contre les  
 flatteurs. J'invite moi-même tous les  
 enfans de l'Eglise à joindre leurs prie-  
 res aux miennes , afin d'obtenir du  
 Ciel , que jamais les adulations & les  
 fausses louanges ne me détournent des  
 voies de la vérité. Nous avons pour  
 guides le Souverain Pontife & le con-  
 cile. Si vous ne renoncez sur le même  
 fondement à la nouveauté de vos opi-  
 nions , sachez que nous vous tiendrons  
 absolument pour hérétiques , & que  
 nous n'oserons plus avoir de commu-  
 nication avec vous. Avant que vous  
 nous eussiez scandalisés par votre in-  
 vention du Christ Adoptif , nous vous

chérissions comme de tendres freres ; & l'héroïsme de votre foi dans la servitude , nous consolait de ce que vous aviez à souffrir. Nous avons même résolu de vous en délivrer , & d'user dans l'occasion de tout notre pouvoir. Mais votre opiniâtreté vous priveroit , tant de la participation de nos prieres , que du secours de nos armes.

Le zele de Charlemagne fut inutile aux chefs de la secte. Comme la Catalogne où se trouve Urgel étoit sous son obéissance , il tâcha du moins de mettre cette province à l'abri de la séduction. On tint un concile sur les lieux , où fut déposé Félix , qu'on n'avoit pu résoudre pour cette fois à condamner ses erreurs ; quoique les retractations & les parjures lui coûtassent fort peu. Il abjura souvent en d'autres occasions , quelquefois avec effusion de larmes , & avec des marques si éclatantes de repentir , qu'il sembloit s'interdire tout retour à l'hérésie. Mais il avoit beau s'être avancé , rien ne l'empêchoit de retourner à son vomissement. Cependant , comme sur la fin de sa carrière il se surpassa lui-même dans l'art de feindre , on ne

douta  
remer  
plus g  
rélégu  
l'Arch  
& cath  
justifia  
narque  
niâtré  
chefs  
profess  
lique ,  
de l'in  
mais  
mort ;  
écrit d  
de son  
tractoit  
Espane  
que Fé  
qu'il se  
tur dan  
preuve  
prodige  
réfharq  
la vigu  
nemen  
bonne  
hérésie

ajouta presque plus qu'il ne fût sincé-  
 rement converti. Charlemagne, pour T. 7. Conc;  
 plus grande sûreté, ne laissa pas de le P. 858.  
 reléguer à Lyon, sous les yeux de  
 l'Archevêque Leidrade, homme habile  
 & catholique zélé. Le malheureux ne  
 justifia que trop l'idée qu'avoit le Mo-  
 narque du génie de l'erreur, de l'opi-  
 niâtreté & de la duplicité parjure des  
 chefs de parti. Il y mourut dans la  
 profession extérieure de la foi Catho-  
 lique, mais dans tous les sentimens  
 de l'impiété, qu'il parut n'avoir ja-  
 mais quittés véritablement. Après sa  
 mort, on trouva parmi ses papiers un  
 écrit de sa main, où il faisoit gloire  
 de son hérétique persévérance, & ré-  
 tractoit ses rétractations mêmes. Pour  
 Ehpand, plus emporté & moins fourbe  
 que Félix, quelques auteurs prétendent  
 qu'il se repentit sincérement, & mou-  
 rut dans le sein de l'Eglise: mais leurs  
 preuves sont foibles, pour constater un  
 prodige tel que la conversion d'un hé-  
 résiarque. Quoi qu'il en soit, tant par  
 la vigueur & la vigilance du gouver-  
 nement, que par la concorde & la  
 bonne harmonie de l'épiscopat, cette  
 hérésie fit peu de progrès.

Alcuin qui assista au concile de Francfort, & qui tenoit le premier rang entre les savans d'Angleterre, qu'on y avoit invités, fut le docteur qui la combattit avec le plus de succès, & par écrit, & de vive voix. Né d'une famille distinguée par la noblesse & l'opulence, il avoit été formé aux sciences, dès sa tendre jeunesse dans le monastere de la cathédrale d'Yorck. Son Archevêque qui se plaisoit à cultiver par lui-même ses heureuses dispositions, avoit coutume de lui dire : Vous êtes destiné à confondre les ennemis de l'Eglise, partout où ils oseront se montrer. Charlemagne qui possédoit au souverain degré le grand talent du trône, c'est-à-dire l'art de connoître les hommes & d'apprécier le mérite, découvrit tout ce que valoit Alcuin, dès la première entrevue qu'il eut avec lui, à Parme, lorsqu'il fit en 780 son second voyage de Rome. Il se l'attacha dès lors; mais il lui laissa remplir la commission dont il étoit chargé, de porter le pallium à Embalde archevêque d'Yorck, qui l'avoit envoyé vers le Pape Adrien; & il continua lui-même son voyage.

Car. Mag.  
vlt. pet Egin.  
A. C. SS. Be-  
ned. c. 5. pag.  
161, &c.

que

que  
l'aut  
la ra  
qui,  
ville  
fois  
rem  
dom  
Déjà  
Faien  
Céle  
la pr  
Ferra  
les l  
Penta  
se re  
ne fi  
chevè  
Po  
défen  
Félix  
écrits  
occaf  
recon  
ducti  
religi  
assez  
ont p  
comp  
7

que pressoit le Pontife. Adrien, par l'autorité du Roi, vouloit mettre à la raison Léon archevêque de Ravenne, qui, enorgueilli de la dignité de cette ville, séjour des exarques & quelquefois des empereurs, vouloit, à l'exemple des Papes, s'attribuer de grands domaines, & se former des Etats. Déjà il s'étoit mis en possession de Faïence, de Forli, de Bologne, de Césene, de la plupart des villes de la province d'Emilie & du duché de Ferrare; prétendant que le Monarque les lui avoit données, avec toute la Pentapole. Ces contestations ne purent se terminer par l'arrivée du Roi, & ne finirent que par la mort de l'Archevêque Léon.

Pour Alcuin, il revint en France; défendre la foi contre Elipand & Félix, qu'il réfuta par les meilleurs écrits qu'on ait vu paroître en cette occasion. Il continua de se rendre recommandable par les abondantes productions de sa plume en faveur de la religion. Il nous en reste un volume assez considérable. Quelques critiques ont prétendu qu'il avoit eu part à la composition des livres Carolins: ce

qui est difficile à concilier avec son esprit de modération, & avec le profond respect qu'il témoigne pour le Saint Siège, dans tous les ouvrages dont il est indubitablement l'auteur. Sa piété & sa modestie étoient encore plus estimables que son érudition. Quelque temps après le concile de Francfort, il voulut renoncer entièrement au monde, pour ensevelir tous ses talens dans la solitude. Charlemagne desirant au moins le fixer dans le royaume, lui donna l'abbaye de S. Martin de Tours, quoiqu'il en eût déjà plusieurs autres, selon l'usage de ce siècle. Cependant les novateurs qui ont toujours l'œil ouvert sur les défauts de tous ceux qui ne tiennent pas leur parti, ne cessent de publier dans leurs hyperboles injurieuses, qu'il avoit en terres & en esclaves de quoi satisfaire l'ambition des Rois. Il répondit modestement, & beaucoup mieux encore par ses œuvres que par ses discours, que tout appartenoit à l'Eglise & aux pauvres de J. C. dont il n'étoit que l'économe. Charlemagne l'ayant pressé plusieurs fois de l'accompagner en Italie, où l'esprit de faction rendit si

sou  
défe  
ébran  
sensib  
rieux  
plaisa  
raines  
Seign  
sons  
douce  
procu  
sée à  
sembl  
génie  
nois r  
siez,  
vous  
tumul  
plicité  
le Ro  
jouir  
laquell  
a cru  
Ma  
n'étoit  
âge les  
souven  
il est  
de S.

souvent sa présence nécessaire, il s'en défendit constamment, sans se laisser ébranler par l'ironie, quelquefois plus sensible à la piété que les reproches sérieux. Comme le Prince comparoit en plaisantant les murs enfumés de la Touraine aux palais dorés des Romains; Seigneur, lui répliqua-t-il, nous jouissons dans nos humbles demeures, des douceurs de la paix que vous nous avez procurées; au lieu que Rome, arrosée à sa fondation du sang fraternel, semble toujours conserver ce funeste génie de la discorde. Ou je m'y connois mal, ou, quoi que vous en disiez, ce n'est que malgré vous que vous quittez pour cette magnificence tumultueuse l'obscur & paisible simplicité de la Germanie. Ainsi prioit-il le Roi en toute occasion de le laisser jouir des douceurs de la solitude, à laquelle il parut si attaché, qu'on l'y a cru lié par la profession monastique.

Mais il est plus vraisemblable qu'il n'étoit que chanoine. Outre qu'en cet âge les abbés des monasteres étoient souvent des clercs ou des chanoines, il est d'ailleurs certain que les moines de S. Martin de Tours qu'il gouver-

noit, changerent d'état vers le même temps. On a conservé un testament de deux freres, nommés Haganon & Adjuteur, qui prennent la qualité de chanoines de Tours, dès le commencement du regne de Louis le Débonnaire, successeur immédiat de Charlemagne. Peu après, les moines d'Againe embrasserent aussi la vie canoniale. L'état monastique s'étant trop étendu pour ne pas se relâcher, & la regle de S. Chrodegand ayant fait de toute part une heureuse révolution dans le clergé, on permit à un grand nombre de monasteres de suivre l'exemple de ceux de Tours & d'Againe. Il parut moins impossible de faire de bons chanoines de ces moines relâchés, que de les rappeler du relâchement à la régularité primitive.

Le monastere de Tours, sous la direction d'Alcuin qui n'en sortit plus les trois ou quatre dernieres années de sa vie, devint une des plus célèbres écoles de l'Occident. Ce grand homme regardé avec justice comme le restaurateur des lettres presque anéanties sous une longue suite de regnes barbares, avoit d'abord établi une école dans le

palais  
ce c  
rang  
son  
toric  
qu'il  
il do  
éloqu  
facili  
geres  
vue  
Princ  
rile,  
radox  
lemag  
sa lan  
desqu  
le Gr  
Ou  
palais  
vans,  
Aix-la  
ces Pr  
che bi  
rain &  
meren  
thédra  
Théod  
teur d

palais, où Charlemagne, avec tout ce qu'il y avoit de distingué par le rang & le génie, tint à honneur d'être son disciple. Le Roi y apprit la rhétorique, la dialectique, l'astronomie qu'il aimoit singulièrement, & à laquelle il donna beaucoup de temps. Il étoit éloquent, s'exprimoit avec noblesse & facilité, & savoit les langues étrangères. Qu'on juge par là, de la bévue des auteurs qui avancent que ce Prince ne sut pas écrire : fable puérile, à laquelle le seul amour du paradoxe peut avoir donné cours. Charlemagne parloit aussi bien le Latin que sa langue maternelle, c'est-à-dire le Tudesque : il parloit même passablement le Grec, & l'entendoit parfaitement.

Outre l'école de Tours & celle du palais qui continua sous les rois suivans, & paroît avoir été instituée à Aix-la-Chapelle, séjour ordinaire de ces Princes & dépositaire d'une riche bibliothèque ; le goût du Souverain & l'émulation des sujets en formerent de distinguées en plusieurs cathédrales & en plusieurs monastères. Théodulfe d'Orléans, autre restaurateur des lettres, en établit quatre sa-

meuses dans son diocèse. Celle de Lyon ne devint pas moins célèbre. Les plus renommées dans les monastères, sont celles de Corbie, de Fontenelle, de Prom, de Fulde, de S. Gal, de S. Denis, de S. Germain de Paris & de S. Germain d'Auxerre, de Ferrières, d'Aniane; & en Italie, celle du Mont-Cassin. On voit par les écrits d'Alcuin, quel étoit l'état des études dans ces sortes de collèges. Outre l'écriture-Sainte, c'est-à-dire la théologie qui formoit l'objet capital à quoi se rapportoit tout le reste, on y enseignoit les sept arts libéraux, dont l'idée semble puisée dans les ouvrages de Cassiodore, & que l'on comptoit ainsi : Grammaire, rhétorique, dialectique, & les quatre branches des mathématiques, savoir l'arithmétique ou le calcul numéraire, la musique alors fort exaltée quoique très-imparfaite, la géométrie & l'astronomie. Alcuin traite dans ses écrits, de toutes ces sciences, mais comme en passant : la plupart de ses œuvres sont des traités de théologie.

On voit dans toutes ses productions, quels étoient les défauts du génie, & plus encore du goût de son temps. Les

écriv  
ginal  
décha  
digér  
avec  
longu  
ni pu  
comm  
neme  
souve  
D'un  
que r  
lies  
de g  
à la  
velles  
tient  
cité &  
talens  
meille  
transc  
à ces  
dispos  
dence  
livres  
fane :  
invent  
cultive  
qu'il

écrivains de cet âge n'ont rien d'original ; ils ne présentent que des faits décharnés , qu'un amas d'érudition mal digérée , sans ordre , sans méthode , avec des répétitions sans nombre & des longueurs accablantes. La diction n'est ni pure , ni élégante , les pensées sont communes , chargées néanmoins d'ornemens affectés , les raisonnemens souvent mal suivis & peu concluans. D'un autre côté , on ne trouve presque nulle part , dans cet âge , ces faillies de la témérité qui tiennent lieu de génie , ni cette manie , si funeste à la religion , de dire des choses nouvelles & extraordinaires. On y maintient la tradition dans toute sa simplicité & sa pureté. Quantité de gens à talens n'y croyoient pouvoir faire un meilleur usage de leur loisir , que de transcrire les œuvres des anciens. C'est à ces temps si dépréciés , que , par une disposition tout à fait digne de la Providence , nous devons la plupart des bons livres de l'antiquité tant sacrée que profane : dépôt infiniment préférable aux inventions des âges postérieurs , moins cultivés encore que présomptueux. Ce qu'il y a de plus foible dans les au-

teurs du moyen âge, ce sont les poésies, qui ne sont guere qu'une prose mesurée, & par la contrainte de la mesure, souvent plus plate que la simple prose.

Tout supérieur qu'étoit Alcuin aux hommes de son siècle, il ne fut pas se préserver de la contagion de leur goût. Son style a de la force, mais peu d'aménité & de politesse; & quoique maître en grammaire, il fourmille de fautes contre les regles de cet art, particulièrement dans ses poésies, où l'on trouve, avec du génie & de la verve, peu d'élégance & de correction. Ce fut la conséquence mal tirée d'un principe de dévotion, qui lui fit interdire aux poëtes Chrétiens la lecture des anciens poëtes, & même de Virgile. Il étoit en effet d'une éminente piété, qu'il signala spécialement par le redoublement de ferveur & les sentimens pleins de foi & de courage, avec lesquels il se prépara au dernier passage. Sa mort aussi exemplaire que sa vie, fournit pour long-temps une ample matière d'édification au royaume qu'il avoit éclairé pendant ses douze dernières années, qu'il y passa tout

entie  
donn  
la C  
Saint  
lui a  
C  
ce D  
rice  
le plu  
redou  
qu'ils  
ne la  
de ce  
eut p  
lui av  
cesse  
Franc  
embar  
rien  
progr  
Oblig  
armes  
qu'af  
prosp  
rir  
Dieu  
honn  
Ta  
& ne

entieres. Quelques martyrologes lui donnent le titre de Bienheureux, & la Chronique de Tours le qualifie de Saint. On ne trouve pas cependant qu'on lui ait rendu aucune sorte de culte.

Charlemagne regretta sincèrement ce Docteur, qu'il regardoit avec justice comme le plus habile homme & le plus bel-esprit de son temps. Il parut redoubler ses soins, afin que les études qu'ils avoient rétablies de concert, ne languissent point par la privation de ce laborieux zélateur. Toujours il eut présentes les vues supérieures qu'il lui avoit inspirées, en lui répétant sans cesse, qu'il falloit faire de toute la France une Athene Chrétienne. Les embarras du gouvernement n'ôtoient rien au Roi de son application au progrès des sciences & de la religion. Obligé d'avoir presque toujours les armes à la main, il ne faisoit la guerre qu'afin de procurer dans la paix la prospérité de l'Etat, & de faire fleurir dans la concorde la religion d'un Dieu immolé pour le bonheur des hommes.

Tassillon, duc de Baviere, vassal & neveu du Monarque, avoit pris pour

les François tous les sentimens d'aver-  
sion de sa femme , fille de Didier  
dernier roi des Lombards. Arichise ,  
autre gendre de Didier , redoutable  
par la situation de son duché de Bé-  
névent, promettoit à l'Impératrice Irene  
alors brouillée avec les François , de  
prendre son parti , pourvu qu'elle le  
déclarât patrice de Naples & de Si-  
cile. Adalgise , propre fils de Didier ,  
& toujours réfugié à C. P. se prépa-  
roit à rentrer en Italie , & ne se pro-  
posoit rien de moins que de remon-  
ter sur le trône de ses peres. Aux ex-  
trémités du Nord & de l'Occident ,  
les Saxons si souvent domptés & ja-  
mais soumis , n'attendoient qu'une oc-  
casion pour courir aux armes. Enfin  
les Huns ou Hongrois qui habitoient  
la Pannonie à l'Orient , avoient déjà  
deux armées toutes prêtes contre Char-  
lemagne , l'une pour entrer en Baviere  
au secours de Tassillon , & l'autre pour  
aller en Italie soutenir Adalgise.

Le Roi fut averti de tout , & fit face  
à tout. Il se trouvoit pour la troisième  
fois en Italie , où il passa l'hiver de  
l'année 787. Il marcha de Rome à  
Capoue , contre le Duc de Bénévent

qu'  
la  
De  
mie  
glif  
de  
&  
rab  
voi  
tou  
en  
des  
céd  
mèr  
pall  
c'est  
de  
& f  
bles  
en  
que  
cell  
du  
en  
diq  
lem  
ren  
ten  
fer

qu'il reçut à composition, pour éviter la ruine des églises & des monasteres. De retour à Rome, il ajouta à la première donation qu'il avoit faite à l'Eglise Romaine, les villes qu'il venoit de prendre sur le Duc de Bénévent, & dont Capoue est la plus considérable. Le Duc de Baviere craignit de voir l'orage grossi de la sorte fondre tout entier sur ses Etats, & il se mit en devoir de le conjurer; mais avec des modifications déplacées & des procédés sans franchise, que le Pape lui-même prit pour des parjures assez mal palliés. C'est pourquoi il déclara, & c'est la première décision pontificale de cette nature, que le Roi Charle & son armée ne seroient pas comptables des maux que la guerre causeroit en Baviere. Les lieutenans du Monarque défirerent en cette province & dans celle du Frioul, les Huns auxiliaires du Bavarois. Le Duc fut pris & amené en France, où on le convainquit juridiquement de trahison en plein parlement. Les Seigneurs le condamnerent à la mort: mais le Roi se contenta de le faire tondre, & de le renfermer dans l'abbaye de Jumiége. D'un

Evj

Egin. an.  
788.

autre côté, Adalgise, fils du Roi Didier, fit trop tard sa descente en Italie avec l'armée des Grecs. Arichise, duc de Bénévent étoit mort dans l'intervalle ; & son fils Grimoald demeurant fidele aux François, toutes les mesures du Prince Lombard se trouverent entièrement rompues : il ne put donner que de foibles combats, où il fut presque toujours battu. Enfin il se vit obligé de retourner à C. P. & de faire sans espoir le triste personnage d'un prince exclus du trône de ses peres, après des tentatives si peu honorables pour le recouvrer.

Le Roi vainqueur de tant d'ennemis, songea à marier son fils aîné. Il jeta les yeux sur la fille d'Offa roi des Mer-ciens, tout-puissant en Angleterre, où il avoit réduit plusieurs autres princes à une dépendance absolue. Digne émule de Charlemagne dont il acquit la confiance par la ressemblance des vertus, il ne cessoit de signaler son zele pour l'Eglise. Il fut la cause principale de deux conciles qui se tinrent, l'un dans un lieu de ses Etats qu'on ne nomme point, l'autre à Calcut au pays de Northumbre. Les deux Rois

T. G. CONC.  
p. 1861.

Offa  
de sa  
les gr  
du S.  
nomm  
accède  
de ma  
rent l  
l'Angl  
servanc  
titieuf  
ayant  
Sacrific  
de se tr  
à la m  
de la  
les aug  
sion de  
bus trè  
licites,  
successi  
d'être  
déclaré  
défend  
ques &  
suffrag  
aux E  
ne per  
tume

Offa & Elfuold, chacun dans le lieu de sa domination, s'assemblerent avec les grands, les évêques & les légats du S. Siège. Les Princes voisins, & nommément Chuniulfe roi d'Ouessex accéderent à ces résolutions diverses; de maniere que ces deux conciles tinrent lieu d'un concile général de toute l'Angleterre. On y interdit plusieurs observances également bizarres & superstitieuses; comme de servir à l'autel ayant les jambes nues, d'offrir le S. Sacrifice dans des vases de corne, de se teindre ou déchiqueter la peau à la maniere des Pictes, de manger de la chair de cheval, de consulter les augures ou les sorts pour la décision des procès. Afin d'empêcher l'abus très-commun des conjonctions illicites, on exclut les bâtards de toute succession. Les princes mêmes, à moins d'être nés en légitime mariage, sont déclarés inhabiles au trône; & l'on défend aux électeurs ordinaires, évêques & seigneurs, de leur donner leur suffrage. On défend encore d'imposer aux Eglises de plus grands tributs que ne permet la loi Romaine & la coutume des princes pieux.

Quoique Charlemagne fût très-flatté de l'alliance d'un prince aussi puissant & aussi Chrétien qu'Offa, elle n'eut cependant pas lieu. Le Roi des Mer-ciens demandoit en même temps une fille de France pour son fils ; & le Monarque François, par un de ces foibles qu'on trouve dans les plus grands hommes, ne put se résoudre à marier sa fille en pays étranger.

Charle parut alors s'appliquer plus que jamais à procurer le bien de la religion. On compte un grand nombre de conciles qu'il fit célébrer pour la réformation des abus, & pour mettre en vigueur dans les diverses Eglises les loix & les canons des conciles précédens, dont nous croyons devoir épargner la répétition à nos lecteurs. Dans ses actes mêmes de législation civile, tout annonçoit l'esprit de foi & de piété, des idées tout évangéliques, une entière dépendance du Roi des Rois, dont il se disoit le foible représentant. On lit encore au commencement de l'un de ses édits, cette inscription mémorable : Jésus-Christ régna à jamais, Charle par la miséricorde divine, roi & administrateur du royaume des

Frang  
la têt  
nel,  
cuter  
à la  
tres f  
natio  
menti  
rappel  
expos  
tude d  
que p  
fant d  
qui on  
cesseur  
poursu  
l'hono  
obéissa  
poserc  
portab  
Le  
que f  
faisan  
de se  
Afriqu  
person  
des so  
qui g  
sulma

François & des Lombards. Il met à la tête de l'Empire le Monarque éternel, dont il ne prétend que faire exécuter les ordres. Il n'accumule pas, à la manière des conquérans, les titres fastueux de tant de princes & de nations qu'il avoit soumis; il ne fait mention de son autorité, que pour s'en rappeler la charge onéreuse. Après avoir exposé les loix faites pour la multitude des prêtres & des diacres, il ajoute, que pour les évêques, il croit suffisant de les rappeler en général à celles qui ont été établies par leurs prédécesseurs. Quant au Siège Apostolique, poursuit-il, rien ne peut dispenser de l'honorer & de lui marquer une juste obéissance; quand bien même il imposerait un joug qui paroîtroit insupportable.

Le génie de ce Prince, plus grand que son empire, étendoit sa bienfaisance au delà des mers, bien loin de ses vastes domaines. Il envoya en Afrique, en Egypte & en Syrie, des personnes de sa Cour, pour distribuer des sommes considérables aux Fideles qui gémissent sous le joug des Musulmans, & sur-tout à Jérusalem, où

Dit. 19. c.  
3. Conc. Tri-  
bur. c. 30.

Theg. c. 7.

le tombeau du Fils de Dieu attiroit particulièrement ses libéralités. Il fit aussi remettre des présens magnifiques au Calife Aron, pour l'engager à traiter favorablement les Chrétiens de sa domination : ce qui rendit leur sort au moins supportable, sous le joug de ce Prince infidèle, tout dévot Musulman qu'il étoit. Aron ayant d'ailleurs de grandes qualités, il fut apprécié celles de Charlemagne, se lia d'amitié avec lui, & lui renvoya des présens curieux, entre lesquels on admira sur-tout une horloge d'un travail unique, & un éléphant, le premier, dit-on, qui eût paru en France. Mais le don le plus agréable à un Prince qui ménageoit les Infidèles en faveur des Chrétiens, ce furent les clefs du S. Sépulcre qu'Aron lui fit présenter, comme pour lui transmettre la propriété de ce lieu saint, qui est encore sous la protection spéciale de nos rois.

La bienfaisance de Charlemagne étoit bien plus grande encore, & vraiment paternelle, envers ceux des Fidéles que la Providence lui avoit donnés pour sujets. Il s'occupoit l'été de ses expé-

dition  
pliqu  
l'abon  
l'Etat.  
droits  
produ  
pouvo  
aux pa  
naire  
les mo  
narque  
rie du  
reste  
distrib  
les dé  
buer a  
Tan  
le mit  
de la  
ble po  
qui à  
passion  
par ce  
arrêté  
son fi  
de Ch  
allianc  
dépend  
tenir,

ditions militaires ; & l'hiver , il s'appliquoit à faire fleurir la prospérité & l'abondance dans tous les ordres de l'Etat. On faisoit en une infinité d'endroits des magasins de blé, d'orge , de productions de toute espece , que ses pourvoyeurs en sa présence livroient aux pauvres pour la moitié du prix ordinaire : spectacle touchant pour les êtres les moins sensibles ! On voyoit ce Monarque , souverain de la plus belle partie du monde , & arbitre de tout le reste , non seulement présider à ces distributions , mais descendre dans tous les détails de ce qui pouvoit contribuer au soulagement de son peuple.

Tant de mérite & de puissance ne le mit pas à l'abri d'un affront sensible de la part des Grecs , ou de la foible politique de leur Impératrice. Irene, qui à l'amour de la religion allioit la passion du commandement , rompit par ce principe le mariage qui étoit arrêté depuis six ans entre l'Empereur son fils & la Princesse Rotrude fille de Charlemagne. Elle eut peur qu'une alliance auguste ne tirât son fils de la dépendance où elle s'étudioit à le retenir , & que ce Prince , après avoir

pris les rênes de l'Empire, si son indolence naturelle venoit à s'en lasser, ne les remit à une épouse qui ne pouvoit manquer de se faire aimer, plutôt qu'à une mere impérieuse qui le tenoit dans une contrainte éternelle. Charle qui aimoit ses enfans jusqu'à la foiblesse, renonça volontiers à cette alliance étrangere, sur le premier soupçon qu'il eut de la légéreté injurieuse d'Irene.

Dès la même année, l'Empereur Constantin fut marié, presque malgré lui, à une jeune Arménienne de basse naissance, nommée Marie. L'année suivante, la division éclata entre l'Empereur & l'Impératrice mere. Il regrettoit sans cesse la Princesse Rotrude, & l'appui du Monarque François, dont la puissance se rendoit respectable par toute la terre. Les courtisans profiterent de l'occasion pour intriguer, chacun selon ses vues. Les jeunes seigneurs sur-tout lui répétoient sans cesse, qu'il étoit honteux à un Empereur, de ne jouir d'aucune autorité à l'âge de vingt-ans, & de disputer sans succès quelque partie du crédit à son sujet Staurace qui l'avoit tout entier;

qu'il  
pouvo  
qui p  
tele f  
lution  
fit, qu  
seul E  
l'an 7  
après  
& foi  
sa me  
chef  
Il  
dent d  
pératri  
se fair  
lomnia  
sonner  
tout l'  
Person  
quand  
une de  
mée T  
l'avoit  
mier n  
dissouc  
concev  
afin de  
pire,

qu'il étoit temps de dépouiller d'un pouvoir usurpé, une mere impérieuse qui prétendoit le tenir dans une tutelle sans terme. Il prit enfin sa résolution, se montra aux troupes, leur fit quelques largesses, & fut déclaré seul Empereur, au mois d'octobre de l'an 790. Mais moins de deux ans après un pareil coup d'éclat, ce léger & foible Prince se laissa persuader par sa mere même de la déclarer de rechef Impératrice.

Il fit un usage non moins imprudent de son pouvoir, en répudiant l'Impératrice Marie, & en la forçant à se faire religieuse, sur l'imputation calomnieuse qu'elle avoit voulu l'empoisonner : crime plus que superflu, dont tout l'opprobre retomba sur lui-même. Personne ne douta de son vrai motif, quand on lui vit épouser aussi-tôt après une des suivantes de la Princesse, nommée Théodore. L'ambitieuse Irene qui l'avoit obligé à contracter son premier mariage, l'excita elle-même à le dissoudre, par une noirceur presque inconcevable dans le cœur d'une mere, afin de lui attirer l'aversión de tout l'Empire, & de reprendre elle seule toute

Theoph. an.  
1. P. 326.

l'autorité du diadème; en quoi elle eut un succès qui passa ses espérances.

VI. S. Taras.  
c. 7. ap.  
Boll. t. 5. p.  
184.

Constantin impatient de célébrer son fatal mariage, envoya chercher en grande hâte le Patriarche Taraise. Dès qu'il l'apperçut, il alla le recevoir, avec tous les signes les plus flatteurs de la confiance & de la distinction. Il ne se contenta point de le faire asseoir à ses côtés, selon la coutume des empereurs à l'égard des patriarches; mais il prit avec lui le langage & l'air respectueux d'un fils, & lui protesta qu'il l'avoit toujours regardé comme son pere. Il ajouta, qu'en revanche il se promettoit de son affection paternelle, qu'il voudroit bien concourir à le soustraire aux attentats d'une parricide méprisable, qu'il avoit portée de la fange sur le trône, & qui pour reconnoissance vouloit le faire périr par le poison. A cette imputation qui ne méritoit pas une réfutation sérieuse, le Patriarche ne répondit qu'en gémissant sur la honte dont l'Empereur alloit se couvrir à la face de toutes les nations, & sur l'impossibilité où l'on seroit de réprimer l'adultere & tous les excès de la débauche, après un si énorme scandale.

Il déclara  
se prête  
qu'à le  
contre  
tion, c'  
par sa p  
dire le  
Iconocl  
veut le  
tre seco  
che, l'i  
l'Abbé  
le maria  
dale, n  
des prov  
tôt les g  
sonnes q  
liens sa  
rent leu  
époufes  
licence &  
tête levé  
Deux  
son disc  
les seuls  
ment co  
admirabl  
tous les

Il déclara nettement au Prince, qu'il ne se prêteroit jamais à sa passion; il alla jusqu'à le menacer de fulminer l'anathème contre lui; & s'il n'en vint pas à l'exécution, c'est que ce jeune Prince, emporté par sa passion, menaça à son tour de prendre le parti encore très-nombreux des Iconoclastes. Mais quand un Souverain veut le crime, il est toujours sûr d'être secondé. Au défaut du S. Patriarche, l'indigne économe de son Eglise, l'Abbé Joseph qui étoit prêtre, bénit le mariage adúltere, au grand scandale, non seulement de C. P. mais des provinces les plus éloignées. Bientôt les gouverneurs & les autres personnes qualifiées, se faisant un jeu des liens sacrés du mariage, ou chassèrent leur femme, ou prirent plusieurs épouses à la fois; de toute part, la licence & la dissolution se montrèrent, tête levée, avec une audace révoltante.

Deux hommes de Dieu, Platon & son disciple Théodore, furent presque les seuls qui se déclarèrent ouvertement contre ce désordre: solitaires admirables, dont la conversation & tous les intérêts étoient déjà dans le

Vit. S. Plat.  
ap. Boll. t. 9.  
p. 362.

Vit. S.  
Theod. per  
Mich.

Ciel, & qui se dispensant des règles communes de la condescendance, se séparèrent courageusement de la communion de l'Empereur. Platon, d'une famille considérable, & connu depuis long-temps à la Cour qu'il avoit quittée avec tous ses biens & ses espérances pour se consacrer à Dieu, étoit généralement révééré comme homme de rare sagesse & d'une sainteté consommée. Malgré l'éclat de sa retraite & de sa vertu, il s'étoit tenu si bien caché durant la longue & violente persécution de Constantin Copronyme, que ses plus proches parens ignorerent s'il vivoit encore. L'Impératrice Irene ayant pris la défense des Catholiques, aussi-tôt après la mort du Tyran, Platon reparut à C. P. où il fit des conversions sans nombre. On lui offrit l'évêché de Nicomédie : mais loin de reprendre aucun engagement avec le monde, il porta sa famille entière à y renoncer ; & tous ensemble fonderent le monastere de Sacudion près de C. P. Contre la pratique ordinaire, il n'y voulut point d'esclaves, tant par l'humilité religieuse qui lui faisoit révéerer tout particulièrement les

derniers  
les ima  
extrême  
femmes  
raisonna  
ris. Il e  
nasteres  
dicule q  
ner à ce  
Platon  
étoit au  
tation,  
contracta  
S. Abbé  
son nevé  
voir déf  
les crain  
à surmor  
du sang;  
dote, ce  
tantin vé  
légitime.  
pereur, i  
afin d'am  
lâche com  
biles sollic  
sieurs lett  
terribles  
Theodote

derniers même des hommes comme les images de Dieu, que par un soin extrême de la pureté, à raison des femmes servies qu'on ne pouvoit pas raisonnablement séparer de leurs maris. Il eut d'abord plusieurs autres monastères pour imitateurs, malgré le ridicule qu'on ne manqua point de donner à cette sorte de réforme.

Platon âgé d'environ soixante ans, étoit au plus haut point de sa réputation, quand Constantin fils d'Irene contracta le mariage honteux que ce S. Abbé, aussi bien que S. Théodore son neveu & son successeur, crut devoir désapprouver hautement. Outre les craintes humaines, Théodore eut à surmonter les liens de la chair & du sang; car il étoit parent de Théodote, cette épouse adultere que Constantin venoit de subroger à l'épouse légitime. Tout furieux qu'étoit l'Empereur, il tenta cent moyens divers, afin d'amener les deux saints à une lâche complaisance. Il leur députa d'habiles sollicitateurs; il leur fit écrire plusieurs lettres, tantôt flatteuses, tantôt terribles & foudroyantes. Il envoya Théodote elle-même à son parent Théo-

dore. Tout étant inutile, il vint en personne au monastere de Saccudion. Mais Théodore, déjà installé à la place de son oncle, ni aucun des religieux ne se présenterent pour recevoir le Prince; aucun ne lui parla, tous l'éviterent, comme s'il eût déjà été excommunié. Il fallut s'en retourner, chargé de confusion, & d'autant plus bouillant de colere, que la honte l'empêchoit d'éclater. De retour au palais, il envoya de cruels émissaires, qui déchirerent à coups de fouet l'Abbé Théodore, & de tous ses membres firent couler autant de ruisseaux de sang. On traîna Platon au monastere de l'Abbé Joseph, le même qui avoit célébré le second mariage de l'Empereur, & on l'enferma dans un cachot obscur, où on ne lui donnoit à manger que par un trou. On dispersa sept cents solitaires, tant de Saccudion que des monasteres voisins, qui, à l'exemple de Platon & de Théodore, refusoient de communiquer avec l'Empereur.

Les évêques voisins de la Cour se taisant dans la crainte d'un plus grand mal, il parut à de saints solitaires qui n'avoient

n'avoient  
que  
moyen  
demeu  
d'une  
gieuse  
C'est  
Théod  
d'où il  
fense  
disoit-  
souvera  
gile à  
il écrit  
avec un  
petits?  
un aut  
croit-il  
d'autre  
est libr  
tere, se  
l'imiter  
timens  
la Cher  
lieux voi  
pereur.  
loges, n  
mais po  
Léon III  
Tom

n'avoient plus d'intérêt dans ce monde, que leur zele inflexible étoit le seul moyen suffisant pour résister au débordement de l'impudicité, & préserver d'une entière subversion la base religieuse des conjonctions chrétiennes. C'est ainsi que s'en exprima l'Abbé Théodore, du lieu où il fut banni, & d'où il ne cessoit d'écrire pour la défense de la sainte pureté. Les flatteurs, disoit-il, prétendent qu'à l'égard des souverains il ne faut pas suivre l'Evangile à la rigueur. Pourquoi donc est-il écrit, que les grands seront jugés avec une plus grande sévérité que les petits? Le Prince a-t-il une autre loi & un autre législateur que les sujets? Se croit-il un Dieu, pour ne reconnoître d'autre regle que ses desirs? & s'il lui est libre de s'abandonner à l'adultère, sera-t-il défendu à ses sujets de l'imiter? Le S. Abbé fit passer ses sentimens dans le cœur des évêques de la Chersonese, du Bosphore & des lieux voisins, qui excommunierent l'Empereur. Platon fut même comblé d'éloges, non seulement pour sa fermeté, mais pour sa prudence, par le Pape Léon III, à qui, de son exil de Thes-

salonique, il fit parvenir un compte exact de tout ce qui s'étoit passé.

Adrien, premier du nom, étoit mort dès le 25 décembre de l'an 795, après un pontificat de vingt-trois ans, dix mois & seize jours, l'un des plus glorieux, & le plus long de tous depuis S. Pierre jusqu'à notre temps. Il fit un aussi saint usage que ses derniers prédécesseurs, du grand accroissement de la puissance & des richesses du S. Siège. Le nombre des églises & des autres édifices de piété qu'il construisit ou répara, est prodigieux. Il employa jusqu'à treize cent quatre-vingt-quatre livres d'or, & dix-sept cent soixante livres d'argent, en vases & en ornemens sacrés. Il trouva encore moyen de fournir à la réparation des murs de Rome, & à la construction de plusieurs aqueducs. Dans ses bulles datées, tantôt de son pontificat, tantôt du patriciat de Charlemagne, & quelquefois encore du regne des Empereurs, on observe une variété qui prouve entr'autres choses, que l'autorité souveraine n'avoit point encore chez les Romains son attribution fixe & bien décidée,

L  
drien  
donn  
de n  
âge a  
cales  
puret  
piété  
à l'an  
ferme  
insinu  
discou  
lité  
lui av  
& l'af  
le plu  
d'une  
les év  
le peu  
Sainte  
que d  
Natur  
ne tar  
béralin  
mais r  
gard c  
fidérah  
propo  
nouve

Le jour même de la sépulture d'Adrien, lendemain de sa mort, on lui donna pour successeur Léon III, Romain de naissance, & formé dès son bas âge aux vertus & aux sciences cléricales, dans le palais de Latran. La pureté de ses mœurs, son éminente piété, sa charité, sa douceur jointe à l'amour de la justice & à une grande fermeté de courage, son éloquence insinuante, & ces graces ingénues de discours qui annoncent autant les qualités du cœur que celles de l'esprit, lui avoient tellement concilié l'estime & l'affection publique, qu'il fut élu avec le plus grand empressement, & tout d'une voix sans nulle exception, par les évêques, les grands, le clergé & le peuple. Il étoit prêtre du titre de Sainte Suzanne, & fut ordonné évêque dès le lendemain de son élection. Naturellement grand & généreux, il ne tarda point à se signaler par ses libéralités, toujours sagement réglées, mais très-abondantes, sur-tout à l'égard du clergé, dont il augmenta considérablement les rétributions. Il se proposoit de lui fournir une facilité nouvelle, & des motifs sans réplique.

Anast. 6<sup>m</sup>  
Leon. III.

d'exercer à son tour la bienfaisance chrétienne.

Des qu'il eut pris possession du Siège Apostolique, il prépara la grande révolution qui ne devoit pas tarder à se consommer dans le gouvernement de Rome & de tout l'Empire d'Occident. Il envoya à Charlemagne les clefs de la confession de S. Pierre, avec l'étendard de la ville, & l'invita à venir recevoir, en sa qualité de patrice ou protecteur des Romains, leur serment de fidélité, & les témoignages sincères de leur obéissance. Le Monarque députa en son lieu Engilbert abbé de S. Riquier, personnage des plus considérables de son temps, par les grandes places qu'il occupa d'abord dans la monarchie, par son érudition qui lui fit donner le surnom d'Homere, par les talens d'agrément qui le rendirent le jeune seigneur le plus aimable de la Cour, par ses liaisons même avec la Princesse Berthe fille de Charlemagne, enfin par sa retraite édifiante du monde, par sa solide & constante piété, qui l'a fait mettre au nombre des saints. Tels étoient les ministres du sage Monarque,

Il  
conçu  
avec  
électio  
vive j  
on l'a  
nous r  
nous e  
envoye  
mémoi  
plus c  
qu'il a  
accord  
son no  
la pert  
est vrai  
fige de  
ne pleu  
qu'il vi  
fois con  
possible  
ressouv  
C'est à  
digne I  
tume c  
selon se  
y a de  
de l'Ég  
sainte

Il chargea Engilbert d'une réponse <sup>Alcuin. ep. 84.</sup> conçue en ces termes : Ayant reçu, avec vos lettres, le décret de votre élection, nous avons ressenti la plus vive joie de l'unanimité avec laquelle on l'a faite, comme aussi de ce qu'on nous rend la fidélité & l'obéissance qui nous est due. Tout étoit préparé pour envoyer à votre prédécesseur de sainte mémoire, par Engilbert l'un de nos plus chers serviteurs, les dépouilles qu'il a plu au Dieu des armées de nous accorder sur les ennemis barbares de son nom, quand nous avons appris la perte que je ne cesse de pleurer. Il est vrai que l'Apôtre défend qu'on s'afflige de la mort de ses amis. Mais je ne pleure pas Adrien : je suis persuadé qu'il vit avec J. C. L'aimant toutefois comme je l'aimois, il m'est impossible de parler de lui, ni de m'en ressouvenir, sans verser des larmes. C'est à vous, digne successeur de ce digne Pontife, de tempérer l'amertume de mon chagrin, en concertant selon ses vues, avec Engilbert, ce qu'il y a de mieux à faire pour l'exaltation de l'Eglise de Dieu, pour la dignité sainte dont vous êtes revêtu, & pour

le véritable honneur de mon patriciat. Je veux entretenir avec Votre Sainteté la même intimité qu'avec votre bienheureux prédécesseur, afin que la bénédiction divine soit par-tout sur moi, & que le S. Siège soit puissamment défendu. Car c'est à moi de soutenir, avec le secours divin, la sainte Eglise de J. C. en tous lieux; c'est à moi de la défendre au dehors contre les incursions des Infideles, & de la fortifier au dedans, en y maintenant la base de la foi & l'observance des saints canons. Et vous, très-saint Pere, vous élevez cependant avec Moïse vos mains pures, & vous ferez monter vos oraisons vers le Ciel; afin que sous l'empire de Dieu notre premier maître, le peuple Chrétien ait toujours la victoire sur ses ennemis de tout genre, & que le nom de J. C. soit dignement glorifié par toute la terre. Les dépouilles des Barbares dont-il est fait mention dans cette lettre, consistoient dans les trésors que les généraux François avoient rapportés de Pannonie, après avoir pillé la capitale des Huns, & dont le Roi envoyoit une partie considérable au Pape Léon, qui

ne p  
digie  
O  
reme  
confi  
crete  
gouv  
ne se  
& ve  
capab  
saints  
blime  
nant  
en b  
Apost  
gneur  
entre  
une c  
pas d  
doit  
la sie  
gouv  
nuter  
le fa  
bien  
présen  
peu  
est i  
com

ne put fournir que par là aux prodigieuses entreprises de sa charité.

Outre la lettre qu'Engilbert devoit remettre au Pape, Charlemagne avoit confié à cet Abbé une instruction secrete, où ce grand Prince, occupé du gouvernement de la moitié du monde, ne se montre pas seulement Chrétien & vertueux, mais homme intérieur & capable de faire aux états les plus saints des leçons de la perfection sublime où ils doivent tendre. Si moyennant Dieu, lui disoit-il, vous arrivez en bonne santé auprès du Pontife Apostolique, notre pere & notre Seigneur en J. C. toutes les fois que vos entretiens avec lui vous en fourniront une occasion naturelle, ne manquez pas de lui insinuer la maniere dont on doit vivre dans une place telle que la sienne, & tout ce qui importe au gouvernement de l'Eglise, à la manutention des saintes regles. Mais pour le faire avec plus de succès, étudiez bien la disposition de son esprit; représentez-lui souvent & habilement le peu que doit durer l'élévation où il est ici-bas, & la grandeur des récompenses destinées pour toujours au

Ap. Alc. p.

82.

ministre fidele qui remplit de si saints devoirs. Dieu veuille, mon cher Engilbert, gouverner votre langue & le cœur de Léon ! qu'il se montre le digne chef de l'Eglise, qu'il nous soit bon pere, que le pere commun que nous avons dans le Ciel, & dont il tient la place sur la terre, lui donne de si bien nous conduire durant les jours qui nous restent à vivre, qu'enfin nous obtenions tous le repos qui ne finira plus.

Les rois Anglois signalerent avec le même empressement leur attachement pour le Siège Apostolique. Si-tôt que le Roi Quénulfe eut appris l'élection de Léon III, il lui écrivit pour se soumettre à la même dépendance qu'Offa son prédécesseur dans le royaume des Merciens, & pour le prier de le regarder comme son fils adoptif. Il en obtint le rétablissement de l'archevêché de Cantorbéri dans tous ses droits primitifs, tant pour l'ordination & la confirmation des évêques, que sur les monasteres, à quoi le Roi défunt avoit dérogé par inimitié pour l'Archevêque Lambert. Il y eut à ce sujet un concile à Bécanceld ; & vers le même temps, Quénulfe en fit tenir un autre,

T. 7. Conc.  
p. 1109.

pour l  
à Fin  
bre,  
en 79  
bert.  
ou D  
vant e  
çoient  
que no  
tes les  
les em  
espece  
de rép  
évêque  
Les  
rent pa  
Léon,  
gleterre  
son po  
d'Alfor  
Chaste  
avec so  
de nai  
de la  
tion di  
eux u  
naires  
qui re  
& par

pour le rétablissement de la discipline à Finchal dans le pays de Northumbre, dont le royaume avoit été éteint en 794, par la mort du Roi Ethelbert. La descente que les Normands ou Danois avoient faite peu auparavant en Angleterre, où ils commençoient à donner ces scènes d'horreur que nous verrons bientôt désoler toutes les côtes de l'Océan, le pillage, les embrasemens, les désordres de toute espèce fournissoient une ample matière de réparation au zèle du Roi & des évêques.

Les Chrétiens d'Espagne ne donnerent pas moins de contentement au Pape Léon, que ceux de France & d'Angleterre. Dès la première année de son pontificat, la troisième du règne d'Alfonse, ce Prince surnommé le Chaste pour avoir gardé la continence avec son épouse Bertinalde, Françoise de naissance, Alfonse si digne par là de la protection du Ciel contre la nation dissolue des Maures, remporta sur eux une victoire des plus extraordinaires par la multitude des Infidèles qui restèrent sur le champ de bataille, & par le nombre des places qu'il leur

Sebast. Sal-  
mant. p. 51.

enleva , entre lesquelles on compte Lisbonne. Mais il s'attacha beaucoup plus à réparer les villes ruinées , qu'à s'étendre dans des provinces presque désertes , qu'il ne pouvoit repeupler sans épuiser les premiers Etats , encore très-bornés. Il gagna beaucoup d'autres batailles , pendant cinquante & un ans que dura son regne ; & s'il essuya quelques échecs , ils ne purent ôter aux Chrétiens d'Espagne l'ascendant qu'il leur avoit donné sur les Infideles. On verra leur puissance aller toujours croissant , depuis cette époque. C'est sous ce beau regne qu'on découvrit à Compostelle un corps saint & miraculeux , que les Espagnols réverent depuis si long-temps comme reliques de S. Jacques le Majeur. Alfonso y bâtit une église , en l'honneur de cet Apôtre. Sa piété , égale à sa valeur , lui en fit construire plusieurs autres , dont celle d'Oviédo est la plus remarquable. Il y déposa l'arche fameuse qui contenoit les reliques emportées par les anciens Chrétiens d'Espagne , dès le temps de l'invasion des Sarrasins , & qu'ils regarderent constamment comme la sauvegarde de leurs nouveaux Etats. Il éta-

blic  
& fu  
réside

Il  
fourn  
tacles  
dulte  
on v  
de la  
qui  
passio  
soit  
lui e  
de qu  
que d  
elle s  
toute  
un je  
vi ,  
amou  
ment  
arrêta  
lui c  
avec  
dit la  
échev  
prom  
fils ;  
voie

blit sa Cour près de ce dépôt sacré, & fut ainsi le premier qui fixa sa résidence à Oviédo.

Il s'en falloit beaucoup que la Cour fournît en Orient les mêmes spectacles d'édification. Au scandale de l'adultère & d'une débauche effrénée, on vit joindre celui de la perfidie, de la révolte & du parricide. Irene qui applaudissoit publiquement à la passion de l'Empereur son fils, ne cessoit de le décrier sous main, & de lui enlever en toute rencontre le cœur de quelqu'un de ses officiers. Le masque de la piété & du détachement dont elle savoit si bien se couvrir, lui donna toute facilité pour lier sa partie contre un jeune Prince mal-habile, mal servi, & tout entier occupé de ses folles amours. La conjuration formée lentement, fut promptement exécutée. On arrêta l'Empereur à l'improviste; on lui creva les yeux sur le champ, & avec tant de violence, qu'il en perdit la vie. Irene sortit du palais toute échevelée, versa des torrens de larmes, promit de venger la mort de son fils; & pour gagner le peuple par une voie plus sûre que ces regrets équi-

Theoph. an.  
7. P. 398.

voques, elle le déchargea de tous les impôts. On la proclama de nouveau impératrice. Elle rappella les moines qui avoient été exilés pour la défense de la fidélité conjugale. S. Platon & S. Théodore furent plus révéérés que jamais. Mais ils se déroberent incontinent à tous les honneurs, & retournerent avec empressement à leur solitude. Bientôt après, il leur fallut abandonner le monastere de Saccudion, pour éviter les insultes des Musulmans qui faisoient des courses jusqu'aux portes de C. P. L'Impératrice & le Patriarche demanderent à Théodore, comme une grande faveur, de vouloir bien s'établir dans la ville même au monastere de Stude, ainsi appellé du nom de son ancien Fondateur Studius, patrice & consul. Cette maison ruinée par la persécution de Copronyme, commençoit à se rétablir : mais elle ne comptoit encore que douze moines. Théodore y transféra ses disciples, qui monterent jusqu'au nombre de mille, formerent la communauté la plus célèbre de la ville impériale, & firent donner au S. Abbé le surnom de Studite. S. Platon craignant qu'on ne l'obli-

geat  
le gou  
importe  
& avec  
des ye  
les exe  
sence  
nes al  
béiffan  
se ren  
cellule  
où il e  
châiner  
cette c  
que pro  
noiffan  
perpétu  
choses  
vaux d  
donner  
qui ven  
Irene  
elle se  
des amb  
lemagn  
de sujet  
il ne fa  
s'empar  
ce Prin

geât à reprendre au moins en partie le gouvernement d'une institution si importante, embrassa la vie de reclus; & avec une humilité qui tira les larmes des yeux, ce vieillard blanchi dans les exercices de la vie parfaite, en présence d'un grand nombre de personnes assemblées exprès, fit vœu d'obéissance à son neveu Théodore. Il se renferma aussi-tôt après dans une cellule fort étroite & fort incommode, où il eut encore la dévotion de s'enchaîner par le pied : mais il tenoit cette chaîne si soigneusement cachée, que presque personne n'en eut connoissance. Dans cet état, il s'occupoit perpétuellement à la méditation des choses éternelles, aux plus vils travaux des mains, ou tout au plus à donner quelques avis salutaires aux frères qui venoient le consulter.

Irene, après l'odieuse révolution dont elle se disculpoit assez mal, envoya des ambassadeurs & des présens à Charlemagne. Elle craignoit, qu'avec tant de sujets de plaintes qu'il avoit d'elle, il ne fâisît cette nouvelle occasion pour s'emparer du reste de l'Italie. Mais ce Prince éclairé, laissant à Dieu le

soin de punir ceux qui n'ont point d'autre juge, s'efforça tout au contraire d'effrayer à jamais l'audace & la révolte, dans la personne de deux paricides qui osèrent dans ces conjonctures porter leurs mains sacrilèges sur la première tête du Monde Chrétien.

Egin. Loi-  
fel. Coint. an.  
799.  
Theoph.  
an. 7. Const.

Deux mauvais prêtres, seuls capables de pareils attentats, Pascal primicier de l'Eglise Romaine, & Campule son trésorier, tous deux parens du feu Pape Adrien, assaillirent avec une troupe de scélérats le Pape Léon, sorti à cheval du palais de Latran. Ils jetterent par terre le Pontife, le maltraiterent avec fureur, & firent tous leurs efforts pour lui arracher la langue & les yeux. De la rue, ils le traînerent au monastere de S. Silvestre, où ils réitérerent leurs cruautés, pour s'assurer que jamais il ne feroit usage de la vue ni de la parole. Peu après néanmoins il recouvra l'une & l'autre dans la ville de Spolète, où le transporta le Duc Vinigise, qui étoit accouru à son secours avec ses troupes. Les auteurs & tous les personnages les plus graves du temps donnerent cette guérison pour un miracle, avec un

conce  
qu'un  
mépr  
dulfe  
à voi  
exéc  
de lu  
ver l  
exéc  
temps  
autre  
croire  
Ch  
l'outr  
les Fi  
bassad  
voir u  
prit le  
fant &  
l'atten  
voya  
avec  
le Co  
seigne  
nomb  
renco  
suivi  
du cle  
on ap

concert sur le fait & les circonstances, qu'une critique raisonnable ne sauroit mépriser. C'est un miracle, dit Théodulfe d'Orléans, que le Pape continue à voir & à parler, si ses assassins ont exécuté le projet qu'ils avoient formé de lui couper la langue & de lui crever les yeux; & s'ils ne l'avoient pu exécuter, ayant eu le Pontife si longtemps en leur pouvoir, ce seroit un autre miracle encore plus difficile à croire.

Charlemagne sensiblement affligé de l'outrage fait au Pere commun de tous les Fideles, envoya sans délai une ambassade à Léon, qui ne pouvoit recevoir une consolation plus sensible, & qui prit le parti de venir trouver son puissant & généreux défenseur. Le Roi alla l'attendre à Paderborn, d'où il envoya son fils Pépin au devant de lui, avec l'Archi-chapelain Hildebalde, le Comte Anschaire & plusieurs autres seigneurs, à la tête d'une troupe nombreuse. Il s'avança lui-même à sa rencontre à quelque distance de la ville, suivi de toute son armée, & précédé du clergé en ordre de procession. Quand on apperçut le Souverain Pontife, le

Roi fit alte, partagea ses troupes en trois corps, & se tint à la tête du centre. Le clergé se divisa aussi en trois chœurs. A l'arrivée de Léon, les ecclésiastiques & les gens de guerre se prosternerent par trois fois, le Pape faisant à chaque fois une priere. Le Roi & le Pontife s'avancerent, chacun de son côté, pour s'embrasser: ce qu'ils ne purent faire qu'en versant des larmes. Cependant les François qui ne détournoient point leurs yeux du Pontife, & qui lui voyoient faire usage des siens, ainsi que de sa langue, car il entonna aussi-tôt l'hymne *Gloria in excelsis*, ne pouvoient revenir de leur surprise, après ce qu'ils avoient appris de ses cruels traitemens. On marcha ainsi, comme en triomphe, jusqu'à l'église, où l'on rendit à Dieu de solennelles actions de graces, avant d'entrer au palais.

Pendant le séjour que le Pape Leon fit à Paderborn, il consacra la belle église que le Roi venoit de faire bâtir en cette ville, & y mit des reliques de Saint Etienne qu'il avoit apportées de Rome, pour la préserver à l'avenir de la fureur des Barbares qui y avoient déjà

porté plu  
ravant e  
de Virsb  
tance de  
des Fide  
peu en é  
pour pre  
tumare,  
avoit con  
cevant la  
été mis  
près de  
tant dans  
tu, qu'on  
gne que  
tere. Ce  
ropole d  
Virsbour  
Vers l  
Théodori  
vonie, c'e  
Huns & p  
à l'Orien  
usqu'à l'e  
dans le D  
de Charle  
à l'Empir  
sur les Hu  
vacance

porté plusieurs fois l'incendie. Auparavant elle avoit dépendu de l'évêque de Virsburg; mais à cause de la distance des lieux & de la multiplication des Fideles, on l'avoit érigée depuis peu en évêché, & on lui avoit donné pour premier évêque, le Saxon Hartumare, Barbare d'origine, mais qui avoit comme changé de nature en recevant la vie de la grace, & qui ayant été mis dès son enfance en otage auprès de Charlemagne, profita si bien, tant dans les lettres que dans la vertu, qu'on ne trouvoit personne plus digne que lui de cet important ministère. Ce siège demeura suzer à la métropole de Maïence, comme celui de Virsburg.

Vers le même temps, on institua Théodoric, premier évêque de Slavonie, c'est-à-dire des peuples, partie Huns & partie Slaves, qui habitoient à l'Orient du diocèse de Saltzburg, jusqu'à l'endroit où le Drave se décharge dans le Danube. Le Prince Pépin, fils de Charlemagne, ayant étendu jusque à l'Empire François par ses victoires sur les Huns, le Monarque profita de la vacance où se trouvoit le siège de

Vir. 5. Risp  
ap Canif. 6.

Passau par la mort de l'Archevêque Valderic, pour faire rendre à l'Eglise de Saltzbourg la dignité de métropole de Baviere qu'elle avoit eue autrefois. En même temps, il chargea le nouvel Archevêque, nommé Arnon, d'aller dans les terres conquises établir ou affermir la religion. Arnon s'y employa de bonne grace, il y fit beaucoup de bien : mais il en vit infiniment plus à espérer, pour un évêque qui se devoit uniquement à ce peuple. Il sacra Théodoric, le conduisit sur les lieux, & lui donna tout pouvoir de bâtir & de dédier les églises, d'en instruire les ministres, de leur prescrire la discipline convenable, à la charge seulement de reconnoître la supériorité du siège de Saltzbourg. Arnon ne se dispensa pas pour cela de travailler, autant qu'il le pouvoit, à cette abondante moisson. Il savoit admirablement gagner la confiance, tant des grands que du peuple. Il avoit acquis tant d'autorité sur leur esprit, qu'il en obtenoit tout ce qu'il souhaitoit, non seulement en leur écrivant des lettres éloquents, mais en leur faisant présenter son nom, ou même

un mor  
mille r  
fins, &  
mandat  
semblée  
paroisse  
bare, a  
claves,  
ceux qu  
manger  
même  
rées; ta  
Païens  
hors, a  
pendant  
mit en  
servir. I  
mander  
férence.  
lés, con  
chés per  
vos ido  
commur  
purifiés  
çons, a  
leur gén  
instruire  
avec em  
Ainsi

Archevêque  
à l'Eglise  
métropole  
autrefois.  
le nouvel  
n, d'aller  
établir ou  
s'y em-  
fit beau-  
vit infini-  
un évêque  
ment à ce  
le condui-  
onna tout  
er les égli-  
nistres, de  
convenable,  
reconnoître  
Saltzbourg,  
pour cela  
e pouvoit,  
. Il savoit  
confiance,  
le. Il avoit  
leur esprit,  
il souhai-  
ur écrivant  
is en leur  
ou même

un morceau de papier blanc. Il avoit mille ressources, pour en venir à ses fins, & mettre l'évangile en recommandation. Quand il assistoit aux assemblées où les chefs de peuplades paroissoient dans tout leur faste barbare, avec une suite innombrable d'esclaves, il distinguoit entre ceux-ci tous ceux qui étoient Chrétiens, les faisoit manger à sa table, & leur versoit lui-même à boire dans des coupes dorées; tandis que leurs maîtres encore Païens restoient comme oubliés au dehors, avec des viandes & du vin cependant, mais sans que personne se mît en devoir de les fêter, ni de les servir. Ils ne manquoient pas de demander la cause d'une si étrange différence. Alors on répondoit : Souillés, comme vous l'êtes, par vos péchés personnels & par l'impureté de vos idoles, vous n'êtes pas dignes de communiquer avec ceux qui ont été purifiés dans le bain du salut. Ces leçons, accommodées à la dureté de leur génie, les excitoient à se faire instruire, & à demander le baptême avec empressement.

Ainsi se faisoit tout à tous l'Arche-

vêque Arnon , homme propre aux négociations les plus délicates , & capable de traiter avec les personages du premier mérite ainsi que du premier ordre. Il fut un des commissaires de confiance , que Charlemagne envoya l'an 799 à Rome , pour arrêter les troubles que Pascal & Campule continuoient à y fomentier. Ces deux scélérats n'ayant pu par la violence perdre le Pape Léon , intenterent contre lui des accusations en forme , relatives au moins en partie au gouvernement temporel ; & ils en firent passer le libellé au Roi. Elles tomboient sans doute par la qualité seule des accusateurs , & le judicieux Monarque n'en fit pas grand cas. Mais il étoit persuadé que même un faux air d'arrêter le cours de la Justice peut occasionner des inconvéniens fâcheux , & qu'il devoit encore des ménagemens particuliers aux Italiens nouvellement soumis à sa couronne. Il envoya donc sur les lieux d'où venoit la plainte , d'autres prélats avec Arnon , & d'autres seigneurs , en tout sept évêques & trois comtes. Ils examinèrent l'affaire avec attention , trouverent le Pape innocent dans tous les chefs

Anast. in  
Leon. III.

& renv  
nier re  
teurs ,  
fés. Le  
comme  
seigneur  
ligieuses  
lui , por  
des cant  
L'ann  
pour la  
Rome. I  
à quatre  
peuple é  
broit les  
tes les la  
ville , ré  
commun  
toujours  
toutes les  
clamation  
erent , e  
tendit de  
Pierre. L.  
ques & de  
degrés, lu  
roduisit  
près, Cha  
me lieu le

& renvoyerent au Monarque en dernier ressort le jugement des accusateurs, qui devinrent ainsi les accusés. Le Pape Léon rentra dans Rome, comme en triomphe : le clergé, les seigneurs, le sénat, la milice, les religieuses mêmes vinrent au devant de lui, portant des étendards & chantant des cantiques.

L'année suivante, le Roi entreprit pour la quatrième fois le voyage de Rome. Le Pape vint à sa rencontre, à quatre lieues de la ville. Tout le peuple étoit sorti en foule, & célébroit les beaux faits du Roi, dans toutes les langues : car dans cette grande ville, réputée sur-tout alors la patrie commune des Chrétiens, il y en avoit toujours un nombre considérable de toutes les nations de l'univers. Les acclamations & les cris de joie ne cessèrent, que quand le Monarque descendit de cheval à la porte de Saint Pierre. Le Pape, accompagné des évêques & de tout le clergé, le reçut sur les degrés, lui donna la bénédiction, & l'introduisit dans l'église. Quelques jours après, Charlemagne fit rassembler au même lieu les évêques, les abbés & tout le

clergé, avec la noblesse Françoisise & Romaine. Le Pape & le Roi s'assirent, & firent asseoir les évêques & les abbés : les prêtres & les seigneurs demeurèrent debout. On annonça le sujet de l'assemblée, qui étoit l'examen de la cause du Pape : mais pas une ame ne se présenta pour soutenir les accusations. Les prélats qui ne formoient qu'un concile particulier, même peu considérable, craignirent de s'ériger en juges, & dirent avec respect : Nous n'osons juger le Siège Apostolique qui est le chef de toutes les Eglises. C'est ce siège au contraire, & son pasteur, qui nous jugent. Telle est l'ancienne coutume. Et moi, dit le Pape, je veux suivre les traces de mes prédécesseurs, & me laver de ces fausses accusations. Le lendemain, le clergé & les seigneurs s'étant assemblés de nouveau, il prit entre ses mains le livre des évangiles, monta sur l'ambon, & prononça ce serment à voix haute : Moi Léon pontife de la sainte Eglise Romaine, de mon propre mouvement & de ma pleine volonté, je jure devant Dieu qui lit dans mon ame, en présence de ses anges,

du bi  
de vou  
n'ai fa  
minelle  
le Jug  
noas de  
duquel  
Ce que  
aucune  
exemple  
successe  
Char  
démarch  
pour sa  
cation p  
rétablir  
sagesse,  
gnité, q  
ne favor  
connoiss  
Pape, de  
seigneurs  
proclame  
lui en m  
par les d  
ceux de  
maître de  
manie &  
où n'avoit

du bienheureux Apôtre S. Pierre & de vous tous qui m'entendez, que je n'ai fait ni fait faire les actions criminelles qu'on m'impute. J'en atteste le Juge suprême, au tribunal de qui nous devons paroître, & sous les yeux duquel nous sommes dès ce moment. Ce que je fais, sans y être obligé par aucune loi, & sans prétendre que mon exemple tire à conséquence pour mes successeurs.

Charlemagne, plus que satisfait d'une démarche qu'il avoit moins permise pour sa conviction que pour l'édification publique, ne pensa plus qu'à rétablir le calme. Il le fit avec tant de sagesse, avec tant de bonté & de dignité, que Rome dans l'enthousiasme ne savoit comment lui marquer sa reconnaissance & son dévouement. Le Pape, de concert avec les principaux seigneurs, prit la résolution de le faire proclamer empereur d'Occident. Il ne lui en manquoit que le titre. Tant par les droits de sa naissance que par ceux de conquête, il étoit réellement maître de toutes les Gaules, de la Germanie & des vastes régions du Nord, où n'avoient jamais été portées les ar-

mes Romaines, de la Pannonie, d'une partie de l'Espagne, de la Lombardie, de Rome enfin, le berceau des Césars & de leur empire. Quant aux égards même & aux considérations de bienséance, la majesté de la nouvelle Rome avoit été dégradée, en passant dans les mains d'une femme, qui d'ailleurs avoit avili sa propre personne, en faisant périr indignement son fils & son Empereur. Le clergé, la noblesse, le peuple Romain, tous parfaitement d'accord dans cette résolution, la tinrent également secrète; soit qu'ils appréhendassent la modestie du Monarque, aussi indifférent pour les honneurs que digne de les obtenir, soit qu'ils voulussent lui rendre cette élévation plus honorable, en la ménageant de manière qu'on ne pût le soupçonner de l'avoir recherchée.

Theoph. an.  
7. Const. p.  
499.

Quoi qu'il en soit, le jour de Noël de l'an 800, le Roi voulant aller à l'office dans la basilique de S. Pierre, le Pape le pria de prendre l'habit de patrice, comme pour flater le peuple Romain, en lui présentant le souverain de tant d'Etats, revêtu en ce grand jour des seuls ornemens de pro-  
tecte

recte  
vêtu  
gue  
nant  
taché  
en le  
joie,  
Charl  
à gen  
plus a  
en pr  
Charl  
roi d'  
c'est-à  
except  
avoit l  
toute l  
dent,  
puissan  
habits  
cer la  
s'appro  
sur la  
de pier  
dres de  
Vie &  
grand  
mains,  
Ces cris  
Tome

recteur de Rome. Le Prince quitta ses vêtements ordinaires, & prit une longue tunique, avec un manteau traînant, dont un pan retroussé étoit attaché sur l'épaule droite. Le peuple en le voyant eut peine à contenir sa joie, & fit de longues acclamations. Charle entra dans l'église, & se mit à genoux. Alors, dans l'assemblée la plus auguste qui pût former l'univers, en présence de Charle fils aîné de Charlemagne, de Pépin son cadet, roi d'Italie, des princesses ses filles, c'est-à-dire de toute la famille royale, excepté Louis, roi d'Aquitaine, qu'il avoit laissé en France; à la vue de toute la principale noblesse de l'Occident, d'un peuple immense & d'une puissante armée, le Pape revêtu des habits pontificaux, & prêt à commencer la célébration des divins mystères, s'approcha du Monarque, & lui mit sur la tête une couronne étincelante de pierres. A l'instant, tous les ordres de citoyens s'écrient à la fois : Vie & victoire à Charle, auguste, grand & pacifique Empereur des Romains, couronné de la main de Dieu. Ces cris recommencèrent par trois fois,

Vit. per  
Egin. p. 103.

avec les plus vives expressions de l'âgresse. Charlemagne en parut surpris, & même offensé. Il protesta hautement, que s'il en avoit eu le moindre soupçon, il ne seroit pas venu à l'église ce jour-là, toute solennelle qu'étoit la fête. Le Pape alla toujours en avant, donna l'onction sainte au Monarque, puis à Charle son fils aîné; & se prosternant aussitôt devant le nouvel Empereur, il lui rendit le premier ses hommages. On célébra les saints mystères; & peu après, Charlemagne, qui avoit apporté de France ce qu'il y avoit de plus précieux dans ses trésors, fit à l'Eglise des présens, qui ont fait penser que l'or & l'argent sous ce regne n'étoient pas moins communs qu'aujourd'hui. Ce héros avoit repris sur un grand nombre de Barbares le riche butin qu'ils avoient autrefois enlevé de Rome, & sa pieuse générosité parut se faire un devoir de le rendre aux églises qu'ils avoient dépouillées. Le poids de l'or qui fut employé en vases & en autres ornemens sacrés, montoit à deux cents livres. On auroit peine à marquer le poids de l'argent, & plus encore à évaluer les pierreries.

M  
Char  
tenta  
caire  
plaire  
voir  
truisi  
Pasc  
roître  
prélat  
scélér  
se fa  
furen  
la lo  
interc  
la pe  
exil :  
sang  
géné  
qu'il  
dont  
Qu  
les R  
lemag  
conqu  
moins  
talie  
voya  
Colleg

Mais l'objet capital du voyage de Charlemagne, c'étoit de venger l'attentat commis sur la personne du Vicair de J. C. d'une maniere si exemplaire, qu'on n'eût plus à craindre de voir renouveler ce scandale. On instruisit en bonne forme le procès de Pascal & de Campule; on les fit comparoître en présence de l'Empereur, des prélats & des seigneurs laïcs. Les deux scélérats s'accuserent mutuellement, en se faisant de sanglans reproches. Ils furent condamnés à perdre la vie, selon la loi Romaine. Mais le Pape Léon intercéda pour eux, & demanda que la peine de mort fût commuée en exil: ce que l'Empereur, ennemi du sang, accorda volontiers, tant à la générosité de l'offensé, qu'à l'amitié qu'il avoit eue pour le Pape Adrien, dont les coupables étoient parens.

Quand on eut appris à C. P. que les Romains avoient proclamé Charlemagne Empereur, l'Impératrice Irène conçut de terribles appréhensions, au moins pour la Sicile & la partie d'Italie qu'elle possédoit encore. Elle envoya des ambassadeurs à ce nouveau Collegue, sous prétexte de le com-

Anast. in  
Leon.

plimenter sur le titre même qui faisoit le sujet de sa jalousie. Mais il y a toute apparence que ces ministres avoient une commission plus délicate & plus intéressante à remplir, selon que l'occasion s'en présenteroit; savoir, de proposer le mariage de l'Impératrice d'Orient à l'Empereur d'Occident, ou du moins de lui laisser entrevoir l'inclination d'Irene à ce sujet. Charlemagne renvoya une ambassade à C. P. La passion ou la politique d'Irene en parut fort satisfaite; & l'on se flattoit de l'heureuse réunion des deux Empires, quand Nicéphore patrice & grand trésorier souleva les grands, mécontents de ce qu'on retranchoit sur leurs pensions, pour diminuer les impôts & ménager l'affection du peuple. Ce peuple changeant & toujours dupe ne laissa pas de se joindre aux seigneurs. L'Impératrice fut arrêtée & reléguée dans l'île de Lesbos, où elle mourut peu de temps après. Elle avoit régné seule, pendant cinq ans.

Nicéphore monta sur le trône, le dernier d'octobre de l'an 802, à la vue des ambassadeurs de France, qui

Theoph. an.  
s. Niceph.

mi. fac.

111

fur  
atte  
nue  
enve  
expr  
prés  
alloi  
fant  
telle  
amba  
discr  
paroit  
magn  
qu'il  
sur-to  
afin d  
tant d  
ties,  
reté de  
l'Etat.  
cession  
guerre  
craindr  
princes  
tions q  
vues de  
bassade  
l'on co  
Charlem

furent témoins d'une révolution si peu attendue. Il n'épargna rien pour diminuer à leurs yeux l'horreur de sa perfidie envers sa bienfaitrice, & se fit en termes exprès un mérite auprès d'eux, d'avoir préservé leur maître de la vipere qu'il alloit recevoir dans son sein, en s'unissant à une parricide qu'on eût vue telle épouse qu'elle avoit été mere. Les ambassadeurs qui se trouvoient à la discrétion du Tyran, voulurent bien paroître satisfaits. D'ailleurs Charlemagne qui craignoit autant la guerre qu'il la faisoit vaillamment, desiroit sur-tout la paix, au déclin de son âge, afin de corriger dans les mœurs de tant de nations nouvellement converties, ce qui ne convenoit, ni à la pureté de l'évangile, ni à la police de l'Etat. Il pensoit aussi à régler sa succession, de maniere qu'il n'y eût, ni guerre civile, ni méfintelligence à craindre après sa mort, entre les trois princes ses fils. Toutes ces considérations quadroient parfaitement avec les vues de Nicéphore. Il renvoya ses ambassadeurs, avec ceux de France; & l'on conclut un traité, portant que Charlemagne & Nicéphore auroient

également le nom d'Augustes ; que Charlemagne prendroit le titre d'Empereur d'Occident ; & Nicéphore celui d'Empereur d'Orient ; que tout ce qui étoit en Italie , depuis le Vulturne jusqu'à la mer de Sicile , resteroit aux empereurs d'Orient ; & que tout le reste seroit de l'empire d'Occident , avec les deux Pannonies , la Dace & la Dalmatie.

Pour s'être délivré d'un ennemi si redoutable , Nicéphore n'en fut pas plus tranquille dans ses propres Etats. Il étoit Iconoclaste & Manichéen. Ses mœurs aussi corrompues que les principes , le firent bientôt détester de ses sujets. Il n'avoit pas régné un an , que le Gouverneur de Natolie , Bardane , surnommé le Turc sans qu'on en sache la raison , fut contraint par ses troupes à prendre le titre d'Empereur. Mais c'étoit un vrai citoyen , qui trouvant de la résistance à C. P. eut horreur du massacre & des désordres qu'il alloit occasionner , abdiqua sous promesse pour lui & ses partisans , de ne recevoir aucun dommage , & prit l'habit monastique dans un monastere qu'il avoit fondé. Quel-

ques  
rent  
à Ba  
sur te  
de le  
pour  
Le  
mour  
grand  
nons  
pellé  
avoit  
cédent  
cité le  
tion ,  
régulier  
applaud  
seuls  
opposé  
pour  
décret  
l'empereur  
d'un c  
ginaire  
Ils vo  
pense ,  
jusqu'à  
certain  
tout à

ques jours après, des inconnus violèrent cet asyle, & creverent les yeux à Bardane. Nicéphore qui excelloit sur toute chose dans l'hypocrisie, jura de le venger : mais on ne fit aucunes poursuites.

Le Patriarche Taraise étant venu à mourir, l'Empereur qui affectoit un grand zele pour le maintien des canons, fit néanmoins élire un laïc, appelé comme lui Nicéphore, & qui avoit été secrétaire sous le regne précédent. Toutefois sa vertu & sa capacité le rendoient digne de cette élévation, à laquelle le clergé séculier & régulier & tous les ordres du peuple applaudirent d'une voix unanime. Les seuls Abbés Théodore & Platon s'y opposerent, avec leur zele accoutumé pour l'observance littérale des saints décrets, qui à leur jugement devoit l'emporter sur les heurtés présages d'un digne épiscopat, si souvent imaginaires, & toujours fort équivoques. Ils voyoient même, dans cette dispenfe, un danger prochain de passer jusqu'à un relâchement véritable, ou à certains articles de condescendance, tout à fait ruineux pour la discipline.

En effet, il fut bientôt question de rétablir le Prêtre Joseph, déposé par le Patriarche Taraise pour avoir célébré le mariage adúltere de l'Empereur Constantin avec la fameuse Théodote. Il étoit cher à l'Empereur Nicéphore; parce qu'il avoit beaucoup influé dans la résolution que Bardane avoit prise d'abdiquer l'Empire. Le nouveau Patriarche reçut Joseph dans l'église cathédrale, & lui permit de célébrer le S. Sacrifice. Quelques évêques s'assemblerent & approuverent le Patriarche.

Mais l'Abbé Théodore, en son nom & en celui de S. Platon son oncle, publia sur ce sujet un écrit conçu en ces termes : Les prélats doivent sans doute tenir des assemblées, mais pour maintenir les canons, & non pas pour les annuller. S'ils étoient revêtus d'un pouvoir arbitraire, l'évangile seroit bientôt anéanti; chacun d'eux pouvant substituer des regles nouvelles à celles de J. C. & des Apôtres. Plusieurs, ajoute-t-il, pensent & parlent comme nous; mais dans l'ombre du secret, & en disciples nocturnes, qui n'osent accompagner J. C. en plein jour. Qu'importe au serviteur fidele la conduite des lâches? Nous souffrirons toutes

I. Ep. 21. 22.

31.

les in  
que d  
niqua  
nous  
lit so  
nous  
rain q  
vérité  
courage  
nomb  
deles  
tantin  
schism  
& des  
& une  
fortem  
& des  
Ce  
pereur  
l'hypo  
violen  
de plu  
Empir  
indign  
de sou  
âge &  
véter  
mis da  
Les m

les injures & la mort même, plutôt que d'approuver le crime, en communiquant avec le coupable. Puisque Dieu nous a fait la grace de ne pas mollir sous le regne du Prince adultère, nous préserve le Ciel, sous un souverain qui annonce la piété, de trahir la vérité, & de perdre nos ames! Le courage du S. Abbé engagea un grand nombre de moines & de simples Fideles à se déclarer. Ainsi dans Constantinople il se forma une espece de schisme, où, contre le parti de la Cour & des grands, les personnes pieuses & une foule de gens de bien tintent fortement pour la pureté de l'évangile & des saints canons.

Ce fut en cette rencontre que l'Empereur Nicéphore mit bas le voile de l'hypocrisie, & se porta aux dernières violences contre tout ce qu'il y avoit de plus saints personnages dans son Empire. Le S. Abbé Théodore fut traité indignement par des soldats, & chassé de son monastere. S. Platon, que son âge & sa vie admirable faisoient révérer comme un ange sur terre, fut mis dans une prison, les fers aux pieds. Les moines de Stude, & les plus fer-

vens des autres communautés, furent dispersés en différens monasteres, où, pour plaire à la Cour, on les traitoit encore plus mal qu'elle ne le prétendoit.

Cependant l'Abbé Théodore, pour ne pas avoir un air d'opiniâtreté en résistant à plusieurs évêques, eut recours au Chef universel de l'Eglise. Puisque J. C. écrivit-il au Pape Léon III, a donné à Pierre la dignité de Chef des Pasteurs, c'est au Successeur de Pierre, comme nos peres nous l'ont appris, qu'il faut dénoncer toutes les erreurs nouvelles qui s'élevent dans l'Eglise. Il se plaint ensuite de deux conciles tenus à C. P. tant pour le rétablissement du Prêtre Joseph, que pour la condamnation de ceux qui s'y opposoient. On y a déclaré, ajoute-t-il, que le mariage infame de Constantin avoit été contracté par dispense; que chaque évêque est le dispensateur arbitraire des loix & le maître des canons; enfin qu'on ne doit pas observer rigoureusement les loix divines avec les empereurs: ce qui n'est autre chose que justifier le crime par l'hérésie. Or, si nos évêques n'ont pas craint de tenir un concile hérétique de leur seule

\*. Ep. 33.

autori  
dû en  
niere  
l'arci  
pas p  
que v  
rent,  
Le So  
tinen  
& co  
autori  
loi d  
S.  
après  
extrém  
tant p  
que p  
ne po  
à auc  
même  
lui é  
avoit  
de rec  
de la  
lat, ta  
du lit  
ché,  
il ne  
consol

autorité, quoiqu'ils n'eussent pas même dû en tenir un orthodoxe d'une manière furtive & à votre insu, suivant l'ancienne coutume; combien n'est-il pas plus convenable & plus nécessaire que vous en assembliez un tout différent, pour condamner leur erreur? Le Souverain Pontife approuva le sentiment & la conduite de Théodore, & condamna ceux qui prétendoient autoriser un mariage contraire à la loi divine aussi bien qu'aux canons.

S. Platon mourut quelques années après cette persécution, dans un âge extrêmement avancé, & si affoibli tant par ses mortifications volontaires que par les mauvais traitemens, qu'il ne pouvoit plus satisfaire par lui-même à aucun des besoins du corps, pas même assister à l'office divin; ce qui lui étoit beaucoup plus sensible. Il avoit été contraint de quitter la vie de reclus: mais suppléant au mérite de la retraite par celui de l'apostolat, tandis qu'il eut un souffle de vie, du lit où il étoit continuellement couché, incapable de tout mouvement, il ne cessa d'instruire, d'exhorter, de consoler les frères. Ses maux redou-

blerent pendant le carême; & quoique ce fût un temps de grande retraite, plusieurs saints moines du dehors ne laisserent pas de le visiter. Le Patriarche Nicéphore, malgré les divisions précédentes, vint le voir lui-même à la tête de son clergé, l'embrassa & lui demanda le secours de ses prieres. Le saint malade pardonna généralement à tous ceux qui l'avoient persécuté, & pria publiquement pour eux. Enfin il tomba dans une foiblesse, où ne pouvant plus que remuer les levres, & s'efforçant de chanter un hymne de la résurrection, il expira aux approches de pâque, le 19 de mars 813.

AA. SS. Be-  
ned. t. 5. pag.  
394.

L'Occident avoit un modele non moins admirable, dans S. Benoît d'Aniane, fils du Comte de Maguelone, qui l'avoit mis dès sa jeunesse au service du Roi Pépin. Il devint échançon de ce Prince, & après sa mort il fut pareillement en faveur auprès de Charlemagne. Il conçut néanmoins dès lors le dessein de quitter le monde; mais il ne s'en ouvrit qu'à un saint homme, nommé Vitmar; s'exerçant cependant, durant trois années entieres, aux jeûnes, aux veilles & au

silence.  
pays et  
sa réso  
disposé  
pour r  
s'arrêta  
Bourgo  
puis y  
vertu l'  
cinq an  
commu  
moines  
Vitmar  
litaires  
une terr  
Montpe  
dont il  
tentoit p  
S. Beno  
on n'y  
pain &  
& l'on  
manche.  
mencem  
remarqu  
les vas  
bois &  
lité des  
même,

silence. Enfin se trouvant dans son pays en danger de périr, il confirma sa résolution par un vœu. Ayant tout disposé pour l'exécution, il partit comme pour retourner à la Cour : mais il s'arrêta au monastere de S. Seine en Bourgogne, de là renvoya ses gens, puis y embrassa la vie monastique. Sa vertu l'y fit élire abbé, au bout de cinq ans. Comme il ne put réussir à communiquer toute sa ferveur à ses moines, il vint retrouver son cher Vitmar ; & avec quelques autres solitaires il bâtit un petit monastere dans une terre de son patrimoine, près de Montpellier, sur le ruisseau d'Aniane dont il prit le nom. On ne se contentoit pas d'y observer la regle de S. Benoît dans toute sa rigueur ; mais on n'y vivoit ordinairement que de pain & d'eau, avec un peu de lait, & l'on n'y buyoit du vin que le dimanche. Le monastere, dans ses commencemens, fut d'une pauvreté qui se remarquoit jusque dans l'église, où les vases sacrés n'étoient que de bois & de verre : mais par la libéralité des seigneurs du pays, & du Roi même, en peu de temps il devint ma-

gnifique. Benoît recevoit les terres qu'on lui donnoit ; mais suivant les exemples de cette humanité tout évangélique , que les plus dignes solitaires avoient déjà mise en usage dans les Eglises de l'Orient , il faisoit mettre en liberté les serfs dont elles étoient peuplées , & les cultivoit de ses propres mains avec ses religieux. Il étoit d'un désintéressement & d'une bonté d'ame , qu'on admira sans doute , plus qu'on n'imagina devoir l'imiter. Il aimoit mieux perdre les effets qu'on lui avoit pris , que de faire peine au voleur , en les répétant. Un jour qu'il étoit en voyage , il rencontra un passant monté sur un cheval qui avoit été volé au monastere. Le frere qui accompagnoit son abbé , cria bien vite au voleur : mais le Saint le fit taire , en lui disant qu'il y a souvent des chevaux qui se ressemblent. Il lui ajouta , quand ils se trouverent seuls ; J'ai fort bien reconnu le cheval , mais je n'ai pas voulu perdre ce malheureux.

L'exemple de Benoît engagea plusieurs autres saints personnages à établir des communautés régulières , qui se firent honneur de former leur vie

sur ses  
pere &  
pour l  
tuel. I  
corps ,  
se conc  
pre. co  
instituti  
pas to  
buoit a  
res du  
dance d  
de la l  
qu'on le  
moines  
lanie ,  
Langued  
ralemen  
Le cara  
charité e  
fir pour l  
leurs au  
Les p  
jour à Ar  
nes s'éta  
trois cen  
faire un  
cent conc  
par la su

sur ses instructions. Il leur servoit de pere & de maître, & les assistoit tant pour le temporel que pour le spirituel. Bien éloigné de cet esprit de corps, & de cette charité sordide qui se concentre toute entiere dans sa propre communauté, défaut dont les institutions les plus régulières ne sont pas toujours exemptes, il distribuoit au contraire à tous les monastères du pays, ce qu'il recevoit en abondance de la munificence des rois & de la libéralité des Fideles; en sorte qu'on le nommoit le nourricier des moines de Gothie & de Novempopulanie, c'est-à-dire de Provence, de Languedoc & de Gascogne, & généralement le pere de tous les pauvres. Le caractere grand & noble de sa charité engageoit les Fideles à le choisir pour le distributeur de presque toutes leurs aumônes.

Les profélytes affluant de jour en jour à Aniane, & le nombre des moines s'étant augmenté jusqu'à plus de trois cents, le S. Abbé fut obligé de faire un nouveau bâtiment, long de cent coudées & large de vingt, où par la suite on compta plus de mille

religieux. Il lui fallut encore établir des celles, c'est-à-dire de petits monasteres, qu'on a depuis nommés prieurés, & auxquels il donna des supérieurs particuliers. Louis roi d'Aquitaine, c'est-à-dire du pays qui s'étend depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées, lui remit encore plusieurs monasteres en Auvergne, en Poitou & en Berry, afin de décharger celui d'Aniane, trop nombreux pour la stérilité du lieu. Benoît mit un abbé dans chacune de ces maisons, & s'en réserva l'inspection ou supériorité générale. Mais bientôt on lui demanda de toute part des sujets formés de sa main, pour rétablir la discipline monastique dans toutes nos provinces. Il en envoya jusqu'à vingt à Leidrade archevêque de Lyon, pour son monastere de l'Île-Barbe. Alcuin en obtint autant, pour fonder l'abbaye de Cormery. Quoique Théodulfe d'Orléans n'en eût pu avoir que quatre, pour celle de Micy entièrement ruinée par les guerres, & occupée par des hommes & des femmes du monde, ce bon levain fermenta si avantageusement, qu'on vit bientôt s'y former une communauté aussi nombreuse qu'édifiante.

Mais  
niane fu  
de Gell  
ainsi app  
les libé  
quitaine  
fourni u  
solitaire  
le siecle  
de la p  
Comte  
petit-fils  
bravoure  
tenues d  
avantage  
magne,  
son estin  
discerner  
mandern  
du roya  
de Duc  
de ses  
Sarafins  
Guillaum  
ces de f  
remporta  
redoublé  
ferent p  
Il ne fig

Mais la plus illustre colonie d'A-  
 niane fut sans contredit le monastere  
 de Gellone ou S. Guillem du désert,  
 ainsi appellé pour avoir été fondé par  
 les libéralités de Guillaume duc d'A-  
 quitaine, & plus encore pour lui avoir  
 fourni une retraite, où il porta la piété du  
 solitaire aussi loin qu'il avoit porté dans  
 le siecle la valeur du héros. Il étoit  
 de la plus haute extraction, fils du  
 Comte Théodoric, & par les femmes  
 petit-fils de Charle-Martel. Par une  
 bravoure & une sagesse égales, sou-  
 tenues de la bonne mine & d'une taille  
 avantageuse, il fut plaire à Charle-  
 magne, ou plutôt il gagna tellement  
 son estime, que ce Monarque, d'un  
 discernement exquis, lui confia le com-  
 mandement militaire le plus important  
 du royaume, &, avec le grand titre  
 de Duc d'Aquitaine, l'envoya à la tête  
 de ses meilleures troupes contre les  
 Sarasins, qui avoient déjà pris Orange.  
 Guillaume remplit toutes les espéran-  
 ces de son Souverain, reprit la ville,  
 remporta sur les Infideles des victoires  
 redoublées & si décisives, qu'ils n'o-  
 serent plus reparoître dans le pays.  
 Il ne signala pas moins ses qualités pa-

Vit. in t. 5.  
 act. Bened.  
 Boll. ad 18.  
 mai.

cifiques, que son habileté dans la guerre dont il s'efforça de réparer tous les désordres. Il travailloit sans relâche aux affaires publiques, prenoit connoissance de tous les différends, faisoit observer exactement les loix, non seulement par la multitude, mais principalement par les seigneurs; les empêchant d'abuser de leur pouvoir sur les petits & les foibles, dont il se monroit en toute occasion le protecteur & le pere. Sa religion égaloit sa justice; ses aumônes étoient immenses; il prenoit un soin tout particulier des personnes & de lieux consacrés au Seigneur.

Ayant résolu de fonder un monastere dont la ferveur répondît à toute la sainteté de ses vues, il s'adressa au S. Abbé d'Aniane qui étoit son ami & son directeur. Il en obtint des religieux qu'il établit au Val-Gelon, dans les montagnes du territoire de Lodeve, à une lieue seulement d'Aniane. Il leur donna de grands domaines, & fit bâtir tous les lieux réguliers, c'est-à-dire l'oratoire, le dortoir, le réfectoire, le noviciat, avec une infirmerie, une boulangerie, un moulin, un

hospice  
rellerie.  
seurs au  
Albane &  
exemple  
qu'adulte  
elles étoi  
mité. Elles  
dans le v  
La gén  
e touch  
de céder  
licates. E  
haut poin  
ouissant à  
repos &  
procurés  
richesses,  
monde, l  
ou pour  
objet de  
éclairée,  
épouse ve  
purer le  
résolut à  
de tous  
gloite du  
magne,  
plus enco

dans la  
parer tous  
sans relâ-  
enoit con-  
ds, faisoit  
non seule-  
ais princi-  
les empê-  
oir sur les  
l se mon-  
te & de  
sa justice;  
es; il pre-  
des per-  
sacrés au

hospice pour les pauvres, & une hô-  
tellerie. Le Duc Guillaume avoit deux  
sœurs aussi pieuses que lui, nommées  
Albane & Berthane, que, par un  
exemple singulier, il offrit à Dieu quoi-  
qu'adultes, dans le desir ardent où  
elles étoient de consacrer leur virgi-  
nité. Elles formerent un petit couvent,  
dans le voisinage du grand monastere.

La générosité du sacrifice de ses sœurs  
le toucha fortement. Il avoit honte  
de céder en courage à des femmes dé-  
licates. Enfin, comme il étoit au plus  
haut point de la prospérité temporelle,  
jouissant à l'ombre de ses lauriers du  
repos & de l'abondance qu'il avoit  
procurés à tout le pays, comblé de  
richesses, chéri & honoré de tout le  
monde, le favori de son souverain,  
ou pour mieux dire, le plus digne  
objet de son estime & de son amitié  
éclairée, ayant plusieurs enfans & une  
épouse vertueuse qui sembloient se dis-  
puter le bonheur de lui plaire, il se  
résolut à faire au Seigneur le sacrifice  
de tous les plaisirs & de toute la  
gloire du siècle. Il crut devoir à Charle-  
magne, comme à son Empereur, &  
plus encore comme à son ami, de ne

n n onaf-  
à toute la  
dressa au  
on ami &  
des reli-  
on, dans  
Lodeve,  
niane. Il  
nes, & fit  
, c'est-à-  
le réfec-  
infirmes-  
oulin, un

rien exécuter sans son aveu. A la première proposition, l'Empereur ne put, ni retenir ses larmes, ni résister aux inspirations d'en haut. Il mit tous ses trésors à la disposition du Duc, & lui dit d'y puiser pour l'exécution de ses pieux desseins. Guillaume ne demanda qu'une relique de la vraie croix, que le Patriarche de Jérusalem avoit envoyée à l'Empereur six ans auparavant, c'est-à-dire l'an 800, lors de l'avènement de Charlemagne à l'Empire. Le Prince lui céda volontiers ce présent inestimable, & il y en joignit plusieurs autres de même nature. Guillaume arriva au monastere de Gellone, avec ces richesses toutes célestes, pour ainsi dire; mais il avoit pris abondamment sur ses propres fonds, pour la majesté du culte extérieur: il apportoit des calices d'or & d'argent, des ornemens de soie enrichis d'or, avec des livres qui n'étoient pas moins précieux. Il voulut entrer dans son saint asyle, nuds pieds & revêtu d'un cilice sous ses habits ordinaires. Il alla d'abord à l'église offrir ses présens; puis il vint faire l'offrande de sa personne dans le chapitre, où il pria hum-

blement  
leur soci  
temps fû  
près le n  
après s'ét  
cheveux.

Il com  
S. Pierre  
la même  
tion que  
vent il  
vant l'abb  
conjuroit  
gnité; si  
rien, ajo  
porté les  
supplioit-  
dompter  
aux plus v  
fer ce va  
à la cuis  
l'eau & le  
aver la  
moulin &  
ouissant v  
le la mai  
cices d'hu  
plaisance  
cueilli les

blement les freres de l'admettre dans leur société. Quoique l'usage de ce temps fût de ne prendre l'habit qu'après le noviciat, il le reçut d'abord, après s'être fait couper la barbe & les cheveux.

Il commença de ce jour, fête de S. Pierre de l'an 806, à vivre dans la même pauvreté & la même abjection que le dernier des moines. Souvent il se présentoit à genoux devant l'abbé & les religieux, & les conjuroit avec larmes d'oublier sa dignité; si c'en est une pour un Chrétien, ajoutoit-il, d'avoir si long-temps porté les livrées du siecle. Ainsi les supplioit-il sans cesse, de l'aider à dompter son orgueil, en l'appliquant aux plus vils ministeres. On vit en effet ce vainqueur des Sarasins servir à la cuisine & au réfectoire, porter l'eau & le bois, préparer les légumes, laver la vaisselle, prendre soin du moulin & du four. Mais le Tout-puissant voulut honorer par un miracle la main qui s'employoit à ces exercices d'humilité, avec plus de complaisance qu'elle n'avoit jamais reçuëilli les palmes & les lauriers. Un



Dieu qu'aux exercices militaires, qu'à manier les armes & à dresser des chevaux. Louis, roi d'Aquitaine, s'empres-  
 sa de remédier à ces abus, & prit sur-tout les conseils de S. Benoît d'Ani-  
 miane, qu'il protégea puissamment en toute rencontre. Ce Prince aimoit sin-  
 gnièrement les moines qui avoient l'esprit de leur état, & il l'eût été lui-même, à l'exemple de son grand oncle Carloman qu'il ne nommoit qu'avec vénération, si l'Empereur son pere ne l'en eût empêché. On compte jusqu'à vingt-six monasteres, fondés ou réparés par ce Prince, & la plupart très-fameux, tels que Noirmoutier & S. Maixant dans le diocese de Poitiers, Sainte-Croix dans la ville, Conques au diocese de Rhodès, Ménat & Manlieu en Auvergne, Moissac en Quercy, Solignac près de Limoges, & la Grasse dans le pays de Carcas-  
 sone. Si la plupart reconnoissent Charlemagne pour leur fondateur, c'est que le Roi Louis n'étoit censé agir qu'au nom de l'Empereur son pere. A son exemple, plusieurs seigneurs & plusieurs évêques releverent des monasteres ruinés, & en fonderent de nou-

Coimt. 221.  
802.

veaux; & presque par-tout on s'efforçoit à établir la régularité d'Aniane. Charlemagne favorisoit tous ces pieux établissemens. On peut dire généralement qu'il avoit la meilleure part à tout ce qui se faisoit de bien dans son Empire, par les motifs & les exemples qu'il ne cessoit de fournir à ceux qui partageoient son autorité.

Tout ce qu'il voyoit même hors de ses vastes Etats pouvoir contribuer à l'avantage de la religion, il l'autorisoit de tout son pouvoir. Dès le troisieme concile de Toledé, les Espagnols avoient fait au symbole de C. P. la fameuse addition, qui établit contre les Grecs, que dans la sainte Trinité le S. Esprit procedé du Fils, aussi bien que du Pere. La coutume s'introduisit en France de faire la même addition, de la réciter publiquement, & même de la chanter dans les églises, ou du moins dans la chapelle royale. Le même usage s'établit dans une communauté de moines François, qui se trouvoit dès lors dans la Terre-Sainte, au mont des Olives, & qui avoit conservé le rit Latin. Traités d'hérétiques par les Grecs, ils firent par-

Egin. an.  
809.

venit

venit  
voula  
lomm  
la-Ch  
l'an  
à la  
que  
le So  
Léon  
Bernar  
lard ab  
contra  
aujourd  
de Ven  
après a  
tint à  
transm  
Les  
du Pap  
glise d  
par pro  
Docteu  
du Pere  
n'en av  
les autr  
pour de  
Grecs a  
bien ju  
voit pa  
Tome

venir leur plainte à Charlemagne, qui voulant justifier avec éclat leur foi calomniée, fit tenir un concile à Aix-la-Chapelle au mois de novembre de l'an 809. Pour donner plus de poids à la décision que le religieux Monarque se proposa de faire approuver par le Souverain Pontife, on députa vers Léon III, de la part de ce concile, Bernaire évêque de Worms, & Adalard abbé de Corbie, avec qui se rencontra Smaragde abbé de S. Michel, aujourd'hui S. Mihel dans le diocèse de Verdun. Ce fut ce dernier Abbé qui, après avoir assisté à la conférence qu'on tint à Rome sur ce sujet, nous en a transmis les actes.

Les députés furent admis à l'audience du Pape dans la salle secrète de l'église de S. Pierre, & commencerent par prouver, par le témoignage des SS. Docteurs, que le S. Esprit procedé du Pere & du Fils. L'Eglise de Rome n'en avoit jamais douté, non plus que les autres Eglises d'Occident; mais pour des raisons que les démêlés des Grecs avec les Latins n'ont que trop bien justifiées par la suite, elle n'avoit pas jugé à propos d'insérer dans

T. 7. Conc.  
P. 1199.

le symbole l'expression formelle de cette vérité. Le Pontife chargé de veiller à l'économie générale de la maison de Dieu, & muni de graces d'état pour le faire avec la sagesse convenable, répondit aux envoyés de l'Eglise de France, qu'il croyoit comme eux la vérité annoncée dans leur addition, mais qu'il ne pouvoit approuver l'addition même. Si c'est une vérité de foi, reprirent-ils, ne doit-on pas l'enseigner? celui qui l'ignoreroit ou ne la croiroit pas, pourroit-il être sauvé? Quiconque refuse de la croire, répondit le Pape, ne peut certainement être sauvé; si cependant on l'a mis en état de connoître que c'est une vérité de foi. Puisqu'il n'est pas permis de ne la pas croire, reprirent les envoyés, il est permis de l'enseigner, & par conséquent de la chanter. Il est permis de la chanter, dit le Pape, mais non de l'inférer dans des actes où les Peres ont défendu de rien ajouter. Nous n'insistons pas, dirent les envoyés, sur ce que les auteurs du symbole n'ont pas nommé le Fils avec le Pere dans la procession du S. Esprit, ni sur ce que le concile de Calcédoine & les trois

suivans  
symbol  
nuer :  
symbol  
d'éclair  
ajoutan  
*Filioque*  
m'érige  
dirigés  
maginer  
que nou  
de la d  
la suite  
dition,  
soit. Qu  
rer aux  
ne plai  
ne plai  
l'orgueil  
tion! m  
truire le  
lut, par  
à dissipe  
Saint Per  
personne  
tant ains  
être de  
Ce n'e  
dit le P.

suivans ont défendu de changer ce symbole, d'y rien ajouter ou diminuer : mais ceux qui ont dressé le symbole, n'eussent-ils pas bien fait d'éclaircir un mystere si important, en ajoutant quatre syllabes, c'est-à-dire *Filioque* ? Le Pape répondit : Je n'ose m'ériger en juge de ceux qui ont été dirigés par la Sagesse divine, ni m'imaginer qu'ils n'aient pas vu aussi bien que nous les suites de leur réserve, & de la défense absolue de faire dans la suite à leur symbole, tant cette addition, que toute autre quelle qu'elle soit. Quant à moi, loin de me présenter aux auteurs du symbole, à Dieu ne plaise que j'ose m'y égarer ! A Dieu ne plaise aussi, dirent les envoyés, que l'orgueil nous inspire tant de présomption ! mais nous nous étudions à instruire les peuples des dogmes du salut, par les moyens les plus propres à dissiper l'ignorance. Si vous saviez, Saint Pere, combien de milliers de personnes ont appris la vérité en chantant ainsi le symbole, vous seriez peut-être de notre avis.

Ce n'est pas précisément à ce chant, dit le Pape, mais à votre addition.

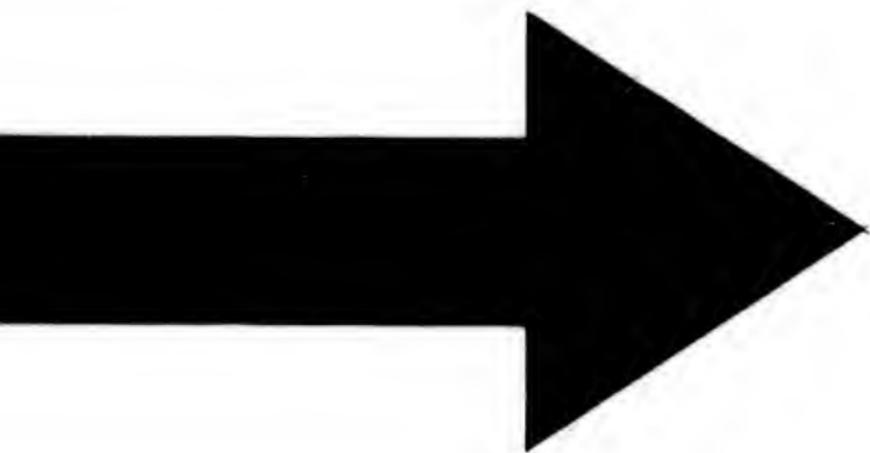
que je refuse de consentir. Pour faciliter la voie de l'instruction que vous faites valoir, faudra-t-il ajouter au symbole tous les autres articles de foi, lorsque la fantaisie prendra à quelqu'un de les donner pour indispensables? Car s'ils ne sont pas tous également nécessaires, il en est plusieurs qu'on ne peut se dispenser de confesser, sans cesser d'être Catholique. Est-il plus nécessaire d'exprimer dans la confession de foi que le S. Esprit procede du Fils comme du Pere, que de confesser que le Fils, sagesse & verité, est engendré de la sagesse & de la verité? Il est néanmoins constant que les Peres n'ont pas inféré cet article dans le symbole. Nous pourrions vous citer bien d'autres articles. Voilà pourquoi nous récitons le symbole, sans rien ajouter. Mais nous avons soin d'enseigner en temps & lieu les vérités qui n'y sont pas contenues. Les envoyés reprirent: A ce que nous voyons, Votre Sainteté veut que l'on commence par ôter du symbole l'addition qu'on y a faite; moyennant quoi, elle permettra de le chanter. C'est là sans doute ce que nous décidons, dit le Pape;

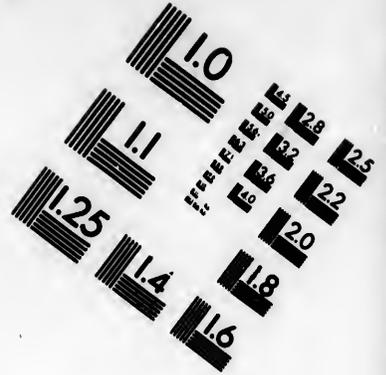
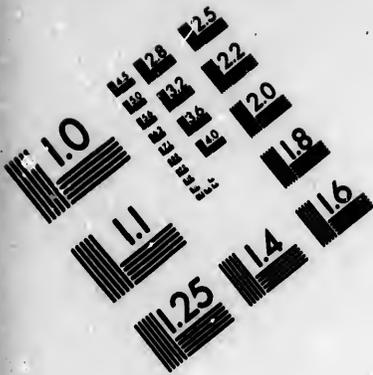
& non  
forme  
le sym  
vu qu  
rez. C  
le per  
donné  
l'on co  
après e  
questio  
r-il po  
à la fe  
faire,  
Si avan  
on m'a  
de ne  
l'expéd  
sans to  
c'est, p  
bole d  
peu à p  
Il arriv  
roduit  
sensible  
leur m  
votre in  
souffre  
Tel  
de Léo

& nous vous exhortons à vous y conformer. Il est donc bien de chanter le symbole, dirent les envoyés, pourvu qu'on retranche ce que vous desirez. Oui, répondit le Pape; mais nous le permettons simplement, sans l'ordonner. Les envoyés repartirent: Si l'on continue de chanter le symbole, après en avoir retranché le mot en question, tout le monde ne se figurera-t-il point que cet article est contraire à la foi? Que nous conseillez-vous de faire, pour éviter cet inconvénient? Si avant de le chanter, dit le Pape, on m'avoit consulté, j'aurois répondu de ne pas faire l'addition. A présent l'expédient qui me vient à l'esprit, sans toutefois en faire une obligation, c'est, puisqu'on ne chante pas le symbole dans notre Eglise, qu'on cesse peu à peu de le chanter dans le palais. Il arrivera ainsi, que ce qui s'est introduit sans autorité, s'abrogera insensiblement: voilà peut-être le meilleur moyen de parer au danger de votre innovation, sans que la foi en souffre aucun préjudice.

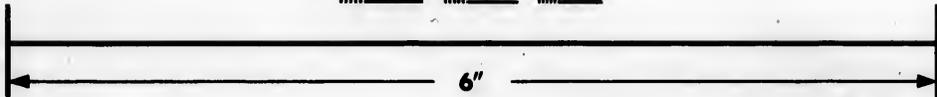
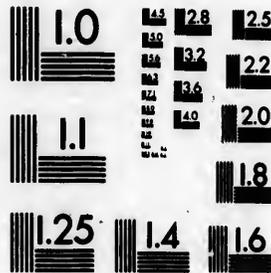
Tel est le précis de la conférence de Léon III avec les députés du con-







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14590  
(716) 872-4503

14  
15  
16  
18  
20  
22  
25

10  
11  
12  
14  
15  
16

cile d'Aix-la-Chapelle. A bien considérer les choses, on y apperçoit que ce que le Pape désapprouvoit dans les François, ce n'étoit pas d'avoir fait au symbole une addition proprement dite, ou d'y avoir ajouté une décision nouvelle; mais précisément d'y avoir inséré un mot explicatif d'une vérité déjà décidée: ce qu'il improuvoit, comme ayant été fait sans la nécessité qui ne s'en présenta que par la suite, & sans l'autorité requise pour des objets de cette importance. On ne voit pas cependant que cette conférence ait produit aucun effet. Chacun retint son usage particulier: en France, on continua de chanter le symbole, avec le mot *Filioque*; à Rome, on ne jugea point à propos d'y faire l'addition, ni de commencer encore à le chanter. Le Pape le fit même graver sans l'addition, sur deux grands écussons d'argent, chacun du poids d'environ cent livres, en Latin sur l'un, & sur l'autre en Grec; puis on les suspendit, à droite & à gauche de la confession de S. Pierre, comme des monumens publics & religieux de l'attention de l'Eglise Romaine à conserver le symbole tel qu'elle l'avoit reçu.

L'Abbé Smaragde qui nous a con-  
servé cette conférence, s'est rendu cé-  
lebre par d'autres écrits, par une émi-  
nente piété, & par la distinction avec  
laquelle il enseigna dans son monas-  
tere, qui étoit une des bonnes écoles  
de son temps. Adalard de Corbie,  
l'un des principaux députés du con-  
cile d'Aix-la-Chapelle, est honoré  
comme saint par l'Eglise, & regar-  
dé, pour la doctrine, pour l'élo-  
quence, pour la prudence, comme un  
des premiers hommes de son siècle.  
On l'y nommoit, dans le goût allé-  
gorique du temps, tantôt Augustin à  
cause de son génie, tantôt Antoine à  
cause du caractère de sa vertu. Il étoit  
cousin-germain de Charlemagne, fils  
d'un Prince Bernard frere du premier  
Roi Pépin. Il fut élevé dans le pa-  
lais, par les mêmes maîtres & avec  
le même soin que les propres fils du  
Roi; mais c'étoit un ange à la Cour,  
laquelle eût par conséquent peu d'at-  
traits pour lui. Dès le temps que Charle-  
magne avoit fait le divorce auquel  
toute la Cour applaudissoit, Adalard  
qui ne le jugeoit pas légitime, avoit  
eu assez de caractère à l'âge de vingt

Mabil. t.  
2. annal.

Ag. ss. De  
ned. t. 1. p.  
366.

ans où il étoit alors , pour vouloir au moins paroître improuver ce qu'il ne pouvoit empêcher. Il quitta ainsi le monde , à la fleur de son âge tout à la fois & au comble de la faveur , pour aller se consacrer à Dieu dans le monastere de Corbie. De là , les visites des grands & les respects de tout le monde le firent passer en Italie , dans le monastere du Mont-Cassin qu'il regardoit comme un asyle plus sûr pour son humilité sincere : mais Charlemagne l'envoya bientôt redemander. Il le donna ensuite pour conseil au jeune Pépin son fils , lorsqu'il le fit roi d'Italie ou des Lombards en 781. Adalard y fut constamment la consolation des pauvres & la terreur des tyrans , gagna l'affection & l'estime de tous les Italiens , malgré les préventions nationales , & leur rendit cher le gouvernement François. Les villes de Spolete & de Bénévent se faisant une guerre cruelle , il rétablit entr'elles une paix solide. La réputation de sa sagesse & de sa bienfaisance passa jusqu'en Grece , & les étrangers même les plus prévenus disoient communément de lui , que c'étoit un ange descendu du Ciel pour le bonheur des hommes.

Mais tandis que ce digne ministre faisoit ainsi bénir le regne de Pépin, qui le chériffoit & l'écouloit comme un second pere, ce Prince adoré de ses sujets, honoré de la tendresse & de l'estime de Charlemagne, mourut à l'entrée d'une si belle carrière. L'Empereur avoit paru jusque là le souverain le plus heureux, comme le plus glorieux de son siècle. Le Seigneur qui vouloit achever d'épurer ses vertus, le frappa coup sur coup par les endroits les plus sensibles. La mort une fois armée contre cette famille auguste, moissonna dans la même année, & la Princesse Gisele sœur de l'Empereur, cette sage & pieuse abbesse de Chelles qu'il aimoit si tendrement, & la Princesse Rotrude sa fille aînée, & ce qui intéressoit sa politique autant que sa tendresse, son fils aîné le Prince Charle. Ainsi de trois fils en état de régner, & entre lesquels il avoit déjà partagé les terres de sa vaste domination, il ne lui resta que Louis roi d'Aquitaine. Charlemagne aimoit trop les personnes de son sang, pour ne pas donner, après tant de pertes réitérées, de ces marques de foiblesse

qu'on pardonne volontiers aux grands hommes. S'il les pleura un peu plus qu'il ne convenoit à son rang & à son caractère, il prit en même temps ces privations douloureuses pour des aver-tissemens du Ciel, & il pensa plus sérieusement que jamais à la mort. Il tâcha même de se consoler, par les bonnes qualités du Prince qui lui restoit. Louis avoit toutes les vertus des particuliers, & paroïssoit avoir celles des princes. Tous les jours on rapportoit à l'Empereur quelque trait glorieux au Roi d'Aquitaine. Pour s'as-surer qu'on ne le trompoit pas, & sous prétexte de diverses affaires, il envoya des officiers affidés examiner de près la conduite du jeune Roi. Ils lui rapportèrent merveille sur mer-veille; que les loix de l'Etat & de la religion, la justice, la police, la dé-ence étoient parfaitement observées; que la maison du Roi étoit magnifi-que; que le peuple cependant n'étoit pas surchargé, & vivoit dans l'abon-dance. O mes amis, s'écria ce bon pere, en se tournant vers quelques seigneurs de confiance qui se trouvoient présens, réjouissons-nous de ce que ce jeune homme est plus sage que moi!

Il voulut néanmoins faire un testament, afin d'assurer ses épargnes aux pauvres & aux églises. Il partagea d'abord en trois parties l'or, l'argent, les pierres précieuses, & généralement tous les bijoux & les ornemens du palais. Il joignit ensemble les deux premiers lots, & en fit vingt & une parts, qu'il ordonna de marquer sur le champ de son sceau, & de distribuer après sa mort à autant d'Eglises métropolitaines de ses Etats. Mais chaque métropolitain devoit ne garder pour son Eglise que le tiers du legs, & partager les deux autres tiers entre ses suffragans. Les vingt & une métropoles désignées sont Rome, Ravenne, Milan, Frioul, Grade, Cologne, Maïence, Saltzbourg, Treves, Sens, Besançon, Lyon, Rouen, Reims, Arles, Vienne, Tarentaise, Embrun, Bourdeaux, Tours & Bourges. On ne trouve point ici les métropoles d'Eause, d'Aix & de Narbonne. Pour ce qui est d'Eause, elle avoit été ruinée par les Sarrasins, & la dignité de métropole n'avoit pas encore été transférée à Auch. Quant à la ville d'Aix, quelques auteurs prétendent qu'on lui contestoit encore

vit. p. Egin.  
Capit. p. 87.

le titre de métropole : mais Charlemagne pouvoit sans cela avoir quelque raison d'omettre cette ville, ainsi que Narbonne, qui est incontestablement l'une de nos plus anciennes métropoles. Peut-être avoit-il fait quelque donation particuliere à ces Eglises.

Quant au dernier tiers du total, il s'en réservoir l'usage jusqu'à sa mort; après quoi l'on en feroit quatre parts, dont la premiere seroit ajoutée aux legs des Eglises, la seconde partagée entre ses enfans, la troisieme distribuée aux pauvres qu'il traitoit ainsi comme sa propre famille, & la quatrieme aux esclaves qui servoient dans le palais. On devoit encore ajouter à la part des pauvres, tous les vases de cuivre & de fer, toutes les armes, tous les habits & les meubles de la maison de l'Empereur. Il ne voulut pas qu'on partageât sa chapelle, c'est-à-dire les ornemens & les vases sacrés : mais il ordonna de vendre encore sa bibliothèque au profit des pauvres. Entre les curiosités de son trésor, il y avoit trois tables d'argent & une d'or, dont la matiere faisoit le moindre prix, & qui passaient pour les chefs-d'œuvres du

temps. Elles devinrent encore les objets de sa pieuse libéralité. La première table qui étoit quarrée & contenoit le plan de C. P. fut donnée à l'Eglise de S. Pierre. Il légua à l'Eglise de Ravenne, la seconde table qui étoit ronde, & contenoit la description de la ville de Rome. La troisième, contenant en trois plans orbiculaires la carte du monde entier, il en augmenta, ainsi que de la table d'or, les parts des pauvres & de ses héritiers naturels, qu'il se plaisoit en toute occasion à confondre ensemble. Tels étoient dans ce grand Prince la charité pour les pauvres, & le zèle extérieur de la maison de Dieu.

Il étoit bien plus attentif encore à entretenir ou à rétablir l'ordre canonique dans la hiérarchie. Depuis quelques années, il avoit consenti que l'élection des évêques, selon les anciens usages presque abrogés par ses prédécesseurs, se fît par le clergé & par le peuple. Les premiers pasteurs, excités par ses soins & par sa bienfaisance, avoient donné à leurs prêtres les réglemens les plus capables de remettre leur ministère en honneur. Il leur étoit défendu de demeurer avec

des femmes, d'entrer dans les cabarets, de porter les armes, de s'immiscer dans les affaires séculières en se faisant caution, & même de porter leurs affaires aux tribunaux laïques. On veilloit à ce qu'ils instruisissent exactement leur peuple les fêtes & les dimanches, à ce qu'ils administraient le viatique & l'extrême-onction aux malades, à ce qu'ils se montraient en toute rencontre les dignes dispensateurs des choses saintes, par leur modestie, par leur piété, par leur désintéressement, sur-tout pour l'administration du baptême & des autres sacremens. Il étoit enjoint à chaque prêtre d'entretenir la propreté dans son église. Les dîmes se partageoient en trois parts, la première pour les bâtimens & les ornemens sacrés, la seconde pour les pauvres & les pèlerins, la troisième pour les prêtres. Le droit d'asyle des églises étoit réduit à de justes bornes, en ce que les particuliers ne pouvoient faire aucune violence aux personnes qui se réfugioient dans le lieu saint, ou seulement dans le parvis; mais on y pouvoit prendre le coupable, pour le conduire au juge

plus  
ten  
refu  
cha  
tion  
ci  
tre  
Sur  
ligi  
Siég  
réfé  
la l  
difo  
cyre  
que  
tres  
loit  
pale  
nati  
En  
fical  
de  
au  
& c  
don  
des  
diac  
des

On avoit réformé un abus encore plus pernicieux, introduit depuis longtemps par l'ignorance, ou par la paresse de certains prélats, qui se déchargeoient de la plupart de leurs fonctions sur les corévêques; quoique ceux-ci pour l'ordinaire n'eussent reçu d'autre ordination que celle de la prêtrise. Sur cette importante question, le religieux Empereur fit consulter le Saint Siège; selon les canons, dit-il, qui lui réfèrent les causes majeures, & selon la louable coutume. Conformément à la discipline des anciens conciles d'Ancyre & de Néocésarée, où les corévêques ne sont mis qu'au rang des prêtres, le Pape Léon répondit qu'il falloit les exclure des fonctions épiscopales, & tenir pour nulles les ordinations qu'ils pourroient avoir faites. En conséquence de la décision pontificale, & de l'avis synodal des évêques de France, on réduisit les corévêques au rang des prêtres de la campagne, & on leur défendit d'entreprendre de donner le S. Esprit par l'imposition des mains, d'ordonner des prêtres, des diacres ou des sousdiacres, de voiler des vierges, de faire le S. Chrême,

Baluz. Not.  
in Capit. pag.  
1058.

Capitul. 23  
1. P. 379.

de consacrer des autels , & de donner la bénédiction au peuple dans les messes solennelles. Il fut même ordonné de réitérer les ordinations & les consécrations dont ils auroient été les ministres , sans craindre pour cela de profaner un sacrement qu'ils n'avoient pu administrer. Enfin l'on défendit très-expressément d'instituer désormais aucun corévêque : ce qui n'empêcha pas néanmoins qu'ils ne subsistassent encore plus d'un siècle ; mais avec moins d'abus qu'auparavant. Ce n'est que depuis le milieu du neuvième qu'il n'en est plus question , ni en Orient ni en Occident.

Un autre abus qui tenoit encore contre toutes les réformes si souvent tentées , c'étoit la nécessité où se vouloient bien croire les prêtres & les évêques d'aller à la guerre. L'obligation où ils étoient de contribuer à la défense de l'Etat, à raison des grands domaines que possédoient leurs Eglises, & plus encore les préjugés d'une nation toute martiale , qui n'attachoit que le mépris à l'éloignement des armes , avoient obscurci jusque là tous les principes, Revenus enfin à des idées plus

fain  
sent  
pou  
que  
ils y  
vien  
plus  
pou  
cilie  
en  
de  
ritue  
Les  
quêt  
se p  
s'em  
préte  
merc  
s'opp  
leur  
abho  
des  
avec  
l'égl  
au c  
mèir  
ce  
chev  
C

saines, tous les ordres de l'Etat présenterent une requête à l'Empereur, pour le supplier que désormais les évêques n'aillent plus à l'armée, comme ils y avoient été autrefois; qu'il n'y en vienne plus que deux ou trois des plus vertueux & des mieux instruits, pour donner la bénédiction & réconcilier les combattans qui se trouveront en péril; que les prêtres n'y aillent de même que pour des fonctions spirituelles, & par le choix de leurs évêques. Les seigneurs déclaroient dans la requête, qu'ils ne vouloient nullement se prévaloir de ce changement, pour s'emparer des biens ecclésiastiques, sous prétexte que leurs titulaires ne s'armeroient plus pour la patrie; qu'ils s'opposeroient au contraire de toute leur force à ces usurpations; qu'ils abhorreroient les usurpateurs comme des excommuniés & des sacrilèges, avec qui ils ne se trouveroient ni à l'église, ni au palais, ni à table, ni au combat; qu'ils ne souffriroient pas même de communication avec eux, pour ce qui est des domestiques & des chevaux.

Charlemagne fut ravi de trouver dans

ses sujets des dispositions si conformes à ses vœux. Il reçut favorablement la requête : mais pour donner plus de vertu à ces réglemens, il en renvoya la publication à une assemblée nombreuse. C'est ce qu'il fit par un capitulaire où il déclare, que voulant se corriger lui même & donner l'exemple à ses successeurs, de l'avis du S. Siège, des évêques, & de tous ses fideles sujets, il ordonne que le Prince n'ait dans son armée que deux évêques avec des prêtres chapelains, & que chaque commandant ait un prêtre pour entendre les confessions, célébrer la messe, donner aux malades l'onction sainte & le viatique, sans que ces clercs puissent jamais prendre les armes, ni participer au combat. Et de peur que les vieux préjugés en faveur du port d'armes ne tournent à l'avilissement des ecclésiastiques, l'Empereur déclare en même temps, qu'il ne prétend donner aucune atteinte à la dignité de l'épiscopat; que les prélats enverront à la guerre leurs vassaux bien armés, & qu'ainsi l'on n'aura aucun prétexte de s'emparer de leurs biens. Il défendit même à tout laïc de possé-

dér  
me  
con  
ma  
plu  
de  
nic  
à la  
à l'  
ces  
cro  
Ce  
cau  
mes  
Ciel  
de  
de c  
dre  
nou  
R  
vigi  
pitu  
com  
ordo  
exar  
exco  
de  
fort  
core

dér des biens ecclésiastiques, autrement qu'à titre de *précaire*, espece de contrat d'aliénation pour un temps marqué; & il attribue la ruine de plusieurs Etats à l'usurpation des biens de l'Eglise, ainsi qu'à la coutume pernicieuse de faire marcher les évêques à la guerre. Mais c'est principalement à l'impudicité, à l'adultere, aux excès qui déshonorent la nature, qu'il croyoit la malédiction divine attachée. Ce sont, dit-il, ces crimes qui ont causé la perte des rois & des royaumes; & puisque, par le secours du Ciel, nous avons jusqu'ici remporté de grandes victoires & fait beaucoup de conquêtes, nous devons bien prendre garde que ce vice désastreux ne nous ravisse tous ces avantages.

Rien n'échappoit à sa sagesse & à sa vigilance. On le voit en d'autres capitulaires du même temps, tantôt recommander aux évêques de ne point ordonner de prêtres sans les avoir bien examinés, tantôt de ne pas rendre les excommunications trop communes, & de n'en jamais porter que pour de fortes raisons. Nous retrouvons encore dans nos loix & nos usages plu-

seurs réglemens pleins de sagesse , qui lui doivent leur institution. C'est lui qui ordonna aux comtes , c'est-à-dire aux juges , d'être à jeun quand ils rendroient la justice , & qui condamna les faussaires à avoir la main coupée. Il n'est pas jusqu'à l'abstinence du carême , qu'il ne crût mériter toute son attention. Les évêques de ses Etats ayant chassé de Gaule un prêtre Ecossois , soupçonné seulement d'avoir mangé de la viande un jour défendu , il jugea cette faute digne de l'animadversion générale , fit reconduire le coupable à son évêque naturel , pour en être jugé selon les canons , & écrivit fortement au Roi Offa , pour l'engager à la poursuite de cette affaire.

Mais rien ne peut donner une idée plus forte , & en même temps plus juste de la politique chrétienne de ce Prince , que deux mémoires particuliers datés de l'année 711 , où il avoit préparé différentes questions , pour les proposer à l'assemblée des évêques & des seigneurs. Le premier est conçu en ces termes : Je séparerai les évêques & les abbés d'avec les comtes , & je demanderai d'abord à ceux-ci , pour-

Capitul. in-  
terrog. pag.  
407.  
T. 7. Cons.  
p. 1184.

quo  
réci  
méc  
git  
pour  
vie  
pour  
sauv  
gien  
tiqu  
& e  
clési  
quoi  
évêq  
ler d  
les d  
affair  
sens  
qui s  
les a  
tien  
quoi  
croir  
de m  
tendr  
Ne d  
si no  
Quel  
nos

quoi ils font difficulté de se donner réciproquement du secours, soit à l'armée, soit sur la frontière, lorsqu'il s'agit de la défense d'une patrie commune? pourquoi ils regardent avec tant d'envie les biens que possèdent leurs égaux? pourquoi ils donnent un asile aux vassaux de leurs collègues qui se réfugient chez eux? en quoi les ecclésiastiques empêchent le service des laïcs, & en quoi les laïcs troublent les ecclésiastiques dans leurs fonctions? sur quoi il faudra examiner jusqu'où les évêques & les abbés doivent se mêler des affaires séculières, & jusqu'où les comtes peuvent entrer dans les affaires de l'Eglise: quel est le vrai sens de cette parole de l'Apôtre, *celui qui sert Dieu, ne s'engage pas dans les affaires du siècle?* à quoi un Chrétien renonce dans le baptême, & en quoi il viole ses engagements? Est-ce croire en Dieu, comme on le doit, de mépriser ses menaces, & de prétendre violer impunément ses loix? Ne doit-on pas juger sur nos mœurs, si nous sommes vraiment Chrétiens? Quelle doit être la vie des évêques nos pasteurs? Ne doivent-ils pas l'e-

xemple à leurs peuples, aussi bien que l'instruction? Quelle doit être la vie des moines & des chanoines?

Le second mémoire présente les mêmes articles, avec un nouvel intérêt; puis il ajoute ce qui suit. Souvenons-nous que l'année passée nous fîmes trois jeûnes de trois jours chacun, pour obtenir de Dieu la grace de connoître ce qu'il y avoit à réformer dans notre conduite: c'est ce que nous voulons exécuter présentement. Prenons connoissance des devoirs des ecclésiastiques, afin de n'exiger d'eux que ce qu'ils nous peuvent accorder. Prions-les de nous expliquer nettement ce qu'ils entendent par la fuite du monde, & à quoi l'on distingue ceux qui le quittent de ceux qui le suivent; si cette différence ne consiste qu'à porter ou ne pas porter les armes, à être ou n'être pas marié publiquement: si c'est avoir renoncé au siècle, d'augmenter son bien, en induisant les esprits foibles, par l'espoir du paradis ou par la crainte de l'enfer, à frustrer leurs héritiers légitimes, qui, réduits par là à une honteuse indigence, se portent souvent à des bassesses cri-

minelles : si c'est avoir renoncé au siècle, d'exalter à l'envi les reliques de son église pour attirer les offrandes, pour accroître sa réputation, & pour se faire élever par les évêques à de plus hautes dignités ; si les ecclésiastiques ne sont pas encore plus obligés que le commun des Fidéles, à garder les promesses de leur baptême ; par où on les peut violer, & ce qu'il faut entendre par les pompes de Satan, à quoi nous avons renoncé ; quelle erreur ou quel désordre ce feroit dans un évêque ou dans un abbé, de se mettre plus en peine d'avoir un grand nombre de clercs ou de moines, que d'en avoir de bons ; de cultiver leurs talens pour le chant ou la lecture, avec plus de soin que leurs mœurs ; de préférer la beauté des édifices matériels à l'édification des vertus.

Ces mémoires n'étoient pas de vaines spéculations, qu'il eût jetées au hasard sur le papier dans les momens de loisir : c'étoit le plan effectif de la marche, pour le gouvernement & pour le maniement des esprits. Non seulement dans les parliemens & les assemblées des Etats, mais

Theodulf.  
pref.

dans les rencontres particulieres & à tout propos, il ne cessoit, dit Theodulfe d'Orléans, d'exciter les prélats à l'étude & à l'amour de la religion, le clergé à l'observation de la discipline, les moines à la régularité, les courtisans à la modération & à la sagesse, les juges à l'équité & au déintéressement, les militaires à la discipline & à la bravoure, les supérieurs à la charité, les inférieurs à l'obéissance, tous à l'amour du devoir & à la concorde. Charlemagne se montroit ainsi tout à la fois l'apôtre, le souverain & le pere de ses peuples. Mais ce qui donnoit le plus d'efficacité à ses soins, c'est qu'il ne mettoit en recommandation aucune vertu, dont il ne fût le premier à donner l'exemple. Ainsi remplissoit-il l'attente du Pontife & des peuples, qui avoient rétabli l'Empire d'Occident en sa personne; & telle étoit la splendeur qu'il ne cessoit d'imprimer à cet Empire, tandis qu'elle alloit toujours déclinant en Orient.

L'Empereur Nicéphore ne se signaloit que par son impiété, sa dureté, son avarice; & il se vançoit cependant avec une assurance extravagante, qu'il étoit

ét  
su  
qu  
de  
gé  
ve  
Pa  
qu  
cad  
con  
sup  
s'ég  
Die  
cul  
l'en  
dan  
encl  
le v  
des  
les  
pen  
l'ani  
& en  
ble.  
pire  
publ  
ges;  
le P  
guern

étoit le seul des empereurs qui eût su gouverner. Il portoit la folie jusqu'à ne point reconnoître de providence, ni de puissance au dessus du génie qu'il se croyoit pour le gouvernement. Il aimoit passionément les Pauliciens ou nouveaux Manichéens, qui infestoient la Phrygie & la Lycaonie son pays natal; il avoit toute confiance en leurs oracles & en leurs superstitions; & cet esprit-fort qui s'égaloit en quelque sorte à l'esprit de Dieu, avoit recours à leurs plus ridicules prestiges. Ainsi fit-il moudre à l'envers l'habit de son concurrent Bardane, qu'il crut avoir réduit par cet enchantement à quitter l'Empire. On le vit encore, imitant la superstition des Perses, attacher un taureau par les cornes à un poteau de fer, la tête penchée dans une fosse, jusqu'à ce que l'animal furieux expirât en se roulant & en rugissant d'une manière effroyable. Il donna pleine liberté dans l'Empire aux Manichéens, qui blasphémoient publiquement contre les saintes images; & il trouvoit fort mauvais que le Patriarche les reprît. Les gens de guerre logeoient par son ordre dans

Theoph.

an. 9. P. 411.

les évêchés & les monasteres , où ils traitoient en esclaves les clercs, les moines & les évêques. Il appliquoit tout ce qu'il pouvoit des biens ecclésiastiques aux usages profanes , & blâmoit sans pudeur les pieux Fideles qui avoient autrefois offert à Dieu quelques parties de leurs possessions. Dans la répartition des tributs dont il accabla les peuples , il se plaisoit sur-tout à charger les établissemens de piété , les hôpitaux , les retraites d'orphelins & de vieillards , les églises & les monasteres , même de fondation impériale. Après avoir mis leurs meilleurs héritages en régie sous la main séculiere , il leur faisoit payer tous les impôts sur le peu de fonds qui leur restoit , & il augmentoit sans mesure les impositions. Enfin il s'attira tellement la haine publique , que le Patrice Nicétas , l'un des seigneurs qui lui étoient les plus fideles , lui dit , comme ils parloient de C. P. pour marcher contre les Bulgares : Seigneur , tout le monde crie contre nous ; s'il nous arrive un accident , que n'avons-nous pas à craindre ? Le furieux répondit : Dieu m'a endurci le cœur , comme à Pharaon ; n'attends rien de bon de Nicéphore.

Ibid. pag.

414

l'a  
du  
de  
dés  
&  
j'ai  
jou  
fit  
une  
vir  
bell  
méc  
sion  
cap  
Bul  
dép  
leur  
de  
emp  
ble  
on p  
frere  
don  
mou  
com  
Mic  
tra  
bon

Il s'avança témérairement, contre l'avis de tous ses capitaines, refusa durement aux ennemis la paix qu'ils demandoient, & les réduisit à un tel désespoir, qu'ils l'attaquerent de nuit, & le massacrerent dans sa tente le 25 juillet de l'an 911. Les Barbares se jouèrent de sa tête, & leur Roi Crumne fit faire, à la maniere des Scythes, une coupe de son crâne, pour s'en servir dans les festins solennels. La plus belle noblesse & toute la fleur de l'armée Chrétienne périt en cette occasion. Il y eut un grand nombre de captifs, & plusieurs martyrs que les Bulgares encore Païens immolerent de dépit, après avoir inutilement tenté de leur faire renoncer la foi. Staurace fils de Nicéphore, fut aussi-tôt reconnu empereur : mais comme il avoit été blessé de maniere à ne pouvoir vivre, on proclama deux mois après son beau-frere Michel Curopalate. Staurace abandonné & réduit à se faire moine, mourut en effet de ses blessures, au commencement de l'année suivante. Michel surnommé Rhangabé, se montra bienfaisant, libéral, magnifique, bon Catholique & zélé pour la reli-

gion : mais il avoit peu de talent pour le gouvernement.

Les troubles de l'Eglise de C. P. l'affligeoient, & il n'eut point de repos qu'il n'eût réconcilié le Patriarche Nicéphore avec S. Théodore & les autres saints moines, qui conservoient toute l'ardeur de leur zele pour la pureté de la discipline. On leur donna, ou plutôt à la religion, la juste satisfaction qu'ils demandoient, en condamnant & en chassant une seconde fois le Prêtre Joseph qui avoit été la pierre de scandale. Nicéphore envoya pour lors au Souverain Pontife ses lettres synodiques, selon la coutume, ne l'ayant pu faire depuis cinq ans qu'il étoit patriarche, par les empêchemens qu'y avoit toujours mis le dernier Empereur. Après avoir rétabli la concorde & la tranquillité dans l'Eglise de C. P. l'Empereur Michel résolut d'exterminer les Pauliciens, disciples d'un fanatique nommé Paul, fort accrédité autrefois dans la Cappadoce. Ils pratiquoient toutes les impiétés & les impudicités détestables des anciens disciples de Manès, à qui ces parjures hypocrites ne laissoient pas de dire ana-

th  
tra  
sou  
no  
per  
leu  
nta  
effe  
Il n  
pire  
ble  
sub  
disc  
qu'd  
L  
chel  
voy  
la  
tran  
perf  
ren  
ses  
En  
du  
méc  
que  
rer  
res  
de

thème. Les évêques, suivant l'ancienne tradition de l'Eglise, ne vouloient pas <sup>Theoph. p. 439.</sup> souscrire à la peine de mort qu'on décernoit contre ces hérétiques ; mais l'Empereur, à cause des abominations de leur culte & de leurs mœurs, continua de les poursuivre à mort, & fit effectivement trancher la tête à plusieurs. Il ne put cependant en purger l'Empire. Par un artifice à peine concevable, on vit quelquefois ces sectaires, suborneurs aussi habiles, qu'extravagans discoureurs, séduire jusqu'aux capitaines qu'on faisoit marcher contre eux.

La seconde année du regne de Michel, le Roi des Bulgares lui envoya faire des propositions de paix, dont la principale étoit la restitution des transfuges de part & d'autre. Quelques personnes pieuses lui firent scrupule de rendre au Roi des Bulgares ceux de ses sujets qui s'étoient faits Chrétiens. En vain son Conseil, appuyé même du Patriarche Nicéphore ainsi que des métropolitains de Nicée & de Cyzique, lui représenta qu'il falloit préférer à la conservation de quelques Bulgares, un nombre beaucoup plus grand de Fideles détenus en Bulgarie. L'avis

contraire prévalut ; on refusa la paix ; les Bulgares reprirent les armes avec fureur , & quatre jours après , on reçut la nouvelle de la prise de Mésembrie.

Il fallut se mettre en campagne , pour leur faire tête. Les deux armées se rencontrèrent près d'Andrinople : mais les Romains lâchèrent pied si honteusement , que le Roi des Bulgares crut d'abord qu'on avoit dessein de l'attirer dans quelque embuscade. L'Empereur fuyant avec les autres , maudissoit ses troupes & ses capitaines : il perdit la tête , au point de jurer qu'il abandonneroit l'Empire. On proclama à sa place le Patrice Léon , surnommé l'Arménien , qui étoit gouverneur de Natolie , & qui fut couronné solennellement par le Patriarche Nicéphore , le 11 juillet 813. Michel embrassa la vie monastique , avec ses trois fils , que Léon ne laissa pas de rendre eunuques , & de reléguer en différentes îles , pour mieux s'assurer du trône : catastrophe dont le Seigneur fut tirer sa gloire , & le plus grand avantage de son Eglise pour les regnes suivans. Le plus jeune de ces trois princes , nommé Nicetas , arriva à une éminente sainteté ,

devint dans la suite patriarche de C. P. sous le nom d'Ignace, & soutint puissamment les intérêts de la religion dans les temps les plus difficiles. Cependant le nouvel Empereur donna si bon ordre à la garde de C. P. que le Roi des Bulgares étant venu jusqu'aux portes de cette capitale, il n'osa l'assiéger. Mais Léon ayant indignement tenté de le faire périr sous prétexte d'une conférence, le Bulgare se retira furieux, mettant tout à feu & à sang jusqu'à Andrinople, sans épargner les églises, assiégea cette place importante, & s'en rendit maître.

Il emmena tous les habitans captifs, avec leur Archevêque Manuel, prélat saint & magnanime, qui ne soutint pas seulement ses ouailles, mais fit grand nombre de conversions parmi les Bulgares; ce qui lui mérita enfin la couronne du martyr. Le successeur du Roi Crumne fit d'abord abattre les bras au S. Pasteur; puis partager son corps, & le donner en pâture aux bêtes. On déchiqueta les membres de George archevêque de Débotte, & d'un évêque nommé Pierre; après quoi, on leur trancha la tête. On

Boll. t. 4. p.

441.

fendit le ventre à Léon de Nicée, on lapida le Prêtre Parode, & l'on coupa la tête aux deux Tribuns Jean & Léon, ainsi qu'à deux autres officiers, Gabriel & Sionius. On compte trois cent soixante & dix-sept Chrétiens, mis à mort en cette occasion pour la même cause, c'est-à-dire pour n'avoir pas voulu renoncer leur foi. L'Eglise Greque les honore tous comme martyrs, le vingt-deuxieme de janvier.

L'Empereur Michel avoit affermi la paix entre les deux Empires, par une ambassade honorable qu'il avoit envoyée à Charlemagne, afin de signer le traité que Nicéphore avoit entamé sans vouloir le conclure. Les ambassadeurs Grecs reconnurent de rechef le Monarque François pour empereur d'Occident; & les bornes de cet empire furent décidément fixées à la mer Baltique, à l'Océan, à l'Ebre, en retournant au midi à la mer Méditerranée, au Vulturne & aux frontieres orientales de la Pannonie. L'Empereur Léon, successeur de Michel, s'en tint à ces arrangemens. D'un autre côté, Charlemagne avoit enfin terminé toutes les guerres de Germanie,

& pacifié la Saxe , après trente années de révoltes presque continuelles. Il n'y eut point d'autre moyen de couper la racine du mal , même après avoir réduit les plus considérables d'entre les Saxons , que d'en enlever plusieurs milliers avec leurs femmes & leurs enfans , & de les distribuer en diverses contrées des Gaules & de l'Allemagne. Ceux qui demeurèrent dans le pays , furent incorporés avec les François , sous les mêmes loix , les mêmes usages & la même religion , pour ne plus faire qu'un seul peuple.

Quand ce Prince vit tous ses Etats parfaitement tranquilles au dedans & au dehors , il voulut encore prévenir tous les troubles futurs , en faisant reconnoître de son vivant Louis son fils , pour empereur. Il étoit arrivé quantité de choses extraordinaires , que le peuple regardoit comme des présages de la mort du Monarque. Ce sage Prince méprisoit ces observances : mais son grand âge & le dépérissement journalier de ses forces étoit pour lui un présage assuré qu'il ne vivroit pas encore long - temps. Il écrivit à Louis qui gouvernoit toujours sagement le

royaume d'Aquitaine, de le venir trouver à Aix-la-Chapelle. Cependant les soins de la succession ne lui faisoient pas perdre de vue ceux de la réforme générale, dont nous avons le projet dans ses deux mémoires d'interrogations pour les évêques & les comtes.

Mabil. 3. anal. in. Ep. Alc. p. 1152. Not. Sirm. ad Theod. Bibl. PP. t. 14. p. 67.

Une année ou deux avant sa mort, on vit paroître quatre traités différens sur le baptême, en conséquence d'une lettre circulaire que ce Prince vraiment Chrétien, & touché d'une façon toute particuliere des avantages & des engagemens de notre régénération spirituelle, avoit écrite aux archevêques & aux plus savans évêques de son royaume, pour leur faire approfondir cette matiere, & ranimer par ce moyen la ferveur des Fideles. Il nous reste quatre de ces traités, celui de Leidrade archevêque de Lyon, celui d'Amularius de Treves qui se trouve entre les œuvres d'Alcuin, le troisieme de Théodulfe d'Orléans, & le quatrieme de Jessé d'Amiens qui étoit, ainsi que Théodulfe, un des plus savans prélats de son siècle. Nous avons obligation à celui-ci, de la distinction établie d'une maniere nette & précise, entre l'onc-

tion du S. Chrême que le ministre du baptême fait sur la tête, & celle que l'évêque fait sur le front pour communiquer le S. Esprit, ou pour conférer le sacrement de confirmation.

Pour répondre aux interrogations faites aux évêques & aux comtes, il se tint, dans le cours de la seule année 813, jusqu'à cinq conciles, à Arles, à Reims, à Maïence, à Châlons-sur-Saone pour la province Lyonnoise, & un autre à Tours quoique de la même province. Le détail des réglemens qu'on fit dans ces différentes assemblées, entraîneroit des longueurs & des répétitions fatigantes : voici en substance tout ce que demande une envie louable de s'instruire & une curiosité raisonnable.

On ordonna aux prêtres de tenir le S. Chrême exactement renfermé, & de ne le donner à nulle autre personne qu'aux ministres sacrés pour les fonctions ordinaires. Par là on prétendoit obvier aux abus d'une superstition bizarre, follement persuadée que les criminels munis du S. Chrême ne pouvoient être découverts par la justice. On statua que ceux qui possé-

doient en bénéfice, c'est-à-dire en usufruit, les dîmes ou les autres biens de l'Eglise, contribueroient aux réparations; qu'en temps de famine ou d'autre calamité, chacun nourriroit selon son pouvoir ses propres pauvres, & que les personnes opulentes ne pourroient acheter les biens des malheureux qu'avec une entiere publicité, en présence du comte & de la premiere noblesse du canton; que les évêques, les abbés & les autres ministres de l'Eglise observeroient la sobriété & une exacte modestie à leur table, y admettroient des pauvres, & y feroient faire de bonnes lectures; que les prêtres ambitieux, passés d'un moindre titre à un plus grand, seroient traités comme les évêques qui laissent un petit évêché pour un plus considérable; que l'évêque personnellement chargé du ministère de la parole, en cas d'absence ou de maladie, auroit toujours quelqu'un pour prêcher les dimanches & les fêtes, selon la portée du peuple; que tous les évêques auroient des homélies contenant les instructions nécessaires à leurs troupeaux, & prendroient soin de les traduire clai-

re  
ou  
les  
lar  
la  
rar  
un  
ven  
mi  
ma  
pir  
del  
tres  
c'est  
face  
qui  
l'or  
ma  
dev  
fan  
ten  
ren  
apr  
abu  
trou  
en  
for  
dro

rement en langue Romaine vulgaire, ou en Tudesque, afin que tout le monde les pût entendre. C'étoient les deux langues qui avoient cours en France; la première parmi les anciens habitans, Gaulois-Romains, & qui étoit un Latin déjà fort corrompu, d'où est venu notre François; la seconde, parmi les Franks & les autres peuples Germaniques, alors répandus dans l'empire François, & qui est demeurée au delà du Rhin.

Il fut encore statué, que les prêtres porteroient toujours l'orarium, c'est-à-dire l'étole, pour marque du sacerdoce; qu'on n'en ordonneroit point qui n'eussent trente ans, & qu'avant l'ordination ils demeureroient dans la maison épiscopale, pour apprendre leurs devoirs, & donner des preuves suffisantes de leurs mœurs: c'est ce qui tenoit lieu des séminaires, qui ne furent établis en forme que long-temps après: que l'on corrigeroit la coutume abusive de partager les Eglises qui se trouvoient dans les terres des seigneurs, en plusieurs parts dont chacune avoit son prêtre, & que l'évêque défendrait d'y célébrer la messe, jusqu'à ce

que les différens héritiers fussent convenus du prêtre qui devoit servir cette église. On voit ici le patronage laïc clairement établi. Que pour l'ordinaire on ne donneroit point le voile aux vierges avant l'âge de vingt-cinq ans ; qu'on imploreroit le secours de l'Empereur contre le relâchement qui avoit aboli l'ancienne pénitence dans la plupart des églises , afin que les pécheurs publics fissent la pénitence publique , & qu'ils fussent excommuniés & réconciliés selon les canons ; qu'on s'appliqueroit à réformer les abus qui s'étoient glissés dans les pèlerinages de Rome & de Tours : c'étoient alors les deux plus en vogue , tellement que des clerics & des prêtres prétendoient par là se purifier de leurs péchés , & devoir être rétablis dans leurs fonctions ; & que des laïcs s'imaginoient acquérir l'impunité , pour leurs fautes tant à venir que passées. Qu'on ne donneroit pas indifféremment , à la fin de la messe , le corps de notre Seigneur aux enfans & aux personnes qui se rencontreroient , de peur qu'il n'y en eût quelques-uns coupables de péchés griefs ; qu'on seroit néanmoins obli-

gé de communier trois fois l'an : enfin que l'on continueroit d'observer les fêtes suivantes, le jour de pâque avec toute la semaine, l'ascension, la pentecôte de la même manière que pâque, S. Pierre & S. Paul, S. Jean-Baptiste, l'assomption de la Sainte Vierge, S. Michel, S. Remi, S. Martin, S. André, quatre jours à Noël & le jour de l'octave, c'est-à-dire la circoncision, l'épiphanie, la purification de Marie, en chaque diocèse les fêtes des martyrs & des confesseurs dont les reliques y repositoient, & la dédicace de cette église ; qu'on observeroit aussi le jeûne des quatre-temps, & la grande litanie de trois jours, c'est-à-dire les rogations.

Tels furent les principaux réglemens des cinq conciles, qui les envoyèrent tous à Aix-la-Chapelle, où l'Empereur les fit confronter ensemble, dans une grande assemblée qu'il y tint au mois de septembre de cette même année 813 : après quoi, il donna son capitulaire, en faveur des canons qui avoient besoin du concours de la puissance temporelle. Louis roi d'Aquitaine

Egin. vit.  
c. 9. 22.

reur son pere commença par exhorter les évêques, les abbés, les ducs, les comtes & généralement tous les ordres de l'Etat assemblés, à être fideles au Prince son fils. Voulant ensuite presentir la façon de penser des seigneurs, sur la disposition qu'il se préparoit à faire de l'Empire, il demanda à tous ceux qui composoient l'assemblée, s'ils n'improvoient pas que son autorité passât dans toute son étendue à Louis. Tous s'écrierent unanimement, que c'étoit le Seigneur qui lui avoit inspiré ce dessein. Il ne pensa plus qu'à le mettre à exécution.

Le dimanche suivant, il prit ses habits impériaux, mit sur sa tête une couronne d'or étincelante de pierres; & sortant du palais, au milieu d'une suite aussi auguste que nombreuse, il s'avança lentement vers l'église, appuyé sur le Prince son fils. S'étant approché de l'autel, il y déposa sa couronne, & se mit ensuite à prier assez long-temps, avec le jeune Roi. Après quoi, se tournant vers ce Prince; Mon fils, lui dit-il, le premier avis que j'ai à vous donner, c'est d'aimer & craindre le Seigneur.

Ga  
cho  
rou  
voi  
feu  
fide  
que  
ple  
la f  
à f  
voi  
des  
cré  
trai  
cho  
&  
pou  
dest  
&  
bien  
res  
vou  
mon  
repr  
hon  
A  
pere  
pas  
jusq

Gardez ses commandemens en toutes choses. Ayez soin que les Eglises soient toujours bien gouvernées. Votre devoir capital, c'est d'en être le défenseur : acquittez-vous en, avec une fidélité inviolable. Honorez les évêques comme vos peres ; aimez les peuples comme vos enfans ; n'employez la force qu'à réprimer les superbes, & à faire rentrer les méchans dans les voies du salut. Soyez le consolateur des pauvres & des personnes consacrées à Dieu dans l'humilité de la retraite. Appliquez-vous spécialement à choisir des ministres craignans Dieu, & que vous connoissiez assez fideles pour ne pouvoir être corrompus : n'en destituez cependant aucun, sans de sûres & justes raisons. Souvenez-vous de bien traiter vos sœurs, vos jeunes freres, toute la postérité d'un pere qui vous chérit tendrement. En un mot, montrez-vous dans tous les temps, irréprochable devant Dieu & devant les hommes.

Après ces leçons touchantes, l'Empereur demanda au Prince s'il n'étoit pas disposé à les suivre. Louis attendri jusqu'aux larmes, répondit qu'avec la

grace du Seigneur, il les observeroit inviolablement. Alors Charlemagne lui commanda de prendre sur l'autel la couronne impériale, de se la mettre lui-même sur la tête, pour marquer que c'étoit de Dieu seul qu'il recevoit l'empire. Louis obéit; & mille acclamations de joie, de la part des grands & du peuple, retentirent à plusieurs reprises. Après la célébration des saints offices, Charlemagne retourna au palais, appuyé sur son fils, ainsi qu'il étoit venu. Ils passerent encore quelques jours ensemble, jusqu'à ce que les soins divers du gouvernement les obligassent à se séparer. Ils ne le purent faire sans verser des larmes, qu'un triste pressentiment qu'ils ne se reverroient plus, fit couler en abondance. L'Empereur affoibli par la continuité de ses travaux, beaucoup plus encore que par le faix des années, ne relâcha rien de ses œuvres ordinaires de piété; & comme il l'avoit toujours fait, autant que sa santé le lui avoit permis, nonobstant ses occupations immenses, il continua d'assister aux offices de l'Eglise, tant du jour que de la nuit. Il redoubla ses aumônes. Il entreprit

Theg. c. 7.

même de rendre la version des quatre évangiles parfaitement correcte, & il y travailla lui-même avec de savans étrangers, Grecs & Syriens, sans compter ceux de ses États. Ce fut sa dernière entreprise.

Enfin il se sentit attaqué de la fièvre, au sortir du bain, le 20 janvier 814. Il espéra d'abord se guérir par la diète, seul remède dont il eût usé jusque là dans ses indispositions, & qu'il préféroit à tous ceux de la médecine. Mais il se trouva insuffisant contre la pleurésie, dont on reconnut avec alarmes qu'il étoit attaqué. Lui seul envisagea le péril sans effroi, & avec tout l'héroïsme qu'il avoit signalé en tant de rencontres. Le septième jour de la maladie, il se fit administrer le saint viatique par son archi-chapelain Hildebalde archevêque de Cologne, ne marqua aucune émotion pendant toute la cérémonie, & parut uniquement occupé des sentimens de la religion. Peu de temps après, il tomba dans une espèce d'agonie fort tranquille, ou pour mieux dire, dans un épuisement qui ne lui ôta point l'usage de la raison. Au moment du

trépas, il recueillit ses forces, pour faire sur lui le signe de la croix, chanta ou du moins proféra d'une voix élevée ces mots du Psalmiste : *Seigneur, je remets mon ame entre vos mains* ; puis il expira doucement, sur les neuf heures du matin, le vingt-huitième jour de janvier de l'année 814, la soixante & douzième de son âge, la quarante-septième de son règne, & la quatorzième de son empire.

Le lieu de sa sépulture fut la magnifique église qu'il avoit fait bâtir à Aix-la-Chapelle en l'honneur de la Sainte Vierge. Le jour même de sa mort, on mit son corps embaumé dans un petit caveau, où on l'assit sur un siège d'or, avec les habits impériaux, & par dessous le cilice qu'il avoit coutume de porter, la couronne sur la tête, l'épée au côté, & sur les genoux un livre des évangiles orné d'une couverture d'or. On suspendit devant lui son grand sceptre aussi d'or, & le bouclier qu'avoit béni le Pape Léon. Ensuite on remplit le sépulcre de parfums, on le ferma, on le scella, & par dehors on éleva une arcade dorée, avec la statue du Prince, & cette

cou  
& d  
glor  
çois  
pen  
son  
répo  
Une  
dina  
moi  
& u  
cœu  
chev  
cheu  
lesse  
honn  
églis  
ris  
quel  
on  
vice  
été  
cal  
tim  
canc  
cé  
I  
ligi  
prin

courte épitaphe: Ci gît Charle, grand & orthodoxe Empereur, qui a étendu glorieusement le royaume des François, & qui l'a heureusement gouverné pendant quarante-sept ans. On voit par son portrait, que les qualités du corps répondoient en lui à celles de l'ame. Une taille d'une grandeur plus qu'ordinaire, un port majestueux qui imprimoit le respect, avec un air ouvert & un front serein qui gaignoient les cœurs, les yeux grands & vifs, les cheveux fort longs, & d'une blancheur qui lui donnoit dans sa vieillesse un nouveau trait de majesté. Il est honoré comme saint dans plusieurs églises, entr'autres dans celles de Paris, de Reims & de Rouen. Dans quelques autres, comme celle de Metz, on fait encore chaque année un service pour le repos de son ame. Il n'a été canonisé que par l'Antipape Pascal II; mais comme les Papes légitimes n'ont jamais réclamé contre cette canonisation, plusieurs savans ont pris ce silence pour une approbation.

Il est certain que ce fut un des plus religieux, comme un des plus grands princes qui aient jamais occupé le

Boll. 28. jan.

trône en aucun temps & en aucune partie de l'univers. L'amour des femmes est la seule tache qui paroisse ternir ses vertus : mais on ne peut guere douter que celles qu'on noime concubines ou femmes du second ordre, pour les distinguer des quatre qui eurent successivement le titre de reines ou d'impératrices, ne lui fussent également engagées par un mariage légitime, auquel il ne voulut point ajouter la solennité, dans la crainte de multiplier ses héritiers, au péril de l'Etat. Le reproche le mieux fondé qu'on lui fasse en ce genre, c'est d'avoir trop déferé aux conseils de sa mere, en répudiant Himiltrude sa premiere femme, pour épouser Désidérate fille de Didier roi des Lombards : mais il répara cette faute peu de temps après, sur les remontrances des évêques & du Pape Etienne, renvoya Désidérate & reprit Himiltrude, dont il laissa deux enfans. Le grand nombre de ses femmes quoique légitimes, car il en épousa successivement jusqu'à neuf, est néanmoins une foiblesse qu'il est difficile de justifier, mais qu'un Prince jugé digne d'un culte public peu après

fa  
va  
le  
de  
un  
ses  
ave  
lég  
pita  
pol  
den  
hun  
ma  
Enc  
la  
fut  
de  
den  
enf  
fait  
rou  
plus  
loit  
ses  
rou  
tel  
fice  
por  
me

sa mort, n'aura pas manqué auparavant d'expié par la pénitence. Sa vie sur le trône, comparée à la dépravation de son siècle, doit encore passer pour un surcroît de merveille.

Il est du moins hors de doute que ses fautes ne furent pas incompatibles avec de solides vertus. Ce grand homme, législateur aussi sage que vaillant capitaine, aussi habile dans l'art de la politique qu'absolu dans le commandement, fut encore un Fidele aussi humble & aussi fervent qu'il étoit bon maître, bon pere de famille, bon ami. Encore plus redoutable aux ennemis de la religion qu'à ceux de l'Etat, il fut toujours le fléau de l'hérésie & de l'impiété, le protecteur le plus ardent de l'Eglise, & tout à la fois son enfant le plus soumis, & son bienfaiteur le plus généreux. Il vouloit que tout se fît dans le lieu saint avec la plus auguste splendeur. Il le fournissoit avec une sainte profusion, de vases d'or & d'argent, d'ornemens de tout genre, d'habits sacerdotaux en tel nombre, que pendant le saint sacrifice, aucun des clercs, pas même des portiers, ne paroissoit dans ses vêtemens ordinaires.

Il avoit trouvé l'Eglise de France dans un triste désordre. Son aïeul Charlemartel s'étoit servi de tous les moyens indistinctement, pour établir une nouvelle domination. Il donnoit les évêchés & les abbayes à des séculiers, qui au lieu d'entretenir des prêtres & des religieux, ne pensoient qu'à procurer des combattans à l'Etat. Il n'étoit plus question de payer les dîmes, ou l'on en payoit la plus grande partie à des gens de guerre. Les ecclésiastiques, par esprit de licence ou par crainte du mépris, quittoient les lettres & les choses saintes, pour prendre les armes; & quelle fut l'influence de ces idées dans les mœurs? Un grand nombre de prêtres entretenoient des concubines. On louoit les autres, de se contenter d'une seule épouse. Les moines & les religieuses n'observoient ni vœux, ni clôture. Il n'y avoit aucune regle, aucune subordination, nulle assiduité, nulle bienfiance dans les offices; & en bien des endroits, presque plus de connoissance des choses de la religion. Il étoit des provinces, où l'on n'avoit point tenu de concile depuis plus de soixante ans. Le Roi Pépin, mieux affermi

fermi dans la souveraineté que Charle-  
 Martel, avoit fait quelques efforts pour  
 rétablir la discipline : quelques conciles  
 célébrés par ses soins, & par ceux de S.  
 Boniface la lumière de son temps, publie-  
 rent des canons & des avertissemens sa-  
 lutaires ; mais qui ne purent qu'empê-  
 cher la prescription.

Enfin, lorsque Charlemagne se vit  
 roi, & sur-tout maître absolu de la na-  
 tion après la retraite de son frere Carlo-  
 man, il marqua autant & plus de zele  
 pour la gloire de l'Eglise que pour les in-  
 térêts de sa couronne. Il fit reprendre la  
 célébration des conciles ; il publia des  
 capitulaires admirables ; il tint avec ri-  
 gueur la main à l'exécution. Nul abus  
 n'échappa à ses recherches : superstitions  
 païennes, ordinations simoniaques,  
 mœurs dissolues ou militaires du clergé,  
 déprédations des biens ecclésiastiques ;  
 nous avons vu quelles digues il oppo-  
 soit à tous ces désordres. Il fut le restaura-  
 teur des études, aussi bien que des  
 mœurs, qui ne se soutiennent que de  
 concert. Il étoit si versé dans la science de  
 la religion, qu'il écrivit lui-même con-  
 tre les hérétiques, & que dans les  
 conciles il parloit avec l'éloquence &

l'étudition des docteurs. Il possédoit pareillement tous les genres de connoissances prisées de son temps, l'astronomie, les mathématiques, l'arithmétique, les langues étrangères, dont il parloit quatre ou cinq avec facilité. Pour sa langue maternelle qui étoit la Tudesque, il la posséda si parfaitement, qu'il la réduisit sous des regles fixes, & en composa la grammaire.

Pour encourager le clergé, il le remit en possession de tous ses anciens privilèges, & lui en accorda beaucoup de nouveaux. Il paroît même que ce génie supérieur, doué de cet ascendant naturel qui subjugué sans effort, & opere les révolutions jusque dans les idées, donna ici dans une extrémité dangereuse, & fit prendre au clergé ce degré d'autorité politique, dont nous verrons bientôt les tristes effets sous le Prince foible qui lui succéda. En ordonnant que les ecclésiastiques ne seroient jugés que par les ecclésiastiques, & en rendant les preuves de leurs délits d'une extrême difficulté, il les assura d'une impunité presque absolue, & les mit dans l'occasion de tout oser. Ils eurent leurs juges propres pour leurs affaires, comme pour leurs personnes; & les of-

ficiers royaux ne se mêlerent plus de ce qui les concernoit, ni pour le criminel, ni pour le civil.

Charlemagne avoit tiré de la barbarie la nation Françoisé ; & c'est avec raison qu'on rapporte à ce regne la forme de peuple civilisé, qu'elle commença de prendre, avec la meilleure partie de l'Europe soumise à la même puissance. Ainsi rétablit-il tout à la fois, & l'ordre politique, & l'ordre moral, dans l'ancien Empire. Il avoit réparé les plus grands maux que l'inondation des Barbares, y avoit causés à l'humanité & à la religion : quelques successeurs semblables à lui eussent consommé cet heureux ouvrage : mais l'épreuve que l'Eglise avoit à soutenir dans cet âge de férocité & d'ignorance, n'étoit pas encore portée au point convenable, pour faire connoître toute la merveille de la protection d'en-haut. Il ne suffisoit pas que les Barbares Musulmans l'eussent déjà si cruellement déchirée. De nouveaux Barbares vomis des antres du Nord, endurcis parmi les orages & les écueils, les Normands si longtemps abhorrés devoient faire envier le joug des Arabes à nos plus florissantes Eglises.

Déjà on avoit vu leurs flottes ravager les Iles Britanniques, & porter les alarmes sur toutes les côtes de l'Océan. Elles respectèrent les François sous l'empire puissant d'un Monarque, qui n'étoit pas seulement adoré & parfaitement obéi de ses sujets, mais que tous les peuples indistinctement nommoient le bienfaiteur du genre humain. Quelquefois, à la vue de leurs voiles errantes au loin sur nos mers, on lui avoit entendu présager en gémissant les maux qu'après sa mort ils feroient à son peuple. Nous les verrons en effet, sous ses successeurs, surpasser en rapines, en meurtres, en sacrilèges, en excès de tout genre, les premiers Germains, les Huns, tous les oppresseurs les plus sauvages de la Gaule, ôter aux institutions & aux loix de Charlemagne toute leur énergie, & replonger l'Empire dans un état d'autant plus funeste, que la rechute laissoit moins de ressourçes pour la guérison. Le mal devoit parvenir à cet état désespéré, pour qu'on ne pût méconnoître la main toute-puissante qui le répara.

ISE.

ces ravager  
er les alar-  
céan. Elles  
s l'empire  
qui n'étoit  
rfaitement  
us les peu-  
ent le bien-  
elquefois,  
es au loin  
tendu pré-  
qu'après sa  
Nous les  
ccesseurs,  
eurtres, en  
genre, les  
s, tous les  
ges de la  
& aux loix  
nergie, &  
ur d'autant  
toit moins  
n. Le mal  
désespéré,  
re la main



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

---

## LIVRE VINGT-CINQUIEME.

*DEPUIS la mort de Charlemagne en 814,  
jusqu'au commencement du schisme  
de Photius en 858.*

LES descendans de Charlemagne dans l'Occident, bien inférieurs à cet homme sans imitateur comme sans modele, mais toujours attachés à la religion; en Orient, une longue suite d'aventuriers ou de scélérats qui s'arrachoiént successivement l'Empire par la perfidie & le parricide; tels sont les spectacles que le Monde Chrétien va présenter à nos regards, dans le reste malheureux de l'âge que nous décrivons. Mais nous y verrons aussi la force & la

sageſſe du Très-Haut ſe déployer en faveur de l'Egliſe, & d'une manière plus merveilleuſe, à bien des égards, que dans ſon plus bel âge. Elle ſe maintiendra contre les efforts réunis de la cruauté & de l'ignorance, contre toutes les armes de la barbarie, contre les attaques cent fois réitérées des Sarafins & des Normands, qui, ſous des princes foibles & ſouvent diviſés par leurs jaloſies puériles, pourront tout oſer. Ils feront des irruptions continuelles en Italie, en France, dans la Belgique & la Germanie, ruineront les égliſes & les monaſteres, diſſiperont les clercs & les moines, réduiront le clergé, auſſi bien que le peuple, à un état habituel d'alarme & de tumulte, qui le rendra preſque incapable de l'étude, des fonctions du miniſtere, de tout autre ſoin que celui de la ſûreté perſonnelle & de la ſubſiſtance.

L'Orient en butte à des Barbares moins ſauvages, trouvoit dans ſon ſein des germes de corruption & des ſources de déſordre, encore plus nuifibles à la vraie religion. Léon l'Arménien, l'un des généraux de l'Empereur Mi-

chel-Catoplate, avoit profité de l'imprudence & du malheur de son maître, pour s'élever à sa place. On l'en avoit, à la vérité, jugé le plus digne. La noblesse de son extérieur, tout petit qu'il étoit, un air ferme & imposant, une voix de tonnerre qui faisoit merveille un jour de bataille, l'hypocrisie même & l'art du déguisement, talent d'importance dans la nation qu'il avoit à gouverner, lui avoient gagné tous les suffrages des gens de guerre. Le Patriarche Nicéphore y joignit son consentement, puis le couronna le onzième de juillet 813, après en avoir exigé une lettre, où le Prince professoit la foi Catholique. Nicéphore, en lui touchant les cheveux pour lui mettre la couronne sur la tête, crut avoir touché des épines. De la rudesse de son poil on tira des augures, assez frivoles sans doute, mais qui marquent du moins l'idée qu'on avoit de son caractère. Toutefois, quelle que fût la dureté de son génie, il avoit l'humeur si changeante, qu'on le nomma Caméléon au lieu de Léon. Il parut d'abord très-orthodoxe; & dès la seconde année de son regne, il se dé-

Simeon.  
magist.

clara contre les saintes images. Il avoit été élevé dans ces préventions impies : pour surcroît de malheur , il trouva un charlatan, qui lui promit trente-deux ans de regne , & des successeurs de son sang jusqu'à la quatrième génération, s'il abolissoit le culte des images , qu'on recommença à qualifier d'idolatrie , à l'exemple des premiers Iconoclastes.

L'Empereur fonda cependant en conversation les seigneurs de la Cour. Il leur dit que les Chrétiens d'Orient ne ploient devant les Sarasins , que parce qu'ils adoroient les images ; que tous les Empereurs qui les avoient reçues avoient péri dans les combats , ou avoient été chassés honteusement du trône , au lieu que les autres avoient fini tranquillement leurs jours dans leur palais , & avoient reçu une sépulture honorable. Il trouva des complaisans , même parmi les évêques. Le plus renommé fut Antoine métropolitain de Sylée ou Perge capitale de la Pamphilie , l'un des grands sièges de la dépendance de C. P. Il avoit toujours suivi les observances catholiques , & reconnoissoit qu'elles étoient conformes à la plus ancienne

tradition : mais il sacrifia sa foi à la faveur , & la dignité de l'épiscopat à l'amour du crédit. Ses moyens contre la religion furent le tour bouffon de son esprit , & son talent supérieur pour conter d'une façon plaisante & donner du ridicule. D'un autre côté , le peuple de C. P. plus amateur qu'aucun autre des révolutions & du changement , naturalisé d'ailleurs avec les bouleversemens en fait de religion , se rappella ce que la plupart avoient vu dans leur jeunesse sous les empereurs Iconoclastes , & se remit à murmurer contre les moines & le zèle des pasteurs.

Alors l'Empereur entreprit le Patriar-  
che Nicéphore , mais avec les détours  
& les artifices qui lui étoient familiers. Le peuple , lui dit-il , est scandalisé de notre culte envers les images : il le regarde comme une superstition qui attire sur nous la malediction de Dieu , & qui nous expose aux insultes des Infideles , plus irréprochables que nous en ce point. Ce sont là , si vous voulez , des préjugés populaires ; mais qu'il seroit dangereux de heurter de front , & pour

Boll t. 7 p.  
712 , &c.

lesquels il est expédient d'avoir de la condescendance. Laissons-là des observations qui ne sont que des minuties en comparaison de la tranquillité publique : ou si vous les réputez importantes, tâchez de m'en fournir de bonnes preuves, puisque l'Écriture n'en dit pas un mot. A quoi, Seigneur, allez-vous toucher, répondit le Patriarche en gémissant ? N'est-ce donc pas un objet respectable & sacré, que l'ancienne tradition ? Si pour cette raison personne ne fait difficulté d'adorer la croix & l'évangile, pourquoi refuseroit-on le même honneur aux images de J. C. & à celles de ses saints ?

Le Patriarche se retira, fort alarmé du péril que couroit la foi : mais il ne laissa pas de prononcer anathème contre Antoine de Sylée, dont il apprit la connivence hérétique. Il redoubla ses vœux auprès du Seigneur, & exhorta les Catholiques à la constance. Il rassembla chez lui ce qu'il put d'évêques, de prêtres & de moines ; puis les conduisit à la grande église, où ils passerent la nuit en prière & en délibération. L'Empereur averti de cette assemblée, en craignit les suites, &

envoya vers le chant du coq ordonner au Patriarche, qu'il eût à se rendre au palais, dès qu'il feroit jour, avec tous ceux qui l'accompagnoient. Tous se promirent mutuellement de soutenir la vérité au péril de leur vie; & à l'heure marquée ils marcherent au palais.

L'Empereur ne laissa d'abord introduire auprès de lui que le Patriarche, croyant le gagner ainsi avec plus de facilité. Nous ne cherchons, lui dit-il, qu'à connoître la vérité, & à rétablir la paix. Ceux pour qui les images sont un sujet de scandale, méritent sans doute quelque considération, par leur multitude & leur qualité. On ne peut les ramener, qu'en répondant aux passages de l'Écriture qu'ils alleguent en faveur de leur sentiment. Je veux que vous entriez sans plus de retard en conférence avec eux: si vous le refusiez, que n'en inférait-on pas contre la cause que vous défendez? Le Patriarche répondit: Personne n'aime plus que nous la paix. C'est vous, Prince, je le dis avec douleur; oui, c'est vous qui la troublez. Toutes les Eglises ne sont-elles

pas d'accord sur la vénération des images ? Rome en premier lieu, Alexandrie, Antioche, Jérusalem, consentent-elles à les rejeter ? Ne prêtez pas la main, Seigneur, à une hérésie terrassée & presque anéantie. Si votre foi est chancelante, nous voulons bien travailler à la raffermir, & nous le devons : mais nous ne pouvons, ni ne devons relever l'espoir des hérétiques déjà convaincus & anathématisés. Ensuite il traita au long la question des images, que le Prince dissimulé entendit avec assez de patience.

Vir. S. Nic.  
cet. C. 5.

Cependant on fit entrer le reste des évêques avec les abbés, & d'un autre côté les docteurs Iconoclastes, les grands de l'Empire, le sénat en corps ; & pour intimider les défenseurs de la foi, un grand nombre d'officiers militaires l'épée à la main. Sans s'effrayer de cet appareil important & terrible, le Patriarche dit aux grands : Répondez-moi ; ce qui ne subsiste pas, peut-il tomber ? Comme ils se regardoient les uns les autres, sans comprendre cette espece d'énigme, Nicéphore ajouta : Les images ne tom-

berent-elles pas sous Léon l'Isaurien, & sous Constantin-Copronyme? Oui sans doute, lui répondirent-ils. Il est donc évident, conclut le Patriarche, qu'elles subsistoient auparavant. L'Empereur dit alors: Sachez, mes peres, que je suis de votre sentiment. Il tira un reliquaire orné de figures, & le baisa. Mais puisqu'il y a beaucoup de Fideles, reprit-il, qui sont d'un autre avis, & que la question a été portée devant moi, je ne puis m'empêcher de la faire approfondir.

Les prélats qui connoissoient la mauvaise foi du Prince, refuserent d'entrer en conférence; & Emilien de Cyzique dit: Puisque l'affaire est ecclésiastique, qu'on la traite dans l'église, suivant les loix canoniques, & non dans le palais. Mais je suis enfant de l'Eglise, répartit l'Empereur, & je veux vous écouter, comme médiateur integre. Michel de Synnade lui dit: Si vous vous portez pour médiateur, pourquoi n'en tenez-vous pas la conduite? Vous recueillez les uns dans le palais, vous les comblez de caresses & de faveurs que nous ne leur envions pas: mais vous les excitez à enseigner l'er-

reur ; vous leur donnez toute facilité pour le mal ; toutes les bibliothèques leur sont ouvertes , tandis qu'il y a défense de nous fournir des livres , & que vos menaces nous suivent partout , pour retenir captive la vérité dont nous sommes les dépositaires , & que nous apportons du sein de nos Eglises. Mais pourquoi , dit l'Empereur , refusez-vous de parler , sinon parce que vous manquez de preuves ? Nous n'en manquons pas , dit Théophylacte de Nicomédie ; mais on fait en sorte que nous manquions d'auditeurs disposés à nous entendre. Pierre de Nicée ajouta : Comment voulez-vous que nous conférions avec des hérétiques si puissamment protégés ? Les Manichéens mêmes l'emporteroient , si la puissance impériale se déclaroit pour eux. Enthymius de Sardes reprit la parole , & s'exprima ainsi : Daignez , Seigneur , ouvrir les yeux sur les vrais principes de la foi. Depuis plus de huit cents ans que le Fils de Dieu a paru dans le monde , revêtu d'une chair mortelle , on le peint & on l'adore dans son image : quelle témérité ne seroit-ce pas , d'abolir une si an-

ci  
en  
&  
qu  
T  
di  
Se  
hi  
éta  
pr  
il  
ret  
l'o  
all  
ne  
le  
  
cré  
ter  
cél  
fau  
ré  
l'E  
fit  
d'u  
che  
off  
s'il  
glif

rienne tradition? Elle a été confirmée en plein concile à Nicée, sous Irene & Constantin. Anathème à quiconque osera s'élever contre elle! Saint Théodore Studite, après les évêques, dit encore à l'Empereur : Craignez, Seigneur, de renverser l'ordre de la hiérarchie. S. Paul dit que Dieu a établi dans l'Eglise des apôtres, des prophètes, des pasteurs, des docteurs : il ne parle, ni de rois, ni d'empereurs. Vous êtes chargé de l'Etat, de l'ordre civil & militaire : c'est un assez beau champ, pour vous y borner; laissez l'Eglise aux ministres que le Ciel y a préposés.

L'Empereur dissimula, & ordonna secrètement à des gens de guerre de jeter des pierres & de la boue à la célèbre image de J. C. que Léon l'Isaurien avoit abattue, & qu'Irene avoit rétablie. Le scandale fut grand; & l'Empereur feignant d'en être touché, fit ôter l'image, de peur, disoit-il, d'une nouvelle profanation. Le Patriarche ne prit pas le change : il envoya offrir à l'Empereur de quitter son siège, s'il étoit la cause des maux de l'Eglise. Le Prince hypocrite répondit :

Vit. S.  
Theod. 6. 74

App. ad  
Theoph. lib.  
11. n. 5.

Et qui pense à déposer le Patriarche notre pere, ou à faire aucun mal à l'Eglise. Nous n'avons examiné la question des images, qu'afin de calmer les esprits qu'elle agitoit. Du reste, je crois comme l'Eglise; & tirant un crucifix de son sein, il l'adora devant tout le monde. Fort peu de temps après néanmoins, il donna les mains au complet que formerent les évêques Iconoclastes, pour déposer Nicéphore, dans ce qu'ils appelloient le concile de la Cour. Ils lui envoyerent une monition par écrit, portant commandement de comparoitre en leur présence. Le concile, lui dirent les députés, ayant reçu des accusations contre vous, vous enjoint de venir vous défendre. Mais si vous voulez éviter la déposition, vous n'avez qu'à consentir, avec l'Empereur & l'assemblée des évêques, à l'abolition des images. Le Patriarche répondit : Qui est celui qui s'arroe l'autorité de recevoir des accusations contre nous ? Est-ce le Souverain Pontife, ou du moins quelque prélat des sièges patriarchaux ? Vous décélez vous-mêmes votre trame impie ; & votre iniquité se manifeste,

dans  
de  
firoi  
réta  
tre a  
rapp  
aveu  
instr  
il l  
ord  
lieu  
de l  
secre  
prop  
perh  
son  
de l  
reco  
A  
term  
mon  
souf  
tem  
tel  
noie  
sulte  
pées  
tenu  
trinc

dans l'offre que vous ne rougissez pas de me faire. Si je suis coupable, suffiroit-il pour me justifier & me voir rétabli le même jour, de me soumettre à la volonté de l'Empereur, par rapport aux images? Comment vous aveuglez-vous jusqu'à me croire si peu instruit des loix de l'Eglise? Ensuite il les déclara excommuniés, & leur ordonna de sortir de l'enceinte du lieu saint. Les hérétiques désespérant de le fléchir, voulurent le faire périr secrètement; mais il en fut averti à propos, & sut se soustraire à leur cruauté perfide. Ils tenterent après de soulever son peuple contre lui; ils défendirent de le nommer à la messe, & de le reconnoître pour patriarche.

Alors il écrivit à l'Empereur en ces termes: Jusqu'ici j'ai combattu selon mon pouvoir, pour la vérité, & j'ai souffert toutes sortes de mauvais traitemens. La fureur a été portée à un tel point, que des gens qui se donnoient pour évêques sont venus m'insulter, avec une populace armée d'épées & de bâtons. On ne s'en est point tenu là: les ennemis de la saine doctrine ont prétendu me ravir mon siège,

ou m'arracher la vie. C'est pourquoi, & dans la seule vue de prévenir des excès dont le crime retomberoit sur Votre Majesté, je cede malgré moi à la nécessité de quitter mon Eglise, & j'accepte avec action de grace ce qu'il plaira au Ciel d'ordonner de moi.

L'Empereur ne put cacher sa joie, en ouvrant cette lettre. Il la lut avec un souris méchant, & commanda aussitôt à une troupe de soldats, d'enlever le Patriarche au milieu de la nuit, pour le renfermer dans un monastere. Le lendemain de bon matin, il assembla le peuple, & lui persuada que Nicéphore avoit abandonné son siège, & s'étoit retiré de lui-même. Il fit mettre à sa place l'Ecuyer Théodore, qui n'avoit ni science, ni piété; mais de la bonne humeur, de la complaisance & une facilité de mœurs tour-à-fait singuliere. Ce nouvel Evêque commença par tenir une bonne table, où contre l'ancienne coutume dont il s'embarassoit peu, il faisoit manger de la viande aux clercs, aux moines & aux évêques. La joie, la dissipation, la licence succéderent à la gravité & à la modestie, dans tout le palais pa-

tria  
d'un  
fon  
jou  
pos  
trio  
les  
rou  
sain  
ran  
imp  
de  
A  
l'Er  
tant  
tan  
évê  
rion  
Sain  
Pat  
y  
ne  
fon  
rion  
qu  
av  
Str  
&  
ils

triarchal, qui parut moins la demeure d'un évêque qu'un réceptacle de bouffons, où l'on ne faisoit que rire & jouer, folâtrer, lutter, tenir des propos de carrefours. Les Iconoclastes triomphèrent, par toute la ville & dans les provinces; & l'on recommença de toute part à brûler & à effacer les saintes images. Le scandale étoit d'autant plus criant, que les scènes les plus impies se donnerent au saint temps de pâque.

Après que les têtes furent passées, Vit. Niceph. l'Empereur Léon, à l'exemple de Constantin-Copronyme, n. 73. fit tenir un concile; tant des chefs de l'hérésie, que des évêques qui avoient cédé à la séduction. Ils s'assemblerent dans l'église de Sainte Sophie, ayant à leur tête le Patriarche Théodote. L'Empereur Léon y fit assister son fils Constantin, & ne voulut point s'y trouver en personne, pour ne pas faire une souscription contraire à la profession de foi qu'il avoit donnée par écrit, à son avènement à l'Empire. S. Théodore de Studé, avec les autres abbés de C. P. & des environs, y fut invité: mais ils s'excuserent, par une lettre que S.

Théodore composa au nom d'eux tous. Elle portoit, qu'ils n'avoient pas la témérité de traiter aucune affaire ecclésiastique, sans leur Patriarche Nicéphore; qu'ils voyoient assez qu'on vouloit renverser le concile second de Nicée, & proscrire le culte qu'il avoit maintenu conformément à la tradition; qu'ils s'en tenoient à l'usage de la sainte antiquité depuis l'établissement de l'Eglise; que, quand par impossible Pierre ou Paul, ou un ange descendu du Ciel enseigneroient le contraire, ils ne les croiroient point, & qu'ils souffriroient la mort plutôt que d'adhérer à de profanes nouveautés.

Ce faux concile, condamnant en effet le septieme général, & confirmant, sous ce nom, celui des Blaquernes tenu précédemment par les Iconoclastes, proscrivit de nouveau les saintes images, & donna lieu à une persécution nouvelle, aussi violente qu'aucune autre. Les sectaires ayant traîné à leur concile quelques évêques orthodoxes qu'ils espéroient en vain pervertir, ils mirent en piéces leurs habits sacrés, les jetterent eux-mêmes brutalement par terre, & chacun des assistans leur mit

le pi  
relev  
chan  
rude  
que p  
fin o  
men  
aussi  
leur  
ere r  
fut e  
conf  
gran  
puis  
liable  
Er  
en ce  
chel  
Nico  
raise  
mon  
toute  
trait  
qu'E  
Myt  
avoit  
trine  
cinq  
rain

le pied sur la gorge ; puis on les fit relever & sortir à reculons, en crachant sur eux, & en leur frappant si rudement le visage à coups de poing, que plusieurs furent mistout en sang. Enfin on les livra à des satellites qui les menerent en prison, où l'on renferma aussi les plus illustres abbés, qui, à leur exemple, ne s'étoient laissés vaincre ni aux caresses, ni aux menaces. Ce fut constamment contre les personnes consacrées à Dieu qu'éclata la plus grande fureur de ces hérétiques, depuis leur origine ennemis irréconciliables de toutes les choses saintes.

Entre les évêques qui souffrirent en cette occasion, on remarque Michel de Synnade & Théophylacte de Nicomédie, disciples du Patriarche Taraise, qui les tira tous deux de la vie monastique pour les faire évêques. Après toutes sortes d'outrages & de mauvais traitemens, ils furent exilés, ainsi qu'Emilien de Cyzique, George de Mythilene & Euthymius de Sardes qui avoit déjà signalé sa foi & sa doctrine au dernier concile de Nicée. Ces cinq prélats, dont quatre métropolitains, sont honorés comme saints par

Combes. t.  
1. auct. pag.  
1008.

l'Eglise. Entre les abbés qui acquirent la même récompense, les plus renommés sont S. Nicéas, hégumene de Médicion, S. Théophane de Singriane, S. Macaire de Pélécite, si fameux par ses miracles qu'il fut nommé Thaumaturge, S. Jean des Cathares, doué du don de prophétie, & qui avoit prédit les excès de Léon l'Arménien, avant qu'on y vît aucune disposition; enfin S. Théodore de Stude, qu'on s'acharna d'autant plus à tourmenter, qu'il exerçoit son zèle avec plus d'activité & plus de succès, à la tête d'une communauté fervente & composée alors de plus de mille moines. Ils vivoient dans une régularité qui mettoit leur foi dans la plus grande recommandation, & faisoit le désespoir des hérétiques. L'étude & le travail, après la prière, parrageoient toute la journée. On exerçoit toutes sortes de métiers, afin que ces pieux cénobites ne sortant point du monastere, & n'ayant nul commerce avec les gens du dehors, pussent vivre dans un recueillement parfait. Il y eut aussi de pieux laïcs, qui le disputèrent en courage aux moines & aux évêques. Le Patrice

Nic  
& g  
poir  
à s  
l'En  
tout  
après  
rut  
teté  
C  
perc  
rés  
mis  
son  
Lot  
voya  
sens  
qui  
fort  
sapp  
dam  
cond  
exer  
sens  
de  
par  
les  
ratic  
trait

Nicéas, parent de l'Impératrice Irène & gouverneur de Sicile, ne balançoit point à préférer sa foi à ses titres & à ses biens. Plutôt que de livrer à l'Empereur une image de J. C. il quitta tout, & partit gaiement pour l'exil, où, après beaucoup de souffrances, il mourut en si grande réputation de sainteté, qu'il est honoré d'un culte public.

Cependant l'Empereur Léon s'apercevant que son impiété & ses cruautés lui faisoient presque autant d'ennemis qu'il y avoit de gens sensés dans son Empire, il rechercha l'alliance de Louis Empereur d'Occident, & lui envoya des ambassadeurs avec des présents, pour renouveler les traités. Ce qui s'étoit passé au concile de Francfort, lui faisoit espérer, qu'on ne désapprouveroit pas en France la condamnation qu'il avoit fait faire du concile de Nicée, ni la sévérité qu'il exerçoit en conséquence contre les défenseurs des images. Mais les évêques de Gaule & de Germanie, instruits par les Papes, avoient reconnu avec les Italiens, que l'adoration ou vénération qu'on rendoit en Grece aux portraits des amis de Dieu, ne blessait en

rien les droits de Dieu même ; & la conduite tyrannique de Léon fut regardée avec horreur. Louis lui en auroit peut-être fait sentir son indignation, s'il n'eût eu d'autres embarras, par la fermentation où il mit les esprits à la Cour & dans tout son Empire, presque aussi-tôt qu'il s'en vit le maître absolu.

Il parut bien que la gloire acquise au second rang n'est qu'une présomption fort équivoque sur les qualités propres à remplir le premier. Ce Prince aimé & estimé, plein de connoissances, qui savoit les langues, parloit le Latin comme le Tudesque, & entendoit le Grec, qui avoit encore pour lui, quoiqu'avec une taille médiocre, l'avantage de la figure, le regard imposant, la voix mâle, les traits & la démarche nobles ; après avoir gouverné avec tant de réputation son royaume d'Aquitaine, commença à déchoir dans l'opinion publique, dès qu'il tint sans surveillant & sans guide les rênes de l'Empire. Ce qu'on avoit cru en lui douceur & bonté de naturel, passa bientôt pour défaut de vigueur, & pour incapacité de résister aux impressions étrangères.

A peine Charlemagne étoit mort, en lui recommandant avec une tendresse si engageante de bien traiter toutes les personnes de son sang, que le foible Prince se laissa prévenir contre Adalard & toute sa famille, branche la plus estimable peut-être de toute la maison impériale. Ce S. Abbé que Charlemagne avoit donné pour conseil à son fils Pépin, en l'établissant roi d'Italie, continuoit de gouverner ce royaume avec une sagesse admirable, sous le jeune Roi Bernard, qui, quoique fils du frere aîné de l'Empereur Louis, avoit été pour son âge exclus de l'Empire. De faux politiques rendirent la fidélité d'Adalard suspecte, aussi bien que celle du Comte Vala son frere que Charlemagne avoit aimé & estimé plus qu'aucun autre seigneur, & qu'il lui avoit associé pour la régence du royaume d'Italie. Le S. Abbé fut chassé de son monastere de Corbie où il étoit revenu pour les affaires de cette maison, que l'administration de tout un royaume ne lui faisoit pas négliger. On l'exila à Nermoutier, & il s'y rendit avec plus de joie qu'il ne seroit parti pour la Cour, avant

AA. SS. B.  
ned. t. 5. p.  
319.

même qu'il en eût éprouvé l'ingratitude. Il demeura sept ans entiers dans cette retraite, s'applaudissant journellement d'avoir été rendu aux pieux exercices de sa profession. Le Comte Vala fut pareillement exilé, renonça au siècle aussi bien qu'à la Cour, & vint prendre l'habit monastique dans l'abbaye de Corbie, qui se vit en quelque sorte dédommée de la perte qu'elle avoit faite de l'illustre Adalard.

L'Empereur Louis, malgré ces fausses démarches, faisoit voir en toute rencontre qu'il avoit hérité des sentimens de l'Empereur son pere pour l'Eglise, & en particulier pour le S. Siège. Après la mort de Charlemagne dont l'autorité avoit tout contenu dans l'ordre & la soumission, il s'éleva une faction nouvelle contre le Pape Léon III. Il fut près d'être assassiné dans Rome, par la conspiration de quelques-uns des principaux de la ville; & cet attentat fut encore aggravé par des circonstances si noires, que ce Pontife, avec toute sa douceur & les autres vertus qui l'ont fait mettre au rang des saints, ou ne fut pas le maître, ou ne jugea pas à propos d'arrêter le cours

Egin. an.  
815.

ordinaire de la justice. En un mot, les coupables furent mis à mort, suivant les loix Romaines. Louis guidé par cette sorte de clémence qui convient mieux à un particulier qu'à un souverain, & qui l'égarera si souvent, trouva qu'on avoit été trop vîte. Mais ayant donné ordre à son neveu Bernard roi d'Italie, de prendre connoissance de cette affaire, elle fut si bien conduite, que le parti du Pontife conserva toute la bienveillance de l'Empereur, & que la faction fut étouffée jusque dans son principe. Léon III ne jouit pas long-temps de la paix qu'on lui avoit rendue : il mourut le onzième juin de cette même année 816, après vingt ans & demi de pontificat. Son nom a été inféré dans le martyrologe Romain, & ses reliques reposent dans une châsse commune, avec celles de trois autres saints Papes du même nom, Léon I, Léon II & Léon IV. La piété de Léon III, à ce que rapporte un auteur du temps, l'engageoit quelquefois à dire sept messes par jour, & même jusqu'à neuf : ce qu'il faut entendre des fêtes, où la grandeur de la solennité & la multi-

Valast.  
Strab. de reb.  
eccl. c. 21.

rude du peuple autorisoient cet usage ; dans un temps où la loi contraire n'étoit pas établie , & que la pratique varioit beaucoup à cet égard,

Theg. c. 16. Etienne IV. qui succéda au Pape Léon dix jours après sa mort , n'eut pas moins d'attachement que lui pour les princes François. Il commença son pontificat par exiger que le peuple Romain jurât fidélité à l'Empereur Louis ; ce qui montre que la souveraineté de Rome n'appartenoit , ni au Pape , ni au Roi Bernard. En même temps il envoya des ambassadeurs en France , pour faire confirmer son élection par l'Empereur , & lui annonça que bientôt il les suivroit en personne. Louis eut beaucoup de joie de cette nouvelle , ordonna au Roi d'Italie d'accompagner le Pape par honneur , & s'avança lui-même jusqu'à Reims , pour le recevoir. Il parloit que l'objet de ce voyage n'étoit que de conférer en général pour le bien de la religion , ou de sacrer de nouveau l'Empereur avec une grande solennité. Le Pontife lui donna en effet l'onction impériale , lui mit sur la tête une riche couronne qu'il avoit apportée de Rome , couronna pareille-

me  
non  
I  
rég  
per  
de  
ses  
con  
la C  
roit  
nes  
Chr  
ils é  
men  
l'ins  
faut  
résol  
les e  
qui  
pers  
enga  
laire  
tingu  
du r  
Son d  
qui  
addit  
des d  
livre

ment l'Impératrice Irmingarde , & la nomma Auguste.

Il y a tout lieu de croire que les réglemens , donnés alors par cet Empereur pour la réforme du clergé & de l'état monastique , furent le fruit de ses conférences avec le Pape. Louis convoqua un nombreux concile à Aix-la-Chapelle , dont l'objet principal paroît avoir été la réforme des chanoines & des chanoinesses. Depuis Saint Chrodegand leur premier réformateur , ils étoient retombés dans un relâchement , dont la rapidité marque bien l'instabilité d'esprit qu'entraîne le défaut de lumière & de culture. On résolut de faire une collection de tous les endroits des Peres & des conciles , qui sont relatifs aux obligations des personnes de l'un ou de l'autre sexe engagées dans cet état de vie. Amalraire diacre de l'Eglise de Metz , distingué par son érudition , fut chargé du recueil qui concernoit les chanoines. Son ouvrage fut approuvé des évêques , qui ne laisserent pas d'y faire quelques additions. C'est ce qui forma la regle des chanoines , & remplit le premier livre des actes de ce concile d'Aix-la-

T. 7. Conc.  
P. 1307, &c.

Chapelle, composé de cent quarante-tinq chapitres, dont les cent treize premiers ne font qu'un extrait des Peres & des conciles touchant les devoirs des clerics. Les chapitres suivans contiennent quelques particularités remarquables.

On y combat premièrement l'erreur affectée de ceux qui renvoyoient aux moines les maximes de la perfection évangélique. On y marque ensuite la distinction des moines & des chanoines, que l'on fait consister en ce que ceux-ci peuvent porter du linge, manger de la viande, & sur-tout posséder des biens en propre, jouir de ceux de l'Eglise, donner & recevoir; tandis que tout cela est défendu aux moines. Les uns & les autres, ajoute-t-on, ont néanmoins la même obligation quant au soin d'éviter les vices & d'acquérir les vertus. Les chanoines doivent loger dans des cloîtres exactement fermés, où il y ait un dortoir, un réfectoire & les autres lieux réguliers. Quoiqu'ils puissent avoir des maisons particulières, elles ne pourront servir qu'à s'y retirer le jour, ou en cas de maladie: il y aura toujours dans le cloître une habitation commune, pour ceux

qu  
un  
les  
foi  
ren  
au  
ver  
tre  
fre  
fan  
cu  
esp  
ne  
un  
des  
ter  
ext  
ma  
né  
boi  
tit  
con  
du  
en  
d'e  
dan  
qu  
de

qui n'en auront point d'autre. Elle aura un portier choisi entre les chanoines, lequel ne laissera entrer ni sortir personne sans congé, & après complies portera les clefs au supérieur, c'est-à-dire au prévôt qui sous l'évêque gouvernoit le chapitre. Les femmes n'entreront point dans le cloître, & les freres ne pourront même leur parler sans témoins. Ils ne porteront point de cuculles; ce qu'il faut entendre d'une espece de manteau particulier aux moines, & non pas de tout habit avec un capuce, tel qu'est encore le camail des chanoines. Tous sans exception éviteront dans leurs vêtemens les deux extrémités vicieuses, l'élégance & la malpropreté, l'affectation & trop de négligence. Pour la nourriture & la boisson, on en donnera la même quantité à tous les chanoines. La portion commune du vin étoit une mesure du poids de quatre livres; ce qui fait environ trois chopines de Paris.

Quelques prélats impérieux, afin d'exercer une domination arbitraire dans le clergé, ne prenoient leurs clerics qu'entre les serfs de l'Eglise. Le concile défend cet abus proscrit par l'Apôtre

S. Pierre, & ordonne d'admettre les nobles à l'état clérical, sans en exclure les personnes serviles qui en seront trouvées dignes. Selon cette différence des conditions & des fortunes, on pourroit en cette sorte à l'entretien des sujets : ceux qui ont du patrimoine & du bien d'église, ne recevront que la nourriture pour leurs services ; ceux qui ont du bien d'église sans patrimoine, auront la nourriture & le vêtement ; ceux qui n'ont ni patrimoine ni bien d'église, auront de plus des pensions ; tous indistinctement auront part aux aumônes ou distributions journalières. Ils seront également assidus à l'office ; & si-tôt qu'ils entendront la cloche, ils se rendront à l'église, avec autant de modestie que d'empressement. Ils viendront tous les jours à la conférence, c'est-à-dire au chapitre, où l'on traitera de leur avancement spirituel, aussi bien que des affaires de l'Eglise ; on y lira cette regle, avec d'autres livres d'édification ; on y demandera pardon des fautes, & on en recevra la correction. Quiconque aura négligé l'office, la conférence, ou son obéissance

quiconque sera venu tard à table, sorti du cloître sans permission, aura couché hors du dortoir sans une absolue nécessité, ou fait quelque faute semblable, sera par trois fois averti en particulier, puis blâmé publiquement. Si cela ne suffit pas, on le réduira pour toute nourriture au pain & à l'eau, pourvu que son âge & son éducation le permettent; sinon, on se contentera de le séparer des frères, & de le faire jeûner. Enfin, on l'enfermera dans une prison destinée à cet effet. Que s'il est incorrigible, on le dénoncera à l'évêque, pour être jugé canoniquement.

Les enfans & les jeunes clercs seront tous logés dans une salle du cloître, sous la conduite d'un sage vieillard, qui aura soin de leur instruction & de leurs mœurs. Près de l'église l'évêque établira un hôpital pour les pauvres, & lui assignera un revenu suffisant sur les biens ecclésiastiques. Les chanoines y donneront la dîme de ce qu'ils perçoivent annuellement, même en oblation; & l'un d'entre eux sera choisi pour le gouverner, tant au temporel qu'au spirituel. On ne sau-

roit assigner une origine plus certaine aux hôpitaux, dont les chapitres ont la direction. Tels sont les principaux articles de la regle canoniale, d'Aix-la-Chapelle, dressée, comme on le voit, sur celle de S. Chrodegand. Elle devint très-fameuse, & pendant plusieurs siècles elle fut en vigueur dans la plupart des chapitres.

Le second volume des actes de ce concile contient la regle des chanoinesses. Comme celle des chanoines, elle offre d'abord d'amples extraits des Peres, mais touchant les devoirs propres des vierges consacrées à Dieu; puis elle leur prescrit une maniere de vivre, conforme à celle des chanoines, autant que la diversité du sexe le comporte. Les chanoinesses étoient de vraies religieuses, engagées par le vœu de chasteté, voilées, vêtues de noir, mangeant en réfectoire, couchant en même dortoir, & gardant une exacte clôture. On leur permet néanmoins d'avoir des servantes, de garder leur bien; mais à la charge de passer une procuration juridique à un parent ou à un ami, pour les administrer, & défendre leurs droits en jus-

rice  
la  
des  
ses  
lin  
plo  
nes  
nas  
à ce  
les  
l'ex  
aux  
affi  
il y  
fra  
rég  
en  
en  
an  
ro  
av  
fa  
la  
ch  
v  
d  
d

rice. Elles ne devoient s'occuper qu'à la priere, à la lecture & au travail des mains, & faisoient entr'autres choses, leurs habits, de la laine & du lin qu'on leur fournissoit. Elles s'employoient aussi à l'instruction des jeunes filles, qu'on élevoit dans le monastere.

L'Empereur Louis ne s'en tint pas à ces plans de réforme : il prit les moyens les plus sûrs & les plus expéditifs pour l'exécution. Il envoya les deux regles aux métropolitains qui n'avoient pas assisté au concile d'Aix-la-Chapelle ; il voulut qu'ils assemblassent leurs suffragans, & que chacun prît copie des réglemens en question. Il avertissoit en même temps, que pour les mettre en vigueur, il accordoit le terme d'une année, au bout de laquelle il enverroit des commissaires sur les lieux, avec ordre de tout vérifier, & de lui en faire un rapport fidele.

L'année même du concile d'Aix-la-Chapelle, il s'en tint un autre à Cechit en Angleterre. On y trouve des vestiges précieux de la perpétuité & de la conformité de la foi dans les diverses Eglises, ainsi que des pieuses

Ibid. pag.  
1484.

observances qui la présupposent. On y compta douze évêques de différentes provinces, présidés par Vulfrede archevêque de Cantorbéri; & Quénulfe ou Cénulfe roi des Merciens, qui depuis vingt ans se distinguoit entre tous les rois de l'Heptarchie, y vint en personne. Il fut ordonné que les églises seroient dédiées par l'évêque diocésain, avec l'aspersion de l'eau bénite, & les autres cérémonies marquées dans le rituel; que l'eucharistie consacrée par l'évêque, y seroit enfermée dans une boîte avec des reliques: & s'il n'y a point de reliques, dit expressément le concile, l'eucharistie suffira, comme étant le corps & le sang de J. C. Il y aura quelque peinture, ajoute-t-il, pour montrer à quel saint est dédiée l'église, ou l'autel. On observera inviolablement tout acte confirmé par le signe de la croix: usage conforme à celui des Orientaux qui dans le même temps, & par le même respect pour l'instrument de notre salut, en regardoient le signe dans leurs inscriptions, comme le sceau d'un serment inviolable. Il est encore dit, qu'à la mort d'un évêque, on donnera aux pauvres

la d  
en l  
qu'on  
glois  
dira  
chaq  
fera  
messe  
que  
un jo  
ce co  
par in  
dans

Le  
de Fra  
afflige  
& tou  
par sa  
mois  
sept m  
sur la  
de se  
tôt un  
main  
817,  
premi  
Roma  
res &  
rieure

la dixieme partie de son bien, soit en bétail, soit en autres especes, & qu'on affranchira tous ses serfs Anglois de nation. En chaque église on dira trente pseaumes pour le défunt; chaque évêque & chaque abbé en fera dire six cents, avec six-vingts messes, & affranchira trois serfs. Chaque moine & chaque cleric observera un jour de jeûne. On voit encore par ce concile, que l'usage du baptême par infusion commençoit à s'introduire dans les pays froids.

Le Pape Étienne, qui dans son voyage de France avoit gagné tous les cœurs, affligea sensiblement l'Empereur Louis & tous les vrais enfans de l'Eglise, par sa mort précipitée qui arriva trois mois après son retour à Rome, & sept mois en tout depuis son élévation sur la chaire de S. Pierre. On tâcha de se consoler, en lui donnant aussitôt un digne successeur. Dès le lendemain de son décès, vingt-cinq janvier 817, on élut tout d'une voix Pascal, premier du nom, prêtre de l'Eglise Romaine, profond dans les Ecritures & dans la science de la vie intérieure, si pieux qu'il n'avoit point de

Anast. à  
Pascch.

plus doux plaisir que de s'entretenir des choses célestes avec de saints religieux, austere même & fort adonné aux jeûnes & aux veilles, mais doux, bien-faisant. & d'une charité singuliere envers les pèlerins & envers tous les pauvres. Aussi-tôt après sa consécration, il en fit porter la nouvelle à l'Empereur Louis, qui confirma les donations faites au S. Siège par Pépin & par Charlemagne, & qui, selon la teneur du décret que différens auteurs supposent donné en cette occasion, y ajouta considérablement. Mais l'authenticité de cet acte fameux, cité pour la première fois par un écrivain du onzième siècle, n'est nullement incontestable. Il y a du moins apparence qu'il a souffert quelque altération, en ce que l'Empereur Louis y comprend la Sicile, où les François n'avoient jamais prétendu aucun droit, & qui appartenoit encore à l'Empereur de C. P. La clause où il est dit, qu'il suffira pour un Pape nouvellement élu d'envoyer après sa consécration des légats au Roi des François, n'est pas moins suspecte. Nous voyons que les Papes suivans continuèrent à se croire dans

Coint. an.  
817. D. 10 &  
14.

Astron. an.  
817.

la r  
ayan  
valle  
déce  
cuse  
que  
succ  
sacre  
par  
Q  
leme  
des e  
dout  
rétab  
H ex  
séque  
où ce  
conf  
canon  
conf  
que  
droit  
fis d  
clerg  
confi  
laisse  
libre  
diacr  
par c

la même obligation que Pascal, qui ayant été élu & sacré sans nul intervalle aussi-tôt après la mort de son prédécesseur, en écrivit une sorte d'excuse à la Cour de France, & protesta que tout s'étoit fait malgré lui. Les successeurs de Pascal, avant de se faire sacrer, firent approuver leur élection par les Empereurs.

Quant à l'élection même, non seulement du Souverain Pontife, mais des évêques & des abbés, on ne peut douter que l'Empereur Louis n'en ait rétabli ou maintenu l'entière liberté. Il existe un capitulaire rendu en conséquence du concile d'Aix-la-Chapelle, où ce Prince s'exprime ainsi : Pour nous conformer aux dispositions des saints canons qui nous sont connus, nous consentons, selon la demande du clergé, que l'Eglise jouisse librement de ses droits, & que les évêques soient choisis du diocèse, par les suffrages du clergé & du peuple, sans nulle autre considération que celle du mérite. Louis laisse pareillement aux moines le choix libre de leurs abbés. Florus, savant diacre de l'Eglise de Lyon, autorisé par ce capitulaire, composa un petit

traité sur les élections épiscopales, où il s'exprime en toute liberté. Il dit que l'Eglise a élu ses prélats, indépendamment des Empereurs Païens, & même des premiers Empereurs Chrétiens, trop occupés, poursuit-il, du gouvernement de toutes les parties du monde, pour se surcharger de ces nouveaux soins. La coutume, dit-il encore, qui s'est depuis introduite en quelques royaumes, de ne point ordonner d'évêques sans consulter les princes, n'a été établie que pour entretenir l'harmonie entre les deux puissances, & non pour conférer à l'ordination la validité ou l'autorité, qui ne se donne point par la puissance royale, mais par la volonté de Dieu & de l'Eglise, moyennant le consentement des Fidéles; puisque l'épiscopat n'est pas une institution humaine. Il ajoute que dans l'Eglise Romaine, on élit légitimement le Pontife, sans consulter le Prince.

L'Empereur fit encore publier d'excellens réglemens pour l'honneur de l'épiscopat & du sacerdoce; il en exigea l'exécution avec le succès qu'il avoit droit d'attendre, après leur avoir rendu si généreusement leurs privilèges

canon  
 reur  
 les év  
 baudr  
 de pi  
 les vé  
 Si qu  
 core  
 gardo  
 & av  
 les m  
 Il r  
 tique  
 doien  
 leur  
 rassem  
 bre d  
 dont  
 le pri  
 pris e  
 étoit  
 proche  
 vit en  
 face,  
 vance  
 Marm  
 core  
 lieues  
 que l'

canoniques. Ce fut alors, dit un auteur contemporain, que les clercs & les évêques commencèrent à quitter leurs baudriers d'or, & leurs coutelas ornés de pierreries, ainsi que les éperons & les vêtemens précieux qu'ils portoient. Si quelque ecclésiastique prenoit encore des parures séculières, on le regardoit comme la chimere de son temps, & avec toute l'horreur qu'on a pour les monstres.

Il restoit à réformer l'état monastique, celui dont les Fideles attendoient le plus d'édification, & qui leur causoit le plus de scandale. On rassembla pour cet effet un grand nombre d'abbés & de solitaires vénérables, dont S. Benoît d'Aniane fut l'ame & le principal organe. Louis qui l'avoit pris en affection dès le temps qu'il étoit roi d'Aquitaine, le voulut rapprocher de sa personne quand il se vit empereur. Il le fit venir en Alsace, avec des moines de son observance, & lui donna le monastere de Marmoutier. Bientôt il le trouva encore trop éloigné, & lui bâtit à deux lieues d'Aix-la-Chapelle un monastere que l'on nomma Inde, du ruisseau qui

Astron. vit.  
Lud. Pii.

Vit. t. 5.  
Act. Bened.  
p. 210, &c.

âtrose le vallon où il est situé. Il ne fut pas encore content, & le voulut avoir au palais, où il le chargea du soin de recevoir & de lui présenter les requêtes. Mais ce saint homme qui avoit aussi peu de goût que d'appétit pour les offices de la Cour, & qui portoit par-tout la profonde empreinte des choses éternelles, oublioit souvent les mémoires dont il s'étoit chargé. Il prit la méthode de les mettre dans ses manches, ou dans le manipule que les prêtres portoit encore habituellement : la précaution fut insuffisante ; & afin que rien ne fût oublié, l'Empereur en souriant le fouilloit quelquefois lui-même.

Benoît se montra bien plus propre à rétablir l'état religieux dans son ancienne splendeur. Avec les autres abbés les plus expérimentés de France, & quelques-uns d'Italie, tels qu'Apollinaire du Mont-Cassin & Jofué de S. Vincent du Vulturne, il trouva que le dépérissement de la discipline monastique provenoit principalement de la diversité des observances. Car, quoique la plupart des monasteres tinrent la regle de S. Benoît, il y avoit beau-

coup d'introductions de vicieuses pourquemens torifées souverainement étranges donc uniformes expliqués

Elle grossesses les manges dans aucun que, met n la grai dans l n'exclu jours chaque ne fai medis traord accord

coup de variété dans plusieurs pratiques introduites par les changemens successifs des mœurs, & que ce pere de la vie cénobitique n'avoit su prévoir. C'est pourquoy on faisoit passer les relâchemens pour d'anciennes coutumes autorisées par le temps; & les moines, souvent les plus voisins, étoient comme étrangers les uns aux autres. On prit donc le parti d'établir une discipline uniforme, par des constitutions qui expliquassent la regle primitive.

Elle ne sembloit interdire que les grosses viandes : mais on ordonna que les moines, excepté les malades, ne mangeroient point de volaille, ni dans le monastere, ni au dehors, en aucun temps, sinon quatre jours à pâque, & autant à Noël. On leur permit néanmoins l'usage journalier de la graisse, dont les pauvres se servoient dans les pays où l'huile étoit rare. On n'exclut de cette permission que vingt jours avant Noël, & le vendredi de chaque semaine; ce qui montre qu'on ne faisoit pas encore maigre les samedis. Dans les cas d'une fatigue extraordinaire, même en carême, on accorde un rafraîchissement religieux

après le repas du soir : c'est l'origine de la collation des jours de jeûne. On descend dans le plus grand détail pour la nourriture. Il est dit que la livre de pain portée par la règle pesera, avant d'être cuite, trente sols, c'est-à-dire une livre & demie; vingt sols, à douze deniers par sol, pesant une livre. La portion de boisson sera une hémine de vin; & dans les pays qui manquent de vin, on donnera le double en bière. Les enfans destinés à la vie monastique, & offerts à cet effet par leurs parens, en ratifieront la promesse par eux-mêmes, quand ils seront en âge. On régla encore les redevances des monasteres, à l'égard du souverain; & nous voyons qu'elles étoient fort différentes les unes des autres. Les uns devoient le service de guerre, & des présens dans le goût de nos dons gratuits. On en compte quatorze de cette première classe, entr'autres S. Benoit-sur-Loire, Ferrières, Corbie, Stavelo, S. Eugend aujourd'hui S. Claude, & Notre-Dame de Soissons. Le monastere de Fulde, si puissant depuis, n'étoit pas encore dans cette classe; mais seulement des

seize  
La t  
plus  
ne d  
To  
suite  
regle  
d'abo  
recev  
eût f  
de ce  
troub  
comm  
éclair  
forme  
Plusie  
nes,  
une c  
dée c  
par l'  
ceur d  
peren  
la ré  
moutr  
sensib  
ceux c  
brasse  
que le  
visiter

seize qui ne devoient que des présens. La troisieme classe, considérablement plus nombreuse, étoit de ceux qui ne devoient que des prieres.

Tous ces réglemens eurent dans la suite une autorité presque égale à la regle de S. Benoît : mais on éprouva d'abord une peine infinie à les faire recevoir. La réforme de tout un royaume eût semblé moins difficile, que celle de certains moines. Il y eut de grands troubles dans plusieurs monasteres. Les communautés se partageoient avec éclat ; une partie tenant pour la réforme, & l'autre pour le relâchement. Plusieurs prirent la regle des chanoines, & changerent ainsi d'état, par une conduite arbitraire qui fut regardée comme une apostasie. Toutefois par l'attention, la prudence & la douceur de S. Benoit d'Aniane, que l'Empereur avoit préposé à l'exécution de la réforme avec Arnoux abbé de Nermoutier, les moines se soumirent insensiblement. Quelques-uns, tels que ceux de Richenou, s'empresserent d'embrasser les nouvelles observances, afin que les deux commissaires venant à les visiter, trouvaissent avec consolation

qu'on avoit prévenu leurs vœux. Depuis cette époque, on ne raconte plus rien d'important de S. Benoît d'Aniane, qui mourut quelques années après, dans sa maison d'Aix-la-Chapelle, d'où son corps fut aussi-tôt transféré au monastere d'Inde, avec les honneurs dus à sa sainteté. On a de lui plusieurs ouvrages, tous conformes à sa profession, tant sur les anciennes regles monastiques dont il montre la conformité avec celle de S. Benoît, que sur les endroits des Peres de l'Orient & de l'Occident les plus instructifs pour les personnes religieuses des deux sexes.

Il s'en falloit bien que les abbés d'Orient se rendissent aussi respectables. Ceux même qui avoient résisté avec un courage héroïque aux persécutions de Léon l'Arménien, ne tinrent pas contre ses artifices. Cet Empereur voyant que l'exil ne servoit qu'à les affermir dans la foi, en rappella plusieurs à C. P. après quelques jours seulement de bannissement. Il leur fit dire, qu'on n'en vouloit point à leur croyance, que ce qu'on demandoit d'eux n'étoit rien, qu'il ne s'agissoit que de communi-

quer  
avec  
quoi  
teres  
conjo  
figur  
que  
perdr  
un o  
peint  
de T  
thém  
l'ima  
S.  
du n  
blessé  
mier  
soit  
il n'  
naster  
rée p  
penfa  
que  
pénit  
ensui  
dans  
mise  
gna d  
pas c

quer une fois pour le bien de la paix avec le Patriarche Théodote ; après quoi on les renverroit à leurs monastères. Ils plierent leur conscience aux conjonctures où ils se trouvoient, se figurèrent qu'on pouvoit user de quelque condescendance pour ne pas tout perdre, allèrent tous ensemble dans un oratoire dont on avoit conservé les peintures, & communierent de la main de Théodote, qui de son côté dit anathème à ceux qui n'adoreroient pas l'image de J. C.

S. Nicéas de Médicion qui étoit du nombre de ces abbés, eut la foiblesse de céder, contre ses propres lumières, à ceux que leur âge lui faisoit regarder comme ses guides. Mais il n'étoit pas rentré dans son monastère, qu'il se sentit l'ame déchirée par les remords les plus cuisans. Il pensa d'abord à s'ensevelir dans quelque solitude éloignée, pour y faire pénitence le reste de ses jours. Jugeant ensuite qu'il devoit réparer sa faute dans le lieu où elle avoit été commise, il parut hardiment, & témoigna de toute part dans C. P. qu'il n'avoit pas changé de croyance. L'Empereur

Vit. c. 7. n.  
42. in tom. 9.  
Bol.

le fit venir, & lui demanda pourquoi il n'étoit pas retourné comme les autres abbés à son monastere. Nicéras lui répondit : Sachez, Seigneur, que je défavoue ce que j'ai fait par une lâche complaisance, & que jamais je ne fus moins disposé à communiquer avec votre parti. Faites de moi tout ce qu'il vous plaira, vous ne me verrez jamais reprendre d'autres sentimens. On le transporta dans une île, où on le tint emprisonné jusqu'à la mort de Léon. S. Jean des Cathares, qui ne fut appelé à C. P. qu'après les autres abbés, résista à toutes les séductions, & fut aussi relégué & renfermé dans un château jusqu'à la mort de l'Empereur.

Vit. n. 82.  
&c.

Les talens de S. Théodore de Stude, & sa constance à en faire usage pour la défense de la foi étoient trop connus, pour qu'on le rappellât dans la ville impériale. On le transféra au contraire du château de Métope, dans un lieu beaucoup plus éloigné en Natolie; & on ne lui laissa point ignorer, que les instructions qu'il ne cessoit de faire par lettres & de vive voix, en étoient la cause. Le saint homme répondit :

rép  
vou  
la t  
par  
lang  
me  
pale  
corp  
met  
dre  
Thé  
en  
desir  
le m  
voya  
tions  
rend  
text  
tirer  
une  
épaul  
elle  
doit  
cision  
fouer  
sorta  
Le  
d'éc  
se m  
To

répondit : Qu'on me transporte où l'on voudra , j'y consens volontiers ; toute la terre est au Seigneur, & je n'y tiens que par sa volonté. Mais pour captiver ma langue, jamais on n'y réussira : en me donnant à Dieu, je lui ai principalement consacré cette partie de mon corps. L'Empereur averti de la fermeté du saint Confesseur, envoya ordre de le flageller sans ménagement. Théodore ôta gaiement sa tunique, en disant : Il y a long-temps que je desirois de souffrir des outrages pour le nom de J. C. Mais l'exécuteur voyant ce corps exténué de macérations, craignit en le frappant de se rendre coupable de sacrilège. Il prétexta la bienséance, pour faire retirer tout le monde ; puis apportant une peau de mouton, il la mit sur les épaules du Saint, & déchargea sur elle une quantité de coups qu'on entendoit au dehors. Il se fit même une incision au bras, afin d'ensanglanter le fouet, qu'il eut soin de montrer en sortant.

Le S. Abbé continua de parler & d'écrire en faveur de la vraie foi. Pour se mettre en état de produire des preu-

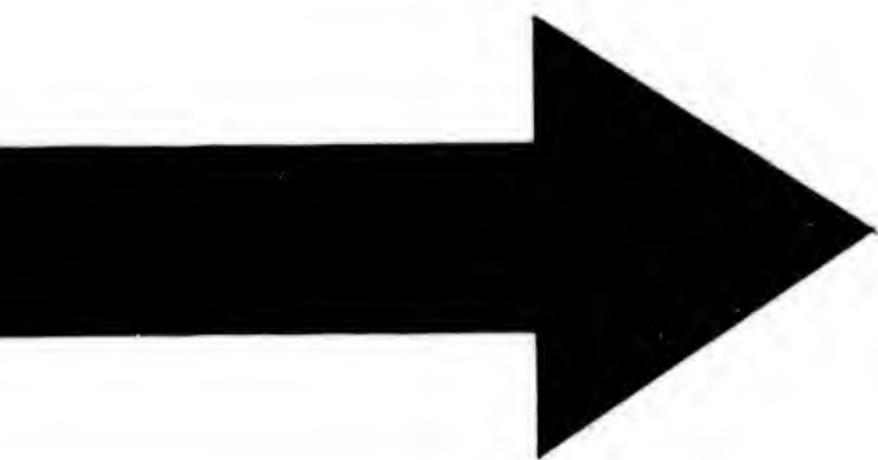
ves de l'unanimité de toutes les Eglises, il écrivit entr'autres aux patriarches qui vivoient sous la domination des Infidèles. Dans sa lettre à celui d'Alexandrie, il fait une assez longue description de la persécution des Iconoclastes, dont il le suppose le moins informé, à cause de la difficulté de la communication par mer, où les Musulmans étoient perpétuellement en course.

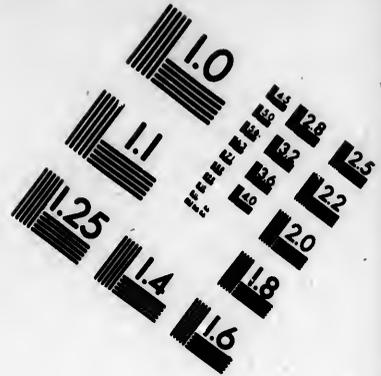
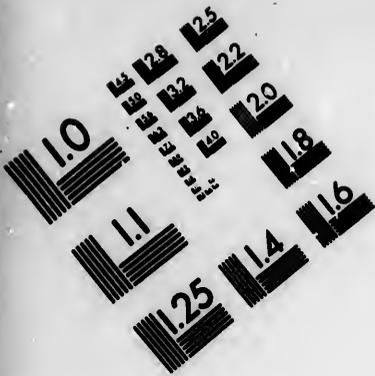
Au sein du Christianisme, lui dit-il, les autels sont renversés, les églises défigurées, jusque dans les plus pieux asyles de la religion qui sont les monasteres. Les Arabes qui vous oppriment, auroient honte de ne pas montrer plus de respect pour J. C. On lui débauche les personnes le plus spécialement consacrées à son service. Les évêques, les prêtres & les moines ne jouissent de nulle considération; & ce qui est bien plus déplorable, ils languissent sans vigueur & sans force. Les uns ont entièrement perdu la foi; les autres se flattent de la conserver, en se rendant complices des hérétiques & en communiquant avec eux. Il en reste néanmoins qui n'ont pas

fléch  
glor  
& c  
uns  
leme  
pris  
par  
infect  
damm  
nés  
n'ont  
liers  
gues  
Quel  
tyre.  
ferm  
nuit  
tise l  
& l'o  
pies.  
à l'im  
tribut  
On n  
La se  
est pl  
l'Emp  
tre le  
tir le  
conqu

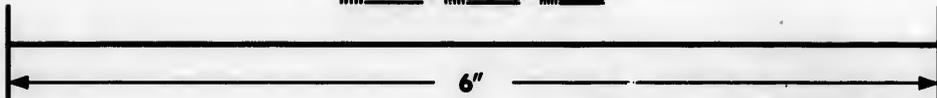
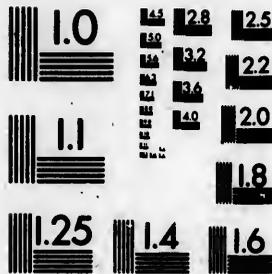
fléchi le genou devant Baal; & notre glorieux Patriarche leur sert de guide & de modele. Mais de ceux-ci, les uns ont été outragés & fouettés cruellement, les autres réduits dans les prisons à quelque once de pain moisi par jour, & à quelque verre d'eau infecte; d'autres encore ont été condamnés à l'exil. Les moins infortunés se sont bannis eux-mêmes, & n'ont d'autres logemens que les haliers des forêts, & les antres des montagnes où ils sont contraints d'errer. Quelques-uns ont consommé leur martyre sous le fouet; quelques-uns enfermés dans des sacs ont été jetés de nuit dans la mer. Enfin on anathématisé les docteurs de la sainte antiquité, & l'on célèbre la mémoire des impies. On corrompt jusqu'à l'enfance & à l'innocence, par les livres qu'on distribue à ceux qui tiennent les écoles. On n'ose parler de la saine doctrine. La femme se défie de son mari: tout est plein d'espions, pour rapporter à l'Empereur ce qui se dit & se fait contre le dessein qu'il a formé d'anéantir le saint culte. On lui défere quiconque ne communique pas avec les







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

2.8  
2.5  
2.2  
2.0

1.0

profanateurs, quiconque a une image, ou un livre qui parle d'images, quiconque a reçu un exilé, ou servi un prisonnier. Quand il est découvert, encore plus vite il est arrêté, déchiré de coups, pros crit ou banni. Cette crainte renverse & la religion & l'ordre de la société, en asservissant les maîtres à leurs esclaves. Nous implorons votre assistance; accordez-nous au moins le secours de vos prieres.

1. Ep. 12.

Il écrit au Pape Pascal, pour l'engager à interposer son crédit & son autorité apostolique, en faveur des confesseurs de la foi. Ecoutez, lui dit-il, ô homme revêtu de la puissance divine! dépositaire des clefs du Ciel, pasteur établi de Dieu sur tout le troupeau de J. C. pierre sur laquelle est bâtie l'Eglise Catholique; car vous êtes Pierre, puisque vous remplissez son siège; venez au secours de vos ouailles, qui n'ont jamais été plus exposées qu'aujourd'hui à la fureur des loups. Que toute la terre apprenne que vous avez anathématisé ceux qui persécutent J. C. dans ses adorateurs. Ainsi vous soutiendrez les foibles, vous augmenterez le courage des forts, vous

rele  
réjo  
déo  
sion  
mes  
gloi  
qui  
tout  
Fils  
frere  
O  
signe  
mon  
furer  
Pon  
tendr  
terne  
& ne  
gats  
l'Emp  
légar  
coura  
la Ch  
en leu  
un af  
violen  
un mo  
près d  
venoit

releverez ceux qui sont abattus, vous réjouirez toute l'Eglise. Comme vos prédécesseurs dociles aux mêmes impressions de l'Esprit Saint, dans les mêmes occasions vous acquerrez une gloire immortelle à l'Eglise Romaine, qui est le refuge & le port assuré de toutes les autres. C'est à vous que le Fils de Dieu a dit de confirmer vos freres : en voici le lieu & le moment.

Ces lettres de l'Abbé Théodore, signées par les abbés de la plupart des monasteres de C. P. & des environs, furent très-bien reçues du Souverain Pontife. Il y fit une réponse pleine de tendresse, leur promit ses secours paternels, les exhorta à la persévérance, & ne tarda point à envoyer des légats à C. P. Mais les préventions de l'Empereur étoient à leur comble : la légation n'eut d'autre effet que d'encourager les Catholiques, qui virent la Chaire de Pierre déclarée hautement en leur faveur. Pour fournir du moins un asyle à ceux qui étoient le plus violemment persécutés, le Pape fonda un monastere de moines Grecs à Rome, près de l'église de Sainte Praxede qu'il venoit de rebâtir à neuf. Cet hos-

pice ne tarda point à être rempli. Le courage inébranlable de plusieurs saints abbés, & sur-tout de S. Théodore, poussant à bout la fureur de Léon, il dispersa tous les moines de Stude, & ceux qui restoient à Saccudion, avec une infinité d'autres. Quant à l'Abbé Théodore, il le fit traîner de prison en prison, & transférer de province en province : mais par-tout le respect de ses vertus, & les largeesses des Fideles à l'égard de ses gardes, lui ménagerent la liberté suffisante pour la défense de la foi. Il ne négligea pas même la discipline : malgré la grandeur du péril, du scandale & de la confusion, il prescrivit des regles séveres de pénitence pour ceux de ses inférieurs qui ceeroient à la tyrannie. Ils étoient privés de la communion des choses saintes, jusqu'à la fin de la persécution, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on pût tenir des conciles, pour juger canoniquement de la grandeur des fautes & de la convenance des remedes. Si auparavant, dit-il, ils se trouvent en danger de mort, qu'ils reçoivent la communion, pourvu qu'ils aient un repentir sincere de leur faute;

& m  
mise  
de m  
suis-  
Con  
voyo  
que  
& de  
Il  
entre  
renvo  
verne  
d'en  
recon  
senta  
diffic  
donn  
relle  
fans  
ne f  
dige  
la m  
vie.  
plai  
mort  
la m  
casion  
traîna  
état d

& nous croyons qu'elle leur sera remise. Quant à ceux qui ne sont pas de notre communauté, ajoute-t-il, qui suis-je, pour leur donner des loix? Conséquemment à ce principe, il renvoyoit aux évêques tous les étrangers que la haute opinion de sa sainteté & de son savoir faisoit recourir à lui.

Il tomba une lettre de S. Théodore entre les mains de l'Empereur. Il la renvoya aussi-tôt en Orient, au gouverneur de la province, avec ordre d'en si bien châtier l'auteur, qu'il ne recommençât plus. Cet officier représenta l'écrit au Saint, qui ne fit nulle difficulté de le reconnoître. On lui donna cent coups de fouet, avec une telle cruauté, qu'il tomba par terre, sans haleine & sans mouvement. Ce ne fut que par une espece de prodige qu'un de ses disciples, détenu dans la même prison, le put rappeler à la vie. Il lui fallut panser long-temps ses plaies, & couper beaucoup de chair morte. On flagella le S. Abbé avec la même barbarie, en deux autres occasions. On l'excéda de fatigue en le traînant d'un lieu à un autre dans cet état d'épuisement, en le faisant mar-

cher de jour par des chaleurs excessives, & la nuit, pour tout repos, le mettant aux entraves. On le tint un temps infini dans les cachots, dix-huit mois dans un endroit, jusqu'à trois ans dans un autre, transi de froid pendant l'hiver, étouffé par les chaleurs de l'été, suffoqué par l'infection & la puanteur, dévoré par les plus sales insectes, prêt à mourir de faim & de soif, au moins jusqu'à ce que des orthodoxes intrépides eussent trouvé moyen de l'approcher; car il ne recevoit de ses tyrans qu'un petit morceau de pain, qu'on lui jettoit par un trou de deux en deux jours. Enfin l'Archevêque de Smyrne, l'un des chefs du parti, voyant que rien n'éteuffoit la sainte éloquence du Confesseur, alors emprisonné dans cette ville, il lui dit en partant pour C. P. qu'il prieroit l'Empereur d'expédier un ordre pour lui couper la tête, ou du moins pour lui arracher la langue. La révolution qui survint l'année suivante 820, empêcha l'effet de cette menace.

Script. post.  
Theoph. 2.

Michel, chef d'un corps de troupes qu'on nommoit les Confédérés, enorgueilli jusqu'à l'insolence de quelque ré-

putation de valeur, blâmoit en toute rencontre la conduite de Léon, & forma enfin une conspiration contre lui. Il fut découvert, arrêté la veille de Noël, & condamné sans retardement à être brûlé dans le feu des bains du palais. L'Impératrice Théodosie vint reprocher à son époux le peu de respect qu'il avoit pour une si grande fête, où il se proposoit de recevoir le corps de Notre-Seigneur. Il consentit, quoiqu'à regret, à différer l'exécution. Vous prétendez, lui dit-il, faire une bonne œuvre; mais vous verrez ce qui en arrivera. Michel fut mis dans la prison du palais, les fers aux pieds. La nuit suivante, il feignit de vouloir se confesser; & sous ce prétexte, il fit avertir les conjurés de l'extrémité où il se trouvoit, les menaçant de tout révéler, s'ils ne faisoient un coup de vigueur pour sa délivrance. Le clergé du palais, qui logeoit au dehors, entroit avant le jour pour chanter matines. A la faveur des ténèbres, les conjurés déguisés en clercs se coulerent avec eux dans la chapelle, au moment que l'Empereur qui se piquoit de mieux chanter qu'aucun homme de

son temps, entonnoit à la louange des trois Hébreux dans la fournaise l'hymne que les Grecs chantent encore à l'office de Noël. A leur entrée pleine de précipitation & de tumulte, il se sauva dans le sanctuaire. Il y fut aussi-tôt assailli. Il se défendit quelque temps, avec une croix; mais il ne pouvoit suffire à parer tous les coups qu'on lui portoit. Un des conjurés, d'une force extraordinaire, lui abattit le bras avec l'épaulé, & un autre lui trancha la tête. Son corps fut traîné par la ville, & laissé ignominieusement dans l'Hypodrome. On transporta ses quatre fils à l'île de Protée, où on les rendit eunuques. Telle fut, après environ sept ans de règne, la destinée de Léon l'Arménien qui ne s'étoit souillé de tant d'impiétés & de cruautés, que pour régner trente-deux ans, & faire passer l'Empire à ses fils & à ses petits-fils jusqu'à la quatrième génération; comme ses devins ou ses adulateurs fanatiques l'en avoient assuré. Michel, surnommé le Begue parce qu'il l'étoit réellement, fut porté sur le trône, ayant encore les fers aux pieds. Sur le midi, ses fers étant à peine rom-

pus, il alla sale & négligé tel qu'il étoit sorti de prison, se faire couronner par le Patriarche dans la grande église, où il fut reconnu par tout le peuple.

Vers le même temps, on vit dans l'Empire François des factions & des manœuvres non moins étonnantes : le seul respect du nom & du sang de Charlemagne empêcha de porter les choses à des extrémités aussi tragiques. On ne sauroit dissimuler que le clergé, ou pour parler avec plus de justesse, que quelques prélats entreprenans qui ont l'art dans tous les siècles de subjuguier pour un temps ou de faire taire les autres, n'aient eu beaucoup de part à cette révolution; non pas toutefois comme évêques, mais comme membres du premier ordre de l'Etat. Qu'on se représente les évêques François de cet âge, tels qu'ils se sont maintenus en Allemagne, où la plupart ont le rang de princes & la puissance effective de souverains. La piété, ou plutôt la politique de Charlemagne qui n'étoit que le second roi de sa race, & qui sentoit tout le crédit qu'ils avoient sur l'esprit de la nation, vou-

lut se les attacher à force de bienfaits & de privilèges. La piété beaucoup moins réfléchie de Louis le Débonnaire, & les bornes de son esprit incapable de combiner le régime de la hiérarchie avec le gouvernement général de l'Etat, lui firent porter bien plus haut encore l'autorité temporelle de la prélature. Ce pouvoir avoit d'ailleurs un fondement imposant, & presque aussi ancien que la monarchie. C'étoit le clergé qui avoit porté les Gaulois tombés dans une espece d'anarchie, à donner la préférence à Clovis sur les autres conquérans Barbares, tous engagés dans l'Arianisme; & ce nouveau Monarque avoit conservé aux évêques sur l'esprit des peuples un empire qui lui étoit si avantageux. De là leur prééminence dans les assemblées de la nation, & leur influence dans toutes les grandes affaires. Si ces prérogatives avoient reçu quelques atteintes sous différens rois de la première race, l'ancienne possession au moins faisoit regarder ces changemens comme autant d'injustices; & la religion mal conçue, sans avoir égard à la différence des conjonctures & des besoins où pouvoit

se tr  
ment  
T  
de p  
lema  
& l'a  
sourc  
empo  
tra d  
l'égar  
envoy  
ce fut  
Il ne  
métho  
& le  
dont  
que du  
pensée  
pire.  
vêques  
propo  
doit-o  
le bi  
plus c  
n'y av  
cette  
voix,  
trop t  
reprit-

se trouver l'Etat, les traitoit généralement d'usurpations sacrilèges.

Telle parut en particulier la façon de penser du foible héritier de Charlemagne; & telle fut, avec l'intrigue & l'ambition dénaturée de ses fils, la source des revers & des chagrins qui empoisonnerent toute sa vie. Il se montra d'abord jaloux de son autorité, à l'égard de ses propres fils; & s'il les envoya commander en des provinces, ce fut sans leur donner aucun titre. Il ne suivit pas long-temps cette sage méthode. Son goût pour les réformes & les autres affaires ecclésiastiques, dont il s'occupoit bien plus volontiers que du soin de l'Etat, lui fit venir la pensée d'associer un de ses fils à l'Empire. Il rassembla grand nombre d'évêques & quelques seigneurs, & leur proposa cette question singulière: Ne doit-on pas accélérer ce qui assurera le bien du royaume & donnera plus d'énergie au gouvernement? Il n'y avoit pas deux réponses à faire à cette demande: on dit tout d'une voix, que cela ne pouvoit s'accomplir trop tôt. Puisque vous en jugez ainsi, reprit-il, sachez que j'ai résolu de don-

Egin. an.

817.

ner le nom d'Empereur à un de mes fils. Et croyant que par de simples actes de piété il pouvoit suppléer à la prudence, sans penser que la raison & par conséquent la religion demande qu'en toute affaire on use de moyens particulièrement analogues à la nature des choses, il se contenta de prescrire trois jours de jeûne & de priere, afin que Dieu lui inspirât de choisir celui de ses fils qui étoit le plus propre à l'Empire. Il se détermina néanmoins en faveur de l'aîné, nommé Lothaire; puis il fit Pépin roi d'Aquitaine, & Louis le plus jeune des trois, roi de Baviere. Les évêques & tous les grands, après l'Empereur, jurèrent sur l'évangile de s'en tenir à ce partage, & de n'y jamais rien changer, sinon du consentement de toutes les parties. Les deux jeunes Rois, qui n'auroient pas songé à se plaindre si l'on n'étoit parti que de l'ordre de la naissance, s'abandonnerent au murmure, quand ils se virent déchus de l'espérance qu'on leur avoit donnée, en mettant, pour ainsi dire, l'Empire au hasard d'un choix indiscret & arbitraire. Bernard, roi d'Italie, se souvint qu'il étoit fils

du fr  
Les p  
terent  
Ce  
bienfa  
son p  
venoi  
lui pr  
s'il p  
put te  
les dr  
aussi-r  
reur l  
que la  
vers l  
ble, c  
Bernar  
que d  
corde  
à tous  
ils fur  
except  
se cor  
qui n'  
ment  
laquel  
sein q  
jeunes

du frere aîné de l'Empereur même. Les plus dangereuses fermentations agiterent tous les membres de l'Empire.

Ce Prince étoit brave, magnifique, Egln. ibid. Th 8. c. 22, &c. bienfaisant, beau & bienfait, adoré de son peuple. Les mécontents que l'on venoit de faire en grand nombre, lui promirent de prendre son parti, s'il paroïssoit avec une armée. Il ne put tenir contre l'espoir de rentrer dans les droits de son pere, & il se prépara aussi-tôt à les faire valoir. Mais l'Empereur Louis fut averti de tout, avant que la partie fût bien liée. Il marcha vers l'Italie, avec une armée formidable, & avec tant de célérité, que Bernard n'eut d'autre parti à prendre que de se venir remettre à la miséricorde de l'Empereur. On fit le procès à tous les conjurés qu'on put découvrir: ils furent tous condamnés à la mort, excepté le Roi Bernard, à qui l'on se contenta d'arracher les yeux, & qui n'en périt que plus malheureusement, par la cruauté particuliere avec laquelle on fit cette exécution à dessein qu'il n'en revînt pas. Les trois jeunes Princes Drogon, Hugues & Théo-

de mes  
les actes  
à la pru-  
on & par  
nde qu'en  
rens par-  
nature des  
crire trois  
afin que  
celui de  
re. à l'Em-  
moins en  
Lothaire;  
raîne, &  
, roi de  
es grands,  
sur l'évan-  
ge, & de  
sinon du  
arties. Les  
toient pas  
étoit parti  
e, s'aban-  
dand ils se  
nce qu'on  
ant, pour  
sard d'un  
Bernard,  
étoit fils

doric , derniers enfans de Charlema-  
gue & de ses épouſes du ſecond ordre ,  
quoiqu'ils n'euffent rien de commun  
avec Bernard , & qu'ils fuſſent parfaite-  
ment innocens de ſa révolte , furent  
tondus à cette occaſion , & mis de  
force dans des monaſteres. La ſeule  
crainte qu'un jour il ne leur vînt en-  
vie d'en faire autant que le Roi d'Ita-  
lie , ſuffit pour leur faire ce traite-  
ment odieux. C'eſt ainſi que la foi-  
bleſſe d'un Prince négligent une fois  
alarmé , eſt plus à craindre que la  
fermeté uniforme & la ſévérité même  
d'un gouvernement vigoureux.

Cette rigueur fantaſque de Louis  
le Débonnaire qui n'avoit que ſa bonté  
d'ame pour recommandation , aliéna  
les eſprits. La réparation qu'il en vou-  
lut faire , & où il ne fut pas garder  
la dignité de ſon rang , fit ajouter le  
mépris à la défiance & à l'averſion.  
Il étoit forti de ſon caractère , pour  
punir les rebelles : il y rentra bien-  
tôt après , avec toutes les petitesſſes du  
ſcrupule & de l'irréſolution. Il ſ'accuſoit  
hautement lui-même de la mort de ſon  
neveu Bernard , & d'avoir opprimé ſes  
trois jeunes freres , contre le ſerment

fait à  
mant  
aſſemb  
ſur Aî  
rent ,  
des évê  
non ſe  
ſon fr  
Drogo  
n'avoie  
puis q  
veux.  
déplac  
plaire  
de n'av  
Bernar  
res au  
d'avoir  
& Val  
nérale  
les arm  
exilés ,  
Il dem  
la pén  
grand  
marche  
s'accor  
ſentir  
rencon

fait à un père mourant. Rien ne calmant ses remords, il convoqua une assemblée générale au palais d'Attigni sur Aïne. Les trois enfans s'y trouverent, avec les seigneurs & la plupart des évêques. On vit avec étonnement, non seulement Adalard de Corbie & son frère Vala, mais les trois Princes Drogon, Hugues & Théodoric, qui n'avoient point reparu à la Cour depuis qu'on leur avoit coupé les cheveux. Louis, avec une humilité aussi déplacée dans sa personne qu'exemplaire en soi, se confessa publiquement de n'avoir pas empêché la mort de Bernard, d'avoir fait tondre ses frères auxquels il demanda pardon, & d'avoir injustement maltraité Adalard & Vala. Il accorda une amnistie générale à tous ceux qui avoient porté les armes contre lui, rappella tous les exilés, & leur fit rendre leurs biens. Il demanda ensuite aux évêques à faire la pénitence publique, à l'exemple du grand Théodose; & ces prélats croyant marcher sur les traces de S. Ambroise, s'accorderent à la lui imposer, sans sentir l'extrême différence de ces deux rencontres, & sur tout de ces deux

Egin. 22.  
821.

pénitens. La multitude des spectateurs parut fort édifiée : les plus clairvoyans & les plus sensés tremblèrent sur les suites, qui ne justifient que trop tôt leurs alarmes. Adalard de Corbie, aussi grand homme d'Etat que fervent religieux, dit à ce propos & au sujet des beaux réglemens qu'on ne manqua point de faire : Il est difficile de mieux traiter de l'utilité publique ; fasse le Ciel que l'exécution & l'obéissance y répondent !

Capitul. 1.  
I. C. 4.

Dans cette assemblée nommée parlement & concile d'Arrigni, pour consolider ce qui avoit déjà été ordonné de ne point remplir le clergé de personnes serviles, on statua que les serfs trouvés dignes de la cléricature, seroient affranchis publiquement, avant d'être ordonnés. On défendit aussi l'épreuve de la croix : expédient inventé par l'ignorance & la superstition pour s'assurer de la vérité des faits, & qu'on diversifia en plusieurs manieres toutes également puérides. Mais tous ces écarts pitoyables ne furent jamais autorisés que par des coutumes populaires ou nationales, tout au plus par les décisions suspectes

d'un  
que  
les co  
clamo  
frent

L'é  
virent  
les de  
nativ  
étaien  
objet  
l'autr  
croix  
perdo  
épreu  
d'un  
pren  
pieds  
n'en  
réput  
gardi  
naste  
sif. E  
men  
& de  
déso  
à la  
duel  
ferm

d'un petit nombre de prélats ; tandis que l'enseignement constant & public les contredisoit de toute part, & réclamoit souvent avec force, comme le firent unanimement les Peres d'Artigni.

L'épreuve de la croix qu'ils proscri-  
virent, se faisoit en cette maniere :  
les deux parties qui s'accusoient alter-  
nativement d'un même crime, ou qui  
étoient en différend sur quelque autre  
objet d'importance, se tenoient l'un &  
l'autre immobiles & debout devant la  
croix ; & celui qui tomboit le premier,  
perdoit sa cause. Il y avoit une autre  
épreuve, qui se faisoit par le moyen  
d'un fer rougi au feu. L'accusé le  
prenoit en main, ou le fouloit aux  
pieds, après s'être déchauffé ; & s'il  
n'en recevoit point de blessure, il étoit  
réputé innocent. Ce fer étoit béni &  
gardé soigneusement, dans certains mo-  
nasteres qui en avoient le privilège exclu-  
sif. Pour le peuple, on employoit l'exa-  
men ou épreuve de l'eau bouillante  
& de l'eau froide. Mais le plus grand  
désordre, où la cruauté se trouvoit jointe  
à la superstition, c'étoit l'épreuve du  
duel. L'accusé étoit d'abord pris à son  
serment : si la partie adverse n'y dé-

Mabill. An-  
nal t. 1. p.  
47, 307, &c.

féroit point, le juge ordonnoit le combat; & telle est l'origine barbare du faux point d'honneur, qui croit encore laver dans le sang l'injure d'un démenti. Le vaincu étoit jugé coupable, & subissoit la peine du crime dont il étoit accusé, ou dont il avoit été l'accusateur. On porta l'abus jusqu'à mettre en péril les personnes désintéressées : quand les parties ne vouloient pas défendre leur cause elles-mêmes, il y avoit des champions ou braves de profession qui se chargeoient de leurs destinées, & combattoient à leurs places. Le comble de l'aveuglement, c'est que non seulement pour les crimes, mais sur des questions de police & de jurisprudence, on eut recours à ces renseignemens étranges. Voulut-on savoir en Allemagne, si la représentation devoit avoir lieu en ligne directe ? ce fut un combat singulier qui en décida. Fut-il question en Espagne de choisir entre l'office Romain & l'office Mosarabique ? on ordonna que les deux livres seroient jettés au feu, & qu'on s'en tiendroit à celui qu'auroient épargné les flammes. Agobard, archevêque de Lyon,

& l'un  
son ren  
routes  
manité  
rent in  
des Pap

L'Ab  
des pri  
d'Artigr  
zele au  
extrémi  
Saxons  
dans la  
de guid  
riere du  
tablir e  
c'est-à-d  
pour les  
& de re  
veaux C  
leçons &  
fection  
tirer d'e  
de défr  
l'Eglise.  
titution  
mais on  
si stérile  
suffire a

& l'un des plus savans hommes de son temps, écrivit fortement contre toutes ces pratiques injurieuses à l'humanité & à la religion. Elles s'abolirent insensiblement, par la vigilance des Papes & le secours des Empereurs.

L'Abbé Adalard, qui avoit été une des principales lumières du concile d'Attigni, porta la même année son zèle au delà des Gaules, jusqu'aux extrémités de l'Empire d'Occident. Les Saxons convertis, mais encore foibles dans la foi, avoient un grand besoin de guides & de modèles dans la carrière du salut. Adalard se proposa d'établir en Saxe une nouvelle Corbie, c'est-à-dire un asyle assuré pour la piété, pour les sciences, pour l'esprit d'étude & de recueillement; afin que les nouveaux Chrétiens y pussent trouver des leçons & des exemples de toute la perfection évangélique, & qu'on en pût tirer d'excellens ouvriers pour achever de défricher cette belle conquête de l'Eglise. On avoit ébauché cette institution quelques années auparavant: mais on avoit choisi un lieu ingrat & si stérile, qu'il ne pouvoit pas même suffire à l'entretien des moines qui

le com-  
pare du  
voit en-  
re d'un  
gé cou-  
crime  
il avoit  
ous jus-  
nes dé-  
ne vou-  
e elles-  
ions ou  
geaient  
toient à  
veugle-  
ent pour  
tions de  
eut re-  
tranges.  
e, si la  
lieu en  
bat sin-  
question  
ice Ro-  
on or-  
feroient  
endroit  
es flam-  
Lyon,

en avoient posé les premiers fondemens. Par toute la continuité des travaux auxquels ils s'appliquoient selon l'esprit de leur état, ils ne pouvoient tirer leur subsistance de la culture de leurs terres, & ils étoient réduits à faire venir de fort loin de quoi se vêtir & se nourrir. Souvent Adalard avoit été obligé lui-même à leur envoyer, de la vieille Corbie, des chariots chargés de provisions. Cet Abbé plein de prudence & de grandes vues, voulant remédier une bonne fois à des besoins toujours renaissans, obtint de l'Empereur Louis la permission de choisir un lieu moins ingrat, & plus convenable à la fin qu'on s'étoit proposée. Sa sainteté & sa longue expérience le firent juger seul capable d'y bien réussir. Il alla sur les lieux, accompagné de son frere Vala; & l'Empereur leur fit fournir abondamment les vivres, les voitures & tout ce qui étoit nécessaire pour une fondation plus avantageuse. La présence de Vala prévint admirablement les Saxons. Il avoit autrefois commandé les armées, dans le pays où il reparoissoit sous l'habit monastique. Ce peuple tout guerrier venoit

Vit. Val. c.

16.

en f  
corat  
à en  
soient  
soit f  
inclin  
Les  
confer  
avanta  
y étal  
vit lor  
pour l  
de sa  
aujour  
Tudel  
lard,  
l'hum  
un aut  
velle C  
tourna  
mouru  
suite d  
tendre  
après l  
tion su  
voyoit  
moines  
mainte  
nie. C

en foule le contempler, sous une décoration si nouvelle; ils avoient peine à en croire leurs yeux, & ils ne cessoient d'admirer une religion, qui faisoit faire des choses si contraires aux inclinations de la nature.

Les deux freres choisirent, avec le conseil des évêques, une situation fort avantageuse sur le bord du Vésér, & y établirent une communauté qui servit long-temps d'école & de séminaire pour les missions du Nord. Elle prit, de sa filiation, le nom de Corbie, aujourd'hui Corvei suivant l'idiôme Tudesque, & demeura soumise à Adalard, malgré la distance des lieux, & l'humilité du Saint qui vouloit y mettre un autre abbé. Quand il vit la nouvelle Corbie établie solidement, il retourna à son ancien monastere, où il mourut aussi saintement que toute la suite de sa vie donnoit lieu de s'y attendre. Son frere Vala en fut abbé après lui, ayant toujours de là inspection sur la Corbie de Saxe, où il envoyoit de temps en temps quelques moines de l'abbaye primitive, pour maintenir la régularité dans la colonie. Ce fut encore l'ancienne Corbie

Du Ch:n.

L. 2. P. 344.

qui ouvrit à la nouvelle la carrière des missions, en vue desquelles on venoit de l'établir.

Après la conversion de la Saxe, le Danemarck étoit le pays du Nord, où de proche en proche la lumière évangélique devoit naturellement se propager. Les Danois fameux par leur audace, par leurs courses maritimes, par leurs invasions que la population, prodigieuse alors dans ces contrées, leur faisoit tenter de toute part, avoient depuis long-temps attiré l'attention des plus saints ministres de l'évangile. S. Villebrod avoit pénétré chez eux, de sa mission de Frise. Mais il y trouva un Prince si attaché à l'idolatrie, & des peuples d'un génie si farouche & si intraitable, qu'il fut contraint de se retirer sur les terres des François. Tout le fruit qu'il recueillit de ses travaux, ce furent quelques enfans Danois, qu'il emmena avec lui, & qu'il instruisit des vérités du Christianisme. Ebbon, archevêque de Sens, reprit le même dessein sous le regne de Louis le Débonnaire, par une vive émotion de piété sur l'aveuglement de cette brave & belle nation, dont il avoit souvent

souve  
la Co  
nomm  
core  
lurion  
tous l  
Souve  
tué lé  
que d  
fagner  
de peu  
des Pa  
sidérati  
assez b  
deux p  
tre eux  
chassé  
charge  
que ce  
guere p  
Dieu  
rencon  
grand  
étendre  
velle C  
y avoit  
former  
& à la  
du salu  
Tom

souvent vu des hommes de marque à la Cour impériale, & le Roi même, nommé Hériold, qui s'y trouvoit encore réfugié. Il fit approuver sa résolution dans une assemblée de presque tous les prélats François, puis par le Souverain Pontife, dont il fut institué légat avec Halitgaire depuis évêque de Cambrai, qui voulut l'accompagner. Mais tout cet appareil fut suivi de peu d'effet. Il revint en France, dès l'année suivante; quoiqu'en considération de l'Empereur, il eût été assez bien reçu en Danemarck par les deux princes qui avoient partagé entre eux ce royaume, après en avoir chassé Hériold. Halitgaire, à qui la charge de son évêché parut moins lourde que celle de l'apostolat, ne demeura guere plus long-temps dans cette mission.

Dieu voulut encore choisir en cette rencontre ce qu'il y avoit de moins grand ou de moins apparent, pour étendre l'évangile. Il y avoit à la nouvelle Corbie un religieux édifiant qu'on y avoit envoyé de l'ancienne, pour former les jeunes moines aux sciences & à la vertu. Il étoit dévoré de la soif du salut des ames: mais aussi humble

que zélé, il attendoit dans le silence & la modestie le moment du Seigneur, & des marques assurées de la vocation d'en-haut. Quand le Roi Hériold, sincèrement converti pendant sa longue adversité, voulut rentrer avec le secours de l'Empereur de remonter sur le trône de Danemarck, il souhaita d'avoir avec lui un homme apostolique, pour se fortifier dans la foi, & pour y amener ses peuples. L'Empereur en parla devant une multitude d'évêques & de seigneurs, qui presque tous répondirent qu'ils ne connoissoient personne en état & en disposition d'entreprendre une chose si difficile & si périlleuse. Et moi, dit Vala pour lors abbé de Corbie, je fais un bon religieux, en qui se rencontrent, j'ose le garantir, toutes les vertus & tous les talens que l'on cherche. On fit aussi-tôt venir en Cour le Moine Anscaire dont il avoit prétendu parler, en lui laissant néanmoins une pleine liberté d'accepter ou de refuser ce qu'on lui proposoit. L'homme apostolique, charmé de reconnoître la volonté de Dieu dans celle de son supérieur, & dans tout ce qui pouvoit manifester l'ordre de

Egin. an.  
826. Vir. 5.  
Ansc. n. 10.

la Pro  
& san  
seils pu  
nomm  
accom  
trouve  
& lui c  
bien p  
répond  
ger. C  
l'agré  
vous l  
Il p  
caire &  
gneur  
de l'ap  
lui qu  
viron  
tigue,  
gueur  
de le  
où à p  
ment.  
de la s  
d'où S  
nisme  
du No  
moine

la Providence, accepta sans balancer, & sans écouter une multitude de conseils pusillanimes. Un de ses confreres, nommé Aubert, de race illustre, & qui accompagnoit son abbé en Cour, vint trouver le Missionnaire en particulier, & lui demanda en deux mots, s'il avoit bien pensé à ce qu'il faisoit. Anscaire répondit, que rien ne le feroit changer. C'en est assez, reprit Aubert : sous l'agrément du Seigneur Abbé, je ne vous laisserai pas aller seul.

Il partit effectivement, avec Anscaire & le Roi Hériold. Mais le Seigneur, pour lui donner la couronne de l'apostolat, ne demandoit guere de lui que la bonne volonté. Après environ deux ans, il succomba à la fatigue, & tomba dans un état de langueur qui obligea son saint compagnon de le renvoyer à la nouvelle Corbie, où à peine arrivé il mourut saintement. Tels furent les commencemens de la solide conversion du Danemarck, d'où S. Anscaire étendit le Christianisme en Suède. Ainsi les royaumes du Nord furent-ils redevables à un moine François, de la foi que l'audace

& la dissolution d'un moine Allemand leur a fait perdre dans la suite.

Egin. an.  
823, Theg. c.  
19.

Louis le Débonnaire, après avoir procuré cet avantage aux extrémités de la Germanie, s'empressa d'étouffer un scandale qui s'étoit donné au centre même de la religion & du Christianisme. Théodore, personnage considérable par sa qualité de primicier de l'Eglise Romaine, & par le caractère de légat dont il avoit été revêtu au concile d'Attigni, avoit été traduit pardevant les juges ordinaires, qui lui firent crever les yeux, puis trancher la tête. Le bruit se répandit que c'étoit par ordre du Pape, & parce qu'il s'étoit montré trop attaché au jeune Empereur Lothaire, qui étoit venu à Rome quelque temps auparavant pour y rendre la justice, & entrer par cet acte d'autorité en possession de l'Empire. Il paroît que la souveraineté sur cette capitale du monde étoit déjà contestée aux nouveaux Empereurs, au moins par voie de fait, & que sous prétexte d'éviter dans les affaires le péril du retard, on les terminoit souvent avec une précipitation

aff  
just  
tion  
rest  
en  
ajo  
L'E  
d'éc  
I  
mèn  
tati  
pen  
hon  
mai  
ses,  
préc  
opu  
fait  
repr  
de  
cro  
chip  
aprè  
fut  
tipa  
n'eu  
l'En  
rect  
lire

affectée. Le Pape voulut néanmoins se justifier, au moins quant à l'exécution de Théodore, à laquelle il protesta avec serment qu'il n'avoit point eu de part; quoiqu'il fût coupable, ajouta-t-il, du crime de leze-majesté. L'Empereur ne jugea point à propos d'éclaircir davantage ce mystère.

Le Pape Pascal mourut dans la même année 824, avec la réputation de vertu qu'il avoit soutenue pendant toute sa vie, & qui le fait honorer comme saint par l'Eglise Romaine. Entre les ornemens des églises, où, à l'exemple de ses derniers prédécesseurs, il fit voir la nouvelle opulence des Pontifes Romains, il est fait mention de deux monumens qui représentoient l'assomption corporelle de la Vierge, que par conséquent on croyoit dès lors à Rome. Eugene, archiprêtre de Sainte Sabine, fut élu peu après la mort de Pascal. Son élection fut troublée par l'ordination d'un antipape, nommé Zizime: mais ce schisme n'eut point de suites, par les soins de l'Empereur. Eugene méritoit cette protection, spécialement par son humilité, sa simplicité jointe à la sagesse &

Anast. in  
P. sch. v.

à la doctrine, par sa libéralité & sa bienfaisance. Afin d'établir solidement la paix, le jeune Empereur Lothaire fit une seconde fois le voyage de Rome. Il y publia une constitution, où il étoit défendu, sous peine d'exil, de troubler l'élection d'un Pape choisi par ceux qui en avoient le droit, c'est-à-dire par les seuls Romains; à qui, ajoute-t-on, elle continuera d'appartenir, suivant l'ancienne concession qui leur en a été faite par les Peres.

La constitution porte ensuite, que tous les ans des commissaires, nommés par le Pape & par l'Empereur, feront à ce Prince le rapport de la manière dont les ducs & les juges administrent la justice; que tous les Romains, soit du sénat, soit du peuple, déclareront selon quelle loi ils veulent vivre; c'est-à-dire qu'ils opteront entre le droit Romain & les loix des Goths ou des Lombards, autorisées en Italie; afin qu'ils soient jugés suivant cette loi, par l'autorité du Pape & celle de l'Empereur. Lothaire fit aussi prêter aux Romains un serment, où la souveraineté impériale sur Rome paroît clairement; mais où l'autorité

T. 2. Capit.  
p. 18.

Capit. 5. 1.  
p. 647.

du Pa  
Empe  
mes  
Empe  
foi q  
On n  
même  
élus q  
des I  
L'a  
concil  
serven  
du m  
tombe  
reste  
de fa  
comp  
cile te  
cours  
conci  
cepen  
rance  
pour  
donn  
avert  
fonct  
truire  
de l  
fés;

du Pape est encore jointe à celle des Empereurs. Il étoit conçu en ces termes : Nous promettons fidélité aux Empereurs Louis & Lothaire, sauf la foi que nous avons promise au Pape. On ne laissa pas de s'engager par le même serment, à ne consacrer les Papes élus qu'après avoir obtenu l'approbation des Empereurs.

L'an 826, le Pape Eugene tint un concile, qui nous donne lieu d'observer à quel point les sciences, ou du moins les belles-lettres, étoient tombées en Italie, ainsi que dans le reste de l'Occident. On y avoit si peu de facilité, soit à s'énoncer, soit à composer, qu'il fallut copier d'un concile tenu sous Grégoire II, le petit discours qui devoit servir de préface au concile que l'on célébroit. On sentoit cependant les dangers de cette ignorance ; & l'on fit quelques canons, pour en arrêter les progrès. Il fut ordonné que les prêtres négligens seroient avertis par l'évêque, suspendus de leurs fonctions pour avoir le temps de s'instruire, & que s'ils ne profitoient pas de l'avertissement, ils seroient déposés ; que le métropolitain en useroit

de même à proportion , à l'égard de ses suffragans ; qu'on établiroit des écoles dans les évêchés & les autres lieux où elles seroient nécessaires ; qu'on rassembleroit les clerics près de la cathédrale , dans des cloîtres où ils vivoient en commun sous des supérieurs d'une capacité reconnue , & dépendans eux-mêmes de l'évêque. On voit dans ces deux articles , que l'Italie n'avoit pas honte de se réformer sur le modele de l'Eglise de France. On défend encore aux prêtres , de paroître hors de leurs maisons autrement qu'en habits ecclésiastiques , & de s'exposer au mépris du peuple en s'occupant aux travaux serviles de la campagne. L'ancienne discipline sans doute n'interdisoit point aux prêtres la culture des terres , comme on le voit par l'exemple de S. Félix , si souvent préconisé par S. Paulin : mais la domination des Barbares ayant avili ce genre de travail , l'Eglise qui a la même sagesse & le même pouvoir dans tous les temps , crut devoir s'accommoder au génie de ces peuples en ce qui n'intéressoit , ni le fond des mœurs , ni la religion. On voit en-

core ,  
le droit  
déjà ob  
jour en  
déclare  
tablir d  
le. ora  
teres d  
sentem  
l'évêqu  
bés soie  
torité.

Dan  
tions é  
gardés  
temps  
commu  
toit à  
d'un e  
curer  
reliqu  
tous le  
leure  
avoit  
de la  
de la  
que e  
rent  
ques

cote , par ce concile de Rome , que le droit de patronage dont nous avons déjà observé des exemples , prenoit de jour en jour une nouvelle faveur : on déclare que les fondateurs ont droit d'établir des prêtres , non seulement dans les oratoires , mais dans les monastères de leur fondation , avec le consentement & sous la dépendance de l'évêque. On veut aussi que tous les abbés soient prêtres , pour avoir plus d'autorité.

Dans le même temps , les translations & les partages de reliques , regardés si défavorablement jusqu'au temps de S. Grégoire , devinrent très-communs. Cette nouvelle méthode paroit à la vérité d'un principe louable , d'un empressement religieux à se procurer au moins quelque parcelle de ces reliques insignes que l'on préféroit à tous les trésors. Il n'est point de meilleure preuve de la vénération qu'on avoit alors pour elles , & qu'on tenoit de la sainte antiquité quant au fond de la chose : mais il faut convenir que ces nouveaux procédés entraînent bien des abus. On vola les reliques , dans ces translations ; on usa de

violence & de supercherie , pour accréditer sa propre église aux dépens des autres ; on y exposa quelquefois des reliques supposées au culte des Fidéles. Les personnages les plus qualifiés & les plus éclairés n'épargnoient au moins , ni soins , ni fatigues , ni dépenses , pour s'en procurer. Hilduin , abbé de Saint-Denis , de S. Germain-des-Prés , de S. Médard de Soissons , & archi-chapelain ou grand aumônier de France , ayant gagné dans un voyage de Rome l'amitié du Pape Eugene , crut n'en pouvoir faire un meilleur usage , qu'en obtenant du Pontife quelque relique célèbre. De retour en France , il voulut encore s'appuyer d'un nouveau titre , obtint une lettre de recommandation de l'Empereur Louis , la remit au prévôt de son abbaye de S. Médard , nommé Rodoin , qu'il fit partir pour Rome , avec charge de demander le corps de S. Sébastien. Le Pape fit d'abord difficulté de priver l'Eglise Romaine , des dépouilles si révérees de cet illustre Martyr. Mais ne pouvant rien refuser à l'Empereur , il céda enfin ; & la relique fut apportée en France , & reçue avec la plus grande solennité

Boll. t. 2.  
p. 278.

dans l'  
un gra  
fit sur  
puis se  
encore  
relique  
lui-mê  
peu co  
de bon  
corps  
corro  
la gar  
encore  
rien :  
mins  
partie  
Adon  
expre  
Eg  
mag  
de la  
que  
sicle  
pour  
gere  
bien  
sépa  
min  
noit

dans l'église de S. Médard. On raconte un grand nombre de miracles qu'elle fit sur la route, & plus encore depuis son arrivée. Le Prévôt Rodoin, encore plus curieux de se procurer des reliques, que son abbé qu'il avoit lui-même engagé dans cette entreprise, peu content de ce qu'on lui donnoit de bonne grace, enleva furtivement le corps du Pape S. Grégoire, après avoir corrompu par argent ceux qui en avoient la garde. Toutefois on prétend l'avoir encore à Rome, ainsi que S. Sébastien : ce qui fait présumer que les Romains ne remirent aux François qu'une partie de l'un & de l'autre; comme Adon, auteur contemporain, le dit expressément de S. Sébastien.

Eginard, ancien secrétaire de Charle-  
 magne, l'un des plus grands seigneurs  
 de la Cour, & des plus vertueux ainsi  
 que des plus grands hommes de son  
 siècle, se donna pareillement des soins  
 pour se procurer des reliques étran-  
 geres. Depuis la mort de son puissant  
 bienfaiteur, il vivoit dans la retraite,  
 séparé de sa femme, & occupé de l'ad-  
 ministration de plusieurs abbayes. Il ve-  
 noit de bâtir l'église du monastere de

Ad. 55. Bo-  
 ned. t. 5. p.  
 44.

Michlenstad, entre le Mein & le Neckre; & souhaitant avoir les reliques de quelque saint à qui il pût la dédier, il en envoya chercher à Rome. Ses commissionnaires passerent par Soissons, & s'y associerent un prêtre nommé Hun. Etant arrivés à Rome, ils chercherent dans les cimetières hors de la ville, & enleverent secrètement les corps des Martyrs S. Pierre & S. Marcellin. Mais le Prêtre Soissonnois ne se croyant pas fort obligé à la fidélité envers les complices de son larcin, leur déroba une partie du corps de S. Marcellin, qu'Hilduin fit néanmoins restituer à Eginard. Celui-ci les plaça d'abord à Michlenstad, suivant sa première résolution: puis croyant avoir reconnu par deux miracles, que ce n'étoit pas la volonté de Dieu qu'il y demeurât, il le fit transférer quelques mois après au monastère de Mulinheim ou Selgenstad, dont il avoit aussi l'administration. Comme il étoit fort lettré, ayant entr'autres ouvrages écrit avec succès la vie de Charlemagne & une partie des annales de France, il composa l'histoire de ces translations, dans laquelle il raconte une longue suite de prodiges

Tillem. t.

299.

arrivé  
gea à  
de ces  
le m  
toires  
se rép  
embel  
en ma  
velles.  
legend  
air de  
la plu  
d'impe  
ment  
trée de  
l'une  
An  
naissan  
sous H  
de l'H  
& en  
l'abbat  
Il dev  
Reims  
lons.  
quitte  
monas  
sujets  
not rec

arrivés dans tous les lieux où il jugea à propos de distribuer quelque partie de ces reliques. On vit paroître dans le même temps une infinité d'historioires de martyrs & d'autres saints, qui se répandirent de toute part, soit pour embellir les anciennes, soit, quand on en manquoit, pour en créer de nouvelles. Telle fut la source de tant de légendes apocryphes, qui donnant un air de fable à la vérité même, mirent la plus saine critique dans une sorte d'impossibilité d'en faire le discernement, & fournirent à la critique outrée des prétextes imposans de rejeter l'une & l'autre sans distinction.

Anségise, François illustre par sa naissance & par ses talens, avoit eu sous Eginard l'intendance des bâtimens de l'Empereur. Il renonça au monde, & embrassa la vie monastique dans l'abbaye de Fontenelle ou S. Vandrille. Il devint ensuite abbé de S. Sixte de Reims, & de S. Memmie de Châlons. Son détachement lui fit encore quitter le gouvernement de ces deux monasteres : mais la disette de bons sujets & sa sage économie le firent bientôt rechercher pour l'abbaye de S. Flay

Vir S. An-  
seg. t. 5. 284.  
Be. II. p. 6304.

ou S. Germer au diocèse de Beauvais , réduite à l'indigence & presque sans bâtimens. En peu de temps , il ne lui rendit pas seulement sa première aisance ; mais il trouva moyen de faire , en grains & en fruits , des réserves abondantes qu'il distribuoit à tous ceux qui en avoient besoin , & qui bannirent la misère de tout le canton. L'amour du bien public engagea l'Empereur à lui donner encore l'abbaye de Luxeu & celle de S. Vandrille qu'Eginard venoit d'abdiquer volontairement. Ainsi Ansegise jouit tout à la fois de ces trois abbayes , qu'il remit toutes en meilleur état qu'il ne les avoit prises. Il fit tant de bien à Fontenelle , qu'on le comparoit à S. Vandrille & à S. Ansbert. Il y transporta de Luxeu des religieux consommés dans la vertu , pour établir la régularité tombée en ruine avec les bâtimens ; & avec la subsistance temporelle que la dureté de quelques abbés précédens refusoit aux moines. Il pourvut magnifiquement les trois monastères , de vases sacrés , d'ornemens d'église de toute espèce , & fut-tout de bons livres , particulièrement d'ouvrages des Peres.

C  
plus  
assem  
lens  
des  
rassen  
Capit  
Louis  
persés  
avoit  
fades  
acqui  
neme  
ter c  
fet ur  
d'An  
la pl  
cité i  
dans  
Louis  
ayant  
Le  
étant  
827 ;  
blem  
on lu  
tin a  
qu'on  
avant

C'étoit la dépense que faisoit le plus volontiers Anfégife, qui, par un assemblage assez rare, joignoit aux talens économiques le goût & l'amour des lettres. Il conçut l'utile dessein de rassembler en un corps d'ouvrage les Capitulaires de Charlemagne & de Louis le Débonnaire, jusque-là dispersés en feuilles volantes. Comme il avoit été employé en plusieurs ambassades par l'Empereur Louis, il avoit acquis les connoissances & le discernement convenables pour bien exécuter ce projet, qui demandoit en effet un homme d'Etat. Aussi le recueil d'Anfégife acquit en peu de temps la plus grande célébrité. Il se trouva cité incontinent après sa publication, dans les Capitulaires de l'Empereur Louis, puis de ses successeurs, comme ayant autorité publique.

Le Pape Eugene, second du nom, étant mort au mois d'août de l'année 827; peu de temps après, & probablement dans le cours du même mois, on lui donna pour successeur, Valentin archidiacre de l'Eglise Romaine, qu'on intronisa contre la coutume, avant de le consacrer. On s'empres-

de même à l'ordonner évêque, mais après l'avoir fait prêtre; quoi qu'en disent quelques auteurs, peu réfléchis en ce point, & confondus d'avance par Ratram de Corbie qui confondit en son temps cette imputation de Photius. On croyoit ne pouvoir mettre assez vite en place un Pontife singulièrement cher au peuple, & au dernier Pape qui l'avoit toujours auprès de lui. Mais il n'eut pas le temps de remplir les grandes espérances qu'on avoit conçues de son mérite. Il mourut quelques mois après son élection. Le Saint Siège vaqua ensuite assez long-temps, vraisemblablement jusqu'à l'année suivante. On élut alors Grégoire IV, prêtre du ritte de S. Marc, qui fut d'abord intronisé: mais pour son ordination, il fallut attendre l'envoyé de l'Empereur, mécontent sans doute de la précipitation dont on avoit usé en faveur de Valentin. D'ailleurs le nouveau Pontife s'opposa de tout son pouvoir à sa propre élévation, & l'on fut obligé de le tirer par force de l'église des SS. Côme & Damien, où son humilité avoit cherché un asyle. Son pontificat fut d'environ seize ans, du-

Ratram. C.  
 Grec. oppos.  
 l. 4. c. 8.

rant les  
 sion de  
 des gran  
 propre  
 Peu  
 toute la  
 cesseurs  
 partie d  
 d'Ostie  
 tre les  
 loient t  
 fines. L  
 resserrés  
 tiens d'  
 lonies j  
 où ils  
 sistance  
 sieurs il  
 s'oppos  
 nu la b  
 ils se r  
 y périr  
 furent  
 brûler  
 nir leur  
 nommé  
 le nom  
 l'île. D  
 phans,

rant lesquels on eut plus d'une occasion de se convaincre que son aversion des grandeurs ne le rendoit pas moins propre aux grandes choses.

Peu content d'orner des églises avec toute la magnificence de ses prédécesseurs devenus maîtres d'une bonne partie de l'Italie, il fit fortifier la ville d'Ostie à l'embouchure du Tibre, contre les courses des Sarrasins qui pilloient toutes les îles & les côtes voisines. Les Musulmans d'Espagne, plus resserrés de jour en jour par les Chrétiens d'Asturie, avoient porté leurs colonies jusque dans les îles de la Grèce, où ils n'éprouvoient pas la même résistance. Ils étoient descendus en plusieurs îles, sans trouver un vaisseau qui s'opposât à leurs efforts. Ayant reconnu la bonté du terroir de la Crete, ils se résolurent à la conquérir, ou à y périr jusqu'au dernier; & si-tôt qu'ils furent débarqués, leur commandant fit brûler sa flotte, pour les forcer à tenir leur résolution. Ils bâtirent, au lieu nommé Candax, une ville qui prit le nom de Candie, & le donna à toute l'île. De là ils la parcoururent triomphans, sans donner aux naturels du

Post.  
Theoph. l.  
II. n. 21. p.

46.

pays le temps de respirer : ils s'en rendirent si bien les maîtres, que de trente villes qu'ils s'affujettirent, il ne resta que celle de Gortyne qui conserva les mœurs & sa religion. Pour ne l'avoir pas voulu renoncer, Cyrille qui en étoit évêque, souffrit un glorieux martyre.

Ibid. n. 27.  
c. 24. Chron.  
Call. l. c. 11.

D'un autre côté, les Musulmans d'Afrique envahirent la Sicile, comme ils avoient fait autrefois l'Espagne, à la faveur de l'incontinence & de la trahison d'un mauvais Chrétien. Euphémus qui commandoit une troupe de gens de guerre dans cette belle province, toujours soumise aux Empereurs de C. P. s'étant amouraché d'une religieuse, l'enleva de son couvent, & l'épousa au grand scandale de tout le monde. Les frères de cette vierge déshonorée en portèrent leur plainte à l'Empereur Michel le Begue, qui n'étoit pas scrupuleux sur l'article. Il avoit un trait tout pareil de dissolution à se reprocher, ayant lui-même épousé Euphrosine, petite-fille de l'Impératrice Irene, & religieuse dans l'île du Prince. Mais cet Empereur regardant son inconduite scandaleuse comme la

prérogative  
nir ce d  
ordre a  
contre  
rité de  
note d'  
le nez.  
s'assura  
sista au  
puis se  
& com  
droit à  
cieux c  
pitaine  
le titre  
cours,  
tre de  
gros t  
ras m  
impéri  
mande  
à Syr  
homé  
Il y  
let A  
Sicile  
desce  
die,

prérogative de son rang, voulut punir ce qu'il se permettoit, & envoya ordre au gouverneur de Sicile d'user contre Euphémus de toute la sévérité des loix, & de lui imprimer la note d'infamie, en lui faisant couper le nez. Euphémus averti sous main, s'assura d'une partie des troupes, résista au premier effort du gouverneur; puis se retira vers l'Emir d'Afrique: & comme si l'impudence lui eût donné droit à l'Empire, ce subalterne audacieux qui n'avoit que le rang de capitaine, osa demander au Prince Maure le titre d'Empereur, avec quelques secours, sous promesse de le rendre maître de la Sicile, & de lui payer un gros tribut. L'Emir qui ne demandoit pas mieux que d'avilir la puissance impériale, accorda tout ce qu'on demandoit. Le rebelle alla se montrer à Syracuse, avec une armée de Mahométans, & les marques d'Empereur. Il y fut tué peu de temps après, & les Arabes demeurèrent maîtres de la Sicile. De là ils faisoient descente sur descente en Calabre & en Lombardie, c'est-à-dire dans toute l'Italie, tant

de l'Empire d'Orient que de l'Empire d'Occident.

Ce fut pour s'opposer à leurs incursions, & pour assurer l'embouchure du Tibre où l'abord étoit plus facile, que Grégoire IV entreprit un ouvrage plus grand que n'avoit fait aucun de ses prédécesseurs, en rebâtissant pour la sûreté publique la ville d'Ostie entièrement ruinée. Il en fit une ville toute nouvelle, qu'il nomma de son nom Grégoriopolis, la réédifia de fond en comble, l'entoura de murailles plus hautes & de fossés plus profonds qu'auparavant, y mit de bonnes portes garnies de herbes, avec des machines à lancer des pierres, & tous les instrumens de guerre alors en usage.

Les Maures tournerent leurs efforts vers l'Orient, tandis que les forces de cet Empire étoient toutes occupées à la guerre civile entre l'Empereur Michel & Thomas qui se donnoit pour le fils d'Itene. Michel, à son avènement à l'Empire, avoit rappelé les confesseurs bannis pour la cause des images; quoiqu'il fût lui-même dans une croyance toute contraire, ou

plutôt de  
rapport  
de la rel  
temps à  
jusqu'à  
son auto  
la défal  
contre l  
hauteme  
Méthode  
triarche  
cipaux  
reçut se  
Eurhym  
célèbre  
exils, e  
exerça u  
Pour em  
son fern  
l'ou déf  
l'exempl  
ne fit p  
rannie e  
tenoit d  
Dans  
encore f  
dore de  
avec les  
qu'il fit

de l'Em-  
 leurs in-  
 bouche  
 us facile,  
 ouvrage  
 aucun de  
 tant pour  
 Ostie en-  
 ville route  
 son nom  
 fond en  
 illes plus  
 ds qu'au-  
 ortes gar-  
 achines à  
 es instru-  
 ge.  
 leurs ef-  
 ne les for-  
 tes occu-  
 l'Empe-  
 se don-  
 Michel, à  
 avoir rap-  
 r la cause  
 lui-même  
 traire, ou

plutôt dans une indifférence totale par rapport aux principes fondamentaux de la religion; lui qui tenoit en même temps à des superstitions qui alloient jusqu'à l'extravagance. Quand il crut son autorité bien établie sur-tout après la défalte de Thomas, il se déclara contre les Catholiques, & se rendit hautement persécuteur. Le S. Moine Méthode qui devint par la suite patriarche de C. P. & fut un des principaux soutiens de la saine doctrine, reçut sept cents coups de fouet. Saint Euthymius, évêque de Sardes, déjà célèbre par sa confession & par deux exils, expira dans les tourmens. On exerça une infinité d'autres violences. Pour empêcher de combattre l'erreur, on ferma les écoles publiques, & l'on défendit aux enfans d'étudier, à l'exemple des Mahométans, dont on ne fit pas difficulté d'imiter la tyrannie en faveur de l'impiété que l'on tenoit d'eux.

Post.  
 Theoph. pag.  
 31.

Dans ce nouveau péril, on ne put encore fermer la bouche à S. Théodore de Stude, qui avoit été rappelé avec les autres exilés. La première chose qu'il fit en arrivant au voisinage de

C. P. où il avoit été reconduit comme en triomphe par des monasteres & des peuples entiers, ce fut d'aller rendre ses respects au S. Patriarche Nicéphore, dans son monastere de Calcédoine où il étoit retiré, tandis que l'Usurpateur Théodore demuroit en possession de son siège. Cet intrus étant même venu à mourir, l'Evêque légitime ne fut pas rétabli; mais vit de nouveau occuper sa place par le fameux Iconoclaste Antoine de Sylée, qui le garda seize ans. S. Théodore s'étant concerté avec le Patriarche Nicéphore & quelques dignes évêques, il fut résolu d'écrire à l'Empereur en faveur de la bonne cause. Mais c'étoit parler à un sourd, disent les historiens du temps, que de prétendre persuader ce Prince naturellement frivole, & devenu persécuteur.

La persécution, loin d'intimider Théodore, ne le rendit que plus vigilant à écarter le péril de la séduction, par des instructions & des lettres éloquents. Il ne cessoit d'inculquer à tous les ordres de Fideles ces regles fondamentales de la saine croyance : Qu'il n'étoit plus question

de confes  
ris; con  
ni de f  
tique,  
dessus d  
ne s'agit  
dont l'E  
doctrine  
qu'à ceu  
que vou  
lié dans  
tres &  
principa  
tient le  
C. P. d  
Jérusalem  
la force  
à la têt  
dogmes  
verains  
prêter l  
gement  
procède  
sembler  
ceux qu  
vérité :  
voir de  
impossib  
à l'Occi

t comme  
res & des  
er rendre  
céphore,  
doine où  
surpateur  
ession de  
même ve  
gitime ne  
nouveau  
ux Icono-  
le garda  
concerté  
& quel-  
ésolu d'é-  
ur de la  
rler à un  
u temps,  
ce Prince  
venu per-  
intimider  
e plus vi-  
la séduc-  
des let-  
t d'incul-  
ideles ces  
la saine  
s question

de conférer avec des hérétiques déclai-  
rés ; comme on le proposoit encore ,  
ni de faire un accommodement poli-  
tique , dans une matiere élevée au  
dessus de tout pouvoir humain : qu'il  
ne s'agissoit pas d'affaires temporelles,  
dont l'Empereur pût juger ; mais de la  
doctrine céleste qui n'a été confiée  
qu'à ceux à qui il a été dit : Tout ce  
que vous aurez lié sur la terre , sera  
lié dans le Ciel ; c'est-à-dire aux apô-  
tres & aux évêques leurs successeurs ,  
principalement à celui de Rome qui  
tient le premier siège , puis à ceux de  
C. P. d'Alexandrie, d'Antioche & de  
Jérusalem : que ces cinq chefs faisoient  
la force de l'Eglise , & devoient être  
à la tête de tous les jugemens sur les  
dogmes divins : que le devoir des sou-  
verains & des magistrats consistoit à leur  
prêter la main , pour mettre leur ju-  
gement à exécution : que la façon de  
procéder canoniquement , étoit de ras-  
sembler les princes de l'Eglise , avec  
ceux qui défendoient unanimement la  
vérité : que s'il n'étoit pas possible d'a-  
voir des légats de l'Orient , la même  
impossibilité n'existoit point par rapport  
à l'Occident : que quand ceux-ci encore

n'assisteroient point à l'assemblée, elle ne laisseroit pas de prononcer valablement par les lettres synodiques que recevroit le premier siège : que si l'assemblée même ne pouvoit avoir lieu, il falloit envoyer à Rome de part & d'autre, à cette mere de toutes les Eglises où Pierre a présidé le premier, & qu'on en recevroit la décision certaine de la foi, comme il s'est pratiqué de tout temps.

Ce sont ici les derniers monumens de l'activité généreuse de S. Théodore. Il mourut enfin consumé de travaux & de souffrances, à l'âge de soixante-sept ans. On a de lui un testament, où après sa confession de foi, il donnoit à ses disciples & aux abbés ses successeurs, des regles qui montrent du moins l'idée qu'on avoit encore en Orient de la régularité monastique. Vous n'aurez rien en propre, dit-il à l'Abbé, pas même une seule piece de monnoie. Vous ne partagerez, ni vos soins, ni les biens de votre monastere entre vos proches & vos amis : tout sera pour vos freres & vos enfans spirituels. Vous n'aurez point d'esclaves, ni pour votre personne, ni

pour

pour  
mes  
Dieu  
de J.  
ne fo  
les fr  
Vous  
rez v  
Vous  
cune  
point  
vrirez  
vous  
fence  
d'autr  
Vous  
celle e  
vous  
d'age  
donne  
flu, d  
ne fer  
spiritu  
vous  
ou tro  
selon  
encore  
prié,  
que en  
T

pour la communauté : ce sont des hommes faits comme vous, à l'image de Dieu. Vous irez à pied, à l'exemple de J. C. ou monté sur un âne. Vous ne souffrirez aucune propriété parmi les freres, pas même d'une aiguille. Vous sortirez rarement, & ne quitterez votre troupeau que par nécessité. Vous ne contracterez amitié avec aucune religieuse, & vous n'entrerez point dans leurs monasteres. Vous n'ouvrirez point le vôtre aux femmes, & vous ne parlerez à aucune qu'en présence de deux témoins de part & d'autre, & s'il se peut, sans la voir. Vous n'affecterez point d'avoir tel synelle en particulier ; mais différens freres vous serviront. On ne gardera point d'argent dans le monastere, & l'on donnera aux pauvres tout le superflu, de quelque espece qu'il soit. Vous ne ferez rien de votre chef, pour le spirituel, ni pour le temporel ; mais vous prendrez toujours l'avis de deux ou trois personnes des plus capables, selon les matieres. Le S. Abbé laissa encore à des religieuses qui l'en avoient prié, une instruction sommaire conçue en ces termes : Ne vous formez

pas sur la vie lâche de la plupart des religieuses qui vous environnent, & qui ne le sont que de nom; mais comme les grands peintres ne travaillent que sur le bel antique, modelez-vous sur les originaux de la sainte antiquité que vous avez entre les mains.

Le Patriarche S. Nicéphore mourut dans sa retraite, peu d'années après S. Théodore Studite. Entre les écrits qui l'ont illustré, aussi bien que la confiance dans la foi & dans la pratique de toutes les vertus, on lui est surtout redevable d'une histoire abrégée d'environ deux siècles, savoir depuis la mort de l'Empereur Maurice jusqu'au temps d'Irene.

Cependant l'Empereur Michel, nonobstant son indifférence pour la religion, ou pour mieux dire, malgré la religion monstrueuse & assez ressemblante à celle de Constantin-Copronyme qu'il paroît avoir eu dessein de copier, voulut donner quelque couleur moins odieuse à la tyrannie qu'il exerçoit sur les sujets orthodoxes: il tenta de les mettre en contradiction avec ceux de l'Eglise de France. Sous prétexte de confirmer l'alliance entre les

deux  
fadeur  
une le  
tion :  
fon fil  
à Dieu  
notre  
des Fr  
mé leu  
qu'il v  
François  
violenc  
tholiqu  
sieurs p  
& inexc  
les Ort  
ralemen  
résie,  
mienfor  
à des i  
fes, so  
pour de  
névitab  
La four  
prévent  
chant  
les aug  
d'autant  
dispositi

deux Empires, il envoya des ambassadeurs à Louis le Débonnaire, avec une lettre qui portoit cette inscription : Michel & Théophile, c'étoit son fils déjà associé à l'Empire, fideles à Dieu, Empereurs des Romains, à notre cher & honoré frere Louis Roi des François & des Lombards, nommé leur Empereur. Après avoir assuré qu'il veut conserver la paix avec les François, il entreprend de justifier les violences dont il usoit envers les Catholiques d'Orient, & rapporte plusieurs pratiques vraiment superstitieuses & inexcusables, pour rendre odieux tous les Orthodoxes, qu'il en accuse généralement. C'est ainsi que l'esprit d'hérésie, toujours guidé par l'esprit de mensonge, a tout son recours, soit à des inventions purement calomnieuses, soit à des imputations générales, pour des abus particuliers & presque inevitables dans les meilleures choses. La fourberie de l'Empereur instruit des préventions qu'on avoit en France touchant cette matiere, ne tendit qu'à les augmenter. Cette manœuvre étoit d'autant plus propre à y prolonger les dispositions peu favorables où l'on y

étoit par rapport au dernier concile de Nicée, que Michel, en ne lui donnant que la qualification de concile local, ainsi qu'au concile Iconoclaste de Constantin-Copronyme, sembloit autorisé par quelques docteurs mêmes de la Grece des plus orthodoxes, & en particulier par S. Théodore Studite qui s'étoit servi de cette expression. En effet, le défaut d'adhésion d'une partie aussi considérable de l'Eglise que l'Empire François & quelques autres nations de l'Occident, a pu long-temps le faire regarder comme ceux des conciles œcuméniques, qui n'en ont acquis l'autorité que par l'acceptation subséquente des diverses Eglises.

Gene. Gall.  
t. 7. p. 109.

L'Empereur Louis se flattant de tout pacifier, rassembla l'an 825 les plus savans hommes du royaume dans son palais de Paris, à dessein seulement d'éclaircir la question, dont la décision devoit être renvoyée au Chef de l'Eglise. Les prélats assemblés firent plus qu'on ne leur demandoit, Confirmés par le faux exposé des Grecs dans l'ignorance où ils étoient des faits, ils condamnèrent indistinctement, & le conciliabule de Copronyme, & le

septie  
au m  
aux i  
par la  
ordon  
dans  
de dé  
Fidele  
présen  
teurs r  
tr'eux  
les plu  
tendoit  
que so  
parois  
excessi  
de ren  
rains  
nomie  
à rame  
les ob  
sans ja  
fa con  
en Ge  
cécé, d  
del'en  
les im  
qui av

septieme concile. Ils rejetterent même, au moins de parole, tout culte rendu aux images; tandis que, de fait & par la pratique, ils les vénéroient en ordonnant de les placer avec honneur dans les églises, tant pour y servir de décoration, que pour rappeler aux Fideles la vertu des saints qu'elles représentoient. Encore les différens docteurs n'étoient-ils pas trop d'accord entr'eux dans leur maniere de s'énoncer: les plus éclairés, la plupart même prétendoient qu'on leur devoit rendre quelque sorte d'honneur; en sorte qu'ils paroissent n'avoir rejeté que le culte excessif qu'ils soupçonnoient les Grecs de rendre aux images. Aussi les Souverains Pontifes userent d'une sage économie, & travaillerent avec douceur à ramener ces docteurs prévenus à toutes les observances reçues dans l'Eglise, sans jamais penser à les retrancher de sa communion. On reçut en France & en Germanie le second concile de Nicée, dès qu'on s'y fut donné le temps de l'entendre, dès qu'on y eut confondu les impostures & quitté les préventions qui avoient engagé les Peres de France

fort, aussi bien que ceux de la conférence de Paris, à le rejeter.

Cette question s'éclaircit principalement, à l'occasion des excès où se porta Claude, évêque de Turin. Il étoit Espagnol de naissance, & avoit puisé l'amour de la nouveauté dans l'école de Félix d'Urgel. Ayant ainsi perdu la foi qui est indivisible, il embrassa facilement les erreurs des Iconoclastes, & poussa les choses plus loin que la plupart d'entr'eux. Il avoit dissimulé ses sentimens, de peur de nuire à son élévation dans le clergé : mais si-tôt que son ambition fut satisfaite, il leva le masque sans nul ménagement. Dès la première visite qu'il fit de son diocèse, il brisa dans toutes les églises, non seulement les images, mais encore les croix, & marqua la même fureur contre la vénération des reliques & l'invocation des saints. Un attentat si scandaleux révolta son peuple, qui montra par la vigueur de sa résistance, quel étoit le véritable état de la croyance parmi les sujets mêmes des Monarques François. Non, répondirent-ils à quelques reproches qu'il voulut leur faire,

Mabill.  
pref. in sc.  
4. n. 23.

selon  
rend  
ne c  
vin  
mais  
en vu  
O  
fonda  
Théo  
qu'il  
au mo  
que l  
gles  
d'user  
contar  
denta  
me,  
teur.  
fouler  
pris  
c'est-à  
Christ  
religio  
donné  
& mē  
pour  
compt  
celui  
l'Eglis

selon le témoignage ingénu qu'il leur rend lui-même dans ses lettres, nous ne croyons pas qu'il y ait rien de divin dans l'image que nous vénérons; mais nous lui rendons des honneurs, en vue de celui qu'elle représente.

On s'empressa de toute part à confondre l'impiété de Claude. L'Abbé Théodmire, ami de l'hypocrite avant qu'il fût démasqué, & Dungal reclus au monastere de S. Denis, ne crurent pas que l'esprit de recueillement & les regles de leur état les dussent empêcher d'user de leurs talens, pour écarter la contagion qui menaçoit l'Eglise Occidentale. Ils prirent des premiers la plume, pour arrêter ou décréditer le Novateur. Quel orgueil, dit Dungal, de fouler aux pieds, de briser avec mépris ce que depuis plus de 800 ans, c'est-à-dire depuis l'établissement du Christianisme, les SS. Peres & les plus religieux princes ont permis, ont ordonné qu'on exposât dans les églises, & même dans les maisons particulieres pour la gloire du Seigneur! Peut-on compter au nombre des Chrétiens, celui qui rejette ce que reçoit toute l'Eglise?

Bibl. PP. p.  
907 & seq.

L'Empereur Louis fit condamner par les évêques les écrits que Claude eut l'audace de produire en faveur de son impiété ; puis il en envoya l'extrait aux plus savans personnages du royaume , afin de les réfuter. Jonas évêque d'Orléans , Agobard de Lyon , Valafride , surnommé Strabon ou le Louche , & plusieurs autres entrèrent dans cette honorable lice. Mais entre ces docteurs vantés , on exalte particulièrement la maniere exacte & sage avec laquelle s'exprime Valafride. Il soutient qu'on ne doit pas condamner les honneurs rendus aux images , pourvu qu'ils soient modérés ; & que l'abus que des personnes simples peuvent en faire , n'est pas une raison de les ôter de nos temples.

L'ouvrage de Jonas répond mal à la réputation que cet Auteur a eue de son temps. On n'y trouve de justesse , ni dans les raisonnemens , ni dans les réflexions ; à quoi il substitue de froides plaisanteries , & des puérités plus dignes de dérision que ce qu'il veut censurer. C'est ainsi qu'il raille son adversaire sur l'équivoque de son nom ; disant qu'on doit peu s'é-

tonner  
dans l  
qu'il  
boireux  
est vra  
où il  
rassé d  
roit la  
le culte  
rendoit  
dévelop  
il établ  
Nous n  
comme  
sons, c  
elle es  
celui q  
Quand  
ce ave  
fait-on  
parche  
neur d  
roles v  
l'évang  
militer  
la croi  
Jonas  
vrages  
le cas

tonner de ce qu'il ne marche pas droit dans les sentiers de la vérité, puisqu'il se nomme Claude, c'est-à-dire boiteux selon l'étymologie Latine. Il est vrai que Jonas, avec les sentimens où il étoit, devoit se trouver embarrassé dans une pareille dispute. Il adoroit la croix, mais il n'approuvoit pas le culte des images : inconséquence qu'il rendoit encore plus sensible, par le développement du principe sur lequel il établissoit des pratiques si différentes. Nous n'adorons pas la croix, disoit-il, comme une divinité. Si nous la baisons, ce n'est pas à cause du bois dont elle est formée ; c'est par amour pour celui qui par elle a opéré notre salut. Quand on baise de même l'évangile tracé avec l'encre sur le parchemin, le fait-on en l'honneur de l'encre ou du parchemin ? N'est-ce pas plutôt en l'honneur du Verbe incarné, dont les paroles vivifiantes sont recueillies dans l'évangile ? Il est clair que ces raisons militent également, & pour le culte de la croix, & pour celui des images.

Jonas étoit néanmoins auteur d'ouvrages estimés. Rien ne marque mieux le cas qu'on faisoit de son institution

des rois adressée au jeune Pöpin roi d'Aquitaine, que le témoignage effectif du sixieme concile de Pasis, qui l'inséra dans ses actes. Dans l'institution des laïcs, dont il est aussi l'auteur, il n'est rien de plus remarquable que la perpécuité de la tradition touchant la doctrine contenue dans ce texte qu'il y cite de S. Grégoire : Les pasteurs de l'Eglise doivent apporter de grandes précautions, tant pour l'un que pour l'autre; mais soit qu'ils lient justement ou injustement, le troupeau doit toujours trairdre la sentence.

Jonas fit aussi l'histoire de la fameuse translation de S. Hubert à l'abbaye d'Andein dans la forêt d'Ardenne. Valcand, évêque de Liège, venoit de rétablir & de réformer ce monastere, en y mettant à la place des chanoines qui l'occupent, des moines qui lui demandent les reliques de S. Hubert, pour donner plus de lustre à leur insatut. Elles y furent transférées le 30 septembre de l'an 825, après que ce saint corps eut été trouvé entier & sans corruption. C'est ce qui fit prendre au monastere d'Andein le nom de Saint Hubert. Il s'y opéra tant de miracles,

qu'on  
dans M  
non s  
Evêqu  
pour l  
Ag  
des v  
mettre  
caract  
dans  
le ven  
droitu  
qui le  
Il fut  
vains,  
temps  
vraies  
telles  
réfle  
biens  
compr  
valent  
fécond  
force  
de so  
dans  
l'ordin  
trop  
Jonas

qu'on en fit une histoire particulière dans le onzième siècle, où nous apprenons que dès-lors on invoquoit ce S. Evêque, avec un merveilleux effet, pour la guérison de la rage.

Agobard, archevêque de Lyon, avec des vertus éminentes qui l'ont fait mettre au nombre des saints, étoit d'un caractère ardent & capable de donner dans de grands écarts, comme nous le verrons bientôt : mais il avoit une droiture d'ame & une magnanimité, qui les réparoit toujours avec avantage. Il fut aussi un des plus célèbres écrivains, & peut-être le meilleur de son temps. Le grand nombre de ses ouvrages, sur toutes sortes de matières, telles que l'Aveuglement des Juifs, l'Hérésie de Félix d'Urgel, l'Usage des biens ecclésiastiques, le Duel, sans compter plusieurs de ses lettres qui équivalent à autant de traités, outre la fécondité de son esprit, montrent la force de son raisonnement, la netteté de son style, son érudition & son goût dans les citations, bien choisies pour l'ordinaire, quoique trop longues & trop fréquentes. Il écrivit ainsi que Jonas, à l'occasion de Claude de Tu-

rin, sur le culte des images. Mais l'Évêque de Lyon, comme celui d'Orléans, en voulant éviter les excès qu'on reprochoit aux Grecs, se laissa emporter par l'impétuosité de son génie contre l'écueil opposé; d'une manière même si violente, qu'il est plus facile de justifier son intention que ses expressions. Comme avec tout l'esprit imaginable, il est impossible de raisonner juste contre les vérités inébranlables de la foi, le raisonnement & la pénétration d'Agobard semblent tout à fait l'avoir abandonné, lorsqu'il prétend démontrer l'inutilité du culte des images par la comparaison suivante. De même, dit-il, qu'en regardant un tableau qui représente, soit des moissonneurs & des vendangeurs, soit des pêcheurs & des chasseurs, notre provision de blé ou de vin n'en augmente pas, & que nous n'attendons pas notre dîner de cette chasse ou de cette pêche en peinture; ainsi quand nous voyons sous le pinceau des anges voler du Ciel vers la terre, des apôtres prêcher, des martyrs combattre, nous n'en devons espérer aucun secours. Rien ne fait mieux sentir, que cette objec-

tion  
tion  
Ce  
libre  
même  
justess  
d'un  
sur la  
tendo  
tériell  
saints  
rendu  
Les  
gu  
tendus  
gite,  
cles d  
miere  
fixiem  
dita,  
comm  
ment  
qui re  
un pré  
que le  
le mêm  
à qui  
ces. ce  
bâtit u

tion peu sentée, l'excès de la prévention où étoit l'Auteur.

Cet homme de génie, s'il eût été libre de préjugés, n'eût-il pas senti lui-même, avec le ridicule & le peu de justesse de sa comparaison, la frivolité d'un raisonnement qui ne porte que sur la supposition fausse que nous attendons notre secours des images matérielles, & non de l'intercession des saints à qui nous référons les honneurs rendus à ces figures?

Les ambassadeurs de Michel le Bègue avoient apporté en France les prétendus écrits de S. Denis l'Aréopagite, inconnus aux cinq premiers siècles de l'Eglise, & cités pour la première fois par les Eutychiens dans le sixième siècle. La supposition s'accrédita, sur une si mauvaise garantie; & comme une première bévüe va rarement seule, Hilduin abbé de S. Denis, qui reçut le livre des Grecs comme un présent du Ciel, se mit en tête que le patron de son monastere étoit le même S. Denis que l'Aréopagite, à qui l'on n'hésitoit plus d'attribuer ces œuvres. Sur ces préventions, il bâtit une histoire, où contredisant sans

Ap. Sur. c.  
1. P. 6 & seq.

preuves S. Grégoire de Tours qu'il se contente d'accuser de simplicité, il fait arriver S. Denis en France sous le Pape S. Clément, & endurer le martyre sous l'Empereur Domitien, contre la foi de tous les monumens. Lui-même au contraire mêle à son histoire des circonstances pleines de simplicités ou d'inepties, d'idées incohérentes. Ainsi nous conte-t-il que le S. Martyr, après avoir été décapité, se leva, prit sa tête entre ses mains, & la porta fort loin, conduit par des anges. Toutefois l'ouvrage d'Hilduin qui lui valut le titre d'Arcopagitique, fut si bien accueilli, que la plupart des écrivains postérieurs ont confondu les deux SS. Denis, & que dès son temps les Grecs mêmes ont donné dans cette imagination. On ne connoit guere que S. Adon de Vienne & Ufuard, qui, dans leurs martyrologes composés peu après la mort d'Hilduin, distinguent S. Denis de Paris de celui d'Athenes. A la tête de la dissertation d'Hilduin, on trouve, & la lettre de l'Empereur Louis qui lui avoit ordonné d'écrire à l'honneur de l'Apôtre de la France, & la réponse de l'Auteur qui indique

les fo  
les pu  
l'histo  
que,  
avec l  
donne  
france  
trouve  
par fo  
tout c  
plume  
Lou  
découv  
l'abbé  
lain, &  
dans l  
prélats  
Tel ét  
génie d  
sistance  
tunes,  
qui, vo  
des tro  
cesser  
tout se  
faisons  
& la fa  
dans la  
armem

les sources où il avois puisé. Ce sont les prétendus écrits de S. Denis même, l'histoire Greque d'un certain Aristarque, parfaitement inconnu d'ailleurs; avec les actes d'un Visbuis qu'Hilduin donne pour témoin oculaire des souffrances du S. Martyr, & dont on trouve encore un autre écrit, capable par son absurdité de faire apprécier tout ce qui peut être sorti de cette plume.

Louis le Débonnaire s'amusa de ces découvertes, redoubla d'estime pour l'abbé de S. Denis son archi-chaplain, & parut oublier qu'il fût entré dans la révolte avec plusieurs autres prélats des plus qualifiés du royaume. Tel étoit irrémédiablement le tour du génie de ce Prince, sans nerf & sans confiance; & telle fut la cause des amertumes, des humiliations, des chagrins qui vont l'accabler, des désordres & des troubles qui de son vivant ne cessèrent presque plus de bouleverser tout son Empire. Le dérangement des saisons, la stérilité des terres, la peste & la famine, les ravages des Bulgares dans la Pannonie, les menaces & les achemens formidables des Sarrasins

d'Espagne près d'envahir les provinces du Midi, les périls & les calamités se débordant de toute part sur l'Empire d'Occident; Louis imputa le concours de tant de malheurs aux péchés du peuple & à la dépravation de tous les ordres de l'Etat, qui armoient le bras vengeur de l'Arbitre suprême des royaumes & des empires. Rien de plus digne jusqu'ici d'un Monarque Chrétien: mais au lieu d'user de la puissance du glaive, que Dieu lui avoit mise en main pour la correction des méchans plus funestes à l'Etat que les fléaux naturels & les ennemis étrangers, il se déchargea sur les évêques du soin de réformer le peuple & les princes, avec le clergé, & crut avoir pris des mesures bien efficaces, en faisant tenir quatre conciles dans le cours de la seule année 829. Maïence, Paris, Lyon & Toulouse furent les lieux marqués pour leur célébration.

On fit par-tout des réglemens fort beaux & fort étendus, à en juger par les actes du concile de Paris, les seuls qui nous restent, & dont la prolixité peut nous dédommager de la perte des autres. On y prouva d'une manière élo-

quente.  
 ples de  
 la péché  
 confonc  
 & de  
 le moye  
 de Dieu  
 ces prin  
 l'ignoranc  
 faire de  
 en prati  
 l'autre vite  
 nances,  
 voir que  
 source d  
 la plus  
 montra b  
 les grand  
 ou séduit  
 de la na  
 d'où ils  
 pereur.  
 Aupar  
 des Suéd  
 envoyer  
 prendre  
 tianisme.  
 que leur  
 une plein

quente pour le temps, par les exemples des Ninivites, de Manassés & de la pécheresse de l'Évangile, que l'on confond avec Marie sœur de Marthe & de Lazare, que la pénitence étoit le moyen sûr de dissiper la colère de Dieu. Rien de plus constant que ces principes; & quelle que fût alors l'ignorance, il étoit bien moins nécessaire de les établir, que de les réduire en pratique. Le Prince qui n'eut pas l'autorité de faire observer les ordonnances, eut bientôt lieu de s'apercevoir que cette inexécution étoit la vraie source du mal. La portion de l'État la plus ignorante, le simple peuple se montra bien plus fidèle au devoir, que les grands & plusieurs prélats factieux ou séduits, qui oublièrent jusqu'aux droits de la nature & à la majesté du trône, d'où ils firent descendre le foible Empereur.

Auparavant il reçut une ambassade des Suédois, qui le prioient de leur envoyer des prédicateurs, pour leur apprendre les vérités salutaires du Christianisme. Les ambassadeurs assuroient que leur Roi étoit disposé à donner une pleine liberté, & aux missionnaires

Act. SS. Bened. t. 6. p. 85.

d'annoncer l'évangile, & à ses sujets de l'embrasser. L'Empereur trouvant moins de difficultés & plus d'attrait à faire de nouveaux Chrétiens, qu'à corriger ceux qui étoient vieillis dans le désordre, s'occupa aussi-ôt de la conversion des Suédois. Il demanda à l'Abbé Vala qui avoit regagné toute sa confiance, & qu'il retenoit presque toujours auprès de lui, s'il ne pourroit pas lui trouver encore parmi ses religieux quelque homme apostolique, propre à cette entreprise. On crut devoir s'adresser de rechef au Moine Anscaire, qui faisoit toujours des prodiges en Danemarck; & qu'il seroit plus aisé de trouver d'es ouvriers capables de recueillir la moisson abondante qu'il avoit préparée, que de défricher une terre encore toute couverte de ronces & d'épines. On mit en sa place, auprès du Roi Hériold, un saint homme, nommé Gislemare.

Anscaire s'embarqua pour la Suede, avec un moine de l'ancienne Corbie, appelé Vitmare. Avant d'arriver, leur courage fut mis à une rude épreuve. Ils furent attaqués en route par des pirates qui leur enleverent, avec les pré-

sens de  
Suede,  
tout le  
leur fal  
dénus  
des inc  
avoir tu  
affreux  
des lac  
riverent  
des Sued  
qui n'é  
trouve  
du Roi  
rité de  
avoient  
de l'av  
une em  
gile; &  
frent, c  
nime,  
reté &  
les conf  
qu'ils av  
point à  
se prépa  
Un des  
Cour,  
& fort

es sujets  
trouvant  
l'attrait à  
s. qu'à  
llis dans  
t de la  
manda à  
né toute  
t presque  
ne pour-  
parmi ses  
stolique,  
crut de-  
ine An-  
es prodi-  
eroit plus  
capables  
ante qu'il  
icher une  
de ronces  
lace, au-  
homme,  
la Suede,  
Corbie,  
iver, leur  
épreuve.  
ar des pi-  
ec. les pré-

sens de l'Empereur pour le Roi de Suede, leurs provisions, leurs livres, tout leur petit bagage; en sorte qu'il leur fallut continuer leur route à pied, dénués de tout, parmi des dangers & des incommodités sans nombre. Après avoir traversé des forêts & des déserts affreux, passé sur de foibles barques des lacs & des bras de mer, ils arrivèrent enfin à Birca, ville capitale des Suédois qui ne subsiste plus, mais qui n'étoit pas éloignée du lieu où se trouve Stockholm. Au premier abord du Roi Biorn, ils reconnurent la vérité de tout ce que ses ambassadeurs avoient dit à l'Empereur Louis. Le Roi, de l'avis de son conseil, leur donna une entière liberté d'annoncer l'évangile; & le succès avec lequel ils le firent, dans une nation droite, magnanime, admirablement disposée à la pureté & aux autres vertus chrétiennes, les consola en peu de temps de tout ce qu'ils avoient eu à souffrir. On ne tarda point à demander le baptême, & l'on se prépara soigneusement à le recevoir. Un des plus grands seigneurs de la Cour, Arigaire gouverneur de Birca & fort chéri du Roi, fut une des pré-

mieres conquêtes de la grace , à laquelle il fit constamment honneur par sa piété , par sa charité , par sa fermeté dans la foi. Il fit bâtir une église dans ses terres , & fut toujours le plus ferme soutien de la religion dans tout le pays.

Après six mois de travail & de consolation , Anscaire & Vitmare revinrent en France chercher les moyens de perpétuer leurs succès. Ils apportèrent à l'Empereur des lettres écrites de la propre main du Roi de Suede , suivant l'usage de cette nation , moins barbare que celles qui lui donnoient ce nom , chez lesquelles les grands se faisoient gloire de ne savoir point écrire. Le Roi , dans ses lettres , louoit beaucoup ces deux hommes apostoliques , & racontoit les progrès que faisoit dans ses Etats par leur conduite admirable la religion de l'Empereur. Louis , pour affermir & multiplier ces conversions , à l'imitation de son auguste pere , ne trouva rien de mieux que d'établir dans le voisinage un siège archiepiscopal , avec autorité sur toutes les missions du Nord , tant pour les fournir de bons ouvriers , que pour y ordonner des évêques quand

il en  
projet  
Saxe en  
attribu  
tention  
la tena  
de rou  
soumise  
Héridac  
voir à  
quêtes  
à execu  
n'avoit  
sommen  
choisie  
du métr  
pacité &  
minoien  
pereur  
confirm  
pays sep  
Ebbon  
de ces  
tonné  
moins  
ministre  
Les d  
qu'il y  
Suede ;

il en seroit remps. Tel avoit été le projet de Charlemagne, qui divisant la Saxe en plusieurs évêchés, n'en avoit attribué à aucun évêque la partie septentrionale qui est au delà de l'Elbe; la tenant comme en réserve, exempte de toute juridiction épiscopale, & soumise à la direction du simple Prêtre Héridach, qu'il se proposoit de promouvoir à l'épiscopat. Les nouvelles conquêtes de l'Évangile engagerent Louis à exécuter sans délai ce que la mort n'avoit pas permis à Charle de consumer. Ainsi la ville d'Hambourg fut choisie pour métropole. Pour le choix du métropolitain, que la vertu, la capacité & toutes les circonstances déterminoient, on ne délibéra point. L'Empereur nomma Anscaire, le Pape le confirma, & de plus l'établit légat des pays septentrionaux, conjointement avec Ebbon archevêque de Reims, revenu de ces missions, mais toujours affectionné à cette bonne œuvre qu'il étoit moins pénible de protéger que d'administrer.

Les deux légats jugerent à propos qu'il y eût un évêque résident en Suede; & du consentement de l'Em-

perour, ils choisirent pour cela un parent d'Ebbon, nommé Gausbert. Immédiatement après son ordination, il partit avec ardeur pour la Suede, où il fut aussi bien reçu du Prince & des peuples, que l'avoit été Anscaire. Il y bâtit une église, il annonça l'évangile avec assiduité, il augmenta considérablement le nombre des Fideles; jusqu'à ce que par un soulèvement populaire, & contre la volonté du Roi, il en fut chassé, après avoir essuyé les dernières violences.

Vir. S. An<sup>c</sup>.  
in act. Bened.  
n. 12. Ann.  
Fuld. & Met.  
an. 845.

S. Anscaire eut le même sort à Hambourg, où les Normands, dans une irruption imprévue, mirent tout à feu & à sang, ruinerent l'église & le monastere que l'Archevêque avoit fait bâtir avec grand soin, & désolerent tellement le pays, que ceux qui échapperent à la mort ou à l'esclavage, furent réduits à se disperser au loin, dépouillés de toutes choses. Les clercs emporterent seulement les reliques. Le S. Archevêque qui avoit soutenu son troupeau jusqu'à la dernière extrémité, se sauva à grande peine, à demi-vêtu, à travers des dangers effroyables. Il fut plusieurs années à er-

rer sans  
donné  
& toujo  
entre les  
ne put  
leule de  
les fonct  
coopérat  
lui donn  
unit à ce  
fournit,  
se déme  
sion de  
envoyant  
allant lui  
de sa lib  
mit en e  
du Chri  
bloit au  
humains  
rapporte  
que S. R  
successeur  
royable,  
naissantes  
déploye  
roite. An  
x ans, c  
& sans ja

un pa-  
 r. Im-  
 ion, il  
 de, où  
 & des  
 aire. Il  
 l'évan-  
 ta con-  
 Fideles;  
 nent po-  
 du Roi,  
 ffuyé les  
 e. sort à  
 ls, dans  
 rent tout  
 égglise &  
 que avoit  
 & désolé-  
 ceux qui  
 à l'escla-  
 perfer au  
 ofes. Les  
 les reli-  
 voit sou-  
 derniere  
 e peine,  
 ngers ef-  
 ées à er-

rer sans bien & sans ressources, abandonné de la plupart de ses disciples, & toujours au moment de retomber entre les mains des Barbares: car rien ne put le tirer de la carrière périlleuse de l'apostolat, dont il continua les fonctions avec le petit nombre de coopérateurs qui lui restoient. Enfin on lui donna l'évêché de Brême, qu'on unit à celui d'Hambourg. De là, il sortit, avec une persévérance qui ne se démentit jamais, sa double mission de Suede & de Danemarck; y envoyant ses clerks les plus zélés, y allant lui-même au péril de sa vie ou de sa liberté, & ne cessant d'y affermir en toute maniere les fondemens du Christianisme. Le Seigneur suppléoit au défaut de tous les moyens humains, par une foule de miracles que rapporte dans la vie du S. Archevêque S. Rembert son disciple & son successeur: témoignage d'autant plus croyable, que c'est pour les Eglises naissantes que le Tout-puissant se plaît à déployer toutes les merveilles de sa providence. Anscaire cultiva pendant trente-trois ans, c'est à-dire jusqu'à sa mort, ces terres sans jamais se ralentir, ces terres

meurtrières & sauvages. Si les troubles civils, les révolutions multipliées & tous les excès de la Barbarie empêcherent, du vivant de cet homme vraiment apostolique, que la récolte ne fût aussi abondante qu'il avoit droit de se la promettre, la semence évangélique, répandue de sa main & arrosée de ses sueurs, poussa au moins des racines profondes, qui se développèrent avec le temps, & produisirent dans la suite une grande abondance de fruits de salut.

Egin. & Acton.  
ad an  
819.

Cependant l'audace des propres fils de Louis le Débonnaire, encouragée par sa foiblesse & sa négligence, fit à l'autorité impériale & paternelle, une injure jusque là inconnue à la religion qui lui servit de prétexte. Ce Pere digne de meilleurs enfans si sa tendresse même ne les eût corrompus, avoit fait, comme on l'a vu, trois souverains, des trois fils que lui avoit laissés sa première femme Ermengarde, & leur avoit distribué sans réserve toute l'étendue de sa domination. S'étant remarié depuis, il eut de sa nouvelle épouse qu'il aimoit beaucoup, un quatrième fils nommé Charle. Il con-

cut

cut  
parta  
nom  
résou  
quatr  
fût n  
lui e  
brât  
tout  
mée  
de ha  
en p  
& de  
bles.  
cile ;  
nérosi  
crédit  
celui  
crût p  
qu'il  
temps  
loir.  
mains  
de l'A  
Bourg  
& il  
protec  
noiffa  
toute  
T

cut alors qu'il s'étoit trop pressé de partager ses Etats. Judith, c'étoit le nom de l'Impératrice, ne pouvoit se résoudre à voir sans couronne, entre quatre fils de l'Empereur, le seul qui fût né d'elle. On ne pouvoit cependant lui en former une, qu'on ne démembât les apanages de ses freres. Mais tout céda aux vœux d'une femme aimée, qui d'ailleurs ne manquoit, ni de hardiesse, ni d'intrigue. Elle fonda en premier lieu les Rois d'Aquitaine & de Baviere, & les trouva intraitables. Lothaire se montra moins difficile; soit qu'il espérât, par cette générosité intéressée, faire prévaloir son crédit dans le gouvernement général sur celui de ses deux freres; soit qu'il ne crût pas se dépouiller en effet des droits qu'il cédoit à un enfant, qui de longtemps ne seroit en état de les faire valoir. Quoi qu'il en soit, il donna les mains au démembrement qui se fit, de l'Allemagne & d'une partie de la Bourgogne, en faveur du petit Charle, & il s'engagea hautement à être son protecteur. L'Impératrice, en reconnaissance, laissa prendre à Lothaire toute l'autorité qu'il voulut. Cepen-

dant l'Empereur passoit tout son temps à chanter des pseumes, à conférer avec des évêques, à prescrire des jeûnes, sur la nouvelle d'une descente de Barbares, ou à l'apparition de quelque phénomène. S'il publioit de sages ordonnances, si l'on condamnoit les malfaiteurs; il leur pardonnoit ensuite, & les désordres se multiplioient journellement par l'impunité. Une autre source de subversion, c'est qu'incapable de percer la surface des choses & des hommes, il mettoit les personnes de la plus basse naissance dans les plus hautes prélatures, sur les simples apparences de la piété.

Ann. Mer.  
829. Ann. S.  
Berpin. 830.

Les Rois Pépin & Louis formerent sans peine un parti contre une pareille administration. Lothaire lui-même se repentit des promesses qu'il avoit faites à l'Impératrice. Elle crut dissiper l'orage, en mettant à la tête des affaires Bernard comte de Barcelone, extraordinairement accrédité dans l'Empire, grand homme de guerre, hardi, entreprenant, & à qui l'on ne croyoit rien de difficile. Mais l'humeur fiere du Comte, exaltée par sa nouvelle faveur, l'indignité avec laquelle il exclu-

des  
son  
bliqu  
ces  
rent  
rent  
à la  
l'Emp  
nard  
la pre  
lité,  
grand  
en co  
détail  
lui do  
la Pri  
répan  
calom  
la sim  
du Co  
nérale  
blic. I  
tels q  
plus  
devint  
lerent  
dessein  
ses tro  
ser l'I

des charges tous les gens de bien, son faste au milieu de la misère publique, ses concussions & ses violences pour amasser de l'argent acheverent d'ulcérer les esprits, & fournirent sur-tout des prétextes plausibles à la jalousie de Lothaire. Comme l'Empereur Louis avoit conféré à Bernard la dignité de chambellan, alors la première du royaume; en cette qualité, à laquelle étoit jointe celle de grand maître du palais, il étoit chargé, en commun avec l'Impératrice, du détail de la maison impériale; ce qui lui donnoit des rapports fréquens avec la Princesse. On en prit occasion de répandre sur leur commerce des bruits calomnieux, auxquels la négligence & la simplicité de l'Empereur, la figure du Comte, & sur-tout la haine générale donnerent créance dans le public. Les personnages les plus graves, tels que Pascale-Ratbert, docteur des plus renommés de son temps, & qui devint abbé de la fameuse Corbie, allèrent jusqu'à imputer à ce Ministre le dessein de faire périr l'Empereur, avec ses trois fils du premier lit, pour épouser l'Impératrice.

L'illustre & pieux Vala, encore abbé de ce monastere & peu content de la Cour, ne fut pas se garantir de la crédulité; dans ce péril prétendu de l'Etat, il se fit un mérite d'étouffer les impressions de la chair & du sang, en se déclarant contre le Comte Bernard qui étoit son beau-frere. Hilduin, abbé de S. Denis & archi-chapelain, Jessé évêque d'Amiens, les SS, Archevêques de Lyon & de Vienne, Agobard & Bernard, avec plusieurs autres personnages distingués par leur rang & leurs vertus, s'engagerent de même dans cette faction artificieuse, en croyant se déclarer pour le bien public, & pour le service même de l'Empereur, Tant il est dangereux, pour les prélats les plus éclairés, de s'ingérer dans les affaires séculières, où, dépourvus des graces d'éat, ils font souvent des méprises plus déplorables que les grands du monde;

Ces exemples entraînent le torrent des seigneurs. Tous se rendirent à Compiègne, avec les chefs de la conspiration; tandis que l'Empereur étoit occupé en Bretagne contre les Bretons qui prétendoient se soustraire

vit. Val. c.

10.  
Theg. cap.

36. 37.

à la d  
la tête  
Comte  
où il  
vint da  
mettre  
bligea  
à l'Imp  
le mor  
Poitiers  
voulut  
moine.  
coup d  
racle d'  
ment co  
des Fra  
près de  
de perf  
Il se  
un hom  
nommé  
rétablir  
qua sa  
sition, l  
visageoit  
il croyoi  
mort, o  
à jamais.  
que l'app

à la domination François. Il perdit la tête, à cette nouvelle, éloigna le Comte Bernard, dans le seul moment où il pouvoit se le rendre utile, & vint dans l'assemblée des factieux se mettre à la merci de ses fils. On l'obligea d'abord à faire prendre le voile à l'Impératrice, & à la renfermer dans le monastere de Sainte Radégonde de Poitiers, pour y faire pénitence. On voulut ensuite que lui-même se fit moine. Comme il y marquoit beaucoup de répugnance, & que le spectacle d'un Souverain traité si indignement commençoit à émouvoir le cœur des François, on mit des moines auprès de lui, pour l'y engager par voie de persuasion.

Il se trouva, parmi ces instigateurs, un homme généreux, habile & résolu, nommé Gondebaud. Il se mit en tête de rétablir son Empereur, & lui communiqua sa pensée. A la premiere proposition, le Prince pâlit d'effroi. Il n'envisageoit que le péril de la tentative, il croyoit, en y consentant, se voir déjà mort, ou du moins tondu & couvert à jamais d'un froc. Le Moine voyant que l'appas du diadème ne piquoit pas

Nithard.  
hist. lib. 1.

Louis , le prit par un endroit plus analogue à la mollesse de son caractère , lui parla de l'Impératrice , & lui apprit qu'ayant été forcée à se faire religieuse , les loix de l'Eglise n'empêchoient point qu'il ne la retirât de son couvent. La tendresse réveilla le courage : il consentit à l'entreprise. Aussitôt Gondebaud supposa des prétextes , pour aller s'aboucher avec les Rois d'Aquitaine & de Baviere. Ces deux Princes étoient fort aigris contre Lothaire leur aîné , qui s'arrogeoit avec hauteur la disposition de toutes choses , sans leur faire part des fruits de leur commun attentat , & sans daigner seulement prendre leur avis. Il ne fut pas difficile à Gondebaud , de leur persuader que le joug d'un frere impérieux étoit moins supportable que celui d'un pere , coupable uniquement de trop de bonté. Il parla de même aux seigneurs & aux évêques , qu'il attendrit par une vive peinture de la douceur & de la bienfaisance de l'Empereur malheureux. Il vint aussitôt retrouver Lothaire qui le croyoit tout à lui , & l'engagea sans peine à tenir un parlement , pour faire reconnoître son

tutori  
fence.  
pou  
mettr  
dignes  
tion  
les Ro  
soient  
ombre  
Lor  
Nimeg  
d'y ve  
moines  
qui lu  
que d  
liers. I  
viere ,  
en secr  
ne man  
se voy  
souvera  
le temp  
de sa t  
mance  
prit d'  
rité dor  
Il exila  
qu'il  
contre

autorité d'une manière légale, en présence du vieil Empereur; qu'on ne pourroit manquer; lui ajouta-t-il, de mettre au nombre des rois fainéans, indignes de commander à l'illustre nation des François. Tous les grands, les Rois même ses freres lui obéissoient aveuglément, afin d'écartier toute ombre de défiance.

Lothaire convoqua le parlement à Nimegue, & défendit aux seigneurs d'y venir armés, à la persuasion des moines dont il se croyoit assuré, & qui lui parurent n'avoir d'autre vue que d'y être aussi forts que les séculiers. Les Rois d'Aquitaine & de Baviere, à qui l'Empereur avoit promis en secret d'augmenter leurs apanages, ne manquerent pas de s'y rendre. Louis se voyant si bien appuyé, y parut en souverain; & sans laisser à Lothaire le temps de procéder à la confirmation de sa tyrannie, il déconcerta toutes ses manœuvres par le ton d'empire qu'il prit d'abord, & par les coups d'autorité dont il les accompagna sur le champ. Il exila l'Abbé Hilduin, sous prétexte qu'il avoit amené des gens armés, contre la défense qui en avoit été

faite. Il lui ôta même ses abbayes , & la charge d'archi-chapelain , qui fut donnée à Foulque abbé de Jumiége , & dans la suite à Drogon évêque de Metz. Vala eut ordre de se retirer à son monastere ; d'où il fut conduit aux bords du lac de Geneve , & renfermé dans une caverne inaccessible. Jessé d'Amiens fut déposé par ses collegues dans l'épiscopat. Tout le monde craignoit l'Empereur , quand on vit qu'il ne craignoit plus. L'audacieux Lothaire, malgré les conseils de ses ministres qui l'exciterent aux dernières violences , trembla devant son pere & son souverain , vint se jeter à ses pieds, & lui demanda publiquement pardon.

Il ne falloit qu'un peu de confiance à soutenir ces démarches , pour rendre à jamais l'autorité de Louis respectable : mais il revint bientôt sur ses pas. Il ne traita plus à la vérité Lothaire d'Empereur : mais il déclara qu'il lui pardonnoit , & il lui laissa son royaume d'Italie. Il accorda pareillement le pardon à la plupart des coupables , se contenta d'en condamner quelques-uns à l'exil , & laissa peu après reparoître les exilés à la Cour.

Quelq  
pour  
scrupu  
épouse  
voile ,  
étoit c  
de son  
en éca  
tions a  
pes. Le  
gagem  
Le pre  
ques ,  
firmé c  
se prés  
blée co  
se justi  
imputé  
qu'un  
sonne  
vant le  
par ser  
frit de  
duel ;  
nir une  
de mē  
là néa  
l'Impér  
dit qu

Quelque attachement qu'il eût conservé pour l'Impératrice Judith, il eut du scrupule de la reprendre pour son épouse; parce qu'elle avoit porté le voile, à quoi la profession religieuse étoit censée attachée. L'affermissement de son autorité calma ses scrupules, en écartant les ténèbres dont les factions avoient couvert les vrais principes. Les évêques décidèrent que l'engagement forcé de Judith étoit nul. Le premier interprète des loix canoniques, le Souverain Pontife, ayant confirmé cette décision, l'Impératrice vint se présenter dans une nouvelle assemblée convoquée à Aix-la-Chapelle, pour se justifier des crimes qu'on lui avoit imputés. Le peuple demanda si quelqu'un se portoit pour accusateur: personne ne parut; & on la reçut, suivant les loix Françoises, à se purger par serment. Le Comte Bernard s'offrit de son côté à se justifier par le duel; & personne n'ayant osé soutenir une accusation si périlleuse, il fut de même admis au serment. Ce fut là néanmoins le terme de sa faveur: l'Impératrice qui reprit plus de crédit que jamais, ne le regarda plus;

soit que l'absence & le péril eussent éteint une passion réelle, soit plutôt que la passion n'eût jamais eu d'existence que dans la haine publique & les tyranniques hauteurs du Comte, sur lesquelles les revers de Judith lui avoient enfin défilé les yeux.

Affron. an. 833. Nith. l. 1.  
Thegan. c. 42.  
Mais elle ne fut pas faire un usage assez modéré ou assez secret de son ascendant sur l'esprit de l'Empereur son époux. Le feu de la sédition n'étoit pas éteint. Les punitions ordonnées & suivies de grâces indiscrettes, avoient multiplié les sujets de murmure, sans diminuer le nombre ni le pouvoir des mécontents. On avoit ajouté d'abord quelques domaines aux Etats des Rois Louis & Pépin; mais on n'avoit pu former ensuite un royaume au jeune Charle, sans reprendre sur ces domaines. L'ambitieux Lothaire dépouillé du titre d'Empereur, & réduit à la puissance limitée de Roi d'Italie, étoit encore plus mal disposé. Les trois freres qui avoient des inclinations & des vues toutes contraires, se firent un intérêt commun, d'intérêts si différens. Ils formèrent une ligue contre l'Impératrice,

en ré  
freux  
rebelle  
loient  
se pro  
servir  
ruine  
Lor  
quer  
plus c  
aux ye  
le suc  
der, q  
rain P  
Grégo  
en Fra  
dre q  
paix e  
de ré  
l'Emp  
suasion  
au ren  
donné  
vaste  
Strasb  
la cont  
de ce  
pere  
core

en répandant les bruits les plus affreux sur son compte, & protestant en rebelles expérimentés, qu'ils n'en vouloient point à l'Empereur, qu'ils ne se proposoient au contraire que de préserver ce Prince & son Empire d'une ruine prochaine.

Lothaire qui ne vouloit plus manquer son coup, usa de l'expédient le plus capable d'en diminuer l'horreur aux yeux des peuples, & d'en assurer le succès. Il entreprit de leur persuader, qu'il étoit autorisé par le Souverain Pontife. A ce dessein, il engagea Grégoire IV à passer avec lui d'Italie en France, après lui avoir fait entendre qu'il s'agissoit de procurer la paix entre le pere & les enfans, & de rétablir le bon ordre dans tout l'Empire. Le Pape partit dans cette persuasion, & arriva, ainsi que Lothaire, au rendez-vous que ce Prince avoit donné à ses deux freres, dans une vaste plaine d'Alsace entre Bâle & Strasbourg. En quelques jours, toute la contrée se trouva couverte des troupes de ces trois Princes. L'Empereur leur pere ne laissa pas d'y rassembler encore une armée capable de les décon-

certier , si elle eût été aussi fidele que nombreuse. Il y eut d'abord beaucoup de négociations entre les deux partis , par l'entremise des seigneurs & des évêques ; chacun s'efforçant sur toute chose de mettre de son côté le Souverain Pontife. Enfin , les deux armées s'avancèrent l'une contre l'autre , pour vider la querelle que les entrevues & les lettres laissoient toujours indéfinie. L'Empereur poussé à bout étoit résolu à livrer bataille. Mais au lieu d'accabler des enfans révoltés , tandis que ses gens lui demeuroient fideles & ne demandoient qu'à venger ses injures , la délicatesse , ou plutôt la pusillanimité de sa conscience l'engagea dans une nouvelle tentative auprès de ses fils dénaturés , pour n'avoir point à se reprocher les suites funestes du combat. Il leur envoya une espee de manifeste , où il leur représentoit les droits sacrés de la nature & de la religion qu'ils fouloient aux pieds ; il se plaignoit sur-tout de ce qu'ils empêchoient le Pere commun des Fideles de le venir trouver , lui qui avoit toujours honoré si sincèrement le Siège Apostolique , & qui

mettroit sa  
qu'au dernie  
L'artificieu  
casion d'amu  
de lui déba  
au Pape , qu  
berté de pass  
& qu'on ne  
réconciliation  
rain Pontife ,  
tege d'évêque  
armées , sans  
au devant d  
offensé que  
qu'après ses e  
les rangs , s'a  
& lui donna  
surant que tou  
été réglées par  
la paix. Vous  
pieux Emper  
les Papes ont c  
nous ; mais c  
conduite est  
de vos prédé  
dit le Pape , c  
esprit , & que  
semble la paix  
On entama e

mettroit sa gloire à le protéger jusqu'au dernier soupir.

L'artificieux Lothaire prit de là occasion d'amuser le bon Empereur, & de lui débaucher ses troupes. Il dit au Pape, qu'on lui laissoit toute liberté de passer dans le camp impérial, & qu'on ne desiroit rien tant qu'une réconciliation sincere. Alors le Souverain Pontife, suivi d'un nombreux cortège d'évêques, s'avança entre les deux armées, sans que personne s'empressât au devant de lui. L'Empereur étoit offensé que le Pape ne vînt le visiter qu'après ses enfans. Le Pape entra dans les rangs, s'approcha de l'Empereur, & lui donna sa bénédiction, en l'assurant que toutes ses démarches avoient été réglées par le plus grand amour de la paix. Vous n'êtes pas reçu, dit le pieux Empereur, avec les honneurs que les Papes ont coutume de recevoir chez nous; mais convenez aussi que votre conduite est bien différente de celle de vos prédécesseurs. Sachez, répondit le Pape, que nous suivons le même esprit, & que nous respirons tous ensemble la paix que J. C. nous a laissée. On entama ensuite la négociation, &

Astron. an.  
833. Theg. c.  
40 & seq.

l'on conféra pendant quelques jours; après quoi, l'Empereur renvoya le Pontife aux trois Princes, & le pria de revenir pour conclure l'accord. Mais Lothaire qui étoit l'ame de la ligue, & qui avoit eu le temps de brasser tout ce qu'il méditoit, ne laissa plus retourner le Pape.

A la faveur de ces négociations simulées, il avoit si bien réussi à corrompre ou à intimider les troupes de son pere, que la défection fut générale. En peu de momens, Louis se vit presque seul, tout près d'être assailli par des furieux dont il entendoit déjà les cris, & dont les uns demandoient sa mort, les autres sa déposition. Ce Prince infortuné s'abandonnant lui-même, & ne conservant de sentimens généreux que ceux de son extrême bonté, dit au peu de seigneurs qui étoient restés avec lui: Allez aussi vous rendre à mes enfans, je ne veux pas que votre fidélité soit cause de votre perte. Il alla se remettre lui-même entre les mains de ces enfans perfides, conduisant l'Impératrice Judith & le Prince Charle, dont il ressentoit les malheurs bien plus vive-

ment q  
aussi-to  
entre l  
le faire  
qu'on a  
traite. I  
voir lu  
excepté  
xion ra  
cile à  
ordinair  
tageuse  
mertum  
royaum  
monaste  
tôt il tr  
ration d  
ment d  
son côt  
dans un  
précipit  
moyens  
propres  
Judith  
tone en  
fils au n  
de Me  
monaste  
On app

ment que les siens propres. On dressa aussi-tôt un nouveau traité de partage entre les trois freres, & on voulut le faire approuver de l'Abbé Vala, qu'on avoit tiré malgré lui de sa retraite. Il dit, en gémissant, après l'avoir lu : Hélas ! on a eu soin de tout, excepté des intérêts de Dieu ; réflexion tardive sur un dénouement si facile à prévoir, comme étant l'issue ordinaire des rebellions les plus avantageusement colorées. Il se retira, l'amertume dans le cœur, quitta le royaume, & alla se renfermer dans le monastere de Bobio en Italie, où bientôt il travailla efficacement à la réparation de sa faute, & au rétablissement de l'Empereur. Le Pape, de son côté, reprit la route de Rome, dans une espee de désespoir d'avoir précipité cette catastrophe, par les moyens mêmes qu'il avoit crus les plus propres à la détourner. L'Impératrice Judith fut envoyée prisonniere à Tortone en Italie, le jeune Charle son fils au monastere de Prum dans le pays de Metz, & l'Empereur Louis au monastere de S. Médard de Soissons. On appella le lieu où ce Prince avoit

été si indignement trahi, le champ du mensonge.

Cependant on indiqua une assemblée générale de la nation à Compiègne, pour le premier jour de novembre de cette année 833, afin de donner une forme légitime à ce qu'on venoit de faire si tumultueusement. Il sembloit que le sort du malheureux Empereur ne fût point assez triste, à moins qu'il ne parût le mériter. Lothaire abandonna le projet déjà manqué de le faire moine : mais, pour ne pas moins lui ôter l'espérance de remonter sur le trône, il résolut d'ajouter l'infamie à l'infortune, en lui faisant son procès en forme dans l'assemblée de la nation, & en le soumettant pour ses péchés à la pénitence publique ; prétendant qu'elle emportoit, selon les canons, inhabileté à jamais porter les armes & à prendre part aux affaires de l'Etat ; ce qui étoit faux même pour les particuliers, à qui ces sortes d'exercices n'étoient interdits que pendant le cours de leur pénitence ; & pour les souverains, les canons n'avoient jamais prétendu les comprendre dans une interdiction, qui

eût tou  
de l'Éta  
de con  
non seu  
d'évêqu  
dévoué  
tefois  
le vert  
fascinés  
très-fav  
rain lég  
de crise  
qu'un g  
faire p  
tous ce  
malheu

Ebbo  
homme  
lités op  
au sou  
aux po  
duire  
d'impri  
mêmes  
du moi  
Né dan  
tant pl  
la dom  
tage qu

eût tourné si visiblement au dommage de l'Etat. Mais Lothaire avoit eu soin de convoquer un très-grand nombre, non seulement de seigneurs laïcs, mais d'évêques & d'abbés qui lui étoient dévoués aveuglément. Il y en eut toutefois une assez-grande quantité que le vertige de la faction n'avoit pas fasciné, & qui demeuroient disposés très-favorablement envers leur souverain légitime. Mais dans ces momens de crise & de fermentation, il ne faut qu'un génie de certain caractère, pour faire prévaloir l'illusion, & enlever tous ces foibles appuis à l'innocence malheureuse.

Ebbon, archevêque de Rheims, homme difficile à définir par les qualités opposées qu'il rassembloit, avoit au souverain degré le talent de plaire aux potentats sans principes, de séduire ou d'intimider ses collègues, & d'imprimer une sorte de respect à ceux mêmes qui ne l'estimoient pas, ou du moins de les amener où il vouloit. Né dans l'esclavage, il marquoit d'autant plus de hauteur & d'amour pour la domination, qu'il craignoit davantage qu'on ne se souvînt de la bas-

Theg. supr.

fesse de son origine. Ce n'est pas qu'il n'eût des qualités propres à la couvrir, & que le mérite, aussi bien que l'intrigue, n'eût contribué à son élévation. L'Empereur Louis, tandis qu'il n'étoit que roi d'Aquitaine, l'avoit tiré de servitude, & pourvu d'abbayes. Il l'éleva enfin sur le grand siège de Rheims, par son peu de discernement ou de dignité dans la distribution des places honorables, dont il n'eût jamais plus de sujet de se repentir. Ebbon, susceptible de toutes les formes sans en retenir aucune, parut quelque temps mériter sa fortune, avant de s'en montrer souverainement indigne. Il fut successivement courtisan souple & assidu, missionnaire zélé pour la conversion des Barbares, flambeau de la discorde & de la rebellion; mais toujours esprit inquiet & cabaleur, cœur ingrat, prélat sanguinaire peut-être & de mœurs corrompues; car on l'accusa d'impudicité & de cruauté. En un mot, il se montra le digne ministre d'un Prince aussi dénaturé que Lothaire, à qui même il vendit ses services, pour le prix sacrilège de la riche abbaye de S. Vast d'Arras.

Flod. l. 2.

Ch. 20.

En qu  
 blée de  
 la partie  
 il exalta  
 clamateu  
 distinctio  
 les préte  
 verain,  
 nitence  
 autres é  
 tous la l  
 Aussi-tô  
 de certe  
 transpor  
 bre 833  
 de Soie  
 l'Emper  
 cours de  
 que le  
 Le malh  
 lieu de  
 rime pré  
 terna su  
 devant  
 quemen  
 mes, p  
 nitence  
 disoit-il  
 nent du

En qualité de président de l'assemblée de Compiègne, au moins pour la partie qu'on en érigeoit en concile, il exalta le pouvoir épiscopal en déclamateur enthousiaste, & sans aucune distinction des objets, exagéra de même les prétendus déportemens de son souverain, & conclut à le mettre en pénitence pour le reste de ses jours. Les autres évêques de l'assemblée eurent tous la lâcheté de souscrire à son avis. Aussi-tôt on marqua le jour & le lieu de cette étrange scène; & l'on se transporta dans ce même mois d'octobre 833, au monastere de S. Médard de Soissons, assigné pour prison à l'Empereur déposé. Il y eut un concours de peuple, aussi extraordinaire que le spectacle qui l'occasionnoit. Le malheureux Empereur parut au milieu de la multitude, comme une victime prête à être immolée. Il se prosterna sur un cilice étendu par terre devant l'autel, & se confessa publiquement coupable de très-grands crimes, pour lesquels il demanda la pénitence; afin de mériter l'absolution, disoit-il, de la part de ceux qui tiennent du Ciel le pouvoir de lier &

de délier. La multitude fondeoit en larmes : mais les évêques de la faction ne trouvant pas encore suffisante l'amertume de cette humiliation, lui dirent qu'on ne surprenoit pas ainsi les graces du Seigneur, & que s'il vouloit obtenir le pardon de ses fautes, il lui en falloit faire une confession circonstanciée. Ils lui mirent en main un écrit, contenant en huit articles les prétendus crimes dont il convenoit à la faction de le flétrir ; ils l'obligèrent de le lire à haute voix, & de se reconnoître coupable de tout ce qu'il énonçoit : ce qu'il fit en l'arrosant de ses larmes, puis le rendit aux évêques qui le placerent sur l'autel. Après quoi, il quitta son baudrier, qu'il remit aussi sur l'autel, se dépouilla de ses vêtemens royaux, & reçut l'habit de pénitent, dont il se revêtit lui-même. Cette odieuse cérémonie étant achevée, on conduisit Louis dans une cellule du monastere, où on le laissa sous bonne garde. La tristesse & la confusion se répandirent sur tous les visages ; & chacun s'en retourna chez soi dans un morne silence.

Lothaire s'appercevant que son at-

tentat  
le justi  
répand  
rat la  
la révol  
tivité d  
on la pu  
tificatif  
cette p  
tout co  
mettoit  
tous ceu  
têrêt &  
détesta  
justemen  
mencere  
serve qu  
relation  
Prince  
sa bont  
de ceux  
vée. L'e  
vrit la

Cepen  
son gén  
poser d  
présenti  
nelui en  
la dispo

tentat n'étoit pas applaudi, entreprit de le justifier aux yeux du public, & de répandre dans tous les ordres de l'Etat la contagion du fanatisme & de la révolte. On dressa une relation motivée de tout ce qui s'étoit fait, & on la publia, comme un manifeste justificatif de cette suite d'horreurs. Mais cette publication produisit un effet tout contraire à celui qu'on s'en promettoit. Elle excita l'indignation de tous ceux qui ne partageoient pas l'intérêt & les passions des rebelles. On détesta les auteurs d'une manœuvre si justement détestable : eux-mêmes commencèrent à en rougir ; & l'on observe que nul évêque n'osa signer cette relation révoltante. On plaignit un Prince qui n'étoit malheureux que par sa bonté excessive, & par la perfidie de ceux qui l'avoient le mieux éprouvée. L'excès de ses infortunes lui ouvrit la route pour en sortir.

Cependant Lothaire n'écoutant que son génie impérieux, se remit à disposer de tout, sans égards pour les prétentions de ses frères. De peur qu'on ne lui enlevât son père pour qui il voyoit la disposition des cœurs toute chan-

gée, il le conduisit à Aix-la-Chapelle ; où il le traita encore plus mal qu'à Soissons. Les sentimens de la nature, soutenus par les motifs de l'intérêt, reprirent le dessus dans le cœur des Princes Louis & Pépin. Ils se liguerent ensemble contre Lothaire, qui s'enfuit avec effroi de la Germanie, & vint à Paris avec l'Empereur son prisonnier. Mais il y trouva les François, encore plus changés qu'ailleurs à son égard. Il lisoit sur tous les visages l'indignation publique, prête à éclater contre lui. Pour se dérober aux derniers périls, il prit de nouveau la fuite : mais il laissa son prisonnier à S. Denis, & n'emporta de ses crimes que les remords cruels dont il ne put se défaire.

Dès que les seigneurs François eurent appris où l'Empereur étoit resté, ils y accoururent de toute part, pour l'assurer de leur soumission. Louis oubliant tout le passé, les reçut avec sa bonté ordinaire, fit assembler les évêques, & voulut être réconcilié solennellement à l'Eglise, avant de reprendre les marques de la dignité impériale. Aussi-tôt après, il se mit en de-

voir d  
civile  
mais a  
qu'on  
Par les  
plus h  
sur les  
mémor  
verain,  
part, &  
plus gr  
faim a  
seconde  
aux pie  
tenta ex  
royaum

L'ann  
convoqu  
d'annull  
avoit fa  
rante-q  
ques. D  
lain & c  
étoit rev  
Hetti d  
lats cou  
lie, au  
avoit été  
& renfe

voir d'éteindre les restes de la guerre civile, que Lothaire continua seul, mais avec la fureur d'une bête féroce qu'on a obligée de lâcher sa proie. Par les meurtres, les incendies & les plus horribles ravages, il se vengeoit sur les sujets, de l'obéissance à jamais mémorable qu'ils rendoient à leur souverain. Mais enfin, coupé de toute part, & ne pouvant s'attendre, pour plus grand bonheur, qu'à mourir de faim avec toute son armée, il prit une seconde fois le parti de se venir jeter aux pieds de son pere, qui se contenta encore de le reléguer dans son royaume d'Italie.

L'année suivante 835, l'Empereur convoqua un concile à Thionville, afin d'annuller canoniquement tout ce qu'on avoit fait contre lui. Il s'y trouva quarante-quatre, tant évêques qu'archevêques. Drogon de Metz, archi-chaplain & qualifié d'archevêque parce qu'il étoit revêtu du pallium, y présida, avec Hetti de Treves. La plupart des prélats coupables s'étoient réfugiés en Italie, auprès de Lothaire. Ebbon qui avoit été arrêté dès l'année précédente, & renfermé dans l'abbaye de Fulde,

Coint. an.  
830. n. 57.  
an. 834. n. 49

fut amené à Thionville. Il voulut d'abord se disculper par l'endroit même qui aggravait sa faute, c'est-à-dire par la multitude des complices qu'il avait séduits, ou portés aux derniers excès. Mais l'accès du délire public étoit passé. Il se vit obligé à se condamner lui-même, afin d'éviter la honte d'une déposition plus humiliante. Pour l'honneur de l'épiscopat, les évêques obtinrent qu'il seroit jugé dans la sacristie, hors de la présence des laïcs. Il donna au concile un acte de démission conçu en ces termes : Moi Ebbon, évêque indigne, pénétré de la grandeur de mes péchés, & voulant sauver mon ame par la pénitence, je renonce aux saintes fonctions de l'épiscopat que j'ai profané; & afin que l'on puisse conférer ma place à un pasteur qui gouverne mieux l'Eglise, j'ai souscrit cet acte de ma main. Cette déclaration ayant été lue dans le concile, Ebbon la ratifia de vive voix. Après quoi, les évêques prononcèrent la sentence en ces mots : Quittez le ministère, selon votre aveu. Jonas d'Orléans écrivit l'acte de déposition, qui fut encore signé par Ebbon, & dont on remit un exem-

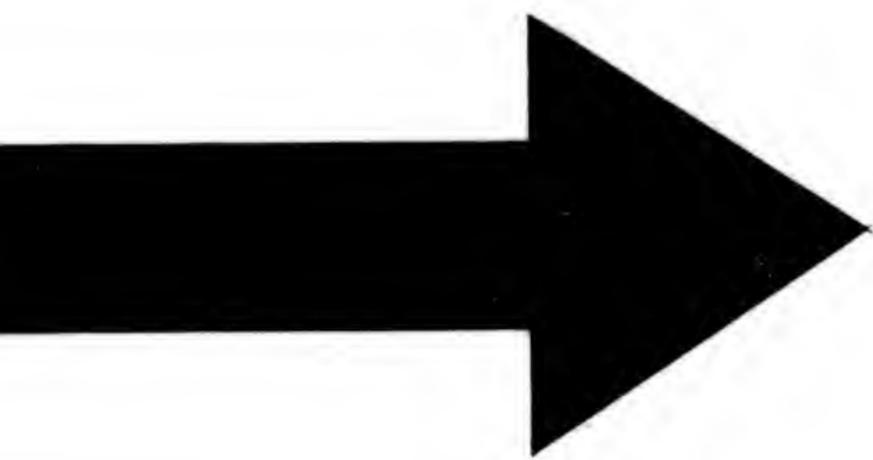
plaire

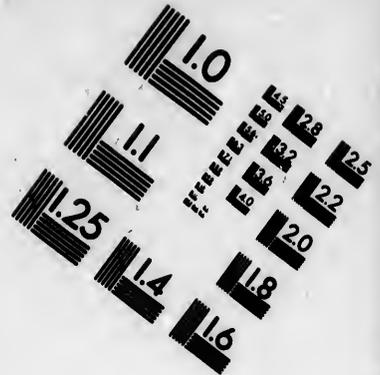
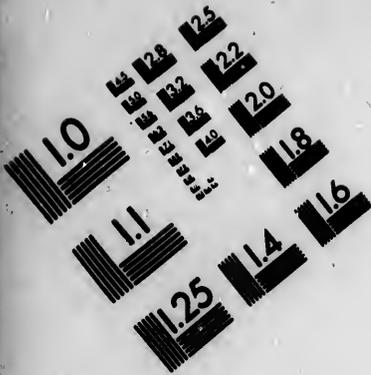
plaire  
Remi  
L'Emp  
qu'apr  
Pape  
roit qu  
abbaye  
niers tr  
& den  
lui avo  
remens  
que les  
au mo  
gues d'  
péniten  
point d  
lion, d  
puisse le  
Le c  
il fut  
plus écl  
donné  
Tous le  
ville se  
aux vœ  
toit de  
écrit le  
sonne.  
tion de  
To

plaire au Prêtre Foulques abbé de S. Remi, & désigné archevêque de Reims. L'Empereur ne le laissa ordonner, qu'après avoir pris le consentement du Pape sur la déposition d'Ebbon. Il paroît qu'Hilduin qui avoit reçu son abbaye de S. Denis avant les derniers troubles, n'y prit point part, & demeura fidele à l'Empereur qui lui avoit pardonné ses premiers égaremens. On doute encore moins, que les autres personages vertueux, au moins ceux qui ont été jugés dignes d'un culte public, n'aient fait une pénitence exemplaire. L'Eglise n'honore point de vertus flétries par la rebellion, de quelques palliatifs qu'on puisse les colorer.

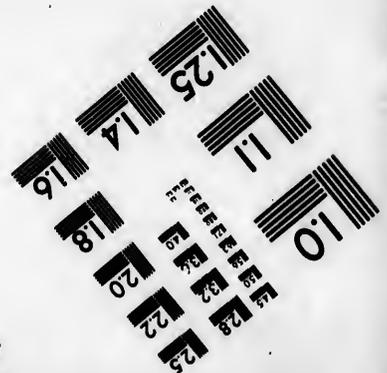
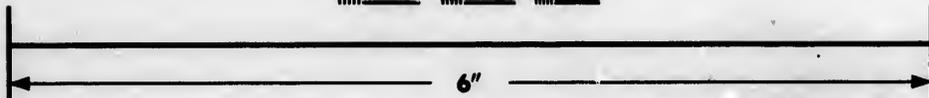
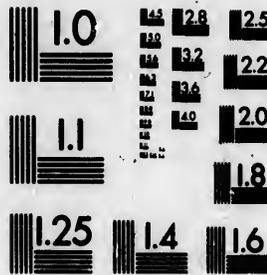
Le corps du clergé national, quand il fut libre, répara de la maniere la plus éclatante le scandale qui avoit été donné par plusieurs de ses membres. Tous les évêques assemblés à Thionville se rendirent avec empressement aux vœux de l'Empereur, qui souhaitoit de leur voir désapprouver par écrit les entreprises faites sur sa personne. Ils déclarerent que la déposition de leur souverain n'étoit pas seu-







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

128  
125  
122  
120  
118

110

lement injuste & téméraire, mais que l'esprit de révolte avoit enfanté dans cette occasion un forfait inconnu à tous les siècles précédens ; ajoutant que la puissance ecclésiastique & la puissance séculière avoient chacune leur sphere distinguée. C'est pourquoi, poursuivirent-ils, en adressant la parole à l'Empereur, nous estimons que le seul moyen d'écartter les désordres, est que maintenant si religieusement les évêques dans la jouissance de tout le pouvoir spirituel que J. C. leur a donné, vous usiez de tout celui que vous tenez pareillement de Dieu dans l'ordre politique. Pour rétablir l'Empereur avec plus de solennité, les Peres du concile se transporterent de Thionville à Metz, place tout autrement considérable. On chanta une messe, pendant laquelle sept archevêques réciterent chacun une oraison différente sur l'Empereur, pour le réconcilier à l'Eglise, ou plutôt pour lever les scrupules de sa conscience timorée. Drogon, accompagné d'Ebbon qui faisoit par là une espece d'amende honorable, monta sur l'ambon au milieu de la messe, & lut au peuple tous les

écriture  
tion  
puis  
nou  
rude  
sa joi  
que  
puis  
le R  
ditieu  
rôt de  
sous  
il obt  
nerent  
évêqu  
risés  
grand  
des so  
ce dro  
de ta  
d'ail  
Tel  
bert, s  
tume  
au non  
Il fut  
voient  
de No  
brassa

écrits des évêques, pour la justification & le rétablissement du Monarque; puis les prélats le couronnerent de nouveau, aux acclamations de la multitude qui ne favoit comment exprimer sa joie. Ainsi fut réparé, presque aussi-tôt que donné, le premier exemple, depuis celui des évêques d'Espagne contre le Roi Vamba, d'une entreprise séditeuse de la part du clergé, ou plutôt de ses membres les plus impérieux, sous prétexte de pénitence. Encore faut-il observer, que les prélats qui le donnerent, agissoient beaucoup moins en évêques qu'en premiers vassaux, autorisés par état au maniement des plus grandes affaires, & à l'élection même des souverains. C'est le faux aspect de ce droit qui donna lieu à l'égarement de tant d'hommes recommandables d'ailleurs par leur science & leur piété.

Tel étoit entre autres le Moine Rabbert, surnommé Pascale selon la coutume qui alors faisoit souvent ajouter au nom Barbare un surnom Romain. Il fut élevé par les moines qui servoient de chapelains aux religieuses de Notre-Dame de Soissons, embrassa la vie monastique à Corbie, &

Qij

Mabill.  
Præf. t. 6.

en devint abbé. Il composa plusieurs ouvrages de religion, dont le traité de l'Eucharistie lui attira le plus d'estime, & fit en même temps le plus de bruit. Ce n'est pas néanmoins un ouvrage contentieux, ni recherché, où l'Auteur pût être soupçonné de donner dans des idées singulieres; mais une simple exposition de la foi, faite à la priere de son disciple Varin abbé de la nouvelle Corbie, afin d'instruire les jeunes Saxons qu'on élevoit dans ce monastere. Aussi le compare-t-il au lait qu'on donne pour nourriture aux enfans.

Rien de plus formel ni de plus précis que ce qu'il y dit de la présence réelle du Sauveur dans le sacrement de nos autels, & du miracle de la transsubstantiation. Il commence par rappeler l'idée de la toute-puissance & de l'efficacité de la volonté divine : d'où il conclut que le Fils de Dieu ayant voulu, comme il nous l'a déclaré, que sa vraie chair & son vrai sang fussent sous les apparences du pain & du vin dans le sacrement de son amour, il faut croire inébranlablement qu'après la consécration, ce qui paroît en-

Cap. 1.

P. 1556.

cote  
dant  
sang  
qui e  
fert  
glorie  
sans  
pour  
souffr  
foi q  
caché  
ordina  
rences  
rent a  
faire l  
foi. Il  
en mé  
rite,  
le vrai  
veur;  
en im  
rappel  
J. C. a  
Mais c  
fable?  
sus tou  
de ces  
santes,  
mon la

core du pain & du vin n'est cependant autre chose que la chair & le sang de J. C. que c'est la même chair qui est née de la Vierge, qui a souffert sur la croix, & qui est sortie glorieuse du tombeau; que comme sans la foi on n'autoit pu reconnoître pour Fils de Dieu le Fils de l'homme souffrant sur la croix, c'est aussi par la foi que nous voyons la chair de J. C. cachée sous les especes de nos alimens ordinaires; que le goût & les apparences du pain & du vin ne demeurent après la consécration, que pour faire l'exercice & le mérite de notre foi. Il ajoute que ce sacrement est en même temps vérité & figure; vérité, parce qu'il contient réellement le vrai corps & le vrai sang du Sauveur; figure, parce que le prêtre, en immolant tous les jours sur l'autel, rappelle le souvenir du sacrifice que J. C. a offert une fois sur le Calvaire. Mais comment s'opere ce mystere ineffable? Ma foi, répond-il, est là-dessus toute ma science. C'est par la vertu de ces paroles divines & toute-puissantes, ceci est mon corps, ceci est mon sang, que ce qui n'étoit auparavant

ravant que du vin mêlé d'eau devient du sang, & le même sang qui a été répandu pour le salut du monde.

Rabert soutint invariablement la même vérité dans ses autres écrits. Il fit un recueil abrégé des traits épars de la tradition sur cette matière, expliqua les textes obscurs, & quelques-uns en particulier de S. Augustin, par ceux qui ne sont susceptibles d'aucune autre interprétation, tels que ce passage d'un sermon où ce Pere disoit aux néophytes : Recevez dans le pain ce qui a été suspendu sur la croix, & dans le calice, ce qui a coulé du côté de J. C. Il atteste que l'Eglise Universelle tient la foi qu'il professe touchant l'eucharistie ; qu'elle la confesse dans toutes les nations & dans toutes les langues ; que toutes les liturgies justifient ce qu'il avance, & que les prieres du canon de la messe en sont un témoignage d'autant plus certain, qu'on les croit instituées par S. Pierre. Est-il nécessaire d'observer, qu'en quelque temps & en quelques circonstances que cet ouvrage de Rabert ait été mis au jour, s'il eût publié comme incontestables des points

de c  
cile  
teurs  
taine  
Eusse  
dans  
culte  
loit  
l'Egli  
pain  
Ph  
vers  
tiere  
bersta  
remen  
substa  
du C  
on li  
substa  
vin,  
divine  
en une  
la ch  
c'est  
le goût  
demen  
nous  
aurion

de croyance sur lesquels il étoit si facile de le confondre, tous les pasteurs, tous les peuples ne seroient certainement pas demeurés dans le silence ? Eussent-ils si lâchement trahi leur foi, dans un point qui fait le fond du culte public, & où l'innovation n'alloit à rien de moins qu'à rendre toute l'Eglise idolâtre, à lui faire adorer le pain matériel pour le Fils de Dieu ?

Plusieurs savans hommes écrivirent vers le même temps sur la même matière, entr'autres Haimon évêque d'Alberstat, qui n'atteste pas moins clairement que Paschase la foi de la transsubstantiation. Dans son traité intitulé du Corps & du Sang du Seigneur, on lit, en termes formels, que la substance ou nature du pain & du vin, par l'opération de la puissance divine, est changée substanciellement en une autre substance, c'est-à-dire en la chair & au sang de J. C. que c'est une impiété d'en douter ; que le goût & la figure du pain & du vin ne demeurent dans le sacrement, que pour nous épargner la répugnance que nous aurions, dans l'état ordinaire des choses,

Spicleg. t.

xii p. 27.

à boire du sang & à manger de la chair humaine.

Raban, en traitant le même sujet, & en attestant au fond la même vérité, s'exprime quelquefois d'une manière dont les dernières hérésies n'ont pas manqué de se prévaloir. Que peuvent-elles en effet, dans l'unanimité irréfragable de la tradition sur cette matière, que peuvent-elles citer en leur faveur, sinon quelques textes isolés & à double entente? Tel est en particulier l'endroit où Raban s'exprime en ces termes: Quelques-uns qui ne pensent pas bien sur le sacrement du corps & du sang de J. C. enseignent que le corps qui est né de la Vierge, qui a souffert sur la croix, qui est sorti vivant du tombeau, est le même qu'on reçoit à l'autel. Les Sacramentaires se font sans doute, de ces paroles de Raban, un grand sujet de triomphe. Mais on les confond par Raban lui-même, qui enseigne par une multitude de passages plus clairs & mieux développés le dogme de la présence réelle & de la transsubstantiation. Ce ne sont donc pas ces points de foi

qu'il  
chose  
que  
chari  
que s  
comm  
rel &  
Il  
port a  
comm  
Ratran  
que de  
le liv  
puisa  
ques l  
le pou  
buent  
expres  
tres p  
préten  
toute  
rien q  
cathol  
toire d  
nous s  
la faço  
lier,  
le dér  
foi qu

qu'il combat ici. Il ne prétend autre chose, sinon qu'on ne doit pas dire que le corps du Sauveur dans l'Eucharistie, soit tout à fait le même que sur la croix; parce qu'il n'y est pas, comme sur la croix, dans l'état naturel & passible.

Il y a plus de difficulté par rapport à un autre écrit, qu'on attribue communément au Prêtre Bertram ou Rattram, aussi moine de Corbie, & que des hommes éclairés prennent pour le livre de Jean Scot, où Bérenger puisa ses erreurs. Ces derniers critiques l'ont trouvé trop mauvais, pour le pouvoir justifier; ceux qui l'attribuent à Rattram, en expliquant les expressions dures & obscures par d'autres plus claires & plus exactes, ont prétendu que le sens qui résulteroit de toute la suite de l'ouvrage, n'avoit rien que de conforme au sentiment catholique. Il n'appartient pas à l'histoire d'entrer dans cette discussion. Il nous suffit d'exposer les faits. Du reste, la façon de penser d'un auteur singulier, & seul entre mille autres qui le démentent, importerait peu à la foi qui fait notre objet capital.

L'Eglise d'Orient, sous l'empire de Théophile qui avoit succédé à Michel le Begue son pere, dès le commencement d'octobre de l'an 829, nous présente des faits bien plus analogues à notre dessein. Théophile témoigna d'abord un grand zele pour la justice, & même pour la religion. Il fit fleurir le commerce, favorisa les sciences, embellit sa capitale de somptueux édifices. S'étant livré depuis à la manie des Grecs pour les disputes de religion, il se déclara hautement en faveur des Iconoclastes, & poussa la persécution plus loin que n'avoit fait son pere. Il ne défendit pas seulement d'honorer les images, mais d'en faire & d'en garder. C'est pourquoy, après les avoir effacées de nouveau dans les églises, & brûlé publiquement celles qui étoient le plus révérees, on remplit les prisons de peintres, de Catholiques zelés, d'évêques, & sur-tout des saints solitaires que Théophile ne pouvoit souffrir. Il leur défendit généralement d'entrer dans les villes, & de paroître à la campagne; en sorte que reclus chez eux, & dépourvus des choses les plus né-

Post.  
Theoph. l. 2.  
§ 3.

cessai  
luren  
rance  
rent  
leurs  
que  
mun  
dans  
teurs  
qui m  
To  
renom  
tiste  
que  
souve  
leur  
de la  
par  
roit  
reut  
roit  
Dieu  
maît  
ces a  
noit  
une  
les  
Un  
accu

cessaires à la vie, ceux qui ne voulurent point aller chercher leur subsistance sous un habit emprunté, périrent de faim en grand nombre, dans leurs monasteres qui ne furent plus que de vrais tombeaux. Pour le commun des Fideles, il y avoit jusque dans les villages d'impitoyables exacteurs, chargés d'accabler d'impôts ceux qui n'abjuroient pas le saint culte.

Toutefois l'Empereur ne put y faire renoncer sa femme Théodore, ni Théoctiste sa belle-mere. Il avoit cinq filles, que cette Princesse leur aieule attiroit souvent chez elle, afin de prémunir leur foi naissante contre les dangers de la séduction. Elle se les attachoit par de petits présens, & les exhortoit à résister sans crainte à l'Empereur leur pere, dans tout ce qu'il pourroit exiger d'elles contre l'ordre de Dieu, notre véritable pere & notre maître suprême. En instruisant ainsi ces ames tendres & flexibles, elle prenoit des images qu'elle gardoit dans une cassette, les portoit à son visage & les baisoit avec une pieuse affection. Un jour l'Empereur leur demanda quel accueil leur faisoit leur grand'mere,

Post.  
Theoph. n. 5.

& ce qui se passoit dans leurs entrevues, où elles prenoient tant de plaisir. La plus jeune, nommée Pulquerie, raconta tout avec la naïveté d'un enfant, montra les présens qu'elle avoit reçus, & ajoura : Elle a dans sa cassette des figures bien plus belles encore ; elle les prend avec respect, les met sur sa tête, & les baise à plusieurs reprises. L'Empereur qui pénétra tout, fut piqué jusqu'au vif : mais il n'osa éclater, par le respect qu'il portoit à sa belle-mère, femme de tête, d'une piété courageuse, & la seule qui osât lui représenter, combien la persécution qu'il exerçoit le rendoit odieux à tout le monde. Il se contenta d'empêcher ses filles d'aller si souvent chez cette vertueuse institutrice.

Un grand nombre de Catholiques, sans lui parler avec la même liberté, ne résisterent pas moins efficacement à ses séductions ; entr'autres, quelques moines du monastere de S. Abraham. Ils osèrent même lui faire voir, dans les Peres les plus anciens, tels que S. Irénée & S. Denis, que la vie monastique qu'il avoit en horreur, étoit en vénération dès le plus bel âge de

l'Eglise  
étoient  
tres, i  
Vierge  
raculeu  
mée l  
tions p  
lement  
répons  
avoir f  
d'une t  
rent pe  
temps  
corrupt  
d'insig

Un  
vint p  
qu'il j  
grand  
l'ayant  
par m  
geller  
beaux,  
pût sur  
rétabli  
à faire  
reur lu  
avec de  
dératio

l'Eglise. Pour lui prouver que les images étoient révérees dès le temps des Apôtres, ils citerent le portrait de la Sainte Vierge, fait par S. Luc, & l'image miraculeuse de J. C. qu'il avoit imprimée lui-même sur un linge : traditions populaires, mais alors généralement adoptées. Le Tyran, pour toute réponse, les chassa de C. P. après les avoir fait déchirer à coups de fouet, d'une manière si cruelle qu'ils en moururent peu après. Leurs corps restés longtemps sans sépulture, demeurèrent incorruptibles, & furent honorés comme d'insignes reliques.

Un moine, nommé Lazare, lui devint particulièrement odieux, parce qu'il joignoit à la vie régulière un grand talent pour la peinture. Ne l'ayant pu gagner par promesses, ni par menaces, il le fit tellement flageller, que la chair tomboit par lambeaux, & qu'on ne croyoit pas qu'il pût survivre. S'étant néanmoins un peu rétabli dans la prison, il recommença à faire de saintes peintures. L'Empereur lui fit alors brûler les mains, avec des lames de fer rouge. En considération de l'Impératrice, on le laissa

Boll. ad 12<sup>o</sup>  
febr.

échapper de sa prison. Il se tint en suite soigneusement caché; continuant toutefois à faire le même usage de son art. Ce fut dans cette retraite qu'il fit encore un portrait de S. Jean, qu'on garda long-temps après, & qui devint célèbre par une multitude de guérisons miraculeuses.

Sur. 26. dec.

S. Théodore & S. Théophane son frere, déjà si maltraités par l'Empereur Michel, furent encore fouettés cruellement sous l'empire de Théophile, puis relégués dans l'île d'Aphusie. Au bout de deux ans, il les fit revenir à C. P. comme les deux personnages dont il souhaitoit le plus passionnément d'abattre la constance, tant pour leur capacité que pour leur vertu. A leur arrivée, on les renferma dans le prétoire. Six jours après, le quatorzième de juillet, on les conduisit à l'audience du Tyran; des troupes de lâches adulateurs se tenant sur leur passage, & les accablant d'injures & de malédictions. Qui sont ces misérables, pour oser désobéir à l'Empereur, disoient les uns? Il faut, disoient les autres, que les plus méchans de tous les démons les possèdent.

Chacun  
solent  
res a  
précéd  
droit  
Aussi-  
laissa  
leur p  
à qui  
mages  
terribl  
leur d  
sance.  
le pay  
donc v  
ton en  
tendre  
les sou  
de si r  
tombe  
dore r  
de l'e  
sérable  
nière,  
du tri  
le lâch  
frappe  
Lé  
de rec

Chacun exerçoit à sa maniere son insolente malignité. Sur les quatre heures après midi, on les introduisit, précédés du gouverneur, dans l'endroit qu'on nommoit la salle dorée. Aussi-tôt cet officier se retira, & les laissa aux prises avec l'Empereur qui leur parut avoir un aspect sinistre, & à qui ils rendirent de loin leurs hommages en tremblant. Il leur dit d'un ton terrible, d'approcher plus près; puis il leur demanda le pays de leur naissance. C'est, dirent-ils en bégayant, le pays des Moabites. Qu'êtes-vous donc venus faire ici, reprit-il, d'un ton encore plus effrayant? Et sans attendre leur réponse, il ordonna de les souffleter. On leur donna tant & de si rudes coups sur le visage, qu'ils tomberent tout étourdis; & si Théodore ne se fût attaché au vêtement de l'exécuteur qui le frappoit, ce misérable, pour faire sa cour à sa maniere, lui eût brisé la tête aux degrés du tribunal: mais le confesseur ne le lâcha point, qu'on n'eût cessé de le frapper.

Le Tyran farouche leur demanda de rechef, pourquoi ils étoient venus

à C. P. puisqu'ils ne tenoient pas sa croyance. Et comme ils baïsoient les yeux sans oser répondre, il se tourna brusquement vers un officier qui étoit proche, lança de travers des regards foudroyans, & dit d'une voix à glacer de terreur : Qu'on prenne ces scelerats, qu'on imprime les vers sur leur visage, & qu'on les livre à deux Sarasins, pour qu'ils les emmènent dans leur pays. C'étoient douze méchans vers rambiques qui signifioient en substance que Théodore & Théophane, réfugiés à C. P. sans renoncer à leurs superstitions, en étoient bannis, comme deux vases d'iniquité, & marqués au visage, comme des malfaiteurs. Après la lecture de ces vers, l'Empereur leur dit : Vous ne manquerez pas de vous vanter, quand vous serez partis, que vous avez triomphé de moi ; & moi, je veux me jouer de vous, tandis que je vous tiens. A l'instant, il les fit dépouiller & fouetter cruellement ; & pendant tout le cours de l'exécution, il ne cessoit de crier, pour animer les exécuteurs. Les confesseurs ne dirent autre chose que ces paroles : Seigneur, nous n'avons rien fait contre

Votre  
tié de  
notre f

Après  
corps e  
aussi c  
qui l'a  
tôt ren  
autre  
quoi ils  
l'Empe  
n'avoie  
port av  
venus à  
chel. C  
tre jour  
fet, qu  
commen  
pondir  
frir m  
muniqu  
fet effa  
ces, &  
lement  
qui ve  
après c  
jour d  
notre  
celui d

Votre Majesté ; grand Dieu, ayez pitié de nous ; Vierge Sainte, venez à notre secours.

Après qu'on leur eut mis tout le corps en sang, on les fit sortir. Mais aussi changeant que la manie bizarre qui l'agitoit, Théophile les fit aussitôt rentrer, & leur cherchant une autre querelle, leur demanda pourquoi ils s'étoient réjouis de la mort de l'Empereur Léon. Ils répondirent qu'ils n'avoient jamais eu le moindre rapport avec ce Prince, & qu'ils n'étoient venus à C. P. que sous l'empire de Michel. On les renvoya au prétoire. Quatre jours après, on les présenta au préfet, qui, après plusieurs menaces, leur commanda d'obéir à Théophile. Ils répondirent qu'ils étoient prêts à souffrir mille morts, plutôt que de communiquer avec les hérétiques. Le Préfet essaya les caresses après les menaces, & leur dit : Communiquez seulement une fois avec nous, c'est moi qui vous accompagnerai à l'église ; après quoi, vous irez où il vous plaira jouir de votre liberté & des effets de notre faveur. Théodore encouragé par celui qui proportionne le secours au

besoin , répondit en souriant : Seigneur ; c'est comme si l'on disoit à quelqu'un : Je ne vous demande autre chose que de vous couper la tête une seule fois , après quoi vous ferez ce qu'il vous plaira. On renverseroit plutôt le ciel & la terre , que de nous faire abandonner pour un moment la vraie religion. Alors le Préfet ordonna de procéder à la marque ordonnée par l'Empereur ; & dans l'état de souffrance où ils étoient , les plaies de la flagellation se trouvant horriblement enflammées & au point de la sensibilité la plus vive , on les renversa sur des bancs , & on leur grava les vers sur le visage , lettre à lettre , au moyen d'une infinité d'incisions & de piquures : ce qui fut si long , que cette opération barbare , interrompue par la nuit , ne put s'achever que le lendemain. Quand la cruauté fut enfin assouvie , les confesseurs parlèrent en ces termes : On n'a jamais rien fait de semblable ; & tous les tyrans , mis en parallèle avec vous , peuvent passer pour des modèles de clémence. Sachez donc que cette inscription , notre plus bel ornement & notre meilleur titre pour le Ciel ,

vous se  
prême ,  
désespo  
visage  
prière d  
quoique  
mœurs  
les exil  
dore m  
sieurs au  
lement

Le S.  
ou plus  
tombea  
Begue,  
un sque  
que les  
la tête.  
son ave  
mettan  
parce q  
n'en fu  
laissoit  
qui pe  
deles c  
même  
nature  
esprit  
avec u

vous sera représentée par le Juge suprême, pour votre confusion & votre désespoir. On les remit en prison, le visage ruisselant de sang; puis à la priere du Patriarche Jean Léconomante, quoique fauteur de l'hérésie & de mœurs conformes à sa croyance, on les exila dans la Bithynie, où Théodore mourut peu de temps après. Plusieurs autres saints religieux furent cruellement persécutés pour le même sujet.

Le S. Moine Méthode, emprisonné ou plutôt enterré tout vivant dans un tombeau dès le regne de Michel le Begue, en étoit sorti depuis peu, comme un squelette, n'ayant, pour ainsi dire, que les os, & pas un seul cheveu sur la tête. Il vivoit en son particulier, son aversion pour l'hérésie ne lui permettant pas d'habiter un monastere; parce qu'il n'y en avoit point à C. P. qui n'en fût plus ou moins entaché. Il ne laissoit pas de fréquenter les moines qui pensoient bien, ainsi que les Fideles croyans de tout état, du rang même le plus distingué. Comme il étoit naturellement éloquent, qu'il avoit un esprit doux, affable, très-insinuant, avec une grande force de raisonnement

Vit. 5.  
Meth. c. 70

& une profonde connoissance des Ecritures, il traita aussi avec beaucoup de personnes surprises par des séducteurs, & en défabula un grand nombre. Le bruit en parvint bientôt à Théophile qui le fit venir, & lui dit : Après les châtimens que vous ont attirés tant de vaines disputes, ne cesserez-vous jamais d'exciter des troubles, pour un sujet aussi léger que les images ? Si elles sont si méprisables, répondit Méthode, pourquoi voulez-vous qu'on honore publiquement & qu'on multiplie tous les jours les vôtres, tandis qu'on abar par-tout celles de J. C. L'Empereur ne lui répliqua qu'en le faisant dépouiller jusqu'à la ceinture, & déchirer de mille coups de fouet. Demimort & tout épuisé de sang, on le descendit par un trou, dans un souterrain du palais, d'où quelques personnes compatissantes le tirèrent pendant la nuit, & le firent panser.

Théophile voulut ensuite essayer de la douceur, le fit ramener auprès de lui, prit un ton de bonté, de familiarité même; entrant à l'amiable en conférence avec lui, & témoignant prendre plaisir à lui entendre expli-

que  
L'ér  
infir  
un e  
que  
fede  
& r  
Mé  
prop  
au  
mul  
ceur  
con  
de  
au r  
s'il  
&  
anti  
phil  
jour  
que  
étoi  
la s  
par  
pag  
mer  
fati  
tion  
soit

quer les difficultés tirées de l'Écriture. L'érudition de Méthode & son talent infini pour l'insinuation produisirent un effet bien inespéré. La bienveillance que l'Empereur n'avoit d'abord qu'affectée, devint insensiblement cordiale & très-vive. Il marqua un logement à Méthode dans le palais, parmi ses propres officiers : ce qui donna lieu au S. Confesseur d'en désabuser une multitude, & quelques-uns mêmes de ceux qui avoient le plus de part à la confiance du Prince. Il trouva moyen de l'adoucir lui-même, de le faire au moins chanceler dans son opinion, s'il ne put l'y arracher tout à fait, & de diminuer considérablement son antipathie pour les Catholiques. Théophile, depuis cette époque, avoit toujours Méthode avec lui. Il avoit quelquefois à ses courtisans, qu'il étoit souvent ébranlé, plus encore par la sainteté de l'homme de Dieu, que par ses discours. Il s'en faisoit accompagner dans tous ses voyages ; il le menoit même à la guerre, soit pour satisfaire sa curiosité sur les questions qu'il se plaisoit à lui proposer, soit de peur que pendant son absence

Post.  
Theoph. l. 36  
n. 24.

le crédit de Méthode parmi les grands & tous les Catholiques n'aboutit au rétablissement des saintes images, que ce Prince rebelle à la grace ne cessa jamais de combattre.

Cependant il fit la guerre aux Sarasins, avec avantage d'abord & avec barbarie. Il pénétra bien avant dans la Syrie, marqua toute sa route de sang & de ravages, jetta dans les fers des peuples entiers, & mit enfin le siège devant Sozopetre, où étoit né le Calife Moutasem. Le Sarasin le pria instamment par lettres, d'épargner cette ville en sa considération; mais il ne fut point écouté. Théophile la prit, la ruina, massacra une partie des habitans, & emmena le reste en captivité. Le Calife en devint furieux, assembla une armée plus nombreuse que n'avoit jamais fait aucun de ses prédécesseurs, & fit graver sur les boucliers de tous ses soldats le nom d'Amorium, pour marquer que par représailles il en vouloit à cette ville qui étoit la patrie de l'Empereur. Théophile crut son honneur engagé à la bien défendre, & y fit entrer le Patrice Acrius gouverneur d'Orient, avec

ibid. n. 29.

deu  
Th  
bou  
reu  
dic  
siég  
jou  
dro  
don  
fil  
exc  
les  
dun  
il l  
trav  
ne  
ils  
la  
&  
terr  
hai  
cou  
gue  
voy  
pou  
Ces  
leu  
pa  
en

deux capitaines de grande réputation, Théodore Cratere & Théophile Babouziq. Ils firent en effet une si vigoureuse résistance, que Moutasem perdit soixante-dix mille hommes à ce siège, quoiqu'il n'ait duré que treize jours. Mais instruit à la fin de l'endroit le plus foible de la place, il y donna l'assaut, l'emporta & passa au fil de l'épée les citoyens & les soldats, excepté les chefs de la bourgeoisie & les officiers de l'armée, qu'il fit conduire à Bagdad.

Quand il y fut arrivé lui-même, il les fit mettre aux fers, avec les entraves aux pieds, dans une prison où ne voyant pas le jour en plein midi, ils ne se reconnoissoient entr'eux qu'à la voix. Ils avoient un peu de pain & d'eau pour toute nourriture, la terre pour lit, & pour vêtemens des haillons infects. Quand on les crut découragés par les souffrances & la longueur de la prison, le Calife leur envoya les plus habiles de ses docteurs, pour leur faire renoncer leur religion. Ces suborneurs feignoient de venir de leur propre mouvement, & par compassion; ils affectoient de solliciter de-

Elm. l. 11.  
p. Albuf, p.  
165.

Ad. ss. Boll.  
t. 6. p. 460.  
&c.

vant les prisonniers la permission d'entrer, de leur apporter des habits ou des vivres. Ceux ci rejeterent avec horreur les premieres propositions qu'on leur fit. Mais les Musulmans répliquerent : Tant de fierté ne sied point à votre état ; connoissez au moins les avantages que nous avons à vous offrir ; il vous sera toujours libre de rejeter nos conseils. N'aimez-vous pas, poursuivirent-ils, vos femmes & vos enfans, vos amis, vos concitoyens, votre patrie ? Vous n'avez qu'un seul moyen de recouvrer tant de choses desirables : c'est d'user de quelque dissimulation, & de condescendre pour un temps aux vœux du Calife, qui ne compte pour rien la conquête des villes en comparaison de celle des ames. Il vous comblera de faveurs ; vous aurez la liberté de retourner dans votre pays ; & là vous pratiquerez la religion que vous croirez la meilleure. Les confesseurs leur demanderent s'ils en useroient ainsi. Oui assurément, répondirent ces apôtres du Mahoméisme ; car il n'y a rien de plus cher que la liberté. Ils confirmèrent leur réponse par serment. Et nous, repartirent les Chrétiens, nous  
ne

ne prenons pas conseil sur la religion , de gens qui tiennent si peu à la leur. Ils leur fermerent ainsi la bouche , & les renvoyerent confus.

Quelque temps après, & à bien des reprises différentes , il vint d'autres tentateurs , entre lesquels il y avoit plusieurs Faquits ou moines Musulmans. Ils firent de grandes aumônes aux confesseurs , les embrasserent avec tendresse , plainquirent beaucoup leur infortune , & arroserent leurs fers de leurs larmes. S'étant assis amicalement auprès d'eux , ils leur dirent en gémissant ; Quel triste sort pour des guerriers pleins d'honneur & de courage , & dont plusieurs sont parens de votre Empereur ! Mais pourquoi vous obstiner à être malheureux , puisque votre sort est entre vos mains ? Que ne quittez vous cette voie étroite , que vous a tracée le Fils de Marie ? Entrez dans la voie commode , que le grand Prophete nous a montrés , pour cette vie & pour l'autre. Qu'enseigne-t-il , qui ne soit conforme à la sagesse , quand il dit que Dieu destine à ses serviteurs toutes sortes d'avantages ici bas , & le paradis après la

mort ? Comme le Seigneur est souverainement bon , voyant que les hommes étoient trop foibles pour accomplir la loi de Jésus , qui est si dure & si difficile , il a envoyé son Prophete Mahomet , pour les décharger d'un poids qui surpassoit leurs forces , & pour les sauver par la seule foi des vrais Croyans. Les Chrétiens se regarderent les uns les autres en souriant , & répondirent : Pouvez-vous croire sérieusement qu'une doctrine qui soumet l'esprit à la chair , & qui donne carrière aux plus sales passions , soit agréable à Dieu ? Quelle différence resteroit-il entre les bêtes & les hommes ? De tels principes , par le mépris qu'ils excitent , ne peuvent que nous attacher plus fortement à la charité de J. C.

Voyez à qui Dieu départit à présent ses bienfaits , reprirent aussi-tôt d'autres Musulmans. Est-ce aux disciples de Jésus , ou à ceux de Mahomet ? N'est-ce pas à nous qu'il accorde les victoires & la conquête des plus belles contrées ? Cependant il est juste. Il ne nous donneroit donc pas tant de biens , & ne vous soumettroit

point à notre puissance, si nous n'observions mieux que vous ses commandemens. Les plus éclairés des confesseurs repliquèrent ainsi : Permettez que nous vous fassions une question. Quand deux hommes se disputent un bien, si l'un se borne à crier sans preuves que ce bien est à lui, & que l'autre produise de bons témoignages en sa faveur ; auquel des deux convient-il d'assurer cette possession ? A celui, dirent les Musulmans, qui fournit de bons témoins. Eh bien, reprirent les confesseurs, J. C. né d'une vierge, comme vous le dites vous-mêmes, a pour garants de sa mission tous les prophètes qui précèdent son avènement. Vous avancez que Mahomet est venu apporter une troisième loi : ne devoit-il pas avoir au moins quelques prophètes pour lui ? Vous donnez vos conquêtes pour des marques de l'approbation divine : ignorez-vous donc les victoires des Perses, qui ont subjugué tant de vastes régions ? ignorez-vous les triomphes des Grecs sur les Perses, & ceux des anciens Romains sur tout l'univers ? Toutefois ces conquérans suivoient-ils la vraie

religion, ou ne pratiquoient-ils pas plutôt une idolâtrie insensée ? Jugez donc avec plus de sagesse. Oui, Dieu donne quelquefois la victoire à ceux qui le servent : mais il permet aussi qu'ils soient vaincus, quand ils l'offensent, pour les châtier par les mains des méchants. Les Chrétiens demeurèrent sept ans entiers dans leur prison, avec une patience invincible qui édificia leurs propres tyrans.

Le Calife refusa toute sa vie, qui dura encore quatre ans, de recevoir leur rançon. Trois ans après sa mort, son successeur Vatec se flatta qu'ils ne résisteroient plus à ses volontés. Il leur proposa de faire la prière avec lui, en leur promettant de les combler de richesses & de dignités. Un Officier vint de sa part à la prison, avec des gens armés & un appareil effrayant. Il en fit sortir quarante-deux prisonniers, les plus qualifiés d'entre les Chrétiens, & leur parla en ces termes : Il est encore temps de mériter les faveurs du Calife; elles seront telles, que ceux qui les auront refusées, ne manqueront pas de déplorer leur mauvaise fortune. Qu'avez-

vous à espérer, en suivant la religion d'un Empire avili & prêt à succomber sous la puissance de notre maître? Et quel bonheur ne vous assurez-vous pas au contraire, en reconnoissant, avec un si puissant protecteur, le grand Prophete Mahomet? Une seule année du tribut de l'Egypte peut enrichir vos descendans, jusqu'à la quatrième génération. Les Chrétiens dirent tout d'une voix anathème à Mahomet & à ses sectateurs.

Les Musulmans furieux les saisirent à l'instant, leur lièrent les mains derrière le dos, & les conduisirent au bord du Tigre près de la ville de Samara, où résidoit le Calife. Cependant le commandant appella un des confesseurs, nommé Théodore-Crateré, & lui dit: Toi qui a porté les armes & tué des hommes, au mépris de ta profession, puisque tu étois prêtre parmi les Chrétiens, quelle espérance te reste-t-il en J. C. que tu as ainsi renoncé? Ne te seroit-il pas plus avantageux de recourir au Prophete Mahomet? C'est cela même, dit Théodore, qui anime ma foi: en combattant jusqu'à la mort pour mon di-

vin maître, j'en obtiendrai le pardon de mes fautes qui seront lavées dans mon sang. Tu vas être satisfait, répliqua le commandant; je n'en parlois que par compassion pour toi. Théodore fut exécuté, avec tous les autres Chrétiens, selon l'ordre de leur dignité. Loin de donner la moindre marque de foiblesse, tous firent l'admiration de leurs bourreaux mêmes par leur fermeté. L'Eglise honore ces quarante-deux martyrs le 6 de mars, qui fut le jour de leur mort. Le Calife mourut, l'année d'après cette exécution.

Hist.

Theoph. 1. 3.  
n. 14.

Pour l'Empereur Théophile, il avoit conçu tant de chagrin de la prise d'Amorium, qu'il tomba malade aussi-tôt après, d'une inflammation d'entrailles. Il but de l'eau de neige pour se rafraîchir, & contracta une dyssenterie dont il mourut le vingtième de janvier 842. Son fils Michel, encore enfant, lui succéda, sous la conduite de l'Impératrice Théodore sa mere, & d'un conseil composé de l'Eunuque Théoctiste, du Patrice Bardas frere de l'Impératrice, & de son oncle Manuel, zélé Catholique. Celui-ci entreprit aussi-tôt le rétablissement des

faintes images, engagea ses deux collègues à donner cet heureux commencement à leur ministère, puis alla proposer son dessein à l'Impératrice. Cette Princesse, très-bien disposée, ne demandoit pas mieux. Elle n'avoit jamais vu qu'avec un extrême chagrin les malheureuses préventions de l'Empereur son époux, fomentées par des Sénateurs, des évêques, & sur-tout par le Patriarche Jean-Léconomante. Enhardie par Manuel, qui sur lui faire valoir l'attachement général du peuple aux saintes images, elle envoya un de ses officiers vers le Patriarche, avec ordre de lui donner le choix, ou de consentir au rétablissement de l'ancien culte, ou de quitter sur le champ son siège, & de se retirer à sa maison de campagne, jusqu'à ce qu'on eût pris des mesures pour le juger canoniquement.

L'Officier trouva Léconomante étendu sur un lit de repos, dans une chambre du palais patriarchal, d'où il répondit froidement qu'il s'aviserait. Si-tôt que l'envoyé fut sorti, il prit une lancette, s'ouvrit quelques veines, & perdit beaucoup de sang; sans mettre

Post.  
Theoph. l. 5

néanmoins en danger : une vie qu'il aimoit trop pour la sacrifier au hasard. Il prétendoit au contraire causer une révolution dans le gouvernement, en rendant l'Impératrice odieuse, & en donnant lieu de croire qu'elle l'avoit fait assassiner. Mais le Patrice Bardas étant allé pour examiner le fait sur les lieux, il trouva la lancette, reconnut par l'inspection des plaies, qu'elles avoient été faites exprès, & s'en assura d'une manière indubitable, par le témoignage des propres domestiques du perfide Patriarche. Le scélérat fut chassé de son Eglise, & renfermé dans sa maison de campagne.

On assembla aussi-tôt un concile, qui anathématisa les ennemis des saintes images, confirma le second concile de Nicée, prononça la déposition de Léonomanthe, & mit en sa place le S. Confesseur Méthode, qui avoit tant souffert pour la religion sous les deux derniers regnes. Quand il fut ordonné, l'Impératrice le pria d'obtenir de Dieu le pardon du péché que l'Empereur son époux avoit commis contre la foi. Méthode répondit : Princesse, notre pouvoir ne s'étend point

sur les morts. Nous n'avons reçu les clefs du Ciel, que pour l'ouvrir à ceux qui sont encore sur la terre. Nous pouvons sans doute soulager aussi les défunts, quand leurs péchés sont légers, ou qu'ils ont fait pénitence: mais nous ne saurions absoudre ceux qui sont morts dans une impénitence manifeste. Lorsque l'Empereur mon époux étoit près de mourir, reprit l'Impératrice, je lui représentai le mieux qu'il me fut possible les terribles suites de sa mort. Il témoigna du repentir, & demanda des images. Je lui en présentai, il les baisa avec ferveur, & rendit l'esprit dans ces sentimens de religion. Comme elle eut affirmé la vérité de ce récit avec serment, les évêques touchés de sa piété lui firent bien espérer de la divine miséricorde pour son époux. Toutefois le public demeura persuadé, que Théophile étoit mort impénitent.

L'an 842, le premier dimanche de carême selon les Grecs, & le second selon notre calendrier, les saintes images furent rétablies solennellement. Après la cérémonie, l'Impératrice donna dans le palais un festin magnifique à tout le clergé, & aux confesseurs qui avoient

signale leur courage pendant la persécution. L'hérésie des Iconoclastes, tant de fois abattue & tant de fois relevée en Orient, succomba sans retour sous ce dernier coup, environ six-vingts ans après que l'Empereur Léon l'Isaurien l'y eut établie. L'Impératrice Théodore continua toute sa vie la fête qu'on avoit instituée à cette occasion. On la nomma la fête de l'Orthodoxie, que l'Eglise Greque célèbre encore le dimanche qui termine la première semaine de son carême. On y chante un hymne du Confesseur S. Théophane, poète célèbre pour le temps où il vivoit, & qui fut fait archevêque de Nicée en récompense de sa foi & de ses souffrances.

L'Occident avoit changé d'Empereur, aussi bien que l'Orient. Louis le Débonnaire étoit mort dès le vingtième juin de l'année 840, la soixante-quatrième de son âge, & la vingt-septième de son empire. Il s'étoit mis en route pour aller combattre son fils Louis roi de Baviere, qui avoit repris les armes, à l'occasion d'un nouveau partage fait à son préjudice, en faveur de ses deux freres Lothaire

Astron. an.  
840.

& Charle, après la mort de Pépin Roi d'Aquitaine. Attaqué avant son départ d'une fluxion de poitrine, il perdit entièrement les forces près de Maïence, & fut réduit à camper & à s'aliter dans une île où il se trouvoit. Une grande éclipse de soleil, arrivée quelque temps auparavant, fut aussi-tôt prise pour un présage de la mort de l'Empereur. Ce Prince religieux ne la regarda que comme un avertissement de la divine bonté, pour l'exciter à la pénitence. Un grand nombre d'évêques & d'autres ecclésiastiques s'empressoient à le consoler. Il accorda sur-tout sa confiance à son frere Drogon évêque de Metz & archichapelain. Chaque jour il se confessoit à lui, & recevoit le corps du Seigneur. Ce fut la seule nourriture qu'il put prendre pendant quarante jours, durant lesquels il ne cessoit de répéter: Vous êtes juste, Seigneur, de me faire à présent jeûner malgré moi, puisque je n'ai point observé le carême. C'est qu'il avoit été obligé pendant la révolte de Pépin, de voyager contre sa coutume pendant ce saint temps, avec beaucoup de fatigues.

Il fit faire l'inventaire de tout ce qu'il portoit avec lui, sans en excepter les joyaux de la couronne, la vaisselle, les armes, les ornemens sacerdotaux; puis il ordonna d'en faire la distribution aux Eglises, aux pauvres, & à ses deux fils Charle & Lothaire. Il fit donner à celui-ci une couronne, un sceptre & une épée, à la charge de conserver à celui-là les Etats qui lui avoient été assignés, & de lui demeurer inviolablement uni, aussi bien qu'à sa mere Judith. Après quoi il rendit grâces à Dieu, de ce qu'il ne lui restoit plus rien dont il pût disposer. Drogon lui demanda cependant, de concert avec les autres évêques, s'il ne pardonnoit point à son fils Louis. L'Empereur répondit: Quoi qu'il en soit, je ne suis point ici, pour m'assurer de ses dispositions, je fais de mon côté ce qui dépend de moi; & je prends Dieu à témoin, avec les ministres du Seigneur, que je lui pardonne toutes les offenses qu'il m'a faites.

Comme c'étoit le samedi au soir, il fit chanter devant lui les matines du dimanche, & mettre sur sa poitrine un orceau de la vraie croix.

Il en fit le signe sur son front, tant qu'il en eut la force ; & quand il étoit las, il prioit Drogon de le faire. Enfin, après avoir demandé les prières des agonisans, il expira doucement, les yeux tournés vers le Ciel, & la joie des prédestinés empreinte sur le visage. Il avoit de grandes fautes à se reprocher par rapport au gouvernement : mais sa foiblesse involontaire, les bornes étroites de son esprit, la pureté admirable de ses mœurs, l'exemple de toutes les vertus privées qu'il donna constamment à ses sujets, & le repentir de ce qu'il put y avoir de volontaire dans l'inobservance des devoirs du trône, si difficiles pour les conjonctures délicates où il se trouvoit, font espérer que le Seigneur l'aura jugé dans sa miséricorde. Son corps fut transporté à Metz, & inhumé près de sa mere Hildegarde, dans l'église de S. Arnoud.

Il étoit d'une piété qu'on eût admirée dans un religieux. Tous les matins, il alloit à l'église, où il demouroit long-temps en prières, prosterné sur le pavé qu'il arrosoit souvent de ses larmes. Il étoit fort inf-

truit dans la science de l'écriture ; dont il connoissoit le sens spirituel & moral , le sens propre & l'allégorique. Il avoit appris dans sa jeunesse des poésies profanes : mais dans la suite il ne voulut plus en lire , ni en rien entendre. Dans les fêtes publiques , où les musiciens & les bouffons divertissoient le peuple , il contenoit tout le monde par sa modestie. Jamais on ne le vit éclater de rire. Il étoit d'une extrême sobriété. Il s'habilloit simplement , excepté les grandes fêtes , où , à l'exemple des rois ses peres , il paroissoit tout étincelant d'or , avec la couronne en tête & le sceptre à la main. Sa libéralité alla jusqu'à donner de son domaine à différens particuliers. Tous les jours avant son repas , il distribuoit d'abondantes aumônes ; & par-tout où il se trouvoit , il avoit soin qu'il y eût des logemens pour les pauvres. Sa facilité à pardonner lui a fait donner le surnom de Débonnaire. On le loua de n'avoir jamais rien fait sans conseil : mais cette règle de prudence devint la source de ses plus grandes fautes. Toujours il parut ignorer , que si le conseil peut

guider un Prince, il ne doit jamais le subjuguer. Il devint par là le jouet de toutes les passions, de toutes les foiblesses, de l'intérêt particulier de tous ceux qui entreprirent de le gouverner, prit le change dans tous ses devoirs, & ne mérita, suivant le portrait qu'on en a fait en trois mots, que le nom d'un excellent particulier, d'un trop bon pere, & d'un très-médiocre Empereur.

Quelque temps avant sa mort, il avoit permis aux SS. Archevêques de Lyon & de Vienne, Agobard & Bernard revenus de leurs égaremens, de rentrer dans leurs sièges. Agobard recouvra si bien ses bonnes graces, qu'il fut mis à la tête des affaires dans le royaume d'Aquitaine. Mais il mourut dans la ville de Saintes, la même année que l'Empereur. Son Eglise de Lyon l'honore, sous le nom de Saint Agebaud. Bernard mourut deux ans après. Il est pareillement honoré dans le pays. Il avoit des vertus éminentes, un zele vraiment apostolique, & un si grand détachement des choses de la terre, qu'il avoit fallu un ordre exprès du Souverain Pontife, pour le faire

monter sur le siège de Vienne. Ses pères qui renoient un rang considérable, l'avoient engagé dans le mariage, dès sa jeunesse. Il obtint ensuite le consentement de sa femme, pour embrasser la vie religieuse dans le monastere de Bugey qu'il avoit fondé. Il fonda aussi celui de Romans, où il choisit sa sépulture.

Flod. l. II. c.

Ebbon, déposé de l'archevêché de Rheims, prétendit aussi remonter sur son siège. A la faveur de la division, qui aussi-tôt après la mort de Louis le Débonnaire se remit dans son insociable famille, Ebbon se retira de l'abbaye de S. Benoît sur Loire, où il étoit renfermé depuis sept ans. Lothaire fils aîné de Louis & son successeur à l'Empire, avoit passé la Meuse qui devoit séparer ses États de ceux de Charle, selon les derniers arrangements de l'Empereur défunt. Il prétendoit tout envahir, ou du moins rendre les apanages de ses freres dépendans de son Empire. Il passa non seulement la Meuse, mais la Seine, & s'avança jusqu'au pays de la Loire. Ebbon vint le trouver, & fut rétabli, à la priere de son Eglise, selon l'acte

de  
des  
sou  
qua  
Ital  
à L  
cup  
ent  
par  
des  
tie  
Il  
en  
&  
pai  
neu  
cél  
nes  
rep  
née  
ver  
cai  
en  
plu  
Lo  
de  
Lo  
a

de rétablissement, & par le jugement des évêques. On y voit en effet la souscription de vingt évêques & de quatre archevêques, mais la plupart Italiens, & tous absolument dévoués à Lothaire. Ebbon ne laissa pas d'occuper le siège de Reims une année entière; après laquelle il fut obligé par le Roi Charle qui avoit repris le dessus, d'abandonner à jamais la partie, & de se retirer en Allemagne. Il fut alors fait évêque d'Hildesheim en Saxe, du consentement des évêques & du Souverain Pontife. Il en exerça paisiblement les fonctions, pendant neuf ans qu'il vécut encore. Ce Prélat, célèbre par une étrange diversité de bonnes & de mauvaises actions, parut alors reprendre l'esprit de ses premières années, se remit à travailler à la conversion des Païens, & soutint S. Anscaire dans les traverses qu'il éprouvoit en Suede.

La discorde s'enflamma de plus en plus, entre les enfans de l'Empereur Louis. Le Roi de Baviere, ou plutôt de Germanie, d'où il prit le nom de Louis le Germanique, unit ses forces à celles de son frere Charle, pour

s'opposer avec plus de vigueur aux entreprises de leur ambitieux aîné. Les armées des deux partis se rencontrèrent près d'Auxerre, au mois de juin de l'an 841. Louis & Charle, considérablement les plus forts, ne se déterminoient cependant qu'avec peine à livrer une bataille, où il étoit question de perdre un frere, & de prodiguer le plus beau sang des François. Ils firent différentes propositions, que l'orgueilleux Lothaire refusa toutes avec hauteur. Enfin le jour de la S. Jean, ils lui déclarerent que, s'il ne cédoit sur le champ, le lendemain avant le lever de l'aurore, ils en viendroient au sanglant jugement du Dieu des armées. En effet, la bataille se donna près de Fontenai, le samedi vingt-cinquieme jour de juin, avec la fureur ordinaire entre des freres divisés. Le Seigneur se déclara contre le plus coupable, selon la menace des deux autres. La perte de Lothaire égala l'opiniâreté de sa résistance. Son armée, après un carnage effroyable, fut toute mise en déroute. Les deux Rois vainqueurs reprirent leurs premiers sentimens de modération, après la vic-

Nichard, l.  
v. luit.

toire qu'ils témoignèrent tenir de la faveur du Ciel, arrêterent le soldat qui vouloit tout massacrer, & empêchèrent de poursuivre les fuyards. Le lendemain on célébra la messe sur le champ de bataille, on enterra les morts, on pansa les blessés indifféremment, sans nulle distinction de sujets ou d'ennemis, & l'on donna la liberté aux prisonniers. Il fallut encore, pour calmer les remords des deux Princes, ou la morne horreur que leur causoit tant de sang répandu, que les évêques les assurassent au nom de Dieu, que n'ayant combattu que malgré eux, ils n'avoient rien à se reprocher.

Après la bataille, le Roi Charle n'eut rien de plus pressé que de rétablir le S. Evêque Aldric, réfugié à sa suite, depuis un an qu'il avoit été chassé par les Manceaux révoltés. Dans la défection de cette province, le S. Prélat avoit tenu pour son souverain légitime avec une constance héroïque, quoique les rebelles lui promissent, non seulement de lui conserver sa dignité, mais d'augmenter de beaucoup son pouvoir, s'il vouloit embrasser leur parti. Il aimoit mieux s'exposer à tout

Gest. S. Aldr.  
t. 3. Baluz. p.  
140, &c.

le ressentiment de ces furieux, qui ; après l'avoir chassé avec outrage, pillerent la maison épiscopale, enlevèrent de ses terres quatre-vingt chevaux, & deux cents pieces d'autre bétail. Ce qui fut le plus sensible au charitable Prélat, c'est qu'on dissipa toutes les provisions destinées à l'hospitalité & à l'aumône, & qu'on ruina de fond en comble sept hôpitaux qu'il avoit bâris, c'est-à-dire différentes maisons pour la réception des hôtes, entre lesquelles il y en avoit une qui étoit destinée à loger les évêques, les abbés & les seigneurs étrangers. Il avoit encore entrepris de rebâtir sa cathédrale, le cloître de ses chanoines, & jusqu'à cinq monasteres. Tous ces ouvrages demeurèrent imparfaits, par l'expulsion de ce digne Evêque, dont la charité & l'habileté pouvoient seules suffire à l'exécution de ces grands desseins.

Issu de la premiere noblesse des Francs, & allié à tout ce qu'il y avoit de plus illustre en Germanie, Aldric marquoit toutes ses bonnes œuvres au coin de la grandeur, de l'élevation de son ame, & de son goût pour le

bie  
de  
à la  
d'e  
Sar  
hur  
enn  
pie  
do  
par  
vic  
étr  
égl  
fid  
Ce  
tio  
gio  
en  
gl  
de  
qu  
pl  
de  
pe  
cu  
re  
&  
q  
l

bien public. Dès la première année de son épiscopat, il procura de l'eau à la ville du Mans, qui étoit obligée d'en aller chercher à la rivière de Sarthe. Personne toutefois n'étoit plus humble ni plus simple que lui, plus ennemi du faste & du tumulte, plus pieux & plus recueilli. Dès l'âge de douze ans qu'il fut conduit à la Cour par son pere, après avoir fait son service pendant le jour, la nuit, sans être apperçu, il se retiroit dans une église, où il passoit des temps considérables en priere & en méditation. Ce fut dans ces paisibles communications avec Dieu, qu'il prit la résolution de se donner entièrement à lui, en embrassant la vie cléricale dans l'Église de Metz qui passoit pour l'une des plus régulières du royaume, & qui a servi en effet de modele à la plupart des autres. Sur la réputation de sa vertu, l'Empereur Louis le prit pour son confesseur : place qu'il n'occupa que quatre mois, parce que sa renommée augmentant de jour en jour, & le siège du Mans étant venu à vquer, Landran archevêque de Tours, le comte & toute la noblesse du Maine,

le peuple & le clergé l'élurent unanimement pour leur évêque. Drogon de Metz donna ses démissoires, adressés tant à son prêtre qu'à l'Archevêque de Tours, qui le sacra avec une grande solennité dans la cathédrale du Mans. Telle étoit la vertu de Saint Aldric, trop pure & trop magnanime pour manquer à son souverain, qui vint lui-même dans le Maine, tant pour honorer ce modele de fidélité, que pour étouffer la révolte. Sigismond, abbé de S. Calais, s'étoit engagé dans le parti des rebelles, afin de soustraire son monastere à l'évêque. Le Roi Charle, en confirmation d'une premiere sentence de l'Empereur Louis, adjugea & fit restituer ce monastere à S. Aldric. Il ne faut pas confondre ce S. Evêque du Mans avec un autre S. Aldric, qui se signala par sa science & sa vertu, vers le même temps, mais sur le siège de Sens.

Pendant que les Princes François employoient ainsi leurs forces au dedans du royaume, toujours à le ruiner, en affoiblissant leurs ennemis domestiques, & en s'affoiblissant les uns les autres, les Normands perdirent le

refp  
de  
vét  
hon  
ce n  
du  
Da  
pay  
bar  
enn  
tiam  
tern  
le  
qui  
fast  
roic  
dig  
à v  
ava  
que  
se  
tan  
nag  
la  
me  
pas  
nu  
che

respect que leur avoit imprimé le nom de Charlemagne, & commencerent à vérifier les tristes présages de ce grand homme. On appelloit généralement de ce nom Tudesque, qui signifie hommes du Nord, les habitans sauvages du Danemarck, de la Norvege & des pays voisins : monstres d'impiété & de barbarie, qui paroissoient autant les ennemis de l'humanité que du Christianisme. Ils rendirent leur nom si terrible, qu'el'on invoqua publiquement le secours de Dieu contre leur fureur, qui devint pour long-temps le plus désastreux de tous les fleaux. Ils parcouroient les mers avec une célérité prodigieuse sur quantité de petits bâtimens à voiles & à rames, remontoient bien avant dans les rivières, insultoient en quelques jours vingt places différentes, se reproduisoient de toute part ; portant en mille endroits divers le carnage & l'incendie, la ruine des villes, la profanation des temples, des crimes & des atrocités dont on n'avoit pas l'idée avant eux.

La Neustrie maritime dont ils conquirent trop tôt la fertilité & les richesses, fut l'une des premières con-

Chron.  
Norm. &  
Chron. Fontenell. in t. 2.  
Duchêne, p.  
387. 324.

trées qu'ils désolèrent. Ils y entrèrent par la Seine, pillèrent la ville de Rouen & brûlerent le monastere de S. Ouen, remonterent jusqu'à celui de Jumiége qui devint aussi la proie des flammes, exigèrent des sommes immenses pour épargner celui de Fontenelle, ruinerent en un mot tous les bords de la Seine, dont ils dépouillerent ou brûlerent les églises & les villages, depuis le 12 jusqu'au 31 de mai 841. Alors, ils s'en retournerent avec un butin prodigieux.

Annal. Berr.  
an. 843. P.  
139

Dans une autre irruption, ils descendirent auprès de Nantes, qu'ils trouverent sans défense, & prirent par escalade. L'Evêque Guihard se retira dans la grande église, avec tout son clergé, une grande multitude de peuple, & les moines de l'île d'Aindre, qui y avoient apporté leur riche trésor, comme dans un asyle assuré. Les Barbares ayant rompu les portes & les fenêtres, entrèrent furieux, firent main basse sur la multitude; mais principalement sur les clerics & les moines, dans le carnage desquels l'Evêque fut enveloppé: ils n'épargnerent que peu de personnes, qu'ils embarquerent pour les vendre. De Nantes,

Na  
dan  
nast  
ren  
rich  
non  
&  
pui  
rach  
cur  
clay  
gen  
la r  
cor  
nast  
il e  
E  
du  
de  
ren  
près  
men  
mal  
thai  
gue  
des  
pris  
S. l  
7

Nantes, ils passerent à l'île d'Aindre dans la Loire, & mirent le feu au monastere abandonné. Ils se rembarquerent ensuite, avec presque toutes les richesses du pays, & des troupes innombrables de captifs de tout sexe & de tout âge, qui acheverent d'épuiser les ressources des Fideles qui les racheterent fort chèrement. Dans l'incursion de Neustrie, soixante-huit esclaves coûtèrent vingt-six livres d'argent aux moines de S. Denis. Après la retraite des Barbares, on porta le corps de Guihar, de Nantes au monastere de S. Serge près d'Angers, où il est honoré comme martyr.

En même temps que les sauvages du Nord attaquoient la France du côté de l'Océan, les Sarasins y pénétrèrent au midi par le Rhône, aborderent près d'Arles, & chargerent impunément leurs vaisseaux d'un butin inestimable. En Italie, pendant que Lothaire en étoit éloigné pour faire la guerre à ses freres, ils firent plusieurs descentes, & peu s'en fallut qu'ils ne prissent Rome. Ils pillerent l'église de S. Pierre, qui n'étoit pas encore reu-

Ibid. an.  
342. Nith. l.  
4. in fin.

Chron.  
Ca. l. l. c.  
45.

fermée dans la ville. Ils voulurent aussi piller le riche monastere du Mont-Cassin : mais un petit ruisseau, prodigieusement enflé par une inondation subite, arrêta leur course ; ce que les moines regarderent comme un miracle. Ils ne purent néanmoins sauver leurs richesses, qui étoient immenses. Deux seigneurs ambitieux, Radelgise & Siconulfe, se disputoient le duché de Bénévent. C'étoit même leur jalouse ambition qui avoit attiré ce fleau sur leur patrie, en invoquant le secours, celui-ci des Sarasins d'Espagne, & celui-là des Africains. Pour fournir à l'avidité des Maures Espagnols, Siconulfe, en différentes exactions, enleva presque tous les trésors que les Monarques François, depuis Pépin, s'étoient plus à prodiguer à un monastere révére, comme la source de la perfection religieuse par-tout l'Occident. On fait état de 130 livres d'or, & de 865 livres d'argent, emportées en croix, en couronnes, en calices ou en autres vases, & de 32000 sous d'or en monnoie, sans compter une couronne d'or ornée d'émerau-

des,  
& bi  
Le  
de t  
onzi  
Le  
Serg  
tend  
reur  
liere  
cre  
sédiu  
ser  
à m  
lais  
der,  
viole  
prit  
ditie  
son  
mêm  
la c  
nou  
ne l  
qu'o  
tem  
Serg  
voul  
dépe

des, estimée seule 3000 sous d'or, & bien d'autres ornemens d'argent.

Le Pape Grégoire IV mourut, peu de temps après cette dévastation, le onzième jour de janvier de l'an 844. Le 27 du même mois, l'Archiprêtre Sergius fut ordonné Pape, sans attendre la confirmation de l'Empereur. On avoit eu des raisons particulières de le sacrer sans délai. Le Diacre Jean avoit rassemblé une troupe séditieuse de populace, pour s'opposer à Sergius; déjà il avoit enfoncé, à mains armées, les portes du palais de Latran, & faisoit appréhender, avec le schisme, les dernières violences. Mais la noblesse Romaine prit aussi-tôt les armes, dissipa les séditieux, & mit dans une étroite prison le Diacre schismatique, qui ne dut même la conservation de sa vie qu'à la clémence & aux sollicitations du nouveau Pape. L'Empereur Lothaire ne laissa pas de trouver fort mauvais qu'on n'eût point attendu son consentement & ses envoyés pour consacrer Sergius. On soupçonnoit les Papes de vouloir secouer peu à peu cette espèce de dépendance, & ils avoient déjà pour

Anast. in  
Greg IV.

Annal. Bet-  
tin. an. 844.  
Luitpr. vlti  
Pontif.

eux différens exemples. Lothaire voulant empêcher la prescription, envoya à Rome Louis son fils aîné, qu'il déclara dès-lors Roi d'Italie, & qu'il fit accompagner de son oncle Drogon évêque de Metz, avec un grand nombre de prélats & de seigneurs.

Le Pontife entreprit de gagner le jeune Prince, en le comblant d'honneurs extraordinaires. Il envoya tous les magistrats à neuf milles au devant de lui, & à un mille, toutes les compagnies de la milice, avec leurs chefs, qui célébroient en l'honneur du Roi des chants de louange. Le clergé, avec les croix & les bannieres, le reçut à l'entrée du fauxbourg; & le Pape l'attendit au haut des degrés de l'église de S. Pierre, dont les portes demouroient fermées. Quand il y fut arrivé, le Pontife, selon Anastase, lui adressa ces paroles qui donnent à entendre que déjà la souveraineté des Empereurs sur Rome n'étoit rien moins qu'absolue: Si vous venez ici pour le bien de l'Etat & de l'Eglise, je vous ferai ouvrir les portes; sinon, je ne le permettrai pas. Le Roi protestant qu'il n'avoit que des pensées de paix, les

portes s'ouvrirent ; ils entrèrent ensemble , se prosternerent devant la confession de S. Pierre, & se retirèrent , après que le Pape eut prononcé une oraison.

Cependant les évêques s'assemblerent au nombre de vingt-trois, tous Italiens, excepté Drogon, avec sept comtes, pour examiner l'élection de Sergius. Ils furent présidés par l'Evêque de Metz, quoiqu'il y eût deux archevêques, Grégoire de Ravenne & Angilbert de Milan : mais on déféroit la présidence, par honneur seulement, à la qualité d'archi-chapelain & d'oncle de l'Empereur. On ordonna de ne point déroger à l'usage de ne consacrer les Papes qu'après la confirmation impériale. On approuva la consécration de Sergius, sans tirer à conséquence ; & les Romains prêterent serment de fidélité à l'Empereur, reconnu ainsi, du moins à certains égards, pour souverain de Rome. Le Roi Louis fut aussi couronné roi des Lombards ou d'Italie, par le Pape qui lui fit l'onction de l'huile sainte, & lui donna l'épée, avec la couronne. Mais ce n'étoit là qu'une cérémonie. Le Biblio-

T. vii.  
Conc. p.  
1799, &c.

thécaire même de l'Eglise Romaine ; le savant Anastase, en nous apprenant ce détail, donne à Louis le titre de Roi, avant comme après son couronnement. Le Souverain Pontife établit encore l'Evêque Drogon, son vicaire-général dans les Gaules & la Germanie, avec autorité sur les métropolitains, & pouvoir d'assembler des conciles par tout l'Empire François, dont toutefois on pourroit appeler au Pape.

Le Roi Charle, de son côté, s'efforça de rétablir l'autorité souveraine & le bon ordre, si affoiblis par les divisions de la famille royale. Le fameux Comte de Barcelone, Bernard attaché autrefois à l'Impératrice Judith, étoit devenu l'un des plus dangereux ennemis de Charle fils de cette Princesse. Il regrettoit toujours l'autorité qu'il avoit eue sous Louis le Débonnaire. Son grand âge & une longue suite de disgraces n'avoient pu amortir son ambition ; il cabaloit sans cesse, pour recouvrer son ancien pouvoir, & il fit un traité secret, non seulement avec les rebelles d'Aquitaine, mais avec les Sarasins d'Espagne. Charle averti à propos, le fit ar-

fêter. Son procès fut instruit dans les formes ; on le convainquit du crime de leze-majesté, & on lui trancha la tête. Charle assiégea dans Toulouse Guillaume fils de Bernard : mais des troupes d'Aquitaine surprirent dans l'Angoumois des François qui marchaient à Toulouse, & les défirent. On observe, à cette occasion, que les prêtres & les évêques même portèrent les armes, comme les autres seigneurs, malgré les réglemens contraires faits du temps de Charlemagne. Hugues son fils, abbé de Saint Quentin, & Riboron son petit-fils, <sup>Ann. Fuld. 844.</sup> abbé de Centule, furent trouvés entre les morts. On fit prisonniers Ebroïn évêque de Poitiers & archi-chapelain ou grand aumônier du Roi Charle, avec Raguenaire évêque d'Amiens, & Loup abbé de Ferrieres en Gâtinois. Bien loin de faire scrupule du port d'arme à ces prélats, on prétendoit qu'ils y étoient strictement obligés, à cause de leurs fiefs. Telle étoit encore la tyrannie du préjugé national : car il y en avoit plusieurs parmi eux, à qui l'on ne sauroit refuser des ver-

tus peu communes, & beaucoup d'habileté dans les sciences.

Loup de Ferrieres, en particulier, s'étoit livré avec succès, dès l'enfance, à l'étude des lettres & des vertus monastiques, dans l'abbaye même de Ferrieres, sous la conduite du S. Abbé Aldric, depuis archevêque de Sens. Après avoir reçu le diaconat, il alla continuer ses études à Fulde, sous l'Abbé Raban, maître alors des plus vantés. Il y fit des progrès rapides, & revint en France, avec une haute réputation, tant de vertu que de doctrine. Odon abbé de Ferrieres, ayant mérité peu après de perdre son abbaye, par une conduite plus qu'irrégulière & vraiment scandaleuse, le Roi Charle ne jugea personne plus capable que Loup de réparer ces scandales. Il fut élu par les moines, & le Roi s'empressa de confirmer l'élection.

Il paroît que le nouvel Abbé entra fort avant dans la confiance de son souverain : mais il n'usa de cet avantage, que pour lui donner des conseils, avec une liberté & un discernement, qui montrent à quel point il connoissoit

les défauts de ce léger & foible Prince. Dans quelques lettres qui nous sont restées, il l'avertit de délibérer mûrement avant de prendre ses résolutions, de bien choisir ses conseillers sans se laisser gouverner, de joindre le secret à la fermeté, de ne pas craindre la puissance de ceux qui la tiennent toute entière de lui, mais bien plutôt leurs flatteries & leurs séductions, & de n'avoir rien de plus cher que le bien public. Il étoit pareillement en commerce de lettres avec les Souverains Pontifes, & assez bien avec eux, pour leur demander les livres qu'on ne trouvoit point en France. Nous voyons, par ces lettres & par quelques autres adressées à des littérateurs de tout état, que sa curiosité ne se bornoit pas aux ouvrages des écrivains ecclésiastiques. Il demandoit encore, pour les multiplier par le moyen des copistes, tantôt l'Orateur de Cicéron, les Institutions de Quintilien, le commentaire de Donat sur Térence; tantôt les guerres de Catilina & de Jugurtha par Salluste. C'est ainsi que ce Moine mémorable, & tant d'autres, à son exemple, nous ont transmis les

Ep. 64 &amp; 93.

Ep. 140.

monumens de la bonne antiquité, tant profane qu'ecclésiastique.

Malgré la perte de la bataille où l'Abbé de Ferrieres s'étoit trouvé avec plusieurs évêques, le Roi Charle ne laissa pas de prendre Toulouse. Les prêtres de la province lui adresserent aussi-tôt leurs plaintes, contre différens évêques qui abusoient de leur pouvoir. Il s'agissoit principalement des exactions que faisoient ces prélat, sous prétexte de leurs droits de visite. Le mal pressoit; on ne pouvoit pas si-tôt assembler un concile; l'objet étoit temporel: sur toutes ces considérations, le Roi statua par un capitulaire, que les évêques ne pourroient rien exiger de leurs prêtres, au delà de la quantité de blé, de vin & des autres fournitures réglées de droit, & que les prêtres ne seroient obligés de les porter qu'à cinq milles de distance; que les évêques, en faisant leurs visites, logeroient dans un endroit où les paroisses voisines pussent commodément s'assembler, & où le curé du lieu, avec les quatre curés voisins, fourniroit la quantité de vivres spécifiée pour la dépense du prélat, sans

T. 7. Conc.

P. 1780.

Capitul 7.

a. p. 22, &c.

que les gens pussent en exiger davantage, ni faire aucun dégât chez l'hôte; que les évêques ne feroient la visite, ou du moins ne recevroient la fourniture qu'une fois l'année, & seulement quand ils visiteroient en personne; qu'ils ne multiplieroient les paroisses que pour l'avantage des peuples, & que la somme de la redevance précédente demeurant la même, seroit justement répartie sur les nouveaux curés; enfin, qu'ils ne les obligeroient qu'à deux synodes, & dans les temps réglés.

Cette même année 844, les trois Princes Lothaire, Louis & Charle parurent de meilleure intelligence entr'eux, qu'on ne les avoit encore vus. Ils se rendirent tous trois près de Thionville, au lieu nommé Jeust, & se jurèrent une amitié éternelle. Il s'y trouva grand nombre d'évêques des trois Etats, qui leur firent promettre de remédier aux maux de l'Eglise défolée par leurs divisions. Ces prélats en conséquence s'assemblerent aussi-tôt au même lieu, Drogon à leur tête, & dresserent quelques articles, que l'on compte entre les décrets des conciles. Il y est statué, avec l'approbation des Princes, qu'on rem-

plira incessamment les sièges épiscopaux demeurés vacans par les suites funestes de la division, ou qu'on y rétablira les pasteurs qui en ont été chassés ; qu'on remettra des abbés ou des abbesses dans les monasteres donnés à des laïcs, ou qu'on autorisera au moins les évêques, non seulement à faire célébrer l'office, mais à entretenir les moines & les bâtimens ; en général, qu'on empêchera l'usurpation des biens ecclésiastiques, sans toutefois les exempter des subsides nécessaires, au regard de l'Etat.

Les statuts & les réglemens ne sont jamais plus multipliés, que quand l'exécution en est mal soutenue. Les temps de trouble & de ténèbres que nous décrivons, fournissent la démonstration de cette vérité. Jamais les assemblées ecclésiastiques & nationales ne furent aussi fréquentes. Nous n'en rapporterons que ce qui peut procurer quelques notions nouvelles, sans nous engager en des répétitions interminables de décrets particuliers de conciles, de capitulaires, d'événemens tout semblables pour le fond des choses, & qui ne different entr'eux que par les

noms propres des lieux & des personnes. Pour remédier aux abus qu'on ne cessoit de déplorer, & qui ne cessent de s'accroître, on tint des conciles à Verneuil, à Beauvais, à Meaux, à Paris, à Soissons, à Quers, à Maïence, & en plusieurs autres endroits tant de France que de Germanie.

vid. t. 7.  
Conc.

Dans celui de Verneuil sur Oise, de la domination du Roi Charle, après avoir prié généralement ce Prince de préférer le service de Dieu aux soins de ce monde, de réprimer ceux qui commettoient des crimes & méprisoient la discipline de l'Eglise, on ordonna la visite des monasteres tombés dans le relâchement par le besoin des choses nécessaires à la vie. On arrêta que les moines apostats ou vagabonds, & les clercs déserteurs seroient châtiés suivant les canons. On défendit sous de grosses peines, le mariage avec des religieuses, & le rapt. On blâma l'aveugle piété de certaines filles, qui se coupoient les cheveux & s'habilloient en hommes, afin d'être reçues dans les communautés de moines les plus renommés pour leur austerité. On exempta les prélats, ou

du moins on leur donna lieu de s'exempter du service de guerre, pourvu qu'ils y envoyassent leurs vassaux. Pour engager le Roi à ratifier ce point capital de réforme, on lui représenta qu'il arrivoit en mille occasions que ce service manquât totalement, par l'impossibilité où les évêques se trouvoient de le faire par eux-mêmes, à raison de leur vieillesse, de leurs infirmités, de bien d'autres empêchemens, pour lesquels il en avoit lui-même dispensé quelques-uns.

Drogon, évêque de Metz dans les Etats de Lothaire, & son grand aumônier, voulut se faire reconnoître pour vicaire apostolique dans le royaume de Charle, suivant les provisions qu'il avoit obtenues du Pape, & qui s'étendoient à toute la domination Françoisé. La chose étoit sans exemple; & quand S. Virgile d'Arles avoit été fait vicaire des Gaules, son autorité ne s'étoit étendue qu'au royaume de Childebart, du consentement des évêques aussi bien que du Prince. Les Peres de Verneuil, tant pour leurs libertés que pour les droits de la couronne, craignirent les suites d'une in-

nova  
beau  
l'Ev  
resp  
âge  
ne r  
tent  
à un  
difo  
tant  
afin  
trop  
laqu  
vons  
délai  
cut  
son  
natie  
qu'à  
pent  
born  
P  
il su  
un a  
qui  
mên  
Que  
rent  
relie

novation qui pouvoit en occasionner beaucoup d'autres. Toutefois comme l'Evêque Drogon étoit personnellement respectable par sa naissance, par son âge & par ses vertus épiscopales, ils ne rejetterent pas directement ses prétentions. Ils en renvoyerent l'examen à un autre concile, le plus nombreux, disoient-ils, qu'on pourra convoquer, tant de la Germanie que des Gaules, afin de connoître l'intention des métropolitains & des autres évêques, à laquelle nous ne voulons ni ne pouvons nous opposer. Drogon prit ce délai pour un refus honnête, s'aperçut peut-être lui-même du tort que son élévation personnelle feroit à une nation qui lui devoit être plus chère qu'à aucun autre évêque, & il ne pensa plus à user des prérogatives sans bornes de sa nouvelle dignité.

Peu après le concile de Verneuil, il survint dans le diocèse de Langres un abus d'un genre tout nouveau, & qui parut étonnant, dans ces temps mêmes de grossièreté & d'ignorance. Quelques moines vagabonds apportèrent de Rome, à ce qu'ils dirent, des reliques d'un saint dont le nom avoit

Hincm.  
Opusc. 44. p.  
737.

échappé à leur mémoire, & les déposerent dans l'église de S. Bénigne de Dijon. L'Evêque Théotbolde ne voulut pas recevoir ces reliques prétendues, sur une allégation si vague & si suspecte. On les exposa malgré lui à la vénération des peuples, & il s'y fit un grand concours de ces sortes de personnes qu'attirent l'amour de la nouveauté & le mépris de l'autorité légitime. Les miracles qu'on leur avoit promis, furent conformes à cette coupable dévotion. Plusieurs de ceux qui entroient dans l'église, tomboient tout à coup à la renverse, se débattoient d'une manière horrible, & après ces violentes agitations prolongées fort long-temps, il se relevoient sans aucune marque des coups qu'ils disoient avoir reçus.

Le bruit de ces premières scènes attira bientôt un plus grand nombre de spectateurs; il multiplia aussi les acteurs, & l'on vit jusqu'à quatre cents de ces fanatiques dans la seule église de S. Bénigne, avant que la contagion eût gagné les autres églises de la ville & de la province. Les jeunes personnes du sexe, femmes & filles, ne furent

ni le  
ni  
rôle  
qu'a  
ver  
ne  
elles  
les  
mai  
qu'e  
rud  
men  
pou  
se  
lace  
T  
men  
son  
dan  
dét  
fai  
liq  
hic  
qu  
de  
l'i  
ren  
il  
ry

ni les moins utiles à grossir la foule, ni les moins adroites à jouer leur rôle. Elles y prirent tant de goût, qu'après avoir éprouvé ou feint d'éprouver ces convulsions douloureuses, elles ne vouloient plus quitter le lieu où elles se donnoient en spectacle. Si on les obligeoit de retourner dans leurs maisons, elles publioient aussitôt qu'elles y enduroient encore de plus rudes tourmens. L'illusion avoit commencé par des personnes de la lie du peuple : mais des femmes de qualité se mêlèrent peu après avec la populace.

Théotbolde consulta sur cet événement Amolon de Lyon, en qualité de son métropolitain. Cet Archevêque, dans la réponse d'où est tiré tout ce détail, conseilla à son suffragant, de faire ôter au plutôt de l'église ces reliques prétendues. Il assure que ces hideuses merveilles ne peuvent être que des prestiges, si elles n'étoient de sacrileges impostures, inspirées par l'intérêt, ou par des passions plus honteuses. Et depuis quand en effet, dit-il, a-t-on vu au tombeau des martyrs ces funestes prodiges, qui loin

Ep. Amol.  
ad ca'cem  
Agobard.

de guérir les malades , font souffrir les corps & troublent les esprits que l'on croyoit sains ? Il est visible , que tout cela n'arrive que par les artifices de quelques hommes pervers, ou par les illusions des esprits malins , qui se jouent des personnes aussi dépourvues de foi que de sens & de jugement. C'est pourquoi , conclut-il , profcrivez avec rigueur ces fictions infernales qui séduisent un si grand nombre de personnes , sur-tout du sexe le plus crédule & le plus foible. Ordonnez que chacun porte ses vœux & ses offrandes à la paroisse où il a été baptisé , où il reçoit les autres sacremens , participe aux saints mysteres , & doit être enterré. Que si l'on visite aussi les autres églises , qu'on le fasse avec une piété sincere , sans ostentation & sans tumulte. Quand on cessera de prodiguer à des imposteurs les aumônes destinées aux membres souffrans de J. C. les impostures devenues infructueuses cesseront bientôt. Mais si quelque obstiné persistoit encore , il faudroit le contraindre par des punitions corporelles à confesser sa supercherie. Telle fut la réponse de l'Ar-

che  
d'un  
feut  
par  
Th  
pro  
que  
tres  
- I  
que  
con  
non  
loie  
le  
d'al  
de  
Ar  
vé  
Jul  
con  
leu  
pr  
re  
du  
fa  
pa  
p  
m  
d

chevêque de Lyon, qui l'accompagna d'une lettre d'Agobard son prédécesseur à Barthelemi de Narbonne sur de pareils prestiges arrivés à Uzez. Théorbolde suivit ces conseils, qui produisirent leur effet. Il ne paroît pas que cette espece de secte ait eu d'autres suites.

Il n'en fut pas ainsi des mesures que prit l'Impératrice Théodore, pour convertir ou réduire une multitude innombrable de Manichéens, qui désoloient encore l'Orient, déguisés sous le nom de Pauliciens. Ils le prirent d'abord d'un certain Paul, originaire de Samosathes : mais un autre Paul, Arménien de naissance, qui avoit trouvé moyen d'échapper à la sévérité de Justinien II, lorsque cet Empereur condamna au feu ces odieux sectaires, leur donna leur plus grande célébrité, premièrement en Cappadoce où il se retira. Pendant trente ans, il fut chef du parti, qui se partagea peu après sa mort, en une multitude de sectes particulieres, plus ou moins corrompues, ou pour mieux dire, plus ou moins hypocrites : car la corruption des mœurs & les abominations de

Pet. Sic. p.  
70. Cedr. t. 1.  
p. 433.

tout genre faisoient comme l'essence de cette affreuse religion. L'Empereur Michel Curopalate & Léon l'Arménien son successeur, en poussèrent les sectateurs à toute outrance, & firent périr tous ceux qui n'abandonnerent pas les terres de l'Empire. Ils se réfugièrent principalement en Arménie, où l'Emir des Sarasins les accueillit favorablement : ils y bâtirent la ville d'Argaous, qui fut bientôt fort peuplée; les vagabonds & les mécontents y affluant de toute part. De là ils commencèrent, sous le règne de Théophile, à piller les terres des Romains.

Sa veuve Théodore se mit en tête de les soumettre, ou de les exterminer. Elle envoya pour cela trois officiers, qui en firent prendre, décapiter ou précipiter dans la mer jusqu'à cent mille. Une rigueur si contraire à l'esprit de l'évangile, ne réussit point. Les hérétiques échappés au carnage se joignirent aux Musulmans, & firent de grands maux à l'Empire. Ils se virent bientôt en état, non seulement de rétablir leur ville d'Argaous, mais de bâtir celles d'Amare &

de  
de  
mé  
res  
tra  
la  
eux  
mo  
cert  
nim  
fug  
pér  
pire  
Eux  
aux  
non  
em  
les  
rig  
ten  
fid  
to  
te  
ge  
cl  
lo  
av  
A

de Tibrique. Ils firent leur chef-lieu de cette dernière, qui étoit entre l'Arménie soumise aux Sarasins & les terres Romaines, & ils y donnerent retraite, tant aux gens sans mœurs que la licence & l'impunité attiroit parmi eux, qu'à ceux qui étoient menacés de mort pour cause d'hérésie. Pleins de cette fureur qui ne manque pas d'animer contre leur patrie les scélérats fugitifs, ils faisoient des incursions perpétuelles sur les frontières de l'Empire, & jusqu'aux rivages du Pont-Euxin. Le moindre mal qu'ils fissent aux captifs qu'ils enlevoient en grand nombre, quand ils ne vouloient point embrasser leurs impiétés, c'étoit de les vendre aux Musulmans. Ainsi les rigueurs de l'Impératrice, loin d'éteindre l'hérésie, la fortifierent considérablement, & augmentèrent de tout ce surcroît la puissance des plus terribles ennemis de la Grèce.

On travailloit avec plus de ménagement, à la conversion des Iconoclastes. Le Patriarche Méthode vouloit que l'on conservât les évêques qu'ils avoient ordonnés, sous prétexte qu'ils avoient plutôt péché contre la disci-

pline que contre la foi : mais son véritable motif, tout autrement solide, c'étoit le besoin où l'on étoit d'un grand nombre de nouveaux pasteurs, pour rétablir les Eglises, & pour achever de dissiper les préventions des personnes séduites. Il y eut des évêques & beaucoup plus d'abbés zélateurs, qui se plainquirent de la conduite du Patriarche, & l'accuserent généralement de ne pas examiner ceux à qui il imposoit les mains. Il s'en rapporte, disoient-ils, à la déclaration des sujets qu'il ordonne, & paroît avoir obligation à ceux qui se laissent ordonner. Le mécontentement fut poussé si loin, qu'on vit l'Eglise de C. P. à deux doigts du schisme. Les coups d'autorité de la Cour, l'exil des prélats mécontents & les autres peines ne firent qu'augmenter la mésintelligence. En un mot, le mal eût été à l'extrême, si le S. Solitaire Joannice n'eût travaillé de tout son pouvoir à la réunion des esprits.

Son éminente sainteté lui donnoit tout l'ascendant nécessaire pour cette médiation délicate, malgré la bassesse de sa naissance & de sa première condition. Il avoit gardé les pourceaux

Vit. S. Joannic. ap. Sur. t. 6. p. 31, &c.

dans  
venu  
dans  
les r  
vint  
qu'il  
ans d  
d'une  
par d  
route  
aux h  
que  
Après  
Mon  
eut c  
aucu  
route  
il s'e  
s'y r  
d'eau  
fond  
dre  
où  
mon  
un g  
vit a  
liqu  
paix  
gouv

dans sa jeunesse, il étoit ensuite devenu soldat, & alors il avoit donné dans l'hérésie des Iconoclastes. Mais par les remontrances d'un solitaire, il revint à la foi catholique; & tout soldat qu'il étoit, il expia ses égaremens par six ans de jeûne & d'austerités. Au retour d'une campagne, où il s'étoit signalé par des exploits qui lui ouvrirent la route aux premiers grades, il renonça aux honneurs du siècle, & passa quelque temps en différens monasteres. Après quoi, il se retira seul sur le Mont-Olympe en Bithynie, où il vécut quelques années sans cellule, sans aucun abri, nuit & jour exposé à toutes les injures des saisons; puis il s'enferma dans une caverne, & ne s'y nourrit que d'un peu de pain & d'eau. Après douze ans de cette profonde solitude, il fut inspiré de prendre l'habit dans le monastere d'Eriste, où il fit l'admiration de tout le monde par l'éclat de ses vertus, par un grand nombre de miracles, & servit à soutenir une infinité de Catholiques contre les persécutions. Enfin la paix étant rendue à l'Eglise sous le gouvernement de l'Impératrice Théo-

dore, il s'enfeyelit, pour ainsi dire; tout vivant dans une cellule aussi étroite qu'un tombeau, au monastere du mont Antide. Il mourut peu d'années après, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Le Patriarche Méthode l'ayant fu près de sa fin, l'étoit venu voir. L'Homme de Dieu lui prédit qu'il ne lui survivroit pas long-temps. Méthode devint aussi-tôt hydropique, & après huit mois de langueur, il expira le 14 de juin de l'an 847. On dit que l'usage où sont les patriarches de C. P. de porter une bandelette sous le menton, vient de celle que ce S. Confesseur étoit obligé de porter, pour avoir eu les mâchoires brisées pendant la persécution. Il eut un successeur digne de lui, dans la personne de S. Ignace, que nous verrons bientôt signaler son attachement au centre de l'unité, avec toute la constance d'un saint suscité de Dieu, pour empêcher ou du moins retarder la consommation du schisme de l'Orient. Il étoit fils de l'Empereur Michel qui céda l'Empire à Léon l'Arménien, & de Précope fille de l'Empereur Nicéphore. Mais son au-

guste

Baluz. vii.  
S. Meth. ad  
14. jun.

guste naissance ne servit qu'à le faire envelopper dans les malheurs de sa maison : l'Arménien soupçonneux le rendit eunuque avec ses deux frères, quoiqu'il fût leur parrain. Ayant dès lors quitté le siècle pour embrasser la vie monastique, & le nom de Nicetas qu'il avoit reçu en naissant pour celui d'Ignace ; depuis l'âge de quatorze ans où il se trouvoit, il ne cessa de croître en vertu & en doctrine, jusqu'à l'âge d'environ quarante-huit ans, où il fut élevé sur le siège de C. P. en 847.

La Providence plaça vers le même temps deux prélats distingués sur deux des principaux sièges de l'Empire François, où la religion étoit menacée de dangers encore plus prochains qu'en Orient. Hincmar avoit été ordonné archevêque de Reims, au concile de Beauvais, dès le mois d'avril 845 ; & Raban fut élevé sur le siège de Maïence, au mois d'octobre de l'année 847. Hincmar étoit François, d'une ancienne naissance, d'une grande élévation d'ame, d'une activité infatigable, l'un des plus savans hommes de son siècle, & l'un des plus habiles ca-

Hod. l. III.  
c. 7. Hincm.  
Opusc. 26 p.  
303.

nonistes qu'on ait vus en aucun temps. On a prétendu qu'il étoit infiniment moins versé dans la connoissance des Peres, que dans celle des canons : mais il a beaucoup mieux entendu que ses critiques, les endroits même les plus profonds de S. Augustin ; puisqu'il y a trouvé de son temps la doctrine que l'Eglise y a constamment reconnue, & de nouveau confirmée dans ces derniers siècles. Dès son enfance, il prit à S. Denis l'habit de chanoine, à l'exemple de la plus grande partie de cette communauté qui étoit tombée dans le relâchement ; ils appliqua dans la suite, de concert avec son Abbé Hilduin, à procurer la réforme ; prit l'habit monastique, se soumit à tous les devoirs de la règle, & demeura longtemps dans la solitude, sans aspirer à aucune prélatrice. Hilduin s'étant malheureusement engagé dans les troubles de l'Etat & de la rebellion, Hincmar conserva pour son souverain toute la fidélité qu'on avoit droit d'attendre de la vertu propre à un homme aussi éclairé : il ne marqua d'attachement à son Abbé, que pour le réconcilier avec l'Empereur. Dans l'épiscopat, il

fut  
la fo  
plus  
son  
rer  
lui  
un g  
plu  
meu  
Ra  
son  
naste  
après  
voya  
dans  
un m  
là qu  
lon l  
de jo  
Barb  
titué  
quell  
égale  
pour  
fame  
sur-to  
Ferre  
lui su  
mona

fut l'un des plus zélés défenseurs de la foi & de la discipline, l'un des plus grands ornemens de l'Eglise de son temps, & très-capable de figurer dans des temps meilleurs. On lui reproche néanmoins avec justice un grand amour de la domination, & plusieurs traits peu réfléchis d'une humeur naturellement dure & violente.

Raban étoit natif de Maience. Dès son enfance, il fut mis dans le monastere de Fulde. S. Eigil son abbé, après l'avoir fait ordonner diacre, l'envoya à Tours, afin de lui procurer dans Alcuin qui gouvernoit cette école, un maître digne de ses talens. C'est là qu'il prit le surnom de Maître, selon l'usage où les savans étoient alors de joindre un nom Latin à leur nom Barbare. Raban à son retour fut institué maître de l'école de Fulde, à laquelle il donna une célébrité au moins égale à celle de Tours. Il y forma pour toute la chrétienté des docteurs fameux, entre lesquels on remarque sur-tout Valafriid-Strabon & Loup de Ferrieres. Eigil étant mort, Raban lui succéda, & fut vingt ans abbé du monastere de Fulde qui eut alors 270

Mabil. a. a.  
t. 6. p. 20.

moines, & ne fut jamais plus florissant. Le nouvel Abbé ne veilla pas moins que son saint prédécesseur, à la conservation de la piété & de l'observance régulière, qu'il préféra même aux études. Il ne s'étoit pas plutôt vu supérieur, qu'il avoit commis à d'autres le soin des lettres, en se réservant néanmoins l'enseignement des saintes écritures. Il se faisoit chérir de tout le monde par sa douceur, sa sagesse, son esprit de concorde & de conciliation, qui fut tel, que pendant la division de l'Empereur Louis & de ses enfans, il conserva également les bonnes grâces des uns & des autres. Cependant l'amour des sciences & de la retraite le fit renoncer à la supériorité. Il se retira au Mont-Saint-Pierre, dans une petite habitation proche du monastere, où il ajouta une quantité d'ouvrages à ceux qu'il avoit déjà composés. C'est là que son mérite le fit chercher, pour l'élever sur le siège archiépiscopal de Maïence, malgré son âge très-avancé, qui étoit au moins de 70 ans.

Il n'en eut pas moins d'activité pour le service de la religion. Trois mois

après qu'il eut été fait évêque, il assembla son concile, pour remédier, de concert avec le Roi Louis, aux maux de l'Eglise Germanique; ainsi que le Roi Charle avoit déjà tenté de le faire, pour la France, dans le concile de Meaux. On excommunia les usurpateurs des biens ecclésiastiques, & l'on réclama contre eux la puissance temporelle. On ordonna que chaque évêque auroit des homélies pour l'instruction du peuple, & qu'il les feroit traduire, tant en Tudesque qu'en Latin vulgaire, c'est-à-dire dans les deux langues ordinaires de l'Empire François; que les prêtres feroient confesser les malades, & leur imposeroient une pénitence qu'accompliroit le pénitent en cas de guérison; que les moines n'exerceroient pas les fonctions ecclésiastiques sans le consentement des évêques; que les malfaiteurs exécutés à mort pourroient recevoir la communion, s'ils étoient vraiment repentans. On apprend par ce concile, qu'il y avoit alors deux genres de pénitens, aussi singuliers selon nos idées, qu'analogues aux mœurs de cet âge: les prêtres qui avoient été dégradés,

alloient de pèlerinage en pèlerinage ; pour expier leurs fautes ; & les paricides étoient condamnés à passer le reste de leur vie, errans par le monde à l'exemple de Caïn. Mais l'expérience ayant convaincu que cette manière d'expiation seroit beaucoup moins à effacer leur crime qu'à les précipiter dans la débauche & tous les excès , le concile ordonna qu'ils demeureroient dans un lieu fixe , pour faire une pénitence plus conforme aux anciens canons , sans pouvoir se marier ni porter les armes.

L'année suivante 848 , Raban tint un nouveau concile d'une bien plus grande importance , à l'occasion des erreurs de Gothescalc , moine dyscole qui monroit toutes les dispositions à devenir un dangereux novateur. Il avoit quelque étude, beaucoup plus d'esprit , & la plus grande présomption , une imagination également forte & précipitée , qui l'entraînoit en de fausses démarches qu'il blâmoit d'abord , & qu'il soutenoit ensuite avec une forte de persuasion , & toute l'obstination de l'enthousiasme. Il étoit fils du Comte Bernus seigneur Saxon , qui l'offrit

Epist Gothesc. ad Ratram.

enc  
Il  
gag  
util  
asse  
gie  
sur  
abb  
pen  
dan  
de  
par  
les  
l'ab  
bais  
le c  
sons  
Rei  
siég  
mèn  
que  
A  
telle  
ami  
gen  
les  
tere  
les  
lui

encore enfant au monastere de Fulde. Il réclama dans la suite contre cet engagement, malgré la discipline alors usitée en France; & sur une dispense assez équivoque, il quitta l'habit religieux. Mais il paroît que l'Empereur, sur les remontrances de Raban alors abbé de Fulde, fit révoquer cette dispense; puisqu'on le retrouve peu après dans le monastere d'Orbais au diocese de Soissons, sous le joug qui lui avoit paru si pesant. Il avoit été engagé dans les saints ordres, avant de quitter l'abbaye de Fulde. Devenu moine d'Orbais, il se fit ordonner prêtre, sans le consentement de l'Evêque de Soissons, par Riobolde chorévêque de Reims, pendant la vacance de ce siège: ce qui montre qu'en France même il y avoit encore des chorévêques, revêtus du caractère épiscopal.

Après quelques études superficielles, telles que pouvoit les faire cet homme ami des transmigrations & du changement, il voulut sonder les abîmes les plus profonds de nos terribles mysteres. Quelques amis qui connoissoient les bornes ou le tour de son génie, lui firent à ce sujet de sages remon-

trances, que son inquiétude & sa présomption lui firent négliger. Je ne saurois trop vous exhorter, mon cher frere, lui écrivit Loup de Ferrieres, à ne pas vous fatiguer l'esprit en des choses qu'il n'est peut-être pas expedient de savoir. Manquons-nous de matiere, pour nous exercer d'une façon plus utile? Appliquons-nous à la méditation des divines écritures, & joignons à l'étude l'humilité & la priere. Dieu nous instruira de ce qui nous convient, quand nous ne chercherons pas ce qu'il veut nous cacher. Gothescalc n'écouta que sa dangereuse curiosité, creusa jusque dans le sombre mystere de la Prédestination; & quand il crut voir clair où S. Paul n'avoit entrevu que des profondeurs effrayantes, il voulut publier ses imaginations, qu'il donnoit pour la doctrine de S. Augustin.

Il parçourut l'Italie, sous prétexte de pèlerinage, & commença par vouloir séduire le Comte Evrard, l'un des principaux courtisans de l'Empereur Lothaire. Nottingue évêque de Vérone étant allé peu après en Allemagne, apprit à Raban élevé de-

pu  
qu  
che  
des  
une  
dro  
sec  
lut  
pou  
lui  
dés  
le d  
pro  
nou  
faif  
pas  
de  
le r  
nés  
pré  
pas  
Ra  
par  
do  
qu  
blé  
c'e  
cil

puis peu sur le siège de Maïence, ce qu'il avoit entendu de la propre bouche de Gothescalc; savoir, que la prédestination divine impositoit à l'homme une telle nécessité, que quand il voudroit se sauver & s'efforceroit avec le secours de la grace d'opérer son salut par la foi & les œuvres, il ne pouvoit rien; s'il n'étoit prédestiné. Il lui ajouta, que cette doctrine avoit déjà précipité plusieurs personnes dans le désespoir, & leur faisoit tenir ces propos inouis: Qu'est-il besoin que nous travaillions à notre salut? Si nous faisons le bien & que nous ne soyons pas prédestinés, cela ne nous servira de rien; si au contraire nous faisons le mal & que nous soyons prédestinés, ce mal ne sauroit nous nuire; la prédestination de Dieu ne nous en fera pas moins acquérir la vie éternelle. Raban eut bientôt lieu de s'assurer par lui-même, de la vérité de ce récit.

Le Novateur eut le front de venir dogmatiser à Maïence, dans le temps que le Roi Louis y tenoit une assemblée d'évêques & de seigneurs; & c'est alors qu'il fut condamné en concile pour la première fois. On le fit

comparoitre devant les Peres. Peu content de soutenir en leur présence les erreurs dont il étoit accusé, il leur présenta un écrit qui en contenoit toute l'impiété, d'une manière un peu enveloppée cependant, mais assez claire après ses blasphèmes de vive voix, pour que les évêques le condamnaient unanimement, lui & sa doctrine. De peur qu'il n'infestât le royaume de ses erreurs, ils l'envoyèrent sans délai & sous bonne garde, à Hincmar de Reims son métropolitain. Raban, au nom du concile, écrivit à ce prélat, que la doctrine pernicieuse du moine vagabond, nommé Gothescalc, ce sont les termes de la lettre, consistoit à enseigner que Dieu prédestine au mal comme au bien, & qu'il y a des hommes qui ne peuvent se corriger de leurs péchés ni de leurs erreurs, à cause de la prédestination qui les entraîne malgré eux à leur perte; comme si Dieu les avoit créés incorrigibles, & pour les damner. Il ajoute que les évêques en plein concile avoient entendu ces propositions de la bouche de Gothescalc, qui par ces impiétés avoit déjà éteint dans l'ame de

Ep. Rab.  
apud S. gm. l.  
2.

bien  
avoit  
cond  
des  
A  
la d  
dang  
& d  
ou p  
duq  
le f  
ter p  
tres  
de l  
pu f  
pour  
suspe  
ratio  
mar  
n'est  
crit  
par  
blas  
cont  
cisé  
du l  
app  
en  
entri

bien des Fideles la pieuse ardeur qu'ils avoient pour leur salut ; parce qu'ils en concluient , qu'il étoit inutile de faire des efforts pour servir le Seigneur.

Après une exposition si précise de la doctrine de Gothescalc & de ses dangers , faite par un des plus pieux & des plus savans prélats de son temps , ou plutôt par tout un concile au nom duquel il parloit , on ne peut guere le soupçonner d'infidélité , sans traiter pareillement de fantômes bien d'autres nouveautés frappées des foudres de l'Eglise. Quelle découverte a-t-on pu faire , tant de siècles après Raban , pour le rendre , avec tout un concile , suspect de malignité ou d'inconsidération ? Si le rapport , fait à Hincmar , de la doctrine de Gothescalc , n'est pas entièrement conforme à l'écrit de Gothescalc , tel qu'il est cité par Hincmar ; Raban dit-il que les blasphêmes de ce Novateur soient tous contenus dans cet écrit ? Il assure précisément qu'il les a ouïs de la bouche du Novateur. Il n'y a d'ailleurs aucune apparence que l'Archevêque de Reims , en citant cet écrit , le rapporte tout entier. Ce qu'il en relève contient ce-

pendant les principes dont Rabanire de justes conséquences, indépendamment même de ce que Gothescalc avoit ajouté de vive voix. Il est au moins de la prudence, de ne pas canoniser un dogmatiseur flétri par plusieurs conciles.

Car après celui de Maïence, il s'en tint un autre à Querfi sur Oise, où Gothescalc ayant encore été entendu, fut jugé hérétique incorrigible, déposé de l'ordre de prêtrise, condamné à être fouetté & mis en prison. Il subit publiquement la peine du rouet, en présence du Roi Charles : sur quoi, des écrivains aussi tendres pour un insolent & refractaire que peu respectueux envers les plus illustres prélats de l'antiquité, se récrient avec un intérêt étonnant contre l'inhumanité d'Hincmar. Mais la flagellation, selon la règle de S. Benoît, étoit la punition des moines indociles ; & l'Abbé d'Orbais, supérieur de Gothescalc, avec plusieurs autres abbés qui assistoient au concile, l'avoit jugé digne de cette peine, en particulier pour les injures atroces auxquelles il s'étoit emporté contre les

Per  
réf  
lien  
qu'  
pét  
cile  
con  
son  
fana  
trine  
L  
met  
dans  
que  
glise  
pits  
rent  
écrits  
thesc  
injust  
traité  
avec  
fierté  
ascen  
nemi  
la ca  
Préla  
sion

Peres. Il ne fut ni plus docile ni plus réservé, dans le monastere d'Hautvilliers où il demeura emprisonné jusqu'à sa mort. Malgré le silence perpétuel que lui avoit imposé le concile de Quersî, il publia encore deux confessions de foi du fond de sa prison, y prit le ton le plus marqué du fanatisme, & s'offrit à justifier sa doctrine par l'épreuve du feu.

Les évêques n'eurent garde d'admettre des offres si téméraires, & qui dans les circonstances ne pouvoient que faire injure à l'autorité de l'Eglise. Mais un assez grand nombre d'esprits inconséquens & foibles marquerent beaucoup d'intérêt, soit pour les écrits, soit pour la personne de Gothescalc. On le donna pour un homme injustement opprimé, ou du moins traité avec trop de rigueur. Hincmar, avec d'excellentes qualités, avoit une fierté, & avoit pris dans l'épiscopat un ascendant qui lui faisoit beaucoup d'ennemis. Ceux-ci ne virent plus, dans la cause de l'Eglise, que celle de ce Prélat. D'un autre côté, une profession de foi, insidieusement proposée

Ann. Bertin.  
ad ann. 855.

par le Novateur , lui fit beaucoup de partisans qu'elle induisit en bien des erreurs de fait. De toute part , on se mit à écrire sur ces matieres épineuses de la prédestination. Le Roi Charle qui aimoit ce genre de disputes , & qui souffrit , comme le lui reproche un ancien auteur , qu'on agitât de son temps bien d'autres questions de foi , engagea lui-même les plus savans hommes de la France dans cette guerre théologique. Aucun d'eux n'étonna davantage , par son attachement à quelques principes ou seulement peut-être à la personne de Gorthescalc , que Prudence évêque de Troyes , prélat de rare vertu ; mais qui changea plusieurs fois de sentimens ou de parti , & qui eut le bonheur d'avoir avant sa mort une foi assez pure & un repentir assez vif , pour mériter d'être honoré comme saint dans son Eglise.

Ep. Hincm.  
ad Vessil.

Il assista au second concile de Quersî , qui condamna de nouveau Gorthescalc l'an 853 , & il signa les articles qui sapent par les fondemens la doctrine de ce Novateur. La même année , il

pu  
to  
er  
de  
En  
ar  
me  
tri  
da  
bo  
da  
co  
ils  
J. C  
on  
dar  
exp  
den  
le  
veu  
cile  
855  
sent  
pro  
con  
euss  
plus  
ven

publia un écrit contre ces articles ;  
 toutefois en adoucissant beaucoup les  
 erreurs de Gothescalc. Un concile tenu  
 deux ans après , à Valence dans les  
 États de Lothaire , combattit aussi les  
 articles de Quersî , sans tomber néan-  
 moins dans l'erreur ; mais en leur at-  
 tribuant un sens qui prenoit sa source  
 dans les préventions , sur-tout d'Eb-  
 bon de Grenobie , & peut-être aussi  
 dans l'animosité qui du souverain se  
 communicuoit aux évêques ses sujets.  
 Ils supposoient , qu'en enseignant que  
 J. C. étoit mort pour tout le monde ,  
 on entendoit qu'il avoit délivré les  
 damnés de l'enfer ; tandis qu'on dit  
 expressément que le remede de la ré-  
 demption a été offert à tous , mais que  
 le remede ne guérit point ceux qui ne  
 veulent pas le prendre. Pour le con-  
 cile de Savonieres qui se tint l'an <sup>Conc. Labb.</sup>  
 859 , quoique plusieurs évêques eus-  
 sent formé le complot d'y faire ap-  
 prouver les articles dressés à Valence  
 contre ceux de Quersî , & qu'ils en  
 eussent retranché ce qu'ils avoient de  
 plus dur , ils ne purent jamais y par-  
 venir. Ils réussirent encore moins , au

regard de quelques articles favorables à Gorhescalc, qu'ils comptoient faire passer. A la premiere lecture, ils furent sifflés, dit Hincmar qui en écrit vit incontinent au Roi Charle. On peut néanmoins se convaincre, par la lecture des articles de Valence, retouchés sur-tout, comme ils le furent au concile du diocese de Langres, qu'ils ne contenoient aucune erreur. Il n'y a pas plus d'apparence, que le concile tenu à Paris dès l'an 849, ait donné un consentement même indirect aux opinions particuleres de l'Evêque Prudence, contenues dans sa lettre à Hincmar & à Pardule de Laon. Ces deux prélats s'étoient trouvés à ce concile, aussi bien que Prudence : pourquoi donc leur dit-il dans sa lettre, qu'il n'avoit pas eu la liberté de leur parler en particulier? D'ailleurs, si les Peres de ce concile eussent donné à penser avec Prudence que J. C. n'étoit mort que pour les prédestinés, Hincmar auroit-il manqué de réclamer avec éclat; le pouvant faire avec tant d'avantage contre une pareille doctrine?

Ep. ad Car.  
reg.

A  
qu  
ton  
de  
M  
écr  
fun  
hé  
il y  
que  
sion  
les  
por  
tain  
cett  
enc  
en  
sui  
qui  
tise  
I.  
rés  
&  
d'un  
risse  
dele  
corp

Gothescalc avoit tenté de séduire Amolon de Lyon, ainsi que l'Evêque de Troyes. Hincmar attentif à tout, & naturellement très-actif, crut devoir prévenir l'Archevêque de Lyon. Mais Amolon jugea Gothescalc, sur les écrits mêmes qu'il en avoit reçus. Il en fut si scandalisé, que le regardant comme hétéroïque & très-justement excommunié, il vouloit à peine lui répondre. Il ne le fit que dans la vue de procurer la conversion de ce Novateur, & en observant les regles prescrites par l'Eglise par rapport à la communication avec les sectaires condamnés. Il est difficile, après cette réponse d'Amolon, de douter encore de l'hérésie de Gothescalc. On en peut juger sur les six propositions suivantes, réfutées par cet Archevêque, qui les avoit tirées des écrits du Dogmatiseur, & qui les rapporte en ces termes: 1. Aucun de ceux qui ont été rachetés par J. C. ne peut périr. 2. Le baptême & les autres sacremens sont donnés d'une manière illusoire à ceux qui périssent après les avoir reçus. 3. Les Fideles qui périssent, n'ont point été incorporés à J. C. & à l'Eglise, quand

Ep Amol.  
apud Siran.

ils ont été régénérés. 4. Tous les réprouvés sont tellement prédestinés de Dieu à la mort éternelle, qu'aucun d'eux n'a pu, ni ne peut être sauvé. 5. L'unique priere qu'on puisse faire pour les réprouvés, qui ne peuvent éviter la damnation, c'est que Dieu leur adoucisse leurs peines. 6. Dieu & les saints se réjouiront de la perte de ceux qui ont été prédestinés à la damnation éternelle. Cette lettre d'Amolon nous apprend, que les dispositions de Gothescalc étoient aussi repréhensibles que sa doctrine, qu'il joignoit l'opiniâtreté à l'erreur, & qu'il ne lui manquoit rien de ce qui forme le véritable hérétique. Ainsi Gothescalc fut-il convaincu, sur ses propres écrits, par Amolon aussi bien que par Hincmar & Raban, c'est-à-dire par les trois plus grands prélats de ce siècle, d'avoir enseigné l'hérésie des Prédestinadiens.

Il paroît que la prudence des évêques François suffit pour étouffer cette erreur à son berceau, ou pour en arrêter la contagion. Nous ne voyons pas qu'on ait eu besoin des anathêmes du Siège Apostolique. Quelques partisans

de  
pen  
cup  
l'an  
imp  
plus  
tend  
gard  
née  
les  
croy  
avoi  
L  
tude  
Non  
trop  
ce pe  
rer  
Bret  
à l'ég  
paré  
lui a  
vahir  
jusqu  
de ce  
se se  
son c  
un te

de l'erreur se vantoient cependant de penser comme le Pape Léon, qui occupoit la chaire de S. Pierre depuis l'an 848; mais on laissa tomber ces impostures méprisables. Sans donner plus de célébrité à une secte qui ne tendoit qu'à s'en procurer, on la regarda comme suffisamment condamnée, par le consentement de toutes les Eglises qui reconnoissoient leur croyance dans celle des prélats qui avoient jugé d'une manière expresse.

La Bretagne donna d'autres inquiétudes au Roi Charle & à ses évêques. Nomenoi, duc de cette province, avoit trop d'ambition pour se contenter de ce petit Etat, & sur-tout pour demeurer dans la soumission où la nation Bretonne étoit de temps immémorial à l'égard des François. Après s'être emparé de Nantes & de Rennes qui ne lui appartenoient point encore, il envahit de même l'Anjou & le Maine jusqu'à la riviere de Mayenne. Enflé de ces conquêtes & de la capacité qu'il se sentoit pour les soutenir, il prit de son chef le titre de roi. Mais dans un temps où l'ignorance faisoit colo-

Conc. Sa.  
t. 3. Conc.  
Gall.

rer beaucoup d'attentats du vernis de la religion, il voulut rendre son usurpation respectable, en se faisant sacrer dans une assemblée d'évêques qui parût être dans l'ordre hiérarchique. Il n'y avoit point d'apparence que l'Archevêque de Tours, sujet du Roi Charle & métropolitain de la Bretagne, consentit à faire cette cérémonie, ni à instituer de nouveaux évêques à la place de ceux de Vannes, de S. Malo, de Cornouailles & de Léon, qui déplaisoient à Nomenoi. Ce Duc ne dourant plus de rien après s'être fait roi, changea ces évêques. Avec la même hardiesse, il érigea trois nouveaux évêchés, savoir, dans les monastères de Dol, de S. Brieu & de Tréguier, déclara métropolitain celui de Dol, enlevant sans façon toute la Bretagne à la métropole de Tours, puis se fit sacrer Roi à Dol, par ces sept évêques assemblés.

L'Archevêque légitime employa inutilement les foudres de l'Eglise contre les Bretons schismatiques. Le schisme survécut même à Nomenoi; & sous le gouvernement de Salomon, en 859,

le  
fru  
Bre  
de  
les  
pas  
là;  
jou  
ent  
I  
réfo  
III  
bâti  
d'en  
de la  
curse  
avec  
sins  
ver  
rout  
subst  
levés  
crés  
table  
prix  
impo  
A la  
il en

le concile de Savonieres exhorta sans fruit les quatre anciens évêques de Bretagne à rentrer sous l'obéissance de Tours ; car il ne reconnoissoit pas les trois autres. Ces trois évêchés n'ont pas laissé de subsister depuis ce temps-là ; & pendant trois cents ans, Dol a joui des droits de métropole. Cette entreprise se fit au plus tard , l'an 848.

La même année le Pape Léon IV résolut d'exécuter le dessein que Léon III son prédécesseur avoit conçu de bâtir comme une seconde ville , afin d'enfermer l'église de S. Pierre , & de la mettre à couvert contre les incursions des Barbares. On se souvenoit avec douleur , du pillage que les Sarrasins y avoient fait : on voulut préserver de leur avidité les ornemens de toute espece que Léon IV venoit de substituer à ceux qui avoient été enlevés. Il y avoit remis des vases sacrés , des croix , des chandeliers , des tableaux & des tapisseries d'un si grand prix , que ces dépenses paroissent impossibles en des temps si malheureux. A la seule confession de S. Pierre , il employa en tables ou retables deux

Anast. in  
Leon. t. VIII.  
Conc. p. 17.

is de  
usur-  
t sa-  
s qui  
ique.  
que  
i Roi  
Breta-  
onie,  
ques à  
de S.  
Léon,  
e Duc  
s'être  
Avec  
s nou-  
nonaf-  
e Tré-  
lui de  
ate la  
ours,  
ar ces  
a inu-  
contre  
nisme  
ous le  
859.

cent seize livres d'or, ornées de pierres d'une valeur peut-être encore plus considérable. L'argent donné au même lieu, montoit à 3861 livres. On décora les autres églises, avec une magnificence proportionnée. Pour tenir en sûreté tant de dons précieux, le Pontife répara les murs de Rome qui tomboient en ruines. Il fit refaire les portes, & rebâtit quinze tours de fond en comble. Il en ajouta deux autres sur le Tibre, à la porte qui conduisoit à Porto, avec des chaînes propres à fermer le passage jusqu'aux moindres barques. Cependant les travaux de la nouvelle ville se pouvoient avec la plus grande activité. Léon animoit tout par sa présence, parcouroit assidument les ateliers multipliés, y donnoit tout le temps que n'emportoient pas ses fonctions pontificales ; sans que le froid, la pluie, ni l'excès de la chaleur le pussent arrêter. Enfin, après quatre ans de soins & de travaux, dans le cours de l'année 852, la sixième du pontificat de Léon IV, cette ville nouvelle fut achevée, appelée du nom de ses fondateurs Cité

Léon  
extra  
de ju  
Léon  
Porto  
bre d  
rer fa  
ries co  
donna  
bestia  
curer  
mager  
ne cro  
tionné  
qui de  
lement  
Cen  
quilles  
lousie  
religion  
attentif  
opposée  
une co  
usurpat  
une pro  
Rois de  
tenoien  
montag

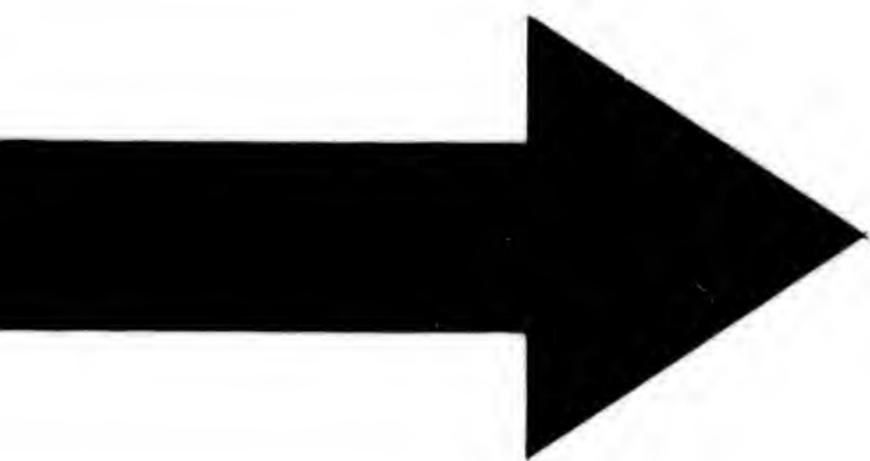
Léonine, & dédiée avec une pompe extraordinaire le vingt-septieme jour de juin.

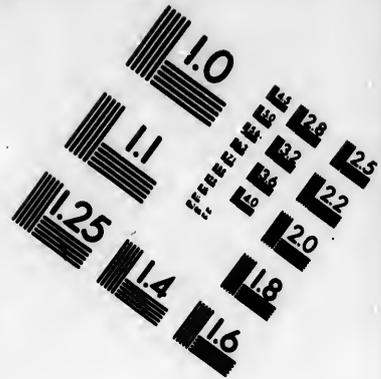
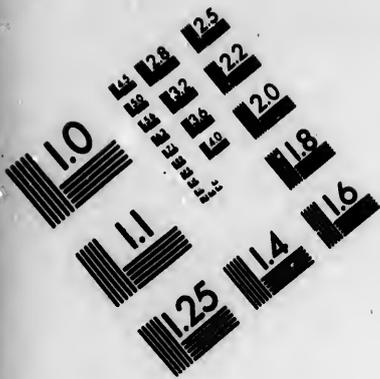
Léon IV fortifia encore la ville de Porto, & la repeupla d'un grand nombre de familles Corroës, réduites à errer sans demeure fixe par les pirateries continuelles des Sarasins. Il leur donna en propriété des terres avec des bestiaux pour les cultiver, & s'y procurer une aisance qui pût les dédommager de la perte de leur patrie. On ne croyoit s'être jamais assez précautionné contre les Maures ou Sarasins, qui de l'Afrique alarmoient perpétuellement l'Italie.

Ceux d'Espagne étoient plus tranquilles, ou moins vagabonds. La jalousie de la domination, comme de la religion, les tenoit continuellement attentifs aux démarches de la puissance opposées à ses moindres progrès, dans une contrée que l'ancienneté de leur usurpation leur faisoit regarder comme une propriété inaliénable. Cependant les Rois des Asturies ou de Léon ne se tenoient plus renfermés dans leurs montagnes. Depuis Alfonse le Chaste,

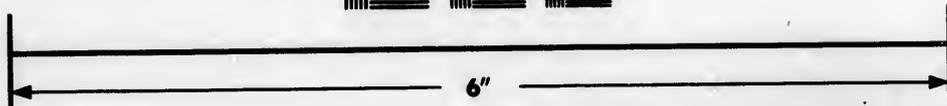
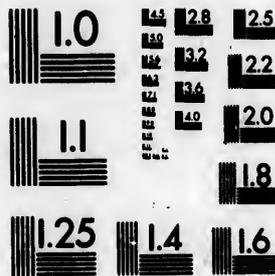
Sebast. Salma.  
p. 51, &c.  
Annal. Egin.







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17

qui pendant un regne de cinquante ans avoit merveilleusement élevé le cœur de ses sujets par une foule de victoires, ces anciens Chrétiens, autrefois si honteusement opprimés, commencent à faire trembler leurs oppresseurs. Ils leur avoient enlevé plusieurs villes sous Alfonso, entr'autres, les places importantes de Léon, de Tui & d'Altorgue qui perdirent la plupart de leurs habitans, mais qui furent plus avantageusement repeuplées. On dit que sous le même regne le corps de S. Jaque le Majeur fut trouvé à Compostelle en Galice : ce qui s'accorde avec la persuasion commune où l'on étoit dans le neuvieme siecle, que les os de cet Apôtre avoient été transportés de Jérusalem aux extrémités de l'Espagne. C'est ainsi que Saint Adon archevêque de Vienne, & Usuard moine de S. Germain-des-Prés, tous deux auteurs contemporains, en parlent dans leurs martyrologes qui sont très-justement estimés. Usuard en particulier eut assez de critique, pour distinguer, avec plusieurs autres anciens martyrologes, & nommément

avec

ave  
nis  
San  
cité  
serv  
des  
en  
Dep  
sion  
cess  
Infi  
tout  
refe  
L  
delà  
la Ca  
de G  
siège  
soien  
trop  
gnes  
fance  
gran  
form  
dép  
ress  
accab  
de I  
To

avec celui du vénérable Bede, S. Denis de Paris de S. Denis d'Athènes. Sans insister davantage sur l'authenticité, la confiance aux saintes reliques servit à étendre la nouvelle monarchie des Chrétiens d'Espagne, comme elle en avoit jetté le premier fondement. Depuis qu'ils se sont crus en possession du corps de S. Jaque, ils n'ont cessé de faire des conquêtes sur les Infidèles, jusqu'à ce qu'ils eussent repris toutes les belles provinces enlevées autrefois à leurs pères.

Les François possédoient encore au delà des Pyrénées l'Ibérie Orientale ou la Catalogne; & les villes de Barcelone, de Gironne, d'Urgel, aussi bien que le siège d'Elne ou Perpignan, reconnoissoient toujours Narbonne pour leur métropole. Au milieu même de ces montagnes, il s'élevoit alors une troisième puissance, à l'exemple de laquelle un grand nombre de héros Chrétiens se formerent bientôt des souverainetés, aux dépens des tyrans de l'Espagne, qu'ils resserrent de jour en jour, & qu'ils accablèrent à la fin. Inigo, vicomte de Bigorre, se voyant à la merci

Marc. Hist.  
 Bearn. l. 11.  
 c. 1.

de ces Barbares sous le foible gouvernement des fils de Charlemagne, conçut le généreux dessein de se défendre par lui-même, & fut reconnu roi par les Chrétiens du pays, vers l'an 830. Il se fortifia suffisamment, pour laisser après quelques années de vie & de victoire, un royaume bien établi à son fils Chimene, qui le transmit de même à son fils Inigo II; Prince des plus dignes de ce beau sang, & qui sans se borner à l'héritage de ses peres, l'étendit au loin, prit la ville importante de Pampelune, donna toute sa forme & une consistance durable au royaume de Navarre. Telle fut l'origine de cette couronne, l'une des plus distinguées, comme des plus anciennes de toutes celles de l'Espagne.

Autant ces voisins généreux inspiroient d'intérêt aux Chrétiens sujets des Maures, autant les dominateurs souverains de ceux-ci étoient-ils attentifs à leur en interdire le commerce. Depuis long-temps ils les traitoient d'une manière supportable, & leur laissoient assez de liberté de pratiquer le Christianisme, Il y avoit des évê-

qu  
tre  
no  
vin  
n'e  
che  
au  
dou  
l'Es  
tron  
éco  
scie  
succ  
En  
pou  
pay  
s'éto  
mili  
moe  
Lati  
natio  
solu  
régio  
U  
foi  
cont  
lui  
pour

ques dans les bonnes villes, des prêtres dans les petits endroits, & grand nombre de monasteres. Le service divin se faisoit publiquement, & l'on n'empêchoit pas même l'usage des cloches, qui déplaît tant de nos jours aux Musulmans de Turquie. A Cordoue qui étoit le siège principal de l'Empire pour les Infideles, on ne trouvoit pas mauvais qu'il y eût une école chrétienne, où l'on enseignât les sciences divines & humaines, avec un succès qui l'avoit rendue très-célèbre. En un mot, on n'étoit guere inquiété, pourvu qu'on vécût tranquille, & qu'on payât le tribut. Aussi les Chrétiens s'étoient fort multipliés, conservant au milieu des Arabes leur religion, leurs mœurs, leur langue, qui étoit un Latin corrompu, & même leurs noms nationaux. C'étoient deux peuples absolument différens, qui habitoient une région soumise à la même puissance.

Un mauvais Chrétien, passé de la foi au Judaïsme, & plein de fureur contre la religion qu'il abandonnoit, lui suscita une cruelle persécution; & pour animer davantage les persécuteurs,

il ne manqua point de leur exagérer le danger de laisser ainsi la moitié des sujets, en opposition d'observances & de sentimens avec le reste de l'Etat. A sa persuasion, on voulut obliger les Chrétiens à se faire Musulmans ou Juifs. Alors se renouvelèrent tous les spectacles d'héroïsme, que les martyrs avoient donnés dans les plus beaux jours de l'Eglise. Hommes, femmes & enfans, ecclésiastiques & laïcs, gens du monde & religieux, toutes les conditions, toutes les provinces se signalerent, comme à l'envi, par les plus héroïques sacrifices. La persécution s'exerça avec la plus grande violence, vers l'an 850. Le Prêtre Parfait, qui dans sa jeunesse avoit renié la foi, répara ce scandale avec un éclat qui le fit couronner des premiers. Un jour que des Infideles lui demanderent ce qu'il pensoit de J. C. & de Mahomet; J. C. dit-il, est le Dieu béni sur toutes choses: pour votre prophete, c'est un des séducteurs prédits dans l'évangile, comme devant précipiter leurs sectateurs avec eux dans l'abime éternel. Il n'eut pas proféré ces paroles,

Eulog. l. 1.

& 11. me-  
mor.

qu'  
les  
prés  
déca  
tis,  
de  
en  
brab  
racle  
U  
mon  
fon  
bane  
dans  
time  
confi  
nelle  
près  
ils l  
fier  
conjo  
éclair  
tant  
ses  
traite  
& v  
homo  
Cord

qu'on l'enleva si précipitamment, que les ravisseurs paroissoient voler. Il fut présenté au Cadi, condamné à être décapité, mené au delà du fleuve Bétis, dans une grande plaine au midi de Cordoue, & sur le champ exécuté, en présence d'une multitude innombrable attirée par la nouveauté du spectacle.

Un marchand, nommé Jean, ne montra pas moins de courage, dans son état de laïc. Isaac, moine de Tabane à sept milles de Cordoue, fut dans cette profession la première victime de la cruauté. Il étoit d'une famille considérable de cette capitale, & personnellement en si grande considération auprès des Arabes, que dans sa jeunesse ils lui avoient confié l'office de greffier public. Il crut devoir, dans les conjonctures présentes, travailler à éclairer les Infideles, qui marquoient tant de confiance en sa probité & en ses lumières. Après trois ans de retraite, il sortit de son monastere, & vint réfuter publiquement le Mahométisme, sur la grande place de Cordoue. Il y fut suivi par Sanche,

& par plusieurs autres Fideles également instruits & intrépides. Ils confondirent les Musulmans, sans les convertir, & sans pouvoir même les engager dans la controverse. L'usage du cimenterre, d'après les leçons de leur sanguinaire Prophete, leur étoit plus familier que celui du raisonnement. On coupa la tête aux Chrétiens, on brûla leurs corps, & l'on en jetta les cendres dans le fleuve. Leur intrépidité se communiqua à six autres Fideles, savoir, Pierre prêtre, Valabonse diacre, Sabinien, Vistremond, Habence moines, Jérémie cousin du Martyr Isaac & vieillard vénérable, qui avoit consacré ses grands biens à fonder Tabane, où il s'étoit retiré avec sa femme & presque toute sa famille : car ce monastere, comme plusieurs autres de l'Espagne, contenoit deux communautés séparées, l'une d'hommes, & l'autre de femmes. Ils retirèrent de leur zele le même fruit, que ceux dont l'exemple le leur avoit inspiré. Une émulation pareille valut encore la même couronne aux Diacres Sisenand & Paul.

Le  
rosit  
geux  
trépi  
Elles  
dre  
dans  
curie  
dimi  
tyra  
part  
le g  
Vien  
côté  
Vala  
la m  
ne p  
par  
effor  
de  
de P  
Cut  
fam  
rasin  
autr  
& F  
ting  
rent

Le sexe foible le disputa en générosité aux hommes les plus courageux. Plusieurs femmes poussèrent l'intrépidité jusqu'à se livrer elles-mêmes. Elles croyoient ne devoir pas s'astreindre aux regles communes, sur-tout dans les commencemens de la persécution, où il sembloit nécessaire de diminuer la terreur extrême que les tyrans s'efforçoient d'imprimer de toute part aux Fideles. On distingue dans le grand nombre de ces héroïnes, les Vierges Flore de race Musulmane du côté paternel, Marie sœur du Martyr Valabonse, Liliose dont le pere & la mere étoient Mahométans, & qui ne put pratiquer le Christianisme que par une longue suite des plus pénibles efforts, Digne & Colombe religieuses de Tabane, Pompose au monastere de Pegna-mellar, & Aure de celui de Cuteclar, née au pays de Séville d'une famille des plus illustres entre les Sarasins. Natalie ou Sabigothe, & une autre Liliose, avec leurs maris Aurele & Felix, dans un état non moins distingué selon le monde, se distinguèrent encore davantage par leurs vertus

& l'éclat de leur martyre. On remarque encore deux jeunes religieux Christophle & Lévigilde, celui-ci du monastere des SS. Juste & Pasteur dans la montagne de Cordoue, l'autre de S. Martin dans le même désert & ancien disciple de S. Euloge, le Prêtre Rodrigue, Anastase prêtre & moine originaire d'Afrique, & le Diacre George religieux du monastere de S. Sabas en Palestine. L'Abbé David l'avoit envoyé chercher des aumônes parmi les Chrétiens de l'Occident, pour sa nombreuse communauté qui comptoit jusqu'à cinq cents moines. Etant arrivé à Cordoue, George alla visiter la sainte maison de Tabane. Natalie qui n'avoit pas encore souffert le martyre, se trouvoit alors dans ce monastere. Comme elle étoit dans la plus grande vénération, à cause de la vie angélique qu'elle menoit dans l'état du mariage, Martin abbé de Tabane dit à George : Venez recevoir la bénédiction de Natalie servante de Dieu. Si-tôt qu'elle eut porté les yeux sur cet étranger, elle dit d'un ton qui ne laissa point douter qu'elle ne fût éclairée

de  
gieu  
gno  
se  
con  
l'un  
mar  
ren  
gen  
ma  
livr  
les  
chr

Co  
for  
&  
se  
me  
for  
co  
sic  
Fi  
de  
co  
cl  
f  
j

de lumieres prophetiques : Ce religieux nous est promis pour compagnon de notre combat. Cette prediction se verifia peu de temps apres par la confession de leur foi, qu'ils allerent faire l'un & l'autre de leur plein gre : trait marque d'inspiration, qui doit nous rendre fort circonspects dans nos jugemens sur la conduite de tous ces martyrs, à qui l'on reproche de s'être livrés de leur propre mouvement, contre les maximes ordinaires de la prudence chretienne.

S. Euloge pretre, puis eveque de Cordoue, qui avoit servi & exhorté fort long-temps tous ces confesseurs, & de qui nous en tenons l'histoire, se vit obligé de les justifier serieusement. Ses defences ne paroissent pas fort concluantes. Il s'y étend beaucoup sur l'état de mépris & d'oppression, où les Musulmans tenoient les Fideles. Il se répand en de longues descriptions, souvent même en lieux communs suivant le goût de son siecle, & il n'a pas soin de tirer les consequences qui devoient faire son objet capital. Mais on entrevoit son des-

sein, qui est de faire sentir que les Sarasins voulant éteindre le Christianisme par l'interruption de ses observances, & que plusieurs Chrétiens craignant de le paroître, il étoit nécessaire que les plus vertueux relevassent le courage des autres, & confondissent les Infideles qui triomphoient avec impiété de la dissimulation des foibles. Aujourd'hui que l'Eglise a mis tous ces martyrs au nombre des saints dont elle fait la fête, nous ne saurions douter qu'elle n'ait reconnu dans leur conduite les motifs particuliers qui la justifient. Quant à leur saint apologiste, il répond beaucoup mieux au reproche qu'on leur fit encore de ne point opérer de miracles. Ces merveilles, dit-il, ne sont pas nécessaires, comme elles l'étoient à la naissance de l'Eglise. Puisqu'elles ne sont pas accordées pour le bien de ceux qui les operent, la sainteté de ceux qui n'en ont point fait, n'en devient pas moindre. S. Euloge eut enfin part au triomphe de ceux qu'il avoit défendus & encouragés toute sa vie.

Leur intrépidité ne diminua point,

pou  
lui  
ans  
tou  
ard  
heu  
per  
sub  
con  
tac  
mo  
ter  
n'e  
fon  
loi  
tou  
fall  
&  
en  
tou  
Ab  
à f  
par  
lac  
Le  
se  
M  
co

pour les couleurs défavorables qu'on lui donnoit. Pendant plus de soixante ans que dura la persécution, ce fut toujours la même constance & la même ardeur, de la part des Fideles. Le malheur d'Abdérame II, auteur de cette persécution cruelle, & frappé de mort subite sur une terrasse de son palais, comme il se repaissoit de l'affreux spectacle d'une multitude de victimes immolées à sa religion meurtriere; ce terrible coup de la vengeance divine n'effraya point Mahomet son fils & son successeur, qui poussa encore plus loin que son pere la fureur impie. Mais toute sa rage fut inutile. Il lui auroit fallu dépeupler entièrement ses Etats, & ne plus régner que dans un désert, en bannissant ou en faisant mourir tout ce qu'il avoit de sujets Chrétiens. Abdérame lui-même avoit été réduit à faire tenir un concile, pour arrêter par l'autorité épiscopale l'ardeur avec laquelle les Fideles bravoient la mort. Les évêques défendirent en effet de se présenter dans la suite au martyre. Mais soit par l'obscurité d'un décret conçu, à la maniere du temps, en

termes allégoriques & peu intelligibles ; soit plutôt par la persuasion où furent les confesseurs que les prélats n'avoient prétendu que paroître contenter le Monarque , chacun d'eux interpréta le règlement suivant ses dispositions personnelles. Mahomet voyant donc que le martyre avoit toujours le même attrait pour les Chrétiens , changea sa fureur sanguinaire en une haine froide & tranquille. Il s'étudia à les rendre méprisables , leur ôta leurs charges & les chassa du palais , fit abattre toutes les églises construites depuis l'entrée des Arabes en Espagne , & accabla d'impôts les adorateurs de J. C. afin de leur rendre la vie insupportable. Il se contenta depuis de faire mourir les Fideles les plus distingués , & sur-tout les prêtres. On leur tranchoit même promptement la tête , sans rechercher , comme avoient fait les persécuteurs idolâtres , la barbarie & la diversité des tourmens , qu'on faisoit n'avoir servi qu'à multiplier les martyrs dans les premiers siècles de l'Eglise.

Les Sarafins d'Afrique , de leur côté ,

cont  
déso  
talie  
éran  
insul  
opin  
rédu  
fauv  
ragne  
malh  
vers  
Sa c  
inépu  
Léon  
mille  
teur  
velle  
suite  
Barba  
trouv  
& le  
tumc  
de C  
IV m  
de L  
17 d  
comr  
huit

continuoient à porter le ravage & la désolation sur toutes les côtes de l'Italie. Les murailles de Centumcelles étant ruinées, & la ville exposée aux insultes perpétuelles de ces ennemis opiniâtres, les habitans se trouvoient réduits à errer comme les animaux sauvages dans les forêts & sur les montagnes. Le Pape Léon eut pitié de ce malheureux peuple, & se transporta vers eux, pour leur établir un asyle. Sa charité toujours magnifique, étoit inépuisable. Après avoir bâti la Cité Léonine, il fit encore édifier, à douze milles de Centumcelles, sur une hauteur de difficile accès, une ville nouvelle qu'il nomma Léopole. Dans la suite des temps, quand la crainte des Barbares eut cessé, cette demeure fut trouvée moins commode que l'ancienne, & les habitans retournerent à Centumcelles, qui a pris de là son nom de Civita-Vecchia, Ville-vieille. Léon IV mourut l'année d'après la dédicace de Léopole, c'est-à-dire l'an 855, le 17 de juillet. On a peine à concevoir, comment dans un pontificat d'environ huit ans, il a pu fournir à tous les

Anast.

monumens de sa libéralité. Outre les édifices dont on a parlé, il fonda ou rétablit un nombre prodigieux de monasteres, orna & dota encore plus d'églises; sans parler de ses aumônes ordinaires, & des sourdes profusions de cette charité délicate, qui veut épargner aux pauvres d'un certain rang jusqu'à la honte de recevoir.

Id. in Be-  
ned. III.

Il eut pour successeur le Prêtre Benoît, Romain de naissance, d'une piété & d'un détachement confirmé par des signes peu suspects. Tandis que toute la ville étoit en rumeur & en mouvement pour le choix de ce Pontife, il prioit tranquillement dans l'église de S. Calliste dont il étoit prêtre cardinal. On courut en foule lui porter la nouvelle de son élection. Il se leva, & ayant appris de quoi il s'agissoit, il se remit à genoux, en disant, les larmes aux yeux, à ceux qui lui annonçoient son élévation avec tant d'empressement: Ne me tirez pas de mon église; je ne suis pas capable de soutenir le poids d'une si grande dignité. Pour toute réponse, ils l'emmenèrent au palais de Latran, &

l'inst  
avec  
d'alle  
d'éle  
Loui  
pend  
rent  
veur  
S. M  
Léon  
loir  
Fran  
que r  
mais  
plupa  
S. Pa  
ment  
teuser  
chal.  
l'appl  
le din  
bre 8  
La  
thaire  
prême  
de so  
nature  
les p

l'installèrent dans la chaire pontificale, avec des démonstrations extraordinaires d'allégresse ; puis on envoya le décret d'élection aux Empereurs Lothaire & Louis son fils, pour être confirmé. Cependant les envoyés mêmes se laissèrent engager dans le schisme, en faveur d'Anastase prêtre du titre de S. Marcel, anathématisé par le Pape Léon pour son obstination à ne vouloir pas résider dans son église. Les François prirent aussi, pendant quelque temps, le parti du schismatique : mais l'attachement inviolable de la plupart des prélats & du peuple au S. Pape Benoît, les ramena au sentiment commun, & ils chassèrent honneusement Anastase, du palais patriarchal. Après quoi, Benoît fut sacré avec l'applaudissement de tout le monde, le dimanche premier jour de septembre 855.

La même année, l'Empereur Lothaire alla rendre compte au Juge suprême, de toutes les suites funestes de son ambition & de sa conduite dénaturée à l'égard du meilleur de tous les pères. Quand il se vit à ce mo-

ment terrible, les objets se présentent à lui sous un aspect bien différent de ce qu'ils lui avoient paru pendant le cours tumultueux d'une vie de cabale & d'intrigues. Il se retira au monastere de Prum, se fit couper les cheveux, & prit l'habit monastique. Il procéda ensuite au partage de ses Etats. Louis, son fils aîné, avoit déjà la Lombardie & le titre d'Empereur. Ses deux autres fils, Lothaire & Charle qui l'accompagnoient, eurent, l'un la Provence jusqu'aux environs de Lyon, & l'autre les restes de la France Orientale, jusqu'à l'embouchure du Rhin & de la Meuse : ce qui fut appelé, du nom de Lothaire le jeune, royaume de Lorraine. Lothaire premier ne vécut que six jours, depuis qu'il eut endossé l'habit religieux, & mourut le 28 septembre 855. Dans ce court espace, il parut se repentir sincèrement de tout ce qu'il avoit à se reprocher : heureux, si la vivacité de ces regrets tardifs en a compensé la durée!

Sous le pontificat de Benoît troisième du nom, Etelulfe roi d'Ques-

Tex  
Rom  
par  
l'Egli  
il off  
entr'a  
de q  
gesses  
ple.  
par  
par a  
S. Pi  
pour  
le m  
cile à  
les de  
d'Yon  
terre  
Granc  
gée e  
verain  
au bie  
quoi  
mond  
feigne  
vant l  
d'Occ  
venir

Jex en Angleterre fit le voyage de Rome. Il avoit été élevé dans la piété, par S. Suithun son précepteur dont l'Eglise honore la mémoire. A Rome, il offrit de riches présens à S. Pierre, entr'autres une couronne d'or du poids de quatre livres, & il fit des largesses publiques au clergé & au peuple. De retour en Angleterre, il donna par testament trois cents marcs d'or par an à l'Eglise Romaine, cent pour S. Pierre, cent pour S. Paul, & cent pour les distributions pontificales. Dans le même temps, il fit tenir un concile à Vinchestre, où se trouverent, avec les deux archevêques de Cantorbéri & d'Yorck, tous les évêques d'Angleterre, & une multitude d'abbés. La Grande-Bretagne étoit toujours partagée en plusieurs Etats, dont les souverains concouroient dans ces occasions au bien général de l'Eglise. C'est pourquoi Borede roi de Mercie, & Edmond roi d'Estangle, avec quantité de seigneurs, assisterent à ce concile, suivant l'usage suivi alors par les nations d'Occident. Il y fut ordonné, qu'à l'avenir la dixieme partie de toutes les

T. 8. Conc.  
 P. 243.

centé  
 diffé-  
 pen-  
 de ca-  
 a au  
 er les  
 ique.  
 e ses  
 déjà  
 erieur.  
 Charle  
 l'un  
 s de  
 rance  
 re du  
 ut ap-  
 eune,  
 e pre-  
 depuis  
 x, &  
 ans ce  
 ir sin-  
 à se  
 ité de  
 nsé la  
  
 troi-  
 Qués-

terres seroit attribuée à l'Eglise, pour la dédommager des pillages que les Normands n'exerçoient pas moins en Angleterre qu'en France.

Les contrées sauvages du Nord sembloient enfanter chaque jour des armées entières, & ces ennemis de tout le monde policé se reproduisoient, pour ainsi dire, d'un jour à l'autre, après les pertes que la haine générale leur faisoit sans cesse essuyer. En Espagne & en Germanie, aussi bien que dans les Iles-Britanniques & dans les Gaules, ce terrible fléau fit la désolation publique pendant des siècles entiers. On n'avoit pas repoussé les attaques, ou pour mieux dire, assouvi l'avidité de l'une de leurs flottes, que dans la même campagne il en reparaïssoit de plus nombreuses & de plus avides. Comme il ne restoit plus de quoi satisfaire la cupidité des derniers venus, ils s'en vengeoient par le massacre & les embrasemens.

Ayant reconnu, à leur première irruption en Neustrie, les richesses de cette province, ils vinrent quelque temps après aborder à Rouen, sous la

Annal.  
Norm.  
Bertin, Fuld,  
&c.

cond  
tend  
de la  
S. G  
y av  
fons  
leur  
geant  
bres  
feu à  
mon  
ris, q  
& d  
de S.  
On  
corps  
mit f  
ce m  
lui a  
Les N  
leur  
voyer  
encor  
d'arge  
rent e  
de sa  
Etats  
appel

conduite de leur Duc Raignier. Ils s'étendirent de part & d'autre, le long de la Seine qu'ils remonterent jusqu'à S. Germain en Laye ; enlevant ce qu'il y avoit de plus précieux dans les maisons & dans les églises , entraînant à leur suite des troupes de captifs , égorgeant le reste, ou les pendant à des arbres tout le long de leur route, mettant le feu à une infinité de villages, d'églises, de monasteres. Ils remonterent jusqu'à Paris, que l'effroi général avoit fait désert, & d'où l'on avoit emporté les reliques de S. Germain & de Sainte Genevieve. On vouloit de même emporter le corps de S. Denis : mais le Roi Charles mit son honneur à le défendre, avec ce monastere que l'Empereur son pere lui avoit spécialement recommandé. Les Normands, après avoir assouvi toute leur avidité & leur cruauté, lui en voyerent proposer la paix. Il fallut encore leur donner sept mille livres d'argent, pour la conclure. Ils jurèrent ensuite, par tout ce qu'ils avoient de sacré, de ne plus revenir dans les Etats du Roi, à moins qu'il ne les appellât lui-même à son secours.

Mais une autre flotte de ces Barbares vint la même année ravager la Saintonge, où ils s'établirent. Dans le même temps, leur Roi Roric entra dans l'Elbe, avec six cents voiles, fit la descente à Hambourg dans le royaume de Louis le Germanique, où pendant un jour & deux nuits les Barbares commirent tous les excès imaginables. Ils firent un tel massacre, & mirent le feu en tant d'endroits, que ce pays fut pendant long-temps qu'un triste désert. Peu après, ils attaquèrent la Frise, ruinerent les églises, & firent un affreux carnage du peuple qui s'y étoit réfugié. Les évêques & les abbés transporterent les reliques à l'abbaye de S. Omer, qui étoit bien fortifiée. Les Normands tournerent vers Dorstrad qu'ils brûlerent, & que l'Empereur Lothaire se vit obligé quelques années après de céder à Roric, avec d'autres comtés, en le recevant pour son vassal. Ils dévastèrent encore l'île de Betou ou Baravie, c'est-à-dire la Hollande, les bords du Rhin & du Vahal, avec beaucoup d'autres contrées maritimes, puis le pays de Gand,

où ils  
von.  
de le  
de B  
terre  
entre  
le sic  
la tra  
ainsi  
sista  
& de  
où ils  
Sévil  
De  
rés,  
pour  
d'Ho  
viron  
meur  
mona  
S. Ge  
camp  
Loire  
circo  
Man  
quer  
de leu  
de la

où ils brûlerent le monastere de S. Bavon. D'un autre côté, Godefroi autre de leurs chefs, pénétra jusqu'à la ville de Beauvais qu'il pillà, & obtint des terres du Roi Charle pour s'établir. Ils entrèrent aussi en Aquitaine, formerent le siège de Bourdeaux qui fut pris par la trahison des Juifs, puis pillé & brûlé, ainsi que Melle en Poitou. On leur résista avec plus de succès en Angleterre, & de la part des Sarasins, en Espagne, où ils attaquèrent sans succès Lisbonne, Séville & Cadix.

De Bourdeaux dont ils s'étoient emparés, ils allerent brûler la ville de Rouen pour la seconde fois, sous la conduite d'Hoseri, firent le ravage dans les environs pendant trois mois qu'ils y demeurèrent, réduisirent en cendres le monastere de Fontenelle, & l'abbaye de S. Germer au diocese de Beauvais. La campagne suivante, ils allerent par la Loire piller la ville de Nantes & les lieux circonvoisins, s'étendirent jusqu'au Mans qu'ils prirent; puis vinrent attaquer la ville de Tours, qui fut préservée de leur fureur par un débordement subit de la Loire & du Cher. Mais ils incen-

dierent Marmoutier, où ils massacrerent cent seize moines. Les vingt-quatre qui restoient avec l'Abbé Héberne, purent à peine mettre leur vie en sûreté, dans des grottes & des souterrains inconnus. On avoit transporté le corps de S. Martin à Orléans, puis à Auxerre, où il demeura trente-un ans, avec Héberne & ses religieux, qui ne voulurent jamais quitter ce précieux dépôt, & qui eurent enfin la consolation de le rapporter à Tours.

On avoit craint avec raison, de laisser des reliques si saintes à Orléans, que les Barbares pillerent sans résistance, ainsi que la Touraine & les environs jusqu'à Blois. Ils attaquèrent aussi la ville de Chartres, dont l'Evêque Erobald, poursuivi l'épée dans les reins, se noya dans la riviere d'Eure qu'il voulut passer à la nage. Dans la même irruption, ils insultèrent de nouveau Paris, brûlerent Sainte Genevieve & toutes les autres églises de la ville & du voisinage, excepté trois seulement, la Cathédrale, Saint Germain-des-Prés & Saint Denis, qu'on rachera pour une somme prodigieuse.

ces  
me  
bles  
d'ou  
relâ  
dan  
que  
rinu  
les  
à be  
détr  
& e  
aux  
qu'e  
seul  
bitu  
dric  
en c  
tabl  
les y  
toit  
qu'i  
à l'E  
& p  
rive  
plus  
roya

Telles sont les scènes d'horreur que ces hommes dépouillés de tout sentiment humain, & non moins inaccessibles à la pitié que les glaces & les écueils d'où ils étoient sortis, donnerent sans relâche, depuis leur première irruption dans nos douces contrées, jusqu'à l'époque où nous voici parvenus. Ils les continuèrent encore long-temps après dans les mêmes provinces, & les étendirent à beaucoup d'autres, jusqu'au delà du détroit de Cadix, dans le pays du Rhône & en Italie. Ils ne cessèrent de fouler aux pieds tous les droits de l'humanité, qu'en embrassant la religion, qui put seule changer, après une si longue habitude, ces mœurs atroces. Nous craindrions d'exciter une sensibilité pénible, en offrant tous les traits de ce sombre tableau, & en y fixant trop long-temps les yeux de nos lecteurs. Il nous importoit uniquement de faire connoître ce qu'il en a coûté de travaux & de douleur à l'Eglise, pour enfanter ce peuple à J. C. & pour en faire la portion la plus attentive au maintien des droits, & l'une des plus religieuses, dans le plus chrétien des royaumes, C'est ainsi que sans le secours

480 HISTOIRE DE L'EGLISE.

de la foi, les meilleurs esprits & les ames  
les plus énergiques n'en sont que plus  
exposés aux grands égaremens & aux  
grands excès.

*Fin du Tome huitieme.*

*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

**TABLE**

XCII  
le  
i  
XCIV  
77  
XCV  
De  
XCVI  
816  
XCVI  
Jan  
XCVI  
don  
Aor  
XCIX  
mor  
C. Gr  
la fi  
le  
T

# TABLE

## CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

*Depuis l'an 768, jusqu'à l'an 858.*

### TOME HUITIEME.

#### PAPES.

- XCIII.** ETIENNE III, élu le 15 Aôut 768. mort le 1 Fêv. 772.  
**XCIV.** Adrien I, 9 Fêv. 772. 25 Déc. 795.  
**XCv.** S. Léon III, 26 Déc. 795. 11 Juin, 816.  
**XCVI.** Etienne IV, 22 Juin 816. 24 Janv. 817.  
**XCvII.** S. Pascal I, 25 Janv. 817. 11 Mai 824.  
**XCvIII.** Eugene II, ordonné en 824. mort en Aôut 827.  
**XCIX.** Valentin, élu & mort en 827.  
**C.** Grégoire IV, ord. vers la fin de 827. mort vers le commencement de 844.

*Tome VIII.*

#### SOUVERAINS.

##### EMPEREURS D'ORIENT.

- C**ONSTANTIN-COPRONYME, mort en 775.  
 Léon - Porphyrogenete, 780.  
 Constantin VI, mort en 797, & Irene chassée en 802.  
 Nicéphore, 811.  
 Staurace, 811.  
 Michel-Curopolate, 813.  
 Léon l'Arménien, 820.  
 Michel le Begue, 829.  
 Théophile, 842.  
 Michel III.

##### EMPEREURS D'OCCIDENT.

- Charlemagne, couronné

X

## PAPES.

CI. Sergius II, au commencement de 844. 27  
Janv. 847.

CII. S. Léon IV, 11 Avr. 847. 17 Juil. 855.

CIII. Benoît III, ord. 29 Sept. 855. mort 8 Avril 858.

## ANTIPAPES.

Zizime, 824.  
Anastase, 855.

EMPEREURS  
D'OCCIDENT.

en 800. mort en 814.  
Louis le Débonnaire, 840.  
Lothaire I, 855.  
Louis II.

## ROIS DE FRANCE.

Charlemagne, mort en 814.  
Louis le Débonnaire, 840.  
Charle le Chauve.

## ROIS D'ESPAGNE.

Aurele, mort en 774.  
Silo, 783.  
Mauregat, 788.  
Bermude I, 791.  
Alfonse le Chaste, 842.  
Ramire I, 850.  
Ordogno I.

## ROIS D'ANGLETERRE.

Heptarchie jusqu'à Egbert I, qui soumet à sa couronne toute l'Angleterre.  
Ethelulfe, 857.  
Ethelbald d'Ouessex. }  
Ethelbert de Kent. }

S E C T A I R E S.

**E**LIPAND de Toledé & Félix d'Urgel, enseignent que J. C. en tant qu'homme, n'est pas le fils naturel, mais seulement le fils adoptif de Dieu, en 790.

Nouveaux Manichéens, ou Pauliciens en Orient, 811.

Claude de Turin attaque le culte des images, & même de la croix, 828.

Thiote fausse prophétesse, qui annonçoit, comme inspirée de Dieu, la fin du monde pour l'année 847.

Gothescalc tient sur la prédestination une doctrine qui détruit la liberté, 848.

Persecutions semblables, exercées par les Sarafins sur les côtes d'Italie & de Grece.

Violente persecution en Espagne, & martyrs nombreux, durant la plus grande partie du regne d'Abderrame II, qui tint l'empire des Maures depuis l'an 821 jusqu'à l'an 852. Elle fut encore plus cruelle, sous le regne de Mahomet son fils.

P E R S E C U T I O N S.

**C**ONTINUATION de la persecution de Constantin-Copronyme contre les défenseurs des saintes images jusqu'en 775. Persecution pour le même sujet, de la part de Léon l'Arménien, avec beaucoup de violence & plus d'artifice encore, pendant six années consécutives.

Persecution reprise par Michel le Begue.

Autre persecution pour la même cause, d'une fureur outrée par intervalle, & par les caprices de l'Empereur Théophile.

Persecutions renouvelées sans cesse par les Normands, avec des cruautés inouïes, sur toutes les côtes de la Germanie & de la France.

E C R I V A I N S E C C L É -  
S I A S T I Q U E S .

**S.** Ambroise - Autpert ,  
évêque de Bénévent ,  
mort en 773. Il a fait  
un commentaire sur l'A-  
pocalypse.

**S.** Jean Damascene, vers  
780. Outre ses ouvra-  
ges écrits avec beau-  
coup de force, en fa-  
veur des saintes images,  
contre les Empereurs  
Léon l'Isaurien & Con-  
stantin-Copronyme , il  
a laissé beaucoup d'au-  
tres écrits. Son excel-  
lent traité de la Foi Or-  
thodoxe a servi de mo-  
dele aux Théologiens  
postérieurs, pour la mé-  
thode scholastique.

**Béat**, prêtre & moine Es-  
pagnol connu sous le  
nom de S. Biéco, 798.  
On a de lui un traité  
contre les erreurs d'El-  
pand de Toledé.

**Paul**, diacre d'Aquilée,  
mort au commencement  
du neuvieme siècle. Le  
plus fameux de ses ou-  
vrages est l'histoire des  
Lombards, qui com-

P R I N C I P A U X C O N -  
C I L E S .

**C**ONCILE de Rome ,  
769, où l'on anathé-  
matisa le faux concile  
tenu à C. P. en 754,  
contre les saintes ima-  
ges, par 338 évêques  
Iconoclastes. La date  
singulière de ce con-  
cile Romain, conçue  
en ces termes, *Jous  
le regne de la Sainte  
Trinité*, sans faire men-  
tion des années de  
Constantin - Coprony-  
me, fait voir que l'au-  
torité de cet Empe-  
reur n'étoit plus recon-  
nue à Rome.

Concile de Duren dans  
le duché de Juliers,  
679, le premier où il  
soit fait mention en  
Allemagne, de la dîme  
proprement dite, com-  
me d'une dette envers  
le clergé.

Concile ou assemblée  
mixte de Paderborn,  
785, où Charlemagne  
donne à la Saxe sa  
forme ecclésiastique &  
civile.

ECRIVAINS ECCLÉ- PRINCIPAUX CON-  
 SIASTIQUES. CILES.

mence à leur origine , & finit à la mort du Roi Luitprand. Son histoire des évêques de Metz , à raison de plusieurs événemens d'un intérêt général , est beaucoup plus importante que ce titre particulier ne l'annonce. Il a fait encore l'abrégé de l'histoire Romaine d'Eutrope , & sous le titre d'homélies , un recueil de leçons tirées des SS. Pères pour tous les jours de l'année.

Alcuin, 804, homme d'un zèle admirable pour le rétablissement des sciences, s'est exercé dans la carrière de la grammaire, de la rhétorique, de la dialectique, mais principalement dans les matières de théologie. Néanmoins son talent ne paroît avoir égalé, ni son émulation, ni sa renommée, la plus brillante entre les savans de son temps. On trouve dans ses œuvres pleines d'érudition, plus de tra-

SEPTIEME CONCILE ŒCUMÉNIQUE, deuxième de Nicée, commencé le 24 septembre & fini le 23 octobre 787. L'impiété des Iconoclastes y fut anathématisée par 377 évêques, présidés par les légats du Pape Adrien. Concile de Francfort, 794, de tous les évêques de Germanie, de France, d'Aquitaine & deux représentans de l'Italie. On y condamna l'hérésie d'Elipand de Toledé & de Félix d'Urgel, touchant la qualité de fils adoptif de Dieu qu'ils attribuoient à J. C. On y rejetta aussi, mais par une pure erreur de fait, l'adoration proprement dite que l'on crut avoir été décernée aux saintes images par le septieme concile.

Concile de Frioul, 796, contre deux erreurs; la première, qui faisoit procéder le S. Es-

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES. PRINCIPAUX CONCILES.

- vail que de génie, plus de mémoire que d'invention & de discernement. Toute sa grammaire ne le fait parler, ni élégamment, ni même purement; avec toute sa rhétorique, son style est surchargé de paroles inutiles, ses pensées sont communes, ses ornemens affectés; & la dialectique n'empêche pas que ses raisonnemens allongés ne manquent de nerf, & souvent de justesse.
- S.** Paulin d'Aquilée, 804. On a de lui un livre contre Elipand de Tolède & Félix d'Urgel, avec plusieurs autres ouvrages.
- L'**Empereur Charlemagne, 814. Outre ses capitulaires, on a de lui une grammaire, & quelques autres ouvrages. Quoique les livres Carolins, production extrêmement injurieuse au septieme concile œcuménique, prennent leur nom de celui de ce Prince, il prit du Pere seulement; la seconde, qui divisoit J. C. en deux fils, l'un naturel & l'autre adoptif.
- Concile d'Aix-la-Chapelle, 799.** Félix d'Urgel, après y avoir abjuré de nouveau ses erreurs, y fut déposé à cause de ses rechutes.
- Concile de Rome, 800,** où Charlemagne est élu Empereur des Romains.
- Concile de Ratisbone, 803.** On y décida que les chorévêques ne feroient point les ordinations épiscopales n'étant que prêtres, & l'on déclara nulles celles qu'ils avoient faites ainsi.
- Concile de Saltzbourg, 807,** où l'on régla que les dimes se partageroient en quatre portions; la premiere pour l'évêque, la seconde pour les clercs, la troisieme pour les pauvres, la quatrieme pour la fabrique.
- Concile d'Aix-la-Chapelle, 809,** qui donna lieu à

E C R I V A I N S E C C L É -  
S I A S T I Q U E S .P R I N C I P A U X C O N -  
C I L E S .

n'y a nulle apparence qu'il ait eu part à leur composition.

Le S. Abbé Théophane, 818. Il a laissé une chronique, qui continue celle de Syncelle jusqu'au rogne de Michel-Curopalate.

S. Benoît abbé d'Aniane, 821. Il a fait un recueil des regles diverses des moines d'Orient & d'Occident, avec une concordance pour montrer la conformité ou les rapports de la regle de S. Benoît avec toutes les autres. Nous avons encore de lui un recueil d'homélies & un pénitentiel.

Théodulfe évêque d'Orléans, 821. Outre ses capitulaires ou instructions pour ses prêtres, on a de lui quelques traités théologiques, & plusieurs poésies, parmi lesquelles on doit remarquer l'hymne *Gloria, laus & honor*, qui se chante le jour des

la célèbre conférence des François avec le Pape Léon III, touchant l'usage qu'ils avoient pris de chanter le mot *filioque* dans le symbole.

Gonciles d'Arles, de Reims, de Maïence, de Châlons-sur-Saone & de Tours, 813, pour le rétablissement de la discipline.

Concile de C. P. 814, où 270 évêques confirmèrent la vraie doctrine sur le culte des images.

Concile d'Aix-la-Chapelle, 816, où l'on fit des regles pour les chanoines & pour les chanoinesses.

Concile de Rome, 816. Il y fut statué que l'élection du Pape se feroit par les évêques & le clergé en présence du sénat & du peuple, & sa consécration devant les députés de l'Empereur.

Concile d'Attigni, 822,

E C R I V A I N S E C C L É -  
S I A S T I Q U E S .P R I N C I P A U X C O N -  
C I L E S .

- Rameaux. On dit qu'elle valut la liberté à son auteur, qui la composa dans les prisons d'Angers, où il avoit été mis durant les troubles du regne de Louis le Débonnaire. L'ayant chantée d'une fenêtre, comme ce Prince passoit, Louis en fut si charmé, qu'il fit sur le champ élargir le prisonnier. Le caractère du Prince rend au moins le fait vraisemblable.
- Théodmire abbé & Dungal** reclus écrivirent contre Claude de Turin, peu après qu'il se fut démasqué.
- S. Théodore Studite**, 826, a laissé, entre autres ouvrages, des sermons & des lettres, dont quelques-unes sont d'une grande beauté.
- S. Nicéphore de C. P.** 828. On a de lui un Abrégé historique, une Chronologie Tripartite & plusieurs autres ouvrages, principalement
- où Louis le Débonnaire fit sa confession publique, & prit le parti de faire de même pénitence.
- Concile de Paris**, 825. Les évêques mal instruits des faits y blâmerent, & le deuxième concile de Nicée, & le Pape Adrien, qu'ils s'imaginoient avoir décerné un culte superstitieux aux saintes images : mais ils s'élevèrent bien plus fortement contre le concile des Iconoclastes, & approuverent les procédés du Pape contre ces impies.
- Concile d'Ingelheim**, 826. On y défendit de célébrer la messe dans un oratoire particulier sans la permission de l'évêque diocésain.
- Concile de Rome**, 826, où l'on ordonna d'établir des maîtres pour enseigner la grammaire & l'écriture sainte.
- Concile de Maïence**, 826,

E c

c

g

f

L'A

r

r

d

L'AB

8

d

d

l'a

su

no

ce

té

S. A

de

de

fo

à l

ten

nie

Il a

bat

ves

le p

l'av

&amp;

d'U

la

son

de

ECRIVAINS ECCLÉ- PRINCIPAUX CON-  
SIASTIQUES. CILES.

contre les Iconoclastes  
qu'il combattit avec  
force.

L'Abbé Anfégife, 834, a  
recueilli les capitulai-  
res de Charlemagne &  
de Louis le Débonnaire.

L'Abbé Smaragde, vers  
835. Il a laissé un traité  
des Devoirs des Princes,  
des sermons pour toute  
l'année, un commentaire  
sur la regle de S. Be-  
noît, & quelques mor-  
ceaux d'histoire fort in-  
téressans.

S. Agobard archevêque  
de Lyon, 840, savant  
des plus distingués de  
son siècle, & supérieur  
à la plupart de ses con-  
temporains, pour la ma-  
niere de voir & d'écrire.  
Il a principalement com-  
battu l'abus des épreu-  
ves & les préjugés sur  
le pouvoir des sorciers,  
l'aveuglement des Juifs,  
& les erreurs de Félix  
d'Urgel. On trouve de  
la force dans ses rai-  
sonnemens, du feu &  
de la netteté dans son

où les engagements du  
Moine Gothefcalc, of-  
fert à la religion par  
ses parens dans son  
enfance, furent décla-  
rés indissolubles, no-  
n obstant ses réclama-  
tions.

Concile de Worms, 829,  
qui défend l'épreuve de  
l'eau froide, alors la  
plus usitée.

Concile ou assemblée de  
Compiègne, 833, où  
Louis le Débonnaire fut  
mis en pénitence pu-  
blique, & regardé com-  
me ne pouvant plus  
porter les armes, ou  
comme déposé.

Concile de Thionville,  
835. Plus de quarante  
évêques y déclarerent  
nul tout ce qui avoit  
été fait contre l'Em-  
pereur Louis, & pro-  
noncerent la peine de  
déposition contre Eb-  
bon de Reims, Ago-  
bard de Lyon & Ber-  
nard de Vienne, qui  
avoient eu part à cet  
attentat.

E C R I V A I N S E C C L É -  
S I A S T I Q U E S .P R I N C I P A U X C O N -  
C I L E S .

style , une érudition profonde & un choix judicieux dans les citations.

**Ratram** , abbé d'Orbais , en 840. Entre plusieurs ouvrages dogmatiques , son traité du Corps & du Sang de J. C. est le plus célèbre.

**Amalarius** , diacre de Metz , vers 840 , connu principalement par son traité des Offices Ecclesiastiques , très-utile pour justifier l'antiquité de nos prières & de nos cérémonies.

**Jonas** , évêque d'Orléans , 841. Ses principaux ouvrages sont l'Institution d'un Roi , l'Institution d'un laïc , & son traité contre Claude de Turin. Celui-ci sur-tout , par ses inconséquences , par ses railleries insipides , & par le mélange de quelques erreurs , répond mal à la réputation que l'auteur eut de son temps.

**Hilduin** , abbé de S. Denis , vers 842. Il est

Concile très-nombreux , tenu à C. P. par le Patriarche S. Méthode , le 19 de février , premier dimanche de carême 842. On y confirma le second concile de Nicée , & l'on anathématisa de nouveau les Iconoclastes. Les Grecs , en mémoire de ce concile , appellent le premier dimanche de carême , la fête de l'orthodoxie.

Concile de Maïence , 848 , où Gothescalc produisit ses erreurs , fut condamné , & renvoyé , comme moine d'Orbais dans le Soissonnois , à Hincmar de Reims.

Concile de Rome , 848. Il y fut déclaré que les évêques ne devoient rien prendre pour conférer les ordres , sous peine de déposition.

Concile de Lyon , 848 , où il est parlé d'abbés-archidiacres. C'est par un reste de cet usage que l'archidiacre de

E c

au  
qu  
de  
ce  
S.  
S.  
Egin  
éc  
ge  
les  
les  
74  
la  
ge  
le  
est  
ga  
tra  
le  
vin  
de  
gi  
fa  
Valaf  
Ri  
un  
fic  
l'E  
qu  
qu  
Floru  
8  
té

ECRIVAINS ECCLÉ- PRINCIPAUX CON-  
 SIASTIQUES. CILES.

auteur des Arcéopagiti-  
 ques, première source  
 de l'erreur qui a fait  
 confondre parmi nous  
 S. Denis d'Athènes avec  
 S. Denis de Paris.

Eginard, vers 844, a  
 écrit, entr'autres ouvra-  
 ges, la vie de Char-  
 lemagne, & les anna-  
 les de France depuis  
 741 jusqu'en 829. Dans  
 la circonstance du chan-  
 gement de dynastie sur  
 le trône François, il  
 est sage de se tenir en  
 garde contre les por-  
 traits fort chargés que  
 le courtisan des Carlo-  
 vingiens leur traçoit  
 des derniers Mérovin-  
 giens, nommés les Rois  
 fainéans.

Valafrid-Strabon, abbé de  
 Richenou, 849, a laissé  
 un traité des Divins Of-  
 fices, une glose sur  
 l'écriture Sainte, quel-  
 ques vies de saints &  
 quelques poèmes.

Florus, diacre de Lyon,  
 852, dont on a un trai-  
 té sur la Prédestination,

Clermont porte encore  
 aujourd'hui le nom  
 d'Abbé.

Concile de Quersi - sur-  
 Oise, 849, où Gothel-  
 calc fut condamné à la  
 flagellation monastique,  
 & à être renfermé dans  
 l'abbaye d'Hautvilliers.

Concile de Cordoue as-  
 semblé en 852, à la  
 demande du Roi Mu-  
 sulman Abdérame II,  
 afin d'appaïser les In-  
 fideles, & d'empêcher  
 les Chrétiens de se pré-  
 senter au martyre.

Concile de Rome, 853,  
 qui déposa le Prêtre  
 Anastase, cardinal du  
 titre de S. Marcel, parce  
 que depuis cinq ans il  
 étoit absent de son titre.

Concile de Valence, 855.  
 Quatorze évêques avec  
 leurs métropolitains y  
 rejetterent, par un mal-  
 entendu, les décisions  
 de Quersi. Ils confes-  
 serent en même temps  
 & en termes exprès,  
 contre l'erreur de Go-  
 thescalc, que dans la

ECRIVAINS ECCLÉ- PRINCIPAUX CON-  
 SIASTIQUES. CILES.

une collection des Loix  
 Ecclésiastiques, un com-  
 mentaire sur les épîtres  
 de S. Paul & un Mar-  
 tyrologe.

condamnation éternelle  
 des réprouvés, leur dé-  
 mérite précède le juste  
 jugement de Dieu.

Raban, archevêque de Maïence, 856, célèbre par  
 un grand nombre d'ouvrages d'une doctrine saine  
 & profonde. Les plus remarquables sont un traité  
 fait au sujet de Louis le Débonnaire sur le res-  
 pect des enfans envers leur pere & des sujets en-  
 vers leur souverain, différens écrits contre les  
 erreurs de Gothescalc, & des témoignages pérem-  
 toires de la foi de l'Eglise touchant la présence  
 réelle de J. C. dans le sacrement de nos autels.

F I N.

J. A.  
 Gard  
 de l'A  
 de B  
 de se  
 précé  
 suffra  
 mêm  
 mêm  
 toute  
 susce  
 cemb

---

---

## A P P R O B A T I O N .

J'AI lu par ordre de Monseigneur le  
Garde des Sceaux, le huitieme Tome  
de l'*Histoire de l'Eglise*, par M. l'Abbé  
de BERAULT. Ils m'ont paru dignes  
de se montrer à la suite des Volumes  
précédens, qui ont déjà mérité les  
suffrages du Public. On y trouvera le  
même ton de sagesse & de vérité, le  
même soin de donner à cet Ouvrage  
toute la liaison & l'intérêt dont il est  
susceptible. En Sorbonne, ce 3 Dé-  
cembre 1779.

CHEVREUIL.

**ERRATA du Tome VII.**

- P**AGE 21, vous si desirez, *lis.* vous desirez.  
**P.** 79, dut à lui-même, *lis.* dur à lui-même.  
**P.** 97, Satbazara, *lis.* Sarbazara.  
**P.** 117, Aicha, *lis.* Aïcha.  
**P.** 142, Bobis, *lis.* Bobio.  
**P.** 201, recupéra, *lis.* recouvra.  
**P.** 314, Constantin-Pogonat, *lis.* Justinien.  
**P.** 330, l'an 115, *lis.* l'an 415.  
**P.** 379, un picux & un noble Bressan, *lis.*  
un picux & noble Bressan.

J' A  
le C  
Tom  
M.  
paru  
des  
mér  
trou  
de  
à c  
téré  
bon

---

---

## A P P R O B A T I O N.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le septieme Tome de l'*Histoire de l'Eglise*, par M. l'Abbé de BÉRAULT. Ils m'ont paru dignes de se montrer à la suite des volumes précédens, qui ont déjà mérité les suffrages du Public. On y trouvera le même ton de sagesse & de vérité, le même soin de donner à cet Ouvrage toute la liaison & l'intérêt dont il est susceptible. En Sorbonne, ce 3 Décembre 1779.

CHEVREUIL,

---

*ERRATA du Tome VIII.*

- P**AGE 20, combien elle étoit digne, *lis.* combien il étoit digne.  
**P.** 99, vous réputer plus habile, *lis.* vous réputer plus habiles.  
**P.** 184, le milieu du neuvieme, *lis.* le milieu du dixieme.  
**P.** 304, son ontificat, *lis.* son pontificat.  
**P.** 309, la défalte de Thomas, *lis.* la défaite de Thomas.  
**P.** 315, ne tendir qu'à, *lis.* ne tendoit qu'à.

f. com-

ous ré-

le mi-

at.

la dé-

qu'à

